

POSSIBLES

VOLUME 46. NUMÉRO 1 PRINTEMPS 2022

**Habiter l'habitat.
Perspectives sur la crise du logement**

POSSIBLES

DÉPARTEMENT DE SCIENCE POLITIQUE,
Dominique Caouette, Pav. Lionel Groulx, Université de Montréal C.P. 6128,
Succursale Centre-ville, Montréal (Québec), H3C 3J7
SITE INTERNET : <https://revuepossibles.ojs.umontreal.ca/>

RESPONSABLES DU NUMÉRO : Marie-Sophie Banville et Gérard Beaudet

COMITÉ DE RÉDACTION : Christine Archambault, Raphaël Canet, Dominique Caouette, Marie Cosquer,
Régis Coursin, Gabriel Gagnon, Nadine Jammal, Anatoly Orlovsky, Jean-Pierre Pelletier, Jean-Claude
Roc et André Thibault

COORDINATION : Régis Coursin et Marie Cosquer

RESPONSABLES DE LA SECTION POÉSIE/CRÉATION : Anatoly Orlovsky et Jean-Pierre Pelletier

RESPONSABLE DE LA SECTION DOCUMENTS : Raphaël Canet

RESPONSABLE DE LA PRODUCTION : Daniel Girard

CONCEPTION GRAPHIQUE ET COUVERTURE : Julien Cayla-Irigoyen

VISUEL DE COUVERTURE : Christine White, *Statements of Sounds and Emotions*, www.christinewhite.ca

CORRECTION, RÉVISION et TRADUCTION : Christine Archambault, Nadine Jammal, Gaëlle Noémie Jan,
Alexánder Martínez, Anatoly Orlovsky, Thomas Gareau Paquette, Jean-Pierre Pelletier

MEMBRES FONDATEURS : Gabriel Gagnon, Roland Giguère, Gérald Godin, Gilles Hénault, Gaston Miron,
Marcel Rioux

IMPRESSION : Le Caius du livre

Ce numéro : 20 \$ La revue ne perçoit pas la TPS ni la TVQ.
DÉPÔT LÉGAL Bibliothèque nationale du Québec : D775 027
DÉPÔT LÉGAL Bibliothèque nationale du Canada : ISSN : 0707-7139
Montréal © 2022 Revue POSSIBLES

TABLE DES MATIÈRES

Section I Thématique

L’habitat à l’épreuve de l’habiter	8
Marie Sophie Banville et Gérard Beaudet	
Des logements hors de prix? La mesure du problème	11
Jean-Philippe Meloche	
Perspectives féministes sur les luttes pour le logement au Québec	22
Pascale Dufour, Jean-Vincent Bergeron-Gaudin et Anne Latendresse	
Offrir un toit aux plus démunis : chronique de la production du logement social	31
Gérard Beaudet	
Aider le marché plutôt que s’y soustraire. Petite histoire des politiques publiques d’aide à la construction de logements	42
Louis Gaudreau	
(Ré)occuper l’immobilier : Perspectives croisées sur la production du logement abordable au Québec	50
Marie-Sophie Banville, François Giguère et Louis-Philippe Myre	
Les mobilisations pour le logement social en Espagne	58
Montserrat Emperador Badimon	
La valeur de l’habitat. Une perspective oblique sur l’habitat dans une société de marché, et le potentiel de faire autrement	67
Madelyn Capozzi et Thomas Heinrich	
En attendant Batman, un amour décolonial pour la terre	83
Marie-Sophie Banville	

SECTION II Documents

Capitalisme et droits sexuels : le cas du tourisme LGBTQ en Thaïlande.....	94
Alexandre Veilleux	
Les inégalités sociales et économiques vécues par les immigrants à l'emploi au Canada et au Québec	105
Lou Bernadet	

SECTION III Poésie/Création

Avant-dire.....	114
Anatoly Orlovsky et Jean-Pierre Pelletier	
Partie 1 – <i>In tempore belli</i> : feu, cœur, baumes	
le jour crache des salives usées ... et le sang comme un sable vivant.....	119
Caterine Godin	
Le sang des autres (contre-cristal)	120
Anatoly Orlovsky	
et le sang comme un sable vivant ... et vos poèmes depuis l'Ukraine	122
Caterine Godin	
Poèmes de guerre	126
Traduits de l'ukrainien par Anatoly Orlovsky	
Couteau, Morts de vieillesse, Sourcils, Décomposition.....	126
Liouba Iakimtchouk	
nous avalions de l'air comme cette terre..., La forme de la prunelle..., Les choses se referment...	136
Marianna Kiyanovska	
ne touche pas ce qui vit..., Je Rêve d'Explosions, l'europe de l'est est une fosse aux morts...	140
Oksana Lutsyshyna	

Journal de guerre (extraits).....	145
Miklós Radnóti Traduit du hongrois par Anatoly Orlovsky	
Meurs pour la patrie!	
Extrait du poème <i>Muma lui Ștefan cel Mare</i> (Mère d'Étienne le Grand)	149
Dimitrie Bolintineanu Traduit du roumain par André Seleanu	
X Tracing	150
Robert Moorhead	
la purge de certains futurs	152
Caterine Godin	
Je dis non à la mort	156
Jean-Yves Métellus	
Flash	157
Marina Maslovskaïa	
Pour la nuit des temps	159
André-Guy Robert	
Vogue le navire	165
Marina Maslovskaïa	
Partie 2 – Irrévérances	
Res Mercavide	168
Anatoly Orlovsky	
En Mercatie	170
Ávida Dólares Traduit du mercatien par Pierre-Ange Despiaux	
Montez aux barricades	174
Jean-Pierre Pelletier	
Pestilentes pensées de Maé Saitou	176
Roger Stéphane Blaise	

Orange sanguine sur planche à découper	178
Chih-Chien Wang	
Détours de la non-méthode	180
Bernard Lévy	
Un roi quelconque	189
Louis-Pierre Bougie	
Partie 3 – John Montague : Poïétique et traduction des lieux de l’exil	
Brouillard.....	192
Robert Moorhead	
Choix de poèmes	194
John Montague	
Présenté et traduit de l’anglais par Jean-Philippe Gagnon	
Jeune eau d’octobre en puits mythiques suivi de Mythopoïèse – forge / terreau.....	230
Anatoly Orlovsky	

SECTION I

L’habitat à l’épreuve de l’habiter

Par **Marie-Sophie Banville** et **Gérard Beudet**

Plusieurs organismes soutiennent depuis quelques années que le Québec fait face à une crise du logement. Ce que conteste la ministre caquiste des Affaires municipales et de l’Habitation. Pour y voir clair, il faut d’abord se demander en quoi consiste une crise de logement? Se résume-t-elle à un déséquilibre entre l’offre et la demande mesuré à l’aune d’un taux de vacance dit d’équilibre? Consiste-t-elle en un blocage de l’accès à la propriété dans des sociétés qui ont fait de cet accès un indice de bonheur et de réussite socioéconomique? Est-elle définie par l’incapacité, pour certains ménages, à trouver un logement salubre et d’une superficie convenable dans un quartier donné? Soutiendra-t-on qu’il y a crise quand des employeurs d’une petite ville ont de la difficulté à recruter du personnel en raison de l’insuffisance de logements disponibles? À lire et à écouter ce qu’on raconte avec plus ou moins de conviction et de pertinence, ce sont là autant de justificatifs recevables, mais aussi autant de critères en vertu desquels, lorsque pris séparément, on peut nier l’existence d’une crise.

Économiste de formation, Jean-Philippe Meloche nous rappelle que la proportion du revenu d’un ménage consacré au logement est l’un des critères de référence pour déterminer s’il y a crise. Sa contribution permet notamment de révéler qu’au regard de l’accès à la propriété, la hausse du coût des résidences pénalise essentiellement les ménages aspirants propriétaires, les autres jouissant d’un capital mobilisable advenant l’achat d’une nouvelle propriété. De la même façon, ce sont les ménages locataires à la recherche d’un nouveau logement qui voient leur situation davantage fragilisée par les hausses de loyer, les locataires de longue date étant mieux protégés par les réglementations en vigueur. Cela étant dit, on ne peut nier, chiffres à l’appui, qu’une frange des ménages vit aujourd’hui une situation difficile, que l’inflation actuelle empirera.

De ce point de vue, la pandémie a révélé que cette frange toujours grandissante de la population vit les dures conséquences de ce que les données peinent à cerner ou banalisent. Par-delà des indicateurs statistiques, se dévoilent, en effet, la surpopulation des logements, l’insalubrité des immeubles, la pauvreté des espaces et des équipements collectifs, l’insuffisance des services et des commerces de proximité, etc. Avoir accès à un toit statistiquement abordable dans ces circonstances est une mince consolation.

Une partie de cet angle mort des discussions sur la crise du logement est abordée par Pascale Dufour, Jean-Vincent Bergeron-Gaudin et Anne Latendresse. Leur contribution soulève le voile sur l’absence relative d’une perspective féministe dans les études consacrées aux luttes pour le logement. Or, soutient-on, cette perspective révèle à quel point les femmes, et en particulier certaines catégories socio-économiques de femmes, vivent de manière très spécifique les problèmes de l’accès au logement, et que les difficultés rencontrées ne peuvent que s’accroître en situation de crise.

En réponse à la crise, le logement social et abordable

Force est de reconnaître que l'histoire urbaine des pays industrialisés est rythmée, depuis la première moitié du 19^e siècle, par des crises du logement, que deux guerres mondiales ont poussées à leur paroxysme. Qu'elles aient été formellement reconnues, concédées de mauvaise foi, admises du bout de lèvres ou craintes, ces crises ont obligé les décideurs à tenter de leur apporter remède.

Dans sa contribution, Gérard Beudet propose une chronique de la production du logement social dans les pays industrialisés depuis le milieu du 19^e siècle. Rappelant que la définition du logement social est à géométrie variable, il propose un survol des réponses architecturales et urbanistiques à l'insalubrité et à certains autres problèmes caractéristiques des habitats modestes, voire précaires. Cette histoire démontre les écarts qui peuvent se creuser entre les ambitions d'emblée généreuses des politiques et des programmes et la manière dont celles-ci sont vécues sur le terrain.

Louis Gaudreau examine, pour sa part, l'histoire récente des politiques publiques en matière d'habitation au Canada et constate un délaissement progressif de la notion de logement *social* en faveur du logement dit *abordable*. Dans ce contexte, les fonds publics sont mobilisés pour générer de « l'abordabilité » à l'intérieur du marché immobilier, à défaut de soutenir la production d'habitations souscrites à la logique du marché. Malgré tout, des organisations québécoises comme celles que dirigent François Giguère et Louis-Philippe Myre parviennent néanmoins à extraire du marché des unités d'habitation et assurer ainsi leur abordabilité pérenne. Montserrat Emperador Badimon, pour sa part, nous offre un tour d'horizon des initiatives espagnoles et catalanes en matière de luttes pour le droit au logement et la mouvance de gouvernement municipaux de gauche dans laquelle elles s'insèrent.

Au-delà de l'habitat, questionner l'habiter

Dans le contexte actuel de financiarisation, la construction de logements s'apparente à l'exploitation de gisements fonciers sur lesquels sont édifiées les villes. Or, la recherche d'extraction optimale est difficilement conciliable avec la satisfaction des besoins d'un nombre toujours grandissant de personnes. Confrontés à ces limitations, Madelyn Capozzi et Thomas Heinrich offrent leurs regards d'artistes et de designers au service d'une réappropriation de fragments de la ville selon des modalités non marchandes. L'objectif visé est de redéfinir la richesse par la qualité et la diversité des relations rendues possibles au sein d'un territoire non marchand.

Finalement, pour Marie-Sophie Banville, la crise du logement est une crise de l'habiter et pas seulement de l'habitat. En clôture de ce dossier thématique, elle offre une réflexion sur le rapport extractif au territoire qui sous-tend autant la crise du logement que la crise climatique. Au Canada, cette relation extractive se déploie à partir d'un geste initial d'usurpation qui perdure aujourd'hui : la dépossession

des territoires autochtones. En réponse aux multiples crises qui secouent notre habitat, c'est une décolonisation de nos manières d'habiter qui s'impose aujourd'hui à nous.

Dans le petit ouvrage *La Question du séparatisme : le combat du Québec pour la souveraineté* paru en Anglais en 1980 et traduit chez VLB éditeur en 2012, Jane Jacobs soutenait que l'économie canadienne était restée une économie fondamentalement coloniale, c'est-à-dire une économie fondée sur l'extraction des ressources. Serait-ce là l'une des causes de notre difficulté à repenser le territoire et, par conséquent, l'habiter, dans une conjoncture où on ne peut faire l'impasse sur une telle réflexion?

Bonne lecture.

Des logements hors de prix? La mesure du problème

Par Jean-Philippe Meloche

Depuis quelques années déjà, l'inquiétude est croissante autour de la question de l'accès au logement au Québec. La hausse du prix de vente des logements atteint des niveaux sans précédent, notamment dans la région métropolitaine de Montréal. Selon les données des banques, le prix des maisons y aurait augmenté de plus de 37 % entre 2018 et 2021, soit une augmentation plus importante que ce qui a été observé dans les marchés très convoités de Toronto et Vancouver sur la même période (indice de prix de maison Teranet – Banque Nationale du Canada). Pour Wetzstein, ce phénomène ne se limite pas au Québec ou au Canada (2017). Les villes dynamiques de la plupart des pays du monde basculent depuis plusieurs années dans une crise globale d'abordabilité des logements. Cette crise est exacerbée par des taux d'intérêt historiquement faibles et par les mouvements nationaux et internationaux de personnes et de capitaux qui migrent vers les villes dont l'économie se porte bien. Les villes canadiennes, dont la santé économique et la qualité de vie sont relativement enviables à l'échelle mondiale, seraient prises dans cette dynamique. Ce ne sont plus seulement les populations vulnérables qui peinent à y trouver un logement, mais les travailleurs de la classe moyenne (Wetzstein 2017). Ces derniers réagissent aux contraintes d'abordabilité en migrant hors des grands centres, ce qui exacerbe les problèmes de mobilité et prive plusieurs travailleurs des emplois qui correspondent à leurs aspirations et à leur potentiel (Hseih et Moretti 2019).

Même si plusieurs facteurs d'explication de l'abordabilité sont d'ordre macroéconomique, l'accès au logement demeure avant tout un enjeu local. Toutes les localités ne sont pas affectées par les mêmes conditions de marché (Kneebone et Wilkins 2016; Glaeser et Gyourko 2018). Tous les ménages ne souffrent pas non plus des mêmes conséquences des hausses de prix des logements (Bramley 2012; Dong 2018). Les situations varient selon les lieux et les périodes. Pour prendre la mesure de ces différences, ce texte propose un survol de quelques indicateurs clés de l'abordabilité des logements pour les régions métropolitaines de Québec, Montréal, Toronto et Vancouver, couvrant une période allant de la fin des années 1990 jusqu'au tournant des années 2020. Quatre mesures fondées sur des ratios de coûts de logements sur les revenus des ménages sont présentées. Elles permettent de tirer des conclusions sur les enjeux importants à prendre en compte dans le contexte actuel des grandes villes du Québec.

Définir le concept d'abordabilité

La question de l'abordabilité repose sur deux éléments fondamentaux : le prix des logements et le revenu des ménages. Pour qu'un logement soit considéré abordable, il faut une certaine adéquation entre ces deux éléments. Le niveau d'adéquation requis n'est toutefois pas absolu. Il varie selon

les endroits et les périodes, au gré des définitions attribuées au logement, aux ménages et au seuil d'effort financier socialement accepté pour payer le logement (Hulchanski 1995; Li 2015; Meen et Whitehead 2020). Au Canada, la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) soutient qu'un logement abordable correspond à un logement dont le coût d'occupation (loyer, hypothèque, frais d'entretien, impôt foncier, etc.) ne dépasse pas 30 % du revenu total avant impôt du ménage qui l'habite et en assume les coûts. Cette norme constitue un seuil arbitraire mais qui marque une limite au-delà de laquelle le risque de défaut de paiement ou de contrainte budgétaire excessive des ménages augmenterait significativement (Bramley 2012). Hulchanski rappelle que ce seuil a été rehaussé de 25 % à 30 % dans les années 1980 au Canada afin de mieux cibler les ménages visés par les politiques d'habitation du gouvernement fédéral (1995). Selon Bramley, il semble toutefois que le seuil de 25 % corresponde davantage au point de démarcation entre les ménages exposés et ceux à l'abri des risques d'étranglement financier (2012). Bien qu'il s'agisse d'un seuil arbitraire, la norme du 30 % est largement utilisée dans la littérature pour définir un logement abordable (Meen et Whitehead 2020).

L'ennui avec une mesure d'abordabilité fondée sur le ratio du coût des logements par rapport au revenu des ménages, est qu'elle ne reflète pas la qualité des logements ni la composition des ménages. Un logement est un local à usage d'habitation, mais ce local peut avoir différentes dimensions et contenir un nombre varié de pièces. Il peut être construit avec des matériaux plus ou moins durables et nécessiter ou non des réparations. Le ménage, quant à lui, est défini comme un ensemble de personnes partageant un même logement. Il peut s'agir d'une seule personne, d'un groupe de personnes avec des liens apparentés (parents-enfants) ou d'un regroupement de personnes sans liens apparentés (colocataires). Il peut aussi s'agir de plusieurs familles apparentées ou non qui partagent un même toit. En fait, le ménage n'est pas défini par le nombre de personnes qu'il contient. Or, dans un contexte de hausse de prix des logements, les ménages peuvent se recomposer de manière à mieux absorber les coûts en s'entassant davantage dans les logements, ce qui réduit la portée des mesures de seuil d'abordabilité (Ghent et Leather 2021).

Le gouvernement canadien fixe toutefois une *norme nationale d'occupation* qui établit des seuils de correspondance à maintenir entre la taille des logements et la taille des ménages pour que les logements soient jugés convenables (SCHL). Selon cette norme, un logement est jugé convenable si les membres du ménage sont un maximum de deux par chambre à coucher. Le logement doit également disposer au minimum d'une chambre à coucher pour chaque membre du ménage âgé de 18 ans ou plus qui ne forme pas un couple. Les enfants de même sexe peuvent partager une chambre à coucher, mais cela n'est pas jugé convenable pour les enfants de sexe opposé âgés de plus de 5 ans. Les logements sans chambre à coucher de type studio sont considérés convenables uniquement pour des personnes vivant seules.

La qualité de construction des logements est, quant à elle, régie par un ensemble de règles municipales et provinciales (comme celles qui sont encadrées par la Régie du bâtiment du Québec). Le respect de ces règles permet de garantir des normes minimales, mais il se peut que des logements nécessitent des

travaux importants. Selon la SCHL, un logement est de qualité convenable si, de l'avis de ses occupants, il ne nécessite pas de réparations majeures. Cette variable est prise en compte par la SCHL dans ses calculs de besoins impérieux de logement.

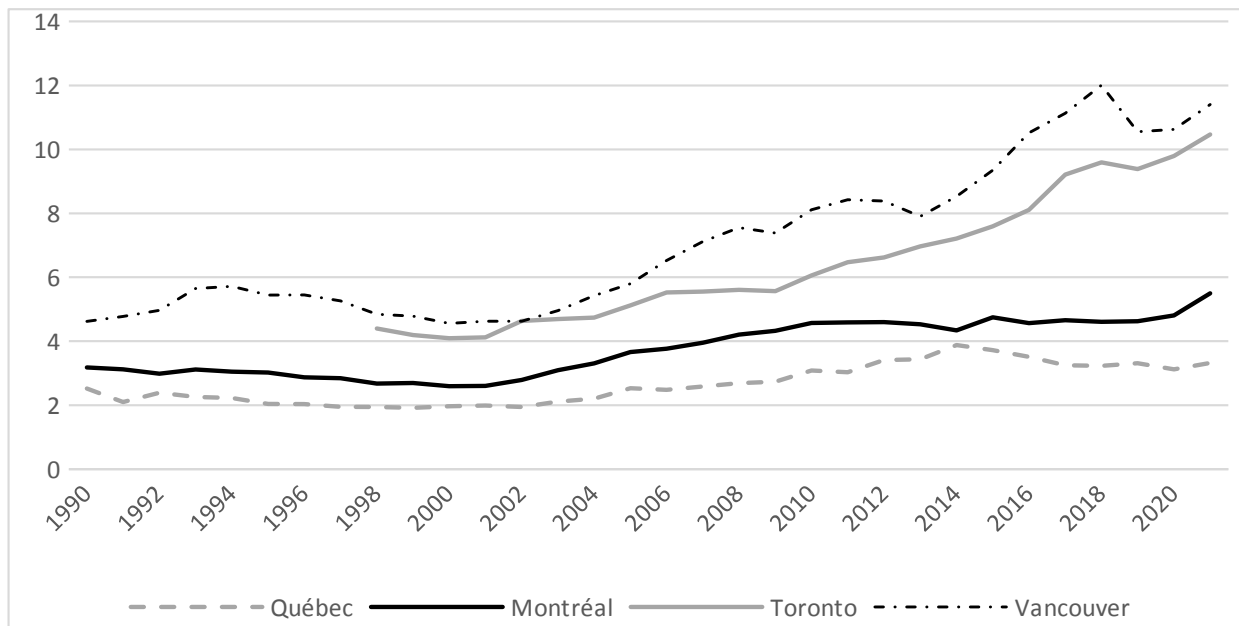
Il existe plusieurs façons de mesurer l'abordabilité des logements (Li 2015; Meen et Whitehead 2020). Certaines mesures sont plus larges et plus faciles à produire. Elles permettent de suivre aisément l'évolution de la situation et de faire des comparaisons entre différents territoires. C'est le cas des ratios de prix des logements sur le revenu. D'autres mesures sont plus ciblées. Elles visent à cerner les enjeux d'accès au logement de certains ménages en particulier. C'est le cas notamment des mesures de revenu résiduel ou des mesures fondées sur la disponibilité des logements bon marché. Pour des raisons de simplicité, nous n'abordons ici que les mesures basées sur les coûts des logements en proportion des revenus. Comme le suggère Bramley (2012), même si ces mesures sont moins précises, elles permettent de prendre en compte une bonne partie de l'évolution du problème de l'abordabilité.

L'abordabilité des propriétés

La première mesure d'abordabilité présentée ici est celle du ratio du prix moyen de vente des logements sur le revenu moyen des ménages. Le prix moyen réfère à l'indice des prix des propriétés MLS de l'Association canadienne de l'immeuble pour l'année 2021. L'évolution historique correspond à l'évolution de l'indice de prix de maison Teranet – Banque Nationale du Canada sur la période 1990 à 2021. Le revenu moyen des ménages correspond aux données de l'enquête sur le revenu des ménages de Statistique Canada. Les mesures calculées pour les régions métropolitaines de Québec, Montréal, Toronto et Vancouver, et leur évolution de 1990 à 2021, sont présentées dans la figure 1.

Selon Cox (2021), un marché est considéré abordable si le ratio médian du prix de vente des logements sur le revenu des ménages d'un territoire ne dépasse pas un facteur de 3. La figure 1 montre qu'en 2021, ce ratio, pour les valeurs moyennes de la région métropolitaine de Québec, était de 3,3 alors qu'il atteignait 5,5 à Montréal, 10,5 à Toronto et 11,4 à Vancouver. Si les marchés de Toronto et Vancouver n'ont jamais été abordables selon ce critère sur l'ensemble de la période observée, les marchés de Montréal et Québec semblent avoir maintenu un certain niveau d'abordabilité jusqu'aux années 2000. De manière relative, l'abordabilité des logements demeure acceptable dans la région métropolitaine de Québec, même au tournant des années 2020. La situation à Montréal se serait quant à elle dégradée considérablement entre 2018 et 2021, ce qui peut expliquer l'accroissement des inquiétudes de la population au cours de cette période.

Figure 1. Ratio du prix moyen de vente des logements sur le revenu moyen des ménages pour les régions métropolitaines de Québec, Montréal, Toronto* et Vancouver, 1990 à 2020



Note : * Les données de l'indice de prix de maison Teranet – Banque Nationale du Canada pour la région métropolitaine de Toronto ne sont disponibles qu'à partir de 1998.

Source : Calculs de l'auteur à partir des données de l'Indice des prix des propriétés MLS de l'Association canadienne de l'immeuble, de l'Indice de prix de maison Teranet – Banque Nationale du Canada, et du Tableau 36-10-0612-01 de Statistique Canada sur les revenus des ménages.

Le prix de vente moyen des logements est un indicateur relativement incomplet de l'abordabilité. Il ne tient pas compte des coûts réellement assumés par les ménages propriétaires pour se loger, mais seulement du prix des transactions sur le marché de la vente et de la revente. Or, plusieurs ménages doivent contracter un prêt hypothécaire pour acquérir un logement et c'est le coût de remboursement de ce prêt qui conditionne en bonne partie le coût du logement. Ainsi, lorsque les taux d'intérêt diminuent, le pouvoir d'achat des ménages augmente (et inversement). Plusieurs ménages profitent également à long terme de l'accumulation de richesse sur leurs actifs immobiliers. Pour ces ménages, les emprunts pour des achats successifs deviennent de moins en moins importants par rapport au prix d'achat puisque leur hypothèque demeure proportionnelle à la valeur initiale de leur première propriété. Ainsi, lorsque la proportion de propriétaires de longue date s'accroît dans un marché (lié au vieillissement de la population par exemple), une déconnexion s'installe entre le montant des prêts hypothécaires (le coût des logements) et le prix payé pour acquérir une propriété. Ce sont alors surtout les premiers acheteurs qui souffrent du problème d'abordabilité puisqu'ils sont les seuls à devoir supporter une hypothèque équivalente aux prix de marché.

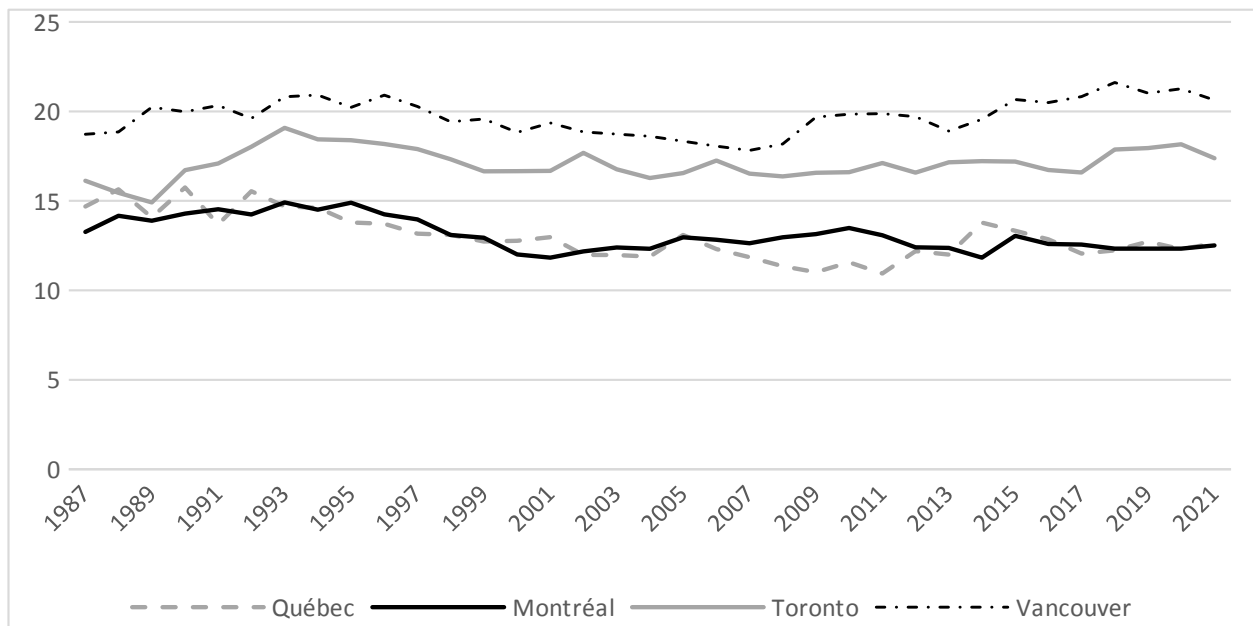
Tous les ménages ne sont pas non plus propriétaires de leur logement. Dans la région métropolitaine de Montréal, par exemple, ce sont près de 45 % des ménages qui sont locataires, et cette proportion varie entre 35 % et 40 % dans les régions métropolitaines de Québec, Toronto et Vancouver (selon le

recensement de 2016 de Statistique Canada). Si le revenu moyen des ménages propriétaires est plus élevé que celui des locataires (ce qui est très probable), alors la mesure présentée dans la figure 1 surestime le problème d’abordabilité. L’usage de valeurs moyennes cache également des informations importantes sur la distribution des revenus et celle des prix des logements. Si la distribution des revenus évolue de manière plus inégalitaire que la distribution des prix des logements sur un territoire donné, le ratio des moyennes ne permettra pas d’identifier l’aggravation du problème d’abordabilité. L’usage du revenu médian est souvent préféré parce que moins sensible aux valeurs extrêmes, mais ce dernier ne permet pas non plus de prendre en compte les effets liés à la distribution.

L’abordabilité des logements locatifs

La deuxième mesure d’abordabilité présentée ici est celle du ratio du prix moyen des logements locatifs sur le revenu moyen des ménages. Cette mesure est présentée dans la figure 2 pour les régions métropolitaines de Québec, Montréal, Toronto et Vancouver de 1987 à 2021. Le prix moyen des logements correspond au loyer moyen d’un logement de deux chambres à coucher dans un immeuble de 6 logements et plus (valeur annualisée). Le revenu moyen des ménages est le même que celui utilisé dans la section précédente.

Figure 2. Ratio du loyer annuel moyen d’un logement de 2 chambres* sur le revenu moyen des ménages pour les régions métropolitaines de Québec, Montréal, Toronto et Vancouver, 1987 à 2021



Note : * Loyer moyen d’un logement de deux chambres à coucher dans un immeuble de 6 logements et plus.
 Source : Calcul de l’auteur à partir des tableaux 34-10-0133-01 (loyers moyens) et 36-10-0612-01 (revenus des ménages) de Statistique Canada.

Ce qui étonne à la lecture de la figure 2 est la relative stabilité des loyers dans le temps en comparaison du prix de vente des logements. Il est vrai que le loyer ne constitue pas la seule dépense de logement des ménages, mais avec des ratios de loyer sur les revenus qui fluctuent autour de 12 % à 20 % sur l'ensemble de la période, on peut dire que le logement de deux chambres à coucher moyen demeure relativement abordable à l'égard du revenu moyen des ménages dans toutes les régions métropolitaines observées sur l'ensemble de la période, incluant Vancouver et Toronto. Ces ratios demeurent largement inférieurs au seuil de 30 % associé à la notion d'abordabilité. Évidemment, toutes les limites des mesures de ratio discutées précédemment s'appliquent également aux loyers. Il est aussi évident que le revenu moyen de l'ensemble des ménages ne correspond pas au revenu moyen des locataires de ces logements. On en surestime donc l'abordabilité.

Malgré ces imperfections, l'évolution dans le temps du ratio des loyers sur les revenus des ménages nous renseigne tout de même sur certains éléments pertinents. Il montre d'abord que les conditions affectant le revenu des ménages sont importantes dans la notion d'abordabilité. Si l'abordabilité des logements locatifs semble s'améliorer entre les années 1990 et la fin des années 2010, c'est notamment parce que les conditions de revenu de la population s'améliorent au cours de cette période. Le loyer moyen des logements de 2 chambres dans des immeubles de 6 logements et plus est passé de quelque 450 \$ à la fin des années 1980 à environ 950 \$ au tournant des années 2020. Mais le pouvoir d'achat du ménage moyen s'est accru encore davantage. Il faut rappeler que le taux de chômage a atteint des niveaux records dans les années 1990 au Canada, surpassant les 10 %, alors qu'il était à un niveau historiquement faible à la fin des années 2010, juste avant la crise sanitaire de la COVID-19, avec des taux avoisinant les 5 %.

Il est également important de mentionner que les loyers des logements locatifs sont réglementés dans la plupart des provinces canadiennes. Les hausses de loyer ne suivent donc pas nécessairement les hausses du prix de vente des propriétés. Les effets de hausse de prix peuvent prendre du temps à passer du marché des propriétés à celui des loyers, d'où l'absence de dégradation de l'abordabilité des logements locatifs dans la figure 2, malgré celle observée dans la figure 1. Ce sont en fait surtout les ménages qui changent de logement qui sont exposés aux hausses de loyer alors que les locataires de longue date sont mieux protégés.

Le taux d'effort

Le taux d'effort est une mesure qui s'appuie sur les dépenses des ménages pour leur logement (loyer, hypothèque, frais d'entretien, impôt foncier, etc.) exprimées en proportion des revenus bruts avant impôt. Cette mesure est plus complexe à produire que les mesures précédentes parce qu'elle découle d'enquêtes auprès des ménages sur leurs revenus et leurs dépenses en logement. Ces enquêtes ne sont pas aussi régulières et systématiques que celles sur les loyers ou les prix. Ces données sont collectées notamment lors des recensements, soit tous les 5 ans. Les données disponibles les plus récentes pour le Québec au moment d'écrire cet article étaient donc celles du recensement de 2016. Ceci permet de

couvrir la période 1996 à 2016, mais pas la période récente d'augmentation des prix des propriétés observée à Montréal (2018-2021). On peut tout de même comparer les données du taux d'effort avec les données des deux sections précédentes afin de voir comment les variations de prix des propriétés et des loyers se reflètent dans le taux d'effort entre 1996 et 2016.

Le tableau 1 présente les données sur le taux d'effort des ménages pour les années 1996 et 2016 pour les régions métropolitaines de Québec, Montréal, Toronto et Vancouver. Les données correspondent à la part des ménages dont les dépenses en logement dépassent les seuils de 30 % et de 50 % du revenu brut du ménage (revenu avant impôt). Comme il a été mentionné plus haut, ce sont les logements dont le taux d'effort est inférieur à 30 % du revenu brut du ménage qui sont considérés comme abordables par la SCHL. Le seuil de 50 % est présenté ici à titre indicatif pour montrer la proportion des ménages qui dépasse ce seuil très critique. Cela permet d'avoir une idée de la gravité de l'enjeu de l'abordabilité. Le tableau 1 permet aussi de départager l'abordabilité des logements locatifs de celle des propriétés, ce qui permet d'apporter un éclairage sur les mesures présentées dans les deux sections précédentes.

Tableau 1. Part des ménages (en %) dont les dépenses en logement surpassent les seuils de 30 % et de 50 % des revenus bruts pour les régions métropolitaines de Québec, Montréal, Toronto et Vancouver, 1996 et 2016

		1996		2016	
		> 30 %	> 50 %	> 30 %	> 50 %
Locataires	Québec	41,6	21,7	30,1	12,0
	Montréal	44,1	23,7	35,9	16,6
	Toronto	44,0	21,7	46,7	23,2
	Vancouver	46,6	23,9	43,3	22,4
Propriétaires	Québec	14,6	5,9	9,7	3,0
	Montréal	19,3	7,6	15,5	5,3
	Toronto	23,9	8,7	26,6	11,5
	Vancouver	23,5	9,5	25,4	11,9
Total	Québec	26,8	13,1	17,8	6,6
	Montréal	32,1	15,9	24,5	10,3
	Toronto	32,2	14,1	33,4	15,4
	Vancouver	32,9	15,3	31,9	15,7

Source : Recensements de 1996 et de 2016 de Statistique Canada.

Si l'on regarde d'abord le total, on peut voir que l'abordabilité des logements, tout mode de tenure confondu, s'est améliorée dans les régions métropolitaines de Montréal et de Québec entre 1996 et 2016. La part des ménages déclarant dépenser plus de 30 % de leur revenu pour leur logement est passée de 26,8 % à 17,8 % entre 1996 et 2016 dans la région métropolitaine de Québec. Ces mêmes proportions sont passées de 32,1 % à 24,5 % dans la région métropolitaine de Montréal durant la même période. On observe les mêmes diminutions pour le seuil de 50 % pour ces deux marchés. Pendant ce temps, toutefois, l'abordabilité s'est légèrement dégradée dans les marchés de Vancouver et de Toronto.

Les figures 1 et 2 montrent que la dégradation de l'abordabilité des logements depuis les années 1990 touche davantage les propriétés que les logements locatifs. Or, dans les marchés de Montréal et de Québec, le tableau 1 montre que le taux d'effort a diminué entre 1996 et 2016 autant pour les locataires que pour les propriétaires. Ainsi, malgré le fait que le prix des propriétés ait augmenté plus rapidement que les revenus au cours de cette période, le nombre de ménages ayant des coûts de logement qui dépasse le seuil de 30 % du revenu a quant à lui diminué. Dans le marché de Toronto, l'abordabilité des logements s'est dégradée pour les locataires et pour les propriétaires entre 1996 et 2016, alors qu'à Vancouver, ce sont essentiellement les propriétaires qui sont touchés par la dégradation des conditions d'abordabilité des logements sur cette période.

Les ménages vulnérables

La norme du seuil de 30 % pour mesurer les problèmes d'abordabilité peut être trompeuse. Ce fameux seuil ne représente en fait qu'une limite au-delà de laquelle le risque de difficulté de paiement augmente. Cela ne veut pas dire que les ménages qui dépensent plus de 30 % de leur revenu pour se loger connaissent nécessairement des difficultés financières. Il est possible que certains ménages aient des préférences marquées pour le logement et qu'ils fassent le choix délibéré d'y consacrer plus de 30 % de leur revenu sans subir de stress financier. Il est aussi possible que les ménages aient des revenus qui varient dans le temps et que le seuil de 30 % pour une année donnée ne corresponde pas à leurs dépenses à plus long terme. Il est également possible que les logements soient payés par de l'épargne accumulé plutôt que par les revenus.

Pour ces raisons, plusieurs auteurs préfèrent cibler l'analyse de l'abordabilité sur une partie seulement des ménages (Kneebone et Wilkins 2016; Meen et Whitehead 2020). Selon eux, les ménages ayant des revenus plus élevés ont généralement plus d'options pour faire face à leurs obligations de paiement. Ils peuvent plus facilement réduire d'autres dépenses ou même changer leur logement pour un logement moins dispendieux. Un effort de plus de 30 % attribué aux dépenses en logement parmi les ménages des quintiles de revenu les plus élevés reflète donc davantage des préférences ou des mauvais choix de vie qu'une contrainte réelle à l'accès au logement. La même situation parmi les ménages des quintiles de revenu inférieurs constitue toutefois un signe plus clair d'accès limité au logement. Les ménages ayant des revenus modestes et qui dépensent plus de 30 % de leur revenu pour se loger ont relativement peu

d'options pour faire face à un choc comme une perte d'emploi ou une hausse de loyer. Les mesures d'abordabilité qui visent spécifiquement ces ménages sont donc particulièrement pertinentes. Suivant cette idée, le tableau 2 présente le taux d'effort des ménages appartenant au quintile de revenu le plus faible (le 20 % des ménages ayant les revenus les plus faibles) pour les régions métropolitaines de Québec, Montréal, Toronto et Vancouver. Comme pour les données de la section précédente, ces données sont tirées des enquêtes de recensement. Elles ne sont donc disponibles que sur la période 1996 à 2016. Elles permettent de croiser les données sur les quintiles de revenu des ménages avec ceux du taux d'effort.

Tableau 2. Part des ménages du 1^{er} quintile de revenu (en %) dont les dépenses en logement surpassent le seuil de 30 % du revenu brut pour les régions métropolitaines de Québec, Montréal, Toronto et Vancouver, 1996 et 2016

		1996	2016
		(%)	(%)
Locataires	Québec	85,8	64,3
	Montréal	91,0	78,1
	Toronto	82,9	81,3
	Vancouver	86,7	85,8
Propriétaires	Québec	72,6	50,1
	Montréal	82,7	67,6
	Toronto	73,1	79,3
	Vancouver	58,8	71,4
Total	Québec	83,3	60,9
	Montréal	89,7	75,9
	Toronto	80,2	80,6
	Vancouver	77,5	80,0

Source : Recensements de 1996 et de 2016 de Statistique Canada.

Comme on pouvait s'y attendre, la proportion de ménages du premier quintile de revenu dont le taux d'effort dépasse le seuil de 30 % est considérablement plus élevée que pour l'ensemble de la population (tableau 1). Les problèmes d'abordabilité touchent plus durement les populations les plus pauvres. Cela dit, on peut tirer sensiblement les mêmes conclusions du tableau 2 que celles tirées du tableau 1. L'abordabilité des logements s'est améliorée pour les ménages les plus pauvres dans les régions métropolitaines de Québec et de Montréal entre 1996 et 2016, autant pour les locataires que pour les

propriétaires. La situation des locataires dans les villes de Toronto et de Vancouver est restée stable alors que la situation des propriétaires du premier quintile s'est détériorée significativement.

Conclusion

Les données sur les augmentations spectaculaires de prix de vente des logements dans les grandes villes canadiennes depuis quelques années sont inquiétantes. Le prix moyen d'un logement s'accroît plus rapidement que le revenu moyen des ménages, ce qui a entraîné une déconnexion croissante entre le coût d'accès à la propriété et le revenu des ménages depuis les années 1990 jusqu'au tournant des années 2021. Ces chiffres masquent toutefois plusieurs facteurs qui ont permis aux ménages d'améliorer leur pouvoir d'achat en matière de logement : le taux de chômage a fortement diminué, les taux d'intérêt sont historiquement faibles et une part grandissante des propriétaires ont une valeur accumulée de capital sur laquelle ils s'appuient pour acheter leur logement. Très peu de ménages propriétaires assument en fait le prix de marché pour se loger. C'est la raison pour laquelle les logements demeurent abordables pour une part importante des ménages malgré les hausses de prix des dernières années. Il n'y a que les premiers acheteurs qui sont exposés aux prix des transactions, ce qui soulève des questions d'équité intergénérationnelle dans l'accès au logement (Meen et Whitehead 2020 ; Glaeser et Gyourko 2018).

Il semble également que les logements locatifs soient moins affectés par les hausses de prix que les propriétés. La réglementation fait en sorte que le transfert des prix vers le marché locatif se fait lentement, ce qui a permis à la plupart de locataires de se garder à l'abri des hausses de prix dans les marchés observés. Aucun des indicateurs présentés ici ne permet de conclure qu'il y a eu une dégradation générale de l'abordabilité des logements dans les marchés de Québec ou de Montréal entre 1996 et 2016. Même dans les marchés très chauds de Toronto et Vancouver, l'abordabilité des logements locatifs ne s'est pas dégradée autant que celle des propriétés sur la période. Les hausses plus récentes de loyers ont possiblement aggravé la situation, mais il est encore difficile de prendre la mesure du phénomène avec les données disponibles.

Dans tous les cas, l'accès au logement demeure un défi pour les ménages les plus vulnérables. Malgré une amélioration des conditions d'accès au logement dans les marchés de Québec et de Montréal entre 1996 et 2016, la majorité des ménages du premier quintile de revenu sur ces territoires ne vit pas dans un logement considéré abordable selon le seuil de 30 %. Dans les marchés de Toronto et Vancouver, la situation est encore plus critique. Ce sont plus de 80 % des ménages du premier quintile qui n'arrivent pas à se loger dans un logement dit abordable dans ces deux villes, et cette situation se dégrade continuellement depuis les années 1990. Ces deux marchés reflètent probablement davantage ce que Wetzstein appelle la crise globale d'abordabilité des logements (2017). Au Québec, la situation semble moins critique. La crise sanitaire de la COVID-19 a exacerbé certains problèmes et les données les plus récentes demeurent inquiétantes, mais il est trop tôt encore pour saisir l'ampleur à plus long terme de ces perturbations sur l'abordabilité des logements dans les grandes villes du Québec.

Notice biographique

Jean-Philippe Meloche est professeur à l'École d'urbanisme et d'Architecture de paysage de l'Université de Montréal. Il est spécialisé en économie urbaine, développement économique local et régional. Il s'intéresse en particulier au marché de l'immobilier et aux infrastructures urbaines. Ses plus récentes recherches portent sur les finances publiques locales au Québec et sur le transport urbain.

Références

- Bramley, Glenn. 2012. « Affordability, poverty and housing need: triangulating measures and standards », *Journal of Housing and the Built Environment*, 27(2) : 133-151.
- Cox, Wendell. 2021. *Demographia International Housing Affordability – 2021 Edition*. Urban Reform Institute and the Frontier Centre for Public Policy.
- Dong, Hongwei. 2018. « The impact of income inequality on rental affordability: An empirical study in large American metropolitan areas », *Urban Studies*, 55(10) : 2106-2122.
- Ghent, Andra et David Leather. 2021. *Is America's Housing Affordability Problem a Housing Problem?* Disponible en ligne : SSRN 3761305.
- Glaeser, Edward et Joseph Gyourko. 2018. « The economic implications of housing supply », *Journal of Economic Perspectives*, 32(1) : 3-30.
- Hsieh, Chang Tai et Enrico Moretti. 2019. « Housing constraints and spatial misallocation », *American Economic Journal: Macroeconomics*, 11(2) : 1-39.
- Hulchanski, J. David. 1995. « The concept of housing affordability: Six contemporary uses of the housing expenditure-to-income ratio », *Housing studies*, 10(4) : 471-491.
- Kneebone, Ronald et Margarita Wilkins. 2016. « The very poor and the affordability of housing », *SPP Research Papers*, 9(27), University of Calgary.
- Li, Jing. 2015. « Recent trends on housing affordability research: where are we up to? », *Urban Research Group – CityU on Cities Working Paper Series*, No. 5/2014, City University of Hong Kong.
- Meen, Geoffrey et Christine Whitehead. 2020. *Understanding affordability: The Economics of Housing Markets*. Bristol : Bristol University Press.
- Société canadienne d'hypothèques et de logement – SCHL (S.D.). « Comprendre les besoins impérieux en matière de logement », <https://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/professionals/housing-markets-data-and-research/housing-research/core-housing-need>, consulté le 2022-03-24.
- Wetzstein, Steffen. 2017. « The global urban housing affordability crisis », *Urban Studies*, 54(14) : 3159-3177.

Perspectives féministes sur les luttes pour le logement au Québec

Par **Pascale Dufour, Jean-Vincent Bergeron-Gaudin et Anne Latendresse**

Ce sont les chercheuses féministes en études urbaines qui ont principalement problématisé les enjeux de logement pour les femmes. C'est d'ailleurs dans ce contexte que les *Cahiers de géographie du Québec* publient, à la fin des années 1980, un numéro spécial sur les relations spatiales et le genre (Gilbert et Rose 1987), appelant à un renouvellement des analyses géographiques pour prendre en compte la dimension genrée du rapport à l'espace. En 2018, Damaris Rose revient sur cette contribution des féministes en études urbaines. Elle rappelle que la frontière du public et du privé ne se joue pas de manière identique pour les femmes suivant leur logement et sa localisation géographique. Par exemple, les femmes des classes moyennes des régions péri-urbaines ou des banlieues ont historiquement rencontré des difficultés spécifiques que les femmes habitant les centres urbains n'ont pas connues : une accessibilité limitée aux transports et donc, un cloisonnement dans l'espace privé du pavillon domiciliaire; un accès restreint à certains services sociaux, plus présents dans les grands centres, qui s'accompagne d'un isolement social relatif pour ces femmes.

Même si le genre est au cœur des questions relatives au logement et à l'urbanité, ce n'est que dans la dernière décennie qu'il est devenu plus visible dans les luttes pour le logement au Québec. Historiquement, les principaux regroupements provinciaux actifs sur ce front ont surtout développé des revendications axées sur le logement social et la régulation des loyers (Bergeron-Gaudin 2017), sans forcément considérer la dimension genrée de l'expérience de logement. Inversement, le mouvement des femmes, et en particulier son principal regroupement, la Fédération des femmes du Québec (FFQ), n'a pas accordé une attention soutenue à la question du logement, ses travaux et revendications portant plus généralement sur les questions liées au corps des femmes et à la pauvreté.

Ce texte propose de s'intéresser à cette dynamique. Dans une première partie, nous revenons sur les liens entre « genre » et « logement », afin de montrer comment ces deux questions sont intrinsèquement reliées. Puis, nous retraçons empiriquement les lectures féministes dans les luttes pour le logement entre le milieu des années 1990 et aujourd'hui. En conclusion, nous soumettons l'hypothèse que la période contemporaine est porteuse d'espoir, dans la mesure où les enjeux genrés du logement semblent être installés de manière durable dans les préoccupations des organisations qui militent dans ce domaine.

Nous utilisons tantôt le terme « femme », tantôt le terme « genre(s) » dans la mesure où la manière de problématiser la question du logement pour les femmes et les minorités de genre a évolué dans le temps au sein des groupes. En utilisant le terme « femme », nous faisons référence aux personnes qui se reconnaissent ou qui sont reconnues — notamment par les institutions — comme appartenant au genre « femme ».

Problématiser le couple genre et logement

Les termes « femmes » et « logement » sont extrêmement imbriqués, dans la mesure où c'est à travers le logement que se joue essentiellement la vie urbaine des femmes (Desroches 2018, 22). Comme le souligne la littérature féministe, dans les sociétés d'Amérique du Nord, les femmes ont été confinées à la sphère privée avant leur entrée massive sur le marché du travail. Le logement était alors le lieu de production et de reproduction sociale de la famille où elles avaient le rôle le plus important à jouer : prendre soin des enfants, nourrir la famille, prendre soin du mari perçu comme le principal pourvoyeur de ressources monétaires (Galerand et Kergoat 2014). Avec l'entrée des femmes sur le marché du travail, la sphère domestique, souvent délimitée physiquement par le logement, n'a que peu été réinvestie par les hommes, si on en croit les statistiques du partage du travail domestique, qui indiquent que les femmes effectuent encore la majorité des tâches liées à la reproduction sociale (IRIS 2014).

Depuis la fin des années 1980, celles-ci ont été particulièrement touchées par la précarisation du travail, étant plus nombreuses que les hommes à être reléguées dans des emplois précaires, à temps partiel et peu rémunérés. Cette disparité économique a un impact direct sur la qualité du logement, le montant total disponible pour se loger s'amenuisant alors que les loyers ont eu tendance à augmenter (Desroches 2018, 11). Des travaux réalisés au Brésil sur le mouvement des femmes et les luttes pour le logement montrent d'ailleurs que « la précarité des conditions d'habitation touche principalement les femmes qui, en général, sont les responsables de l'administration de la maison » (Alves Calio et Messias Mendes 2006, 4). Ce sont principalement les femmes qui sont concernées par les conditions de salubrité de l'habitat, l'accès à l'eau, le chauffage, l'humidité, la présence de rongeurs ou autres insectes nuisibles. Au Québec, le travail de recherche de Goyer (2017) montre que ce sont les femmes qui « vivent » en première ligne les différentes expériences de logement. Celles-ci développent des pratiques sociales et des stratégies pour vivre dans l'insalubrité, mais aussi négocient avec les différents acteurs afin de régler la question de la salubrité et s'occupent des rapports souvent difficiles avec les propriétaires (pour des réparations, le chauffage, l'isolation, le bruit, le fait de pouvoir rester locataire). Ce sont aussi elles qui réfléchissent en premier lieu à l'option de déménager ou de rester (en tenant compte des réseaux sociaux des enfants, de l'insertion en milieu scolaire, de la disponibilité d'autres logements dans d'autres quartiers).

Ce n'est donc pas un hasard si dès 1995, la Conférence de l'ONU sur la Femme et le Développement, tenue à Nairobi, a souligné la nécessité pour les pouvoirs publics de prioriser les femmes sur le contrôle du logement, reconnaissant du même coup le travail précieux produit par celles-ci au quotidien. Pour reprendre le constat du mouvement des femmes brésilien, le logement a, pour celles-ci, une valeur d'utilité, parce qu'il devrait représenter un espace de sécurité pour la famille et les enfants, et non seulement une valeur d'échange pouvant faire l'objet de commerce.

À partir de cette expérience genrée du logement, les féministes revendiquent le droit à un logement de qualité, bien situé dans l'espace urbain et comprenant une sécurité d'occupation (Helene et

Lazarini 2018). Ces revendications découlent de la prise en compte de la division sexuée du travail qui joue notamment sur les déplacements (amener et chercher les enfants à l'école et/ou garderie, faire les courses) et la localisation géographique du logement. Ainsi, l'accessibilité des transports et des services est cruciale pour les femmes dans leur expérience de logement et d'habitat. Ces revendications tiennent compte également de la pauvreté féminine, plus importante que pour les hommes, surtout en cas de séparation des ménages. Nous savons que la pauvreté touche distinctement les femmes et les hommes et en particulier, les femmes cheffes de familles qui sont les plus nombreuses dans les revenus les plus faibles, remettant en cause l'idée selon laquelle l'accès au marché du travail est un passeport pour l'autonomie (financière) des femmes. Ainsi, selon des données publiées par le Conseil du statut de la femme (2019) (reprises de Statistique Canada), 36 % des membres de familles monoparentales dirigées par une femme vivent dans une situation de faible revenu et l'écart entre le revenu médian des familles monoparentales dirigées par une femme est de 10 000 \$, comparativement à celui des familles dirigées par un homme. Cette indication est parlante malgré la faible valeur empirique de la notion de « revenu de ménage », telle que définie par Statistique Canada et les politiques fiscales, qui ne tiennent absolument pas compte des recompositions complexes des familles aujourd'hui.

Aussi, les revendications féministes abordent la question des agressions et violences sexuelles qui se déroulent dans l'espace du logement ou à proximité. La question des violences vécues par les femmes dans le logement (violence du propriétaire, violence du conjoint, violence du voisin) a été particulièrement absente du discours public. Alors que le logement, comme habitation, devrait être un refuge ou un abri pour la famille/les enfants, « un endroit pour soi », il apparaît parfois comme un espace de mise en danger pour les femmes, notamment celles dans une situation financière précaire. En 2016, le Centre d'éducation et d'action des femmes de Montréal (CÉAF), situé dans le quartier Centre-Sud, a produit un document « Chaînes et résistance. Contre les violences vécues par les femmes locataires », qui présente des situations où les femmes locataires, seules, ont subi des violences à caractère sexuel, soit de la part des voisins ou des propriétaires.

Jusqu'à présent, la planification urbaine n'a que peu tenu compte des besoins spécifiques des femmes et de l'aspect genré du droit à la ville. Pour certaines, au contraire, cette planification urbaine a même accentué la division sexuelle du travail (Silva 2003). Or, les perspectives féministes sur le logement permettent de mettre de l'avant d'autres revendications que celles traditionnellement énoncées par les organisations militantes dans ce domaine : rechercher l'autonomie et l'émancipation des femmes dans les centres-villes ; penser des espaces résidentiels alternatifs qui sont propices à la création de solidarités quotidiennes dans le voisinage (garde des enfants, courses, préparation de la nourriture) ; avoir des garanties d'occupation du logement afin de lutter contre la violence urbaine et domestique, mais aussi la violence matérielle. Récemment, des militantes féministes et universitaires ont proposé une réflexion, lors d'un Colloque, afin de mettre en évidence la nécessité de trouver des solutions multiples pour les situations variées que vivent les femmes : en couple, pour les personnes LGBTQ+, pour les familles recomposées (Colloque de mai 2018, *Enjeux et perspectives féministes sur le logement des femmes*, Université du Québec à Montréal). À cet égard, le travail de Desroches (2018) montre

clairement comment les actions posées par le CÉAF ont pu déboucher sur une re-conceptualisation des problématiques de logement, faisant ressortir les dimensions spécifiquement genrées auxquelles les femmes locataires du quartier Centre-Sud étaient confrontées. Par la mise en visibilité des barrières spécifiques rencontrées par les femmes, en particulier les violences dans les relations avec leurs propriétaires ou chambreurs-euses, il est aussi possible d’imaginer une conception intersectionnelle du logement (et donc des luttes), qui viserait à sortir le logement d’une analyse uniquement en termes de rapport de classes pour inclure les autres inégalités structurelles de genre, mais aussi liées à l’âge, au handicap et à la racialisation des personnes.

Lectures féministes dans les luttes pour le logement

Au Québec, le rapport spécifique des femmes au logement attire peu l’attention des associations de locataires avant le milieu des années 1990, même si certaines initiatives voient le jour de manière ponctuelle ou sur de courtes périodes. L’une des initiatives les plus abouties est l’organisme Information-Ressources Femmes et Logement, un groupe pour le droit au logement des femmes qui a existé de 1986 à 1995 et qui a milité entre autres pour faire reconnaître la présence d’enfant(s) comme motif de discrimination dans la recherche de logement (Bergeron-Gaudin et al. 2020).

Or, du milieu des années 1990 au début des années 2010, plusieurs évènements vont contribuer à faire vivre les perspectives féministes dans les luttes pour le logement. Souvent initiés par des militantes féministes, ces événements forcent, en quelque sorte, les deux principaux regroupements provinciaux de défense des droits des locataires (le Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec – RCLALQ) et de logement social (le Front d’action populaire en réaménagement urbain – FRAPRU) à se joindre à des coalitions dont les revendications sont similaires à celles qu’ils portent traditionnellement.

Organisée par la FFQ, la *Marche Du pain et des Roses* en 1995 constitue le premier moment où la question des femmes et du logement refait surface. À la fin du mois de mai et au début de juin, pendant dix jours, plus de 800 marcheuses parties de Montréal, Longueuil et Rivière-du-Loup convergent vers Québec pour lutter contre la pauvreté qui affecte les femmes. Le développement de 1500 unités de logement social par année figure parmi les neuf revendications portées par la Marche. Cette demande s’inscrit dans le contexte du retrait du gouvernement fédéral dans ce secteur, survenu l’année précédente, et du combat incessant que le FRAPRU et ses alliés mènent depuis pour forcer le gouvernement provincial à adopter son propre programme de financement en la matière.

La même dynamique de coalition s’observe en 2000, alors que la première édition de la Marche mondiale des femmes (MMF) au Québec, née de l’internationalisation de la Marche du Pain et des Roses (Giraud et Dufour 2010), réclame la mise sur pied d’un grand chantier de logement social, comprenant la construction de 8000 unités (HLM, coopératives et OSBL) par année (FRAPRU 2000a).

Cette revendication correspond en tous points à celle portée à la même époque par le FRAPRU. Afin de préparer sa participation à l'événement, ce dernier crée à l'hiver 1999, pour la première fois de son histoire, un comité femmes au sein de ses instances. L'une de ses membres siège sur le comité stratégie de la MMF (FRAPRU 2000b). Le FRAPRU fait également paraître une brochure sur les thèmes du logement, des femmes et de la pauvreté en vue de l'événement. Il y souligne : « Pour les femmes, être locataire d'un logement privé veut souvent dire avoir de sérieux problèmes de logement. Problème de discrimination lors de la recherche d'un logement, mais aussi problèmes de salubrité, de chauffage, d'insonorisation, de sécurité et parfois même de harcèlement, lorsque le logement est finalement trouvé » (FRAPRU 2000c).

Plus tard dans les années 2000, c'est encore essentiellement autour des moments de mobilisation de la MMF que les perspectives féministes reviennent à l'avant-scène dans les préoccupations des regroupements. Le développement du logement social ne se retrouve pas parmi les revendications de la deuxième édition de la MMF au Québec en 2005, mais le FRAPRU participe à l'événement, en invitant ses membres à prendre part aux activités locales du 8 mars et à l'action nationale du 7 mai. Inactif depuis la dernière édition de la Marche, le comité femmes du regroupement reprend du service pour l'occasion.

La troisième édition de la MMF en 2010 donne lieu à une mobilisation plus large au sein du FRAPRU. Dans les mois qui précèdent l'événement, le comité femmes organise cette fois une tournée d'ateliers « femmes et logement » pour aller à la rencontre des femmes locataires et itinérantes du Québec et discuter avec elles de leurs problèmes de logement et des solutions à mettre en place. Cette tournée se déroule dans une dizaine de villes de la province et dans plusieurs quartiers de Montréal et permet de rejoindre 250 femmes. Le regroupement fait une nouvelle fois paraître une brochure sur les thèmes du logement, des femmes et de la pauvreté, qui présente les principaux constats tirés de la tournée (FRAPRU 2010). En 2015, lors de la quatrième action mondiale de la MMF, une nouvelle brochure ayant pour titre « Des logements pour les femmes et les enfants » est publiée (FRAPRU 2015).

Parallèlement à cette dynamique sur le front du logement social, un groupe montréalais d'entraide pour les femmes victimes de violence domestique, *Femmes averties/Women Aware*, décide à l'automne 1998 de former une coalition, nommée le Comité logement pour les droits des victimes de violence conjugale. En font partie, l'Auberge Shalom, l'Auberge Transition, le CLSC NDG/Montréal Ouest, la Fédération des ressources d'hébergement pour femmes violentées et en difficulté du Québec, Femmes averties/Women Aware, le RCLALQ et le Regroupement provincial des maisons d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence conjugale. Regroupant principalement des ressources d'hébergement pour femmes, cette coalition cherche à faire modifier le Code civil pour que les femmes victimes de violence conjugale puissent résilier leur bail avec un avis d'un mois, sans répercussions légales et financières. Ses membres multiplient les actions pour faire pression sur le gouvernement du Québec : conférences de presse, campagnes d'appuis auprès des groupes communautaires et des élus, dépôt de mémoire, rencontres, campagnes de fax, etc. Seul groupe du secteur du logement faisant partie de

la coalition, le RCLALQ organise le 4 avril 2004 une action symbolique durant laquelle des femmes se menotent à un bloc d'appartements pour dénoncer le fait que les dispositions dans la loi enchaînent littéralement les victimes de violence conjugale et d'agression sexuelle à leur logement (RCLALQ 2004). La coalition obtient gain de cause en 2006 avec l'ajout de l'article 1974.1 au Code civil (Laperrière 2018).

Ainsi, bien qu'il ressorte à certains moments particuliers, le genre est généralement peu pris en compte dans les luttes relatives au logement durant la seconde moitié des années 1990 et tout au long des années 2000. Les associations de locataires et comités logement sont davantage préoccupés par leurs enjeux traditionnels du logement social ou du contrôle des loyers que par les besoins spécifiques des femmes locataires. Dans les rares occasions où ils démontrent un intérêt, c'est lorsque des groupes de femmes décident d'investir la question du logement et invitent à construire des alliances. Cette dynamique s'est modifiée au cours des dernières années.

Dans la dernière décennie, il semble que les perspectives féministes en logement jouissent d'une attention plus soutenue. On assiste, en effet, depuis les années 2010 à la multiplication d'initiatives de la part d'organisations ou de regroupements de défense des locataires et de regroupements pour le logement social et communautaire, qui visent à mieux connaître la situation des femmes en matière de logement et à se doter d'outils afin de prendre en compte les « besoins » spécifiques rencontrés par les femmes en matière de logement. Cela a notamment donné lieu à la recherche de la Fédération des coopératives d'habitation intermunicipale du Montréal métropolitain (FÉCHIM) sur la place des femmes dans la gouvernance des coopératives d'habitation (FÉCHIMM 2018), à l'enquête du CÉAF sur le harcèlement et les violences sexuelles vécues par les femmes locataires, à la production d'un guide d'intervention du Réseau québécois des OSBL d'habitation, etc. Ces initiatives visent soit à documenter, à sensibiliser le public par le biais de l'éducation populaire, à produire des outils d'intervention et à faire pression sur des élu-es. Certaines de ces actions émanent de regroupements d'organisations pour le logement, et un certain nombre sont menées en collaboration avec des organisations féministes. Comme le mentionne Rose (2018), de nouvelles alliances émergent entre chercheuses féministes, intervenantes ou militantes actives en logement (qui sont parfois les mêmes, d'ailleurs), fémocrates féministes élues dans les instances municipales ou provinciales. Il semble y avoir une constellation d'intérêts convergents, laissant entrevoir la possibilité d'une existence sur le plus long terme.

Conclusion

Jusqu'à récemment, la question du genre dans les luttes pour le logement était relativement marginalisée, alors que l'enjeu est pourtant central. La question qui se pose aujourd'hui : les initiatives récentes que nous venons d'évoquer peuvent-elles changer la donne ?

Les milieux militants non-mixtes semblent plus réceptifs à la prise en compte des relations entre militants et militantes. Par exemple, lors de la grève étudiante de 2012, les différents comités féministes

des associations étudiantes ont permis de faire avancer la réflexion (et les pratiques) de tous et toutes par rapport aux enjeux féministes (mesurer le temps de parole, présence des gardiens-nes du senti, co-porte-parole, etc.). Des militantes étudiantes ont également dénoncé les conduites sexistes de militants qu'elles côtoient et le harcèlement sexuel que plusieurs d'entre elles ont vécu. Depuis 2017, ce sont des féministes qui sont à l'avant-plan des mobilisations étudiantes pour la rémunération des stages (surtout dans les milieux de travail où ce sont des femmes qui sont majoritaires). Dans les dernières années, les campagnes de dénonciation sur le harcèlement sexuel (#MoiAussi) qui se déroulent dans l'espace public donnent aussi une légitimité plus grande à ces enjeux. Autrement dit, les générations de militant-es qui arrivent au sein des comités et regroupements pour la défense du droit au logement ont un parcours et des expériences différentes de leurs prédécesseurs et on peut raisonnablement supposer que cela a un impact sur la présence d'enjeux féministes au sein des revendications et des analyses militantes.

Finalement, autant dans les milieux académiques que dans les milieux de pratiques et militants, les analyses intersectionnelles prennent davantage en compte les barrières multiples que rencontrent les locataires. Dans cette perspective, le genre est considéré comme produisant/reproduisant des inégalités spécifiques qui touchent les femmes, notamment à travers le travail de reproduction sociale effectuée par celles-ci (gratuit ou transplanté dans le marché du travail). Autrement dit, il devient de plus en plus difficile, ou délicat, de penser le logement sans les femmes.

Notices biographiques

Pascale Dufour, professeure au département de science politique de l'Université de Montréal

Jean-Vincent Bergeron-Gaudin, candidat au doctorat en science politique à l'Université de Montréal

Anne Latendresse, professeure au département de géographie de l'Université du Québec à Montréal

Références

Alves Calio, Sonia et Iranilde José Messias Mendes. 2006. « Droit au logement : le mouvement des femmes au Brésil et l'expérience dans la favela Gamboa de Santo André, São Paulo, Brésil », dans : C. Verschuur et F. Hainard (Dir.). *Des brèches dans la ville. Organisations urbaines, environnement et transformation des rapports de genre* [En ligne]. Genève : Graduate Institute Publications, <http://books.openedition.org/iheid/6557>.

Bergeron-Gaudin, Jean-Vincent. 2017. « Les luttes relatives au logement au Québec : un portrait historique », dans : S. Paquin et J.-P. Brady (Dir.). *Groupes d'intérêts et des mouvements sociaux.*, pp. 219-240. Québec : Presses de l'Université Laval.

Bergeron-Gaudin, Jean-Vincent, Pascale Dufour et Anne Latendresse. 2020. « Une brèche féministe dans les luttes relatives au logement : l'expérience d'Information-Ressources Femmes et Logement, 1986-1995 », *Cahiers de géographie du Québec* (64) : à paraître.

CÉAF (Centre d'éducation et d'action des femmes). 2016. *Chaînes et résistance. Contre les violences vécues par les femmes locataires*. Montréal : CÉAF.

Conseil du statut de la femme. 2019. *Quelques constats sur la monoparentalité au Québec*. En ligne : <https://csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/constats-monoparentalite-qc.pdf> (page consultée le 29 mars 2022). Montréal : Conseil du statut de la femme.

Desroches, Marie-Eve. 2018. « Le logement comme clé pour le droit à la ville des femmes », *Métropoles* n° 22 (avril). <https://doi.org/10.4000/metropoles.5577>.

Fédération des coopératives d'habitation intermunicipale du Montréal métropolitain (FÉCHIMM). 2018. *Rapport d'évaluation des besoins. Les coopératives : présence des femmes, pouvoir des femmes*. Montréal : FÉCHIMM.

Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU). 2015. « Des logements pour les femmes et les enfants ». Montréal : FRAPRU.

FRAPRU. 2010, « Femmes, logement et pauvreté : sortir du privé, un enjeu de société ». Montréal : FRAPRU.

FRAPRU. 2000a. *Cahier de revendications de la MMF*. Montréal : FRAPRU.

FRAPRU. 2000b. *Lettre datée, 14 septembre*. Montréal : FRAPRU.

FRAPRU. 2000c. « Logement au Québec : femmes et pauvreté », p. 2. Montréal : FRAPRU.

Galerand, Elsa, et Danièle Kergoat. 2014. « Les apports de la sociologie du genre à la critique du travail ». *La nouvelle revue du travail* n° 4 (mai). <https://doi.org/10.4000/nrt.1533>.

Gilbert, Anne et Damaris Rose (Dir.). 1987. « Espace et femmes : pour une géographie renouvelée », *Cahiers de géographie du Québec* 31(83).

Giraud, Isabelle et Pascale Dufour. 2010. *Dix ans de solidarité planétaire. Perspectives sociologiques sur la Marche mondiale des femmes*. Montréal : Les Éditions du remue-ménage.

Goyer, Renaud. 2017. « Déménager ou rester là. » *Rapports sociaux inégalitaires dans l'expérience des locataires*. Thèse de doctorat. Université de Montréal.

Hélène, Diane et Kaya Lazarini. 2018. « Autonomie et émancipation : les femmes dans les mobilisations pour le droit au logement à São Paulo, Brésil. » *Communication dans le cadre du colloque Perspectives féministes sur le logement des femmes*, Montréal, 15-16 mai.

Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS). 2014. *Tâches domestiques : encore loin d'un partage équitable. Notes socio-économique*, octobre. Montréal : IRIS.

Laperrière, Marie-Neige. 2018. « *Perspective féministe sur l'article 1974.1 du Code civil du Québec. Une protection efficace dans la vie des femmes locataires victimes de violences?* », *Canadian Law and Society Association / Association Canadienne Droit et Société* 33(1) : 41-59.

Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ). 2004. *Historique des démarches et revendications politiques du Comité logement pour les droits des victimes de violence conjugale*. Montréal : RCLALQ.

Rose, Damaris. 2018. « *Les approches québécoises sur les femmes et le logement : recherche et activisme féministes* », dans : A. Lambert, P. Dietrich-Ragon et C. Bonvalet (Dir.). *Le monde privé des femmes. Genre et habitant dans la société française*, pp 57-84. Paris : Éditions de l'Ined.

Silva, Joseli Maria. 2003. « *Um ensaio sobre as potencialidades do uso do conceito de gênero na análise geográfica* », *Revista de História Regional* 8(1) : 31-45.

Offrir un toit aux plus démunis : chronique de la production du logement social

Par Gérard Beudet

Survenue en Grande-Bretagne à la fin du 18^e siècle, la Révolution industrielle prend naissance à la campagne, là où se trouvent les sources d'énergie hydraulique, les matières premières et la main d'œuvre. Les perfectionnements de la machine à vapeur favorisent rapidement un déplacement des manufactures dans les faubourgs des villes. L'industrialisation change dès lors radicalement la donne en matière d'urbanisation.

L'afflux de milliers de ruraux à la recherche d'emplois requiert la construction à l'avenant de logements. L'absence de réglementations, le laxisme des autorités et la recherche de profits contribuent à la constitution d'habitats ouvriers mal conçus, dénués d'infrastructures de base – aqueduc et égout – et construits à la hâte. La proximité des infrastructures ferroviaires et des équipements de production y contribue à l'insalubrité généralisée, qui s'accroît avec une surpopulation presque inévitable.

Les maisons dites *back to back*, présentes dans la quasi-totalité des villes industrielles britanniques, les *mietskaserne* – casernes locatives – qui encombrant les cours intérieures de plusieurs quartiers de Berlin, les *Tenements* newyorkais – bâtiments de six ou sept étages à logements multiples comportant plusieurs pièces sans fenêtres –, ainsi que les maisons de fond de cour construites en deuxième moitié du 19^e siècle dans les faubourgs montréalais, sont quelques-unes des figures extrêmes de l'insalubrité résidentielle en milieu industriel. Elles n'épuisent toutefois pas le registre des taudis. D'autant que, même des constructions de meilleure tenue peuvent se taudifier suite au manque d'entretien, à une subdivision bâclée en plus petites unités, à la construction d'appentis en cours arrière et à la surpopulation.

Hygiénisme et insalubrité

La ville industrielle n'a pas inventé l'insalubrité. Le vieil Édimbourg et le vieux Barcelone comptent, à la fin du 18^e siècle, parmi les villes européennes les plus dangereuses pour la santé de leurs habitants, notamment en raison de densités construites et habitées immodérément, combinées à l'absence d'infrastructures et d'équipements sanitaires. La ville industrielle a cependant porté l'insalubrité à des niveaux inédits. La situation est telle que des Commissions d'enquête sont constituées dès les années 1830 en Grande-Bretagne. L'hygiénisme, né au 18^e siècle à la faveur de découvertes scientifiques, y trouve matière à indignation et à dénonciations. Des médecins et des réformateurs, de plus en plus nombreux à l'approche du tournant du siècle, documentent les différentes déclinaisons de la ville mortifère et de ses sordides ateliers.

La statistique et la cartographie – qui permettent la distribution spatiale des données – sont mobilisées. Louis-René Villermé (1782-1863), Sir Edwin Chadwick (1800-1890), Friedrich Engels (1820-1895) et Charles Booth (1840-1916) constituent des figures de proue d'une approche à prétention scientifique. D'autres, à l'instar du photographe Jacob Riis (1849-1914) à New York et de l'éditeur Albert Kohn (1857-1926) à Berlin, ont recours à la photographie pour compenser le caractère impersonnel des séries statistiques. Des écrivains, dont Charles Dickens (1812-1870) et Émile Zola (1840-1902), apportent également leur contribution à la dénonciation. Les résistances des autorités et des propriétaires sont toutefois nombreuses. En Allemagne, au début du 20^e siècle, l'Union prussienne de la propriété foncière et immobilière tente, en vain, de faire interdire les enquêtes sur le logement. Le libéralisme économique et le conservatisme social ne sont guère des terrains fertiles pour les politiques et des législations à portée sociale.

L'éradication des taudis et le logement social

Les grandes épidémies qui se succèdent à compter des années 1930 contribuent à saper les résistances, ne serait-ce que parce que la maladie ne fait pas de différence de classes ou de quartiers, même si certains sont plus touchés que d'autres. Bien que les mécanismes d'émergence et de diffusion des maladies soient toujours mal compris, les environnements insalubres sont pointés du doigt. En Angleterre, la première loi sur l'éradication des taudis est adoptée en 1868. À Paris, les six premiers îlots insalubres – des concentrations de taudis – sont désignés en 1906, suite à une enquête de terrain menée entre 1894 à 1904. Dans le dernier quart du 19^e siècle, plusieurs villes allemandes démolissent des taudis pour ouvrir de grandes avenues et créer des espaces verts. Dans la métropole étatsunienne, les lois adoptées à compter de 1868 avaient tenté, en vain, de rendre les *Tenements* moins malsains ; le *New York State Tenement House Act* de 1901 en interdit définitivement la construction.

La destruction des taudis ne résout que partiellement le problème, dans la mesure où, si de nouveaux logements ne sont pas offerts en compensation, elle entraîne le déplacement des résidents vers d'autres quartiers dont les conditions de vie se dégradent inévitablement. Or, la construction de logements sociaux n'est pas à l'ordre du jour des autorités publiques, du moins, sauf exceptions, pas avant le début du 20^e siècle. On hésite donc à jeter les gens à la rue, hormis quand il s'agit de réaliser de grands travaux urbains, notamment la percée de larges avenues.

Diverses solutions sont néanmoins expérimentées. Dans Westminster, la percée de Victoria Street, réalisée en 1851, vise la destruction des taudis du secteur connu sous le nom évocateur de *Devil's Acre*. Conçu comme une expérience d'ingénierie sociale et morale, le chantier comporte un volet résidentiel. Rochester Buildings, construits en 1862, constituent l'un des plus anciens projets de logements sociaux de la capitale. Toujours à Londres, George Peabody (1795-1869), un riche homme d'affaire étatsunien, fonde, en 1862, le Peabody Trust. Érigé l'année suivante, Peabody Square est un des premiers projets de logements à loyer modique réalisés dans le cadre de la philanthropie à 5 %, soit le rendement consenti à ceux qui acceptent de consacrer une partie de leur fortune à la construction de logements destinés aux plus démunis. La formule a toutefois un impact limité, comme le montre un exemple montréalais.

L'ouvrage de Herbert Brown Ames *The City Below de Hill : A Sociological Study of a Portion of the City of Montreal*, paru en 1897, est l'étude à visée sanitaire la plus connue à Montréal. L'auteur y décrit les conditions de vie des populations des quartiers du Sud-Ouest. Il ne se contente toutefois pas de dénoncer la piètre qualité de nombreux logements et la présence de maisons de fond de cour et de latrines. Il invite les hommes d'affaires à consacrer une partie de leur fortune à la construction de logements sociaux. Lui-même fait ériger, rue William, un ensemble de quatre maisons – Diamond Court – comportant 39 logements de 3 à 6 chambres et une épicerie. L'exemple n'aura pas de suite.

Quelques opérations, qui anticipent la rénovation urbaine de l'immédiat après la Seconde Guerre mondiale, doivent néanmoins être lancées dans plusieurs villes par les autorités en raison de la gravité de la situation. À Sheffield, une des villes les plus insalubres de Grande-Bretagne, plusieurs édifices du quartier Hollis Croft sont démolis en 1898-1899. Comme un peu partout où des taudis sont détruits, les nouvelles constructions ne compensent qu'en partie le nombre de logements détruits. Un peu partout aussi, des industriels entendent soustraire leurs employés et leurs familles aux conditions de vie des faubourgs. Leurs motivations sont multiples : paternalisme, désir de permettre aux employés de se réaliser en dehors des cadres stricts du travail, volonté d'un contrôle socio-moral des employés, soumission de ces derniers à la culture d'entreprise.

Saltaire (1851→), Port Sunlight (1887→) et Bourneville (1893→) en Angleterre, de même que Hershey (1894→) aux États-Unis, constituent des réalisations phares. La cité d'Altehof (1892→) en Allemagne se distingue en ce qu'elle accueille des ouvriers retraités ou handicapés de l'entreprise sidérurgique Krupp. Pullman Town aux États-Unis a été créée en 1880, par George Pullman, le plus important constructeur de wagons ferroviaires du pays. Cette réalisation constitue un des exemples les plus notoires d'urbanisme moral, c'est-à-dire d'un urbanisme voué à modifier des comportements jugés contraires à la norme sociale. L'entreprise est frappée en 1894 par une grève particulièrement dure. La commission d'enquête qui en examine les causes conclut que les qualités de cette cité, tant admirées par les visiteurs, n'avaient qu'un intérêt limité pour les travailleurs en raison des propensions de Pullman à imposer aux résidents des règles de vie excessivement rigoureuses.

Les compagnies ferroviaires allemandes et françaises comptent parmi les entreprises les plus actives au regard du logement de leurs employés. En Prusse, ce privilège est étendu aux fonctionnaires de l'État. Ces réalisations ne peuvent cependant compenser l'absence de politiques publiques, puisque les journaliers, les ouvriers non spécialisés, les chômeurs et les invalides sont laissés pour compte.

La construction de logements à bon marché constitue une des premières incursions de l'autorité publique dans le domaine du logement social. Des législations nationales, à l'instar de la Loi Siegfried, votée en France en 1894, explorent diverses modalités de gestion et de financement des projets. Les résultats sont toutefois insatisfaisants compte tenu de l'ampleur des besoins. La guerre n'arrangera rien.

L'entre-deux-guerres

En Europe, le problème des taudis reste entier au sortir de la Première Guerre mondiale, sans compter que plusieurs villes doivent être reconstruites. Le chantier est d'autant plus colossal que les belligérants sont financièrement ruinés. Plusieurs reconstructions s'échelonnent par conséquent sur plus d'une dizaine d'années, forçant les populations à s'entasser dans des baraquements érigés aux abords des villes.

Les carnages de la guerre entraînent une réelle soif de changements. Les gouvernements se sentent obligés de répondre favorablement aux aspirations des masses. D'autant que le bolchévisme suscite de nombreuses craintes chez les élites.

En Allemagne, la constitution de Weimar, adoptée en 1918, prévoit de donner à chaque famille un logement sain et confortable. Au Royaume-Uni, l'examen médical des conscrits avait révélé les effets de l'insalubrité sur la santé des jeunes hommes. En 1919, le gouvernement adopte une loi sur le logement et l'urbanisme en vertu de laquelle des conseils municipaux doivent contribuer à la construction de logements publics conformes aux normes dites Tudor Walters, du nom du président de la Commission d'enquête sur le logement dont le rapport avait été déposé l'année précédente. En France, les lois de 1906, 1908 et 1912 visent à consolider la filière de production des Habitations à bon marché (HBM), entre autres du point de vue du financement. En 1928, une nouvelle loi engage l'intervention financière de l'État pour favoriser la construction d'habitations populaires.

Au tournant du siècle, l'Anglais Ebenezer Howard avait esquissé le concept de cité-jardin. Une *Garden City Association* est fondée en 1899 et le chantier de Letchworth Garden City est lancé en 1903. Le concept howardien permet d'envisager la production de nouveaux types d'habitat auxquels sont épargnés les maux de la ville industrielle. Sa diffusion est remarquablement rapide. Une association de cités-jardins avait été créée en Allemagne dès 1902. D'autres le sont en France et en Belgique en 1903, aux États-Unis en 1906 et en Espagne en 1912. Plusieurs cités-jardins corporatives et coopératives émergent en banlieue des grandes villes, notamment en Allemagne, en France, en Belgique, en Espagne. Rares sont celles qui adoptent *in extenso* la formule développée par Howard, notamment en ce qui concerne la mixité sociale, ainsi que l'autonomie économique fondée sur la présence d'entreprises variées. La plupart d'entre-elles s'apparentent davantage à la banlieue-jardin de Hampstead, construite à compter de 1906 au nord de Londres. Les résidents de ces cités-jardins jouissent d'un cadre de vie auquel il aurait été difficile d'aspirer quelques décennies auparavant. Mais il faut en faire plus.

Dans plusieurs villes, des ensembles résidentiels comptant quelques centaines à plus d'un millier de logements sont érigés. Les clientèles visées sont extrêmement contrastées. Alors qu'en Autriche une grande proportion de la population est admissible au logement social, aux États-Unis, ce sont généralement les strates les plus défavorisées de la population noire qui sont ciblées. Les choix faits par les autorités durant les années 1920 auront souvent une influence sur les politiques de logement social adoptées après la Seconde Guerre mondiale.

Certaines initiatives visent surtout à résorber la crise du logement et une partie du nouveau parc immobilier sera commodément construit à la périphérie des villes. D'autres ciblent également l'éradication des taudis. Plusieurs ensembles résidentiels sont par conséquent construits là où les édifices insalubres ont été détruits. Dans ce cas, l'amélioration souhaitée ne se limite pas au logement. Il s'agit en effet de mettre à profit les avancées de l'urbanisme pour créer de nouvelles formes d'habitats.

Sous la république allemande de Weimar, on construit quelque 2,5 millions de logements entre 1919 et 1932, dont 80 % sous financement public. Avant 1939, l'Allemagne est le pays qui compte le stock de logements locatifs social le plus important d'Europe. À Berlin, les cités du modernisme sont érigées à la périphérie de la ville entre 1913 et 1934. De tels ensembles sont également érigés dans quelques autres villes.

À Vienne, 65 000 logements sociaux sont construits par la municipalité entre 1920 et 1934. Le Karl-Seitz-Hof (1926→) et le Karl-Marx-Hof (1927→), deux immenses barres de 1 173 et 1 382 logements, se démarquent par leur architecture résolument moderniste. Dans un pays passablement conservateur, la capitale se distingue par l'adhésion résolue de ses élus à la social-démocratie.

En France, les habitations bon marché se multiplient. Il s'agit d'ensembles immobiliers de quelques centaines de logements, dont certains se revendiquent un peu abusivement de la cité-jardin howardienne. Construite à compter de 1933, la Cité de la Muette à Drancy est généralement considérée, avec ses 1 250 logements répartis dans des barres et des tours à l'architecture dépouillée, comme le premier grand ensemble français. La France accuse toutefois un important retard qui se fera cruellement sentir au sortir de la guerre.

Au Royaume-Uni, la Loi sur le logement de 1930 encourage la lutte contre les taudis. Elle impose un changement de cap qui se traduit par l'abandon du modèle de la cité-jardin howardienne qui avait été privilégié dans les années 1920. La destruction des voisinages de taudis est suivie de remembrements fonciers qui favorisent la construction d'ensembles résidentiels composés d'immeubles à appartements de trois à cinq étages. Les concepteurs de certains d'entre eux ont été influencés par les réalisations modernistes en Europe continentale. À l'instar de La Muette, White City Estate, dans le quartier londonien de Hammersmith, annonce la production industrialisée de l'après-guerre. Cet ensemble de 49 édifices de 5 étages comptant plus de 2 200 logements devant accueillir 11 000 résidents est mis en chantier en 1936. Il n'est partiellement complété qu'après 1945.

La diffusion des nouveaux modèles d'habitation à caractère social alimente les réflexions et les conceptions locales. La Hollande, la Belgique, le Danemark et les autres pays européens empruntent des voies apparentées à celles qui ont été évoquées ci-dessus. Des spécificités locales, liées aux modes d'habiter, aux traditions architecturales, aux partis urbanistiques émergents et aux cultures politiques sont néanmoins perceptibles.

Aux États-Unis, les mal-logés sont extrêmement nombreux au sortir de la Grande Guerre, particulièrement dans les communautés afro-étatsuniennes. Mais, dans ce bastion du libéralisme économique, l'intervention publique est généralement mal vue. La situation est par conséquent très difficile au moment où se déclenche la crise des années 1930. Élu à la présidence en 1929, Herbert Hoover se montre indifférent au sort des plus démunis. Des centaines de campements précaires, nommés par dérision Hooverville, se constituent dans toutes les grandes villes. Plusieurs sont démantelés par les forces de l'ordre avant de se reconstituer.

Élu président en mars 1933, Franklin D. Roosevelt imprime à l'action publique un changement de cap radical. Inscrits à l'aune du New Deal, une cinquantaine de projets de logements sociaux seront réalisés à compter de 1935, dont Lockefield Gardens à Indianapolis (748 logements), Neighborhood Gardens à Saint-Louis (252 logements) et Harlem River Houses à New York (574 logements). Menées dans des quartiers centraux où la démolition de taudis précède la construction de ces ensembles, ces opérations anticipent la rénovation urbaine d'après-guerre. Elles sont toutefois trop peu nombreuses pour mettre fin à la crise du logement.

L'après Seconde Guerre mondiale

Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, les pays industrialisés sont aux prises avec une sévère crise du logement. Dans les pays directement touchés par les combats, les destructions ont été massives. Elles ajoutent à la vétusté et à l'insalubrité des habitats ouvriers et à l'insuffisance de politiques de logement social de l'entre-deux-guerres. Le retour à la normale en sera d'autant plus difficile. Dans les pays restés à l'écart des zones de combat, la crise du logement est attribuable au délabrement d'un grand nombre de logements ouvriers et à la croissance démographique due à l'arrivée en ville de nombreux ménages à la recherche d'emploi dans les industries de guerre. Pour les autorités, la situation est d'autant plus intenable qu'en Europe de l'Ouest, le communisme pourrait trouver dans cette situation un terreau fertile à la concrétisation de ses ambitions.

L'adoption, en 1948, du plan Marshall permet aux responsables publics du dossier de l'habitation de s'attaquer au problème. La reconstruction des villes est facilitée par la mise en œuvre d'innovations technologiques et de l'industrialisation du bâtiment. On table généralement sur les expériences menées dans l'entre-deux-guerres par certaines municipalités, notamment en Allemagne, en Autriche et en Angleterre, pour adopter des politiques de logement qui font du grand ensemble résidentiel le fer de lance de la stratégie de résorption de la crise du logement. Une stratégie qui est couplée, en Europe de l'Ouest et en Amérique du Nord, à la volonté politique de transformer la construction résidentielle en un secteur industriel de pointe.

En Europe, de part et d'autre du rideau de fer, les grands ensembles construits par l'autorité publique permettent à des millions de ménages d'accéder à un logement bien équipé et abordable. Les barres

et les tours librement disposées en grands nombres sur de vastes îlots concrétisent les avancées de l'urbanisme fonctionnaliste et de l'architecture moderniste. On les découvre aussi bien au cœur de certaines villes détruites qu'à leurs périphéries. Le droit au logement semble être devenu un acquis pour les plus démunis, mais aussi, dans certaines villes, dont Vienne, pour des ménages mieux nantis. La formule du grand ensemble et des habitats conformes aux préceptes des Congrès internationaux de l'architecture moderne (CIAM, 1928→) s'impose par ailleurs dans les pays qui accèdent à l'indépendance dans les décennies d'après-guerre.

Cette approche est privilégiée aux États-Unis et, dans une bien moindre mesure, au Canada. Mais de ce côté-ci de l'Atlantique, les programmes de logements sociaux restent à la traîne de la production du logement privé, en raison de l'engouement pour l'accès à la propriété unifamiliale facilité par l'enrichissement de la classe moyenne durant le conflit et par la mise en œuvre de nombreux programmes gouvernementaux. Cette prépondérance a un effet bénéfique sur la crise du logement. Dans plusieurs villes, la migration des ménages en banlieue libère en effet de nombreux logements dont l'accès permet à des ménages moins privilégiés d'améliorer leur sort, tant en termes de superficie habitable que de qualité. À tout le moins pour un certain temps.

La construction de logements sociaux s'impose néanmoins. Elle est la contrepartie indispensable des programmes d'éradication des taudis. À New York et à Chicago, mais aussi dans toutes les autres grandes villes étatsuniennes, l'érection de grands ensembles s'inscrit dans le cadre de politiques de rénovation urbaine mises en œuvre suite à l'adoption, en 1949, de la Loi fédérale sur le logement. Entre 1949 et 1974, 2 100 projets sont lancés. Quelque 400 000 logements sont détruits.

À New York, Stuyvesant Town (1947→), un ensemble de 110 immeubles comportant quelque 9 000 logements, et les habitations Jacob Riis (1949→), un groupement de 19 édifices totalisant 1 191 logements, constituent les projets phares d'une stratégie qui a permis de construire quelque 150 000 logements. Une partie de la production, quoique bénéficiant d'un financement public partiel, est toutefois destinée au marché. C'est le cas de Stuyvesant Town, construite à l'initiative d'une compagnie d'assurances après que la ville eut délogé les résidents et rasé le quartier.

À Chicago, l'ensemble immobilier Ida B. Wells (1941→) avait été, avec ses 1 662 logements, le plus grand projet-pilote construit à l'initiative du Service des travaux publics du président Roosevelt. Stateway Gardens (1955→), un complexe résidentiel de 8 tours comportant 1 644 unités de logement, et les habitations Robert R. Taylor Homes (1959→), une enclave noire constituée de 28 édifices de 16 étages comprenant 4 415 unités de logements, sont également des projets de logements sociaux de premier plan.

À Saint-Louis, l'ensemble Pruitt-Igoe (1954→) compte 2 870 logements répartis dans 33 immeubles de onze étages distribués sur un terrain de 23 hectares. La cité est divisée en deux : Pruitt pour les locataires Noirs, et Igoe pour les Blancs. En 1951, le projet s'était mérité le prix de la conception du meilleur appartement pour édifice en hauteur de la revue *Architectural Forum*.

Au Canada, la production de logements abordables est d'emblée priorisée dans l'immédiat après-guerre. À Montréal, Benny Farm, un ensemble résidentiel de 384 logements répartis dans 64 bâtiments de trois étages, est construit en 1946-47 par les Housing Enterprises Ltd. Les logements, destinés à des ménages de vétérans, se démarquent des plex montréalais construits jusqu'au début des années 1930, tant par leur architecture que par leur implantation.

Créée en 1946, la Société centrale d'hypothèques et de logement (SCHL) est associée à plusieurs projets résidentiels multifamiliaux du même type dans l'ensemble du pays. L'objectif visé est la mise en chantier d'ensembles résidentiels à loyer modique. Pour y parvenir, la SCHL met en œuvre un Programme des Compagnies de logement à dividendes limités créé en vertu de la Loi nationale sur l'habitation de 1944. Comme dans le cas de Benny Farm, le petit immeuble à logement sans ascenseur est le type architectural privilégié. Les ensembles érigés sur des méga-parcelles comptent généralement quelques centaines de logements, mais certains dépassent le millier. Destiné à contrer les insuffisances de la production privée du logement locatif, le programme connaît plusieurs ratés : localisation désavantageuse, mauvaise desserte en transport public, construction de mauvaise qualité, nombre de chambres insuffisant, absence d'aires de jeux, gestion défaillante. Le programme est abandonné au milieu des années 1970.

Au pays, la rénovation urbaine est à l'origine de la destruction de plusieurs dizaines de milliers de logements, dont plus de 27 000 à Montréal seulement entre 1957 et 1974. La construction de logements sociaux ne peut être écartée.

Réalisé en deux phases (1948-57 et 1957-59), le quartier torontois de Regent Park est le plus important ensemble de tels logements au Canada. Il a été construit suite à la destruction, souhaitée depuis les années 1930, des îlots de taudis de Cabbage Town. L'ensemble le plus ancien est constitué de petits immeubles à logement et de maisonnettes en rangées, tandis que le plus récent compte 5 tours de 14 étages. Il devait accueillir quelque 10 000 personnes.

Construits à la fin des années 1950 dans le faubourg Saint-Laurent, à un jet de pierre du centre-ville de Montréal, les 788 logements des Habitations Jeanne-Mance répartis dans 5 tours, 14 barres et des alignements de maisons de ville est le plus important projet résidentiel entièrement public de la région métropolitaine. Plusieurs autres ensembles de logements sociaux seront réalisés dans les décennies suivantes ; aucun n'atteindra toutefois la taille des Habitations Jeanne-Mance.

La fin de l'utopie

L'enthousiasme pour le grand ensemble a été de courte durée. En France, moins de vingt ans après le lancement de la politique des grands ensembles, une directive ministérielle de 1973 interdit la construction de complexes immobiliers de plus de 500 logements conçus d'un seul tenant. Aux États-Unis, le dynamitage, en 1972, du premier des trente-trois bâtiments de l'ensemble Priutt Igoe, érigé

à peine vingt ans auparavant, porte également un coup dur au grand ensemble résidentiel public. Surpeuplement, vieillissement prématuré des constructions, concentration de ménages à faibles revenus, tensions sociales et raciales, rigidité de la formule, isolation acoustique déficiente, délinquance et criminalité contribuent diversement au discrédit de la formule. Un néologisme – la sarcellite – est même inventé au début des années 1960 pour désigner le mal-vivre des habitants de ces grands ensembles, dont certains comptent plus de 10 000 résidents.

Depuis, de nombreuses démolitions ont eu lieu, notamment à Chicago, où la quasi-totalité des tours et des barres de logements sociaux des années 1950 et 1960 ont été détruits à compter de 1990. Ailleurs aux États-Unis, en France, au Royaume-Uni, les dynamitages spectaculaires ont attiré l'attention, notamment sur le désarroi des résidents qu'on force, parfois pour une deuxième fois, à quitter leurs logements. Ces déconvenues ont évidemment contribué à précariser le droit au logement pour de larges segments de la population des villes, d'autant que l'intervention publique en ce domaine a connu un recul important dans le contexte de la révolution conservatrice menée tambour battant par Margaret Thatcher et Ronald Reagan au début des années 1980, alors même que les besoins continuaient de croître.

Ces destructions sont habituellement compensées. Certaines s'inscrivent dans des programmes de requalification urbaine centrés sur la mixité sociale. L'insertion d'une diversité de bâtiments résidentiels et de logements destinés à attirer des populations aux statuts socio-économiques variés est en effet généralement présentée comme un remède à certaines des tares des grands ensembles. C'est là l'essence du programme *Hope IV* lancé en 1993 par le United States Department of Housing and Urban Development dans le sillage du projet Harbor Point Apartments, piloté par la ville de Boston au milieu des années 1980. Une approche similaire a été privilégiée pour la requalification de Regent Park à Toronto à la fin du siècle dernier. Cet argumentaire vertueux – encore que personne ne connaît la recette de la construction réussie et durable de la mixité sociale – ne permet pas de faire l'impasse sur la dynamique de gentrification qui est souvent l'envers de la médaille. Sans compter que cette « innovation » ne parvient pas à freiner l'érosion du logement social dans beaucoup de pays.

Le recul du droit au logement

L'érosion du droit au logement s'est amplifiée au cours des dernières décennies. D'une part, parce que la désindustrialisation a touché durement, dans les années 1970 et 1980, les ouvriers des villes manufacturières laissés pour compte par la nouvelle économie. Leur appauvrissement est généralement concomitant d'une dévitalisation des quartiers qu'ils habitent et d'une dégradation de l'habitat. D'autre part, parce que le marché immobilier résidentiel connaît une évolution qui pénalise lourdement les plus démunis.

Dans les économies de marché, le recul de la production du logement locatif privé, attribuable pour certains à une réglementation excessive du contrôle des loyers, est d'emblée en cause. Couplé à la baisse ou à la fin de la construction de logements sociaux, ce recul contribue à l'effondrement du taux de vacance et à la détérioration du parc immobilier résidentiel puisque même les logements mal entretenus, voire délabrés, trouvent malgré tout preneurs en raison de l'ampleur de la crise. D'autres phénomènes se sont ajoutés au cours des trois dernières décennies. La financiarisation de l'économie immobilière – et notamment la titrisation –, la gentrification des quartiers centraux, la *studentification* de certains quartiers dans les grandes villes universitaires, la rénoviction et l'invasion de l'économie de plateforme type Airbnb contribuent, chacun à sa manière, à la précarisation du droit au logement.

La diminution du parc de logements sociaux a empiré le problème. Au Royaume-Uni, le gouvernement Thatcher instaure le *Right to Buy* dans les années 1980. Ce programme permet aux locataires de logements sociaux de les acquérir. Des dizaines de milliers de logements ont trouvé preneur. Si cette formule peut être avantageuse pour l'acheteur, elle implique un transfert définitif des logements acquis sur le marché. Or, pour les conservateurs, les sommes recueillies ne sont pas nécessairement destinées à la construction de nouveaux logements sociaux. Le vieillissement du parc de logements sociaux et la précarité des finances de leurs gestionnaires sont aussi invoqués pour leur mise en vente, souvent à des grands investisseurs qui trouvent le moyen d'exclure graduellement les locataires les plus démunis.

En Allemagne, les autorités visent un alignement du logement social sur le marché à compter de la fin des années 1980. En vertu de cette politique dite du désendettement, plus de 1,5 million de logements sociaux ont été vendus. À Berlin, ce sont quelque 40 % de ces logements qui ont été cédés depuis 1993. Dresde a pour sa part entièrement privatisé son parc de logements sociaux après 2006.

Même si la mosaïque du logement social reste extrêmement diversifiée, on assiste un peu partout à un resserrement des critères d'admissibilité. Les définitions plus généreuses sont revues à la baisse pour correspondre aux besoins des populations les plus défavorisées et, partant, les plus vulnérables, dans un contexte de pénurie et de surchauffe immobilière.

Cette évolution a considérablement fragilisé les acquis des Trente Glorieuses, d'autant que la vision propre à cette époque subordonne les dynamiques locales à des pratiques fortement déterritorialisées. La facilité avec laquelle celles-ci se sont répandues ne répond en effet pas tant à des conjonctures propres à chaque municipalité ou autre collectivité territoriale, qu'à des règles indifférentes aux frontières et aux politiques nationales. Le droit à la ville subit inévitablement les contrecoups de cet effondrement du droit à un toit.

La pandémie à laquelle nous sommes confrontés depuis 2020 a agi comme révélateur de la dégradation de la situation des plus démunis. Elle nous a rappelé que les avancées des décennies d'après-guerre ont été un « privilège » dont plusieurs n'ont pu bénéficier. De toute évidence, le droit à la ville et le droit à

un toit, qui est la condition de possibilité d'exercice du premier, ont subi une érosion qui s'inscrit dans le cadre plus général de l'accroissement des inégalités socio-économiques.

Le retour à l'investissement public en matière de logement social et les approches alternatives – coopératives d'habitation, cohabitation, auto-construction, etc. – permettraient-elles de corriger le tir? On peut y voir une partie de la solution. Mais la mainmise des fonds d'investissements sur les parcs immobiliers de logements sociaux dégradés et la manière de les réinscrire sur le marché, combinée au verrouillage de certains quartiers centraux transformés en champs spéculatifs laissent planer de sérieux doutes sur la portée de ces avenues. La réduction de l'habitat à un produit financier et l'impact de cette réduction sur les politiques publiques ne peuvent être pris à la légère, ni considérés comme un phénomène passager. Il faut par conséquent renouer avec certains idéaux urbains dont la mise à mal n'a pas invalidé la pertinence.

Notice biographique

Gérard Beaudet est urbaniste émérite et professeur titulaire à l'École d'urbanisme et d'architecture de paysage de l'Université de Montréal, où il enseigne notamment l'histoire de l'urbanisme. Il est le récipiendaire 2021 du Prix Ernest-Cormier.

Aider le marché plutôt que s’y soustraire. Petite histoire des politiques publiques d’aide à la construction de logements

Par **Louis Gaudreau**

Dans plusieurs centres urbains du pays, le marché de l’immobilier traverse une crise persistante. Depuis le début des années 2000, cette crise a revêtu de multiples formes selon les moments et les régions : recrudescence des expulsions résidentielles, désinvestissement et dégradation des segments les moins rentables du marché locatif, conversions en copropriétés ou à des fins touristiques, croissance des flips immobiliers, pénurie de logement et hausse généralisée du prix de l’habitation. Cette crise, qui a été nourrie par des investissements privés sans précédent, suscite de vives inquiétudes concernant la viabilité à long terme du modèle de croissance immobilière qui en est la cause, et soulève également les importants problèmes d’accessibilité au logement qui en découlent. Pour une portion croissante de la population, il est devenu de plus en plus difficile de trouver un logement de qualité et à moindre coût.

La situation actuelle ravive aussi un débat ancien sur les solutions à apporter à de telles crises qui met plus particulièrement en cause la capacité du marché de l’habitation à répondre adéquatement à l’ensemble des besoins résidentiels. La crise interroge également le rôle que les pouvoirs publics devraient jouer dans le domaine du logement et les formes résidentielles dont ils devraient encourager le développement. Dans quelle mesure ceux-ci devraient-ils aider le secteur privé à mieux loger la population? Auraient-ils plutôt avantage à soutenir des initiatives résidentielles hors marché, comme le logement public et communautaire? Bien que les gouvernements du dernier siècle aient fait un peu des deux, leurs politiques en matière d’habitation ont, à tous les paliers, immanquablement été guidées par le principe selon lequel l’intervention de l’État devait se limiter à combler les carences du marché et ne devaient pas viser à s’y substituer. Le secteur non marchand a, dans ce contexte, toujours été condamné à une relative marginalité. Il faut dire que la soumission à la logique du marché des politiques d’aide à la construction de logements plus accessibles a une longue histoire. Elle culmine avec l’émergence de la très équivoque formule du « logement abordable » que l’on retrouve désormais au cœur de tous les programmes de soutien au développement résidentiel, qu’il soit privé ou à but non lucratif.

Les origines du débat

Les problèmes d’accès à un logement de qualité et à moindre coût ne datent pas d’hier, pas plus que les débats portant sur les solutions pour y répondre. Ces problèmes ont pris une ampleur particulière avec les grands bouleversements occasionnés par l’industrialisation au 19^e siècle et le passage d’une économie d’autosubsistance fondée sur la petite production agricole et l’artisanat à une économie reposant massivement sur le salariat. Partout où elle se développait, l’industrie employait des milliers

de travailleurs et travailleuses qui devaient également trouver à se loger dans des conditions qui, pour la plupart d'entre eux et elles, étaient entièrement nouvelles. Cette nouvelle main-d'œuvre, qui habitait jusque-là sur des terres familiales ou seigneuriales, dans des maisons qu'elle avait elle-même construites ou dont elle avait hérité, devait désormais, souvent avec très peu d'argent en poche, se tourner vers un marché résidentiel dominé par la propriété privée et la liberté des propriétaires. La nécessité de loger la main-d'œuvre salariée est dès lors apparue comme une condition de l'industrialisation et, à partir de ce moment, elle a révélé avec encore plus d'acuité le caractère sociétal de la question du logement.

La dépendance nouvelle des individus envers les marchés du travail et de l'habitation a d'abord posé le problème du lien entre le coût du logement et le niveau des salaires. Pour maintenir les faibles salaires sur lesquels reposaient les profits de l'industrie naissante, il fallait que les travailleurs et travailleuses soient en mesure de se loger à un prix qui ne dépassait pas un certain seuil considéré comme socialement et économiquement viable. Cette limite a d'abord été fixée au strict minimum de subsistance des familles ouvrières pour ensuite évoluer à la hausse sous la pression des luttes pour le droit au logement et face à l'importance accordée au pouvoir d'achat des ménages dans la reproduction du capitalisme dans les décennies suivant la Seconde Guerre mondiale. Encore aujourd'hui, face à la présente crise du logement, la question du lien entre les salaires et les prix résidentiels est d'une grande actualité.

Le second problème, qui découlait du premier et qui conserve lui aussi toute sa pertinence, était de savoir à qui devait échoir la responsabilité de loger la main d'œuvre salariée, en particulier celle qui était la plus faiblement rémunérée. Dans plusieurs villes construites sur mesure pour l'industrie, l'employeur s'acquittait bien souvent de cette tâche. À Arvida, par exemple (aujourd'hui un arrondissement de la ville de Saguenay), l'entreprise Alcoa fit elle-même construire au début du 20^e siècle les premiers logements destinés aux employés de son aluminerie. Dans les villes qui existaient avant l'apparition de la grande industrie, on privilégia au contraire un certain laissez-faire. Des propriétaires fonciers ou investisseurs érigeaient à la hâte des bâtiments résidentiels locatifs de différentes tailles (des *tenements*, *flats* ou *plex*) conçus pour accueillir un grand nombre de personnes. Un peu partout au Canada, les familles ouvrières étaient aussi nombreuses à construire elles-mêmes leurs petites maisons de fortune dans des secteurs industriels moins prisés ou encore peu développés (Harris 2004). Cependant, les différentes formes de logement ouvrier réalisées à faible coût pour demeurer à la portée des travailleurs et travailleuses mal rémunérés avaient plusieurs caractéristiques communes : elles offraient un espace habitable exigu, rudimentaire, sans équipement sanitaire adéquat, voire insalubre et elles étaient souvent surpeuplées.

Rapidement, toutefois, et de manière encore plus prononcée avec la grande crise économique des années 1930, l'incapacité du marché et du régime de la libre propriété à loger convenablement et durablement les travailleurs et travailleuses de l'industrie est devenue manifeste. Le logement ouvrier fut vivement critiqué pour les inégalités sociales dont il était à l'origine et la menace qu'il représentait pour l'ordre social. On y voyait d'abord le prolongement dans la sphère domestique des rapports d'exploitation capitalistes. L'Église catholique s'inquiétait, quant à elle, des désordres moraux dont il était la source (la criminalité et la promiscuité, notamment). De nombreux employeurs et

administrations municipales constataient également, études à l'appui, que ce type de logement était propice à la propagation de problèmes de santé publique, qui nuisaient au bon fonctionnement des entreprises, et la charge incombait en premier lieu aux pouvoirs locaux. Le mouvement en faveur d'une amélioration des conditions d'habitation gagna plus largement la frange réformatrice des élites qui prit alors conscience des limites, pour la survie du capitalisme, de la logique du libre marché dans le secteur résidentiel. Il fallait subordonner la propriété aux intérêts supérieurs de la croissance économique et que l'État soutienne financièrement la production des logements abordables de qualité que le marché s'avérait à lui seul incapable de fournir.

Malgré l'adhésion suscitée par ce principe, il apparaissait très clair aux pouvoirs publics de l'époque, tout comme, d'ailleurs, à ceux d'aujourd'hui, que leur intervention ne devait pas faire concurrence ou se substituer au marché. Elle devait tout au plus en combler les lacunes, si possible en s'appuyant sur celui-ci. C'est donc à l'intérieur de ce cadre que seront créées les principales mesures publiques d'aide au développement du logement. La priorité sera historiquement accordée au soutien à l'accès à la propriété, mais comme ce mode d'occupation n'était bien évidemment pas à la portée de tous, particulièrement de ceux et celles dont les besoins étaient les plus criants, les gouvernements s'engageront également dans deux grands types de politiques d'aide au logement locatif visant à en améliorer la qualité et à en abaisser le coût, et ce avec une intensité variable selon les époques. Les premières politiques consisteront à encourager la construction de logements privés à rendements limités, désormais appelés logements abordables, et les secondes à soutenir le développement de logements hors marché et subventionnés, aussi connus sous le nom de logements sociaux et communautaires.

Le logement à rendement limité ou abordable

Les politiques de soutien au logement à rendement limité regroupent un ensemble de mesures qui ont fait appel au secteur privé pour la production de logements dont les loyers devaient en moyenne être inférieurs à ceux qu'il fallait payer pour habiter dans des immeubles construits sans aide publique. L'abordabilité y était alors un concept relatif défini en fonction de l'évolution des prix du marché : un logement était abordable lorsqu'il rapportait un peu moins à son propriétaire que les logements équivalents situés dans le même secteur. Ce type d'initiative a historiquement obtenu la faveur des pouvoirs publics et a généralement été mieux accueilli que les programmes de logements sociaux parce qu'il demeurait assujéti à la logique du marché.

Les premiers à mettre de l'avant le principe du rendement limité n'ont d'ailleurs pas été les gouvernements, mais des industriels qui, dès la fin du 19^e siècle, s'inquiétaient des conditions d'habitation des familles ouvrières. Auteur en 1896 de la célèbre étude *The City Below the Hill*, l'homme d'affaires et politicien Hebert Brown Ames (1897/1987) fut un promoteur actif auprès des industriels montréalais de la « philanthropie à 5 % », c'est-à-dire de la nécessité de prendre en charge la construction de logements de qualité dont le taux de rendement serait restreint à 5 % afin que les loyers demeurent à la portée

des ménages les plus pauvres. Des initiatives semblables ont également vu le jour ailleurs au Canada, notamment à Toronto, sous la direction de l'industriel G. Franck Beer (Holdsworth et Simon 1994), mais l'investissement philanthropique dans l'habitation locative n'a soulevé que très peu d'intérêt au sein de la communauté des affaires et est par conséquent demeuré marginal. La formule de l'investissement à rendement limité ne connaîtra de véritable essor que quelques décennies plus tard avec la décision des pouvoirs publics d'en soutenir le développement en offrant des incitatifs financiers aux constructeurs. Par exemple, le Programme fédéral des compagnies de logement à dividendes limités, créé en 1962, leur proposait des prêts directs et à taux avantageux afin qu'ils mettent en marché des logements moins chers que la moyenne. À ce programme s'ajouteront plusieurs autres dans les années 1970, tels que le régime canadien de construction de logements locatifs, le programme de revitalisation des quartiers et le programme de construction d'immeubles à logements multiples (Clayton et Miron 1987).

Toutefois, pour les constructeurs, le fait de renoncer à leurs profits habituels avait une contrepartie. Les logements construits dans le cadre de ce programme étaient de moins grande qualité, n'offraient ni aménagement paysager ni aire de jeu et étaient d'abord conçus pour la clientèle plus rentable que sont les personnes seules (Hanley 1994).

Après avoir été progressivement délaissé dans les années 1970 et 1980, à la faveur d'un désinvestissement public généralisé dans le domaine du logement locatif, le principe du rendement limité est revenu en force depuis quelques années, mais sous un autre nom : le logement abordable. Ce principe est notamment au cœur de la Stratégie nationale sur le logement, dans laquelle le gouvernement canadien s'est engagé à investir 72 milliards de dollars en dix ans, du Programme d'habitation abordable Québec, récemment annoncé par le gouvernement de François Legault en remplacement du Programme Accès logis qui finançait la construction de logements sociaux depuis la fin des années 1990, et du nouveau Règlement pour une métropole mixte adoptée par la Ville de Montréal en 2021. Ces mesures ne sont pas exclusivement destinées au secteur privé, mais elles lui accordent une place importante. Elles font surtout la promotion d'un produit résidentiel appelé logement abordable, que les développeurs sont invités à inclure dans leurs projets et dont le prix doit être inférieur ou équivalent au loyer médian du secteur – le seuil d'abordabilité étant généralement fixé à 80 % de ce dernier. Les programmes fédéral et provincial proposent des subventions aux développeurs en échange d'un engagement de leur part à maintenir ces seuils d'abordabilité, alors que la politique montréalaise en fait une condition à l'obtention d'un permis de construction.

La définition de l'abordabilité proposée dans le cadre de ces différents programmes fait l'objet de vives critiques et fait craindre à plusieurs que les fonds publics qui y sont investis servent davantage à l'industrie du développement résidentiel qu'à atteindre l'objectif de favoriser l'accès au logement. Face à l'augmentation vertigineuse des coûts de l'habitation depuis le début des années 2000, les seuils d'abordabilité ont, conformément à la manière dont ils sont calculés, suivi les prix de marché et ont donc eux-aussi évolué à la hausse, sans que les revenus des ménages n'aient pour autant suivi la même progression (Gaudreau, Hébert et Posca 2020). C'est ainsi qu'un logement de deux chambres à coucher

(un 4 ½) peut se louer plus de 1000 \$ par mois tout en étant considéré comme abordable. De plus, le soutien public au logement « abordable » a été étendu à des produits résidentiels destinés à l'accès à la propriété qui, par nature, ne le sont beaucoup moins. C'est le cas, par exemple, dans le programme Accès-condos de la Société d'habitation et de développement de Montréal et dans le Règlement pour une métropole mixte de la Ville de Montréal. La persistance des divers paliers de gouvernement à promouvoir le logement abordable, malgré l'écart qui se creuse entre la conception qu'ils en ont et celle qui relève du sens commun, illustre bien leur difficulté à penser la question du logement en dehors du marché. Même si les politiques d'aujourd'hui semblent avoir déplacé leur centre d'intérêt du rendement vers l'abordabilité, les garanties de revenus pour le secteur privé demeurent l'exigence première. Celles-ci dictent le type de logement à construire ainsi que ses conditions d'accès.

Le logement social ou hors marché

Il existe pourtant des formes non-marchandes de logement, d'ailleurs financées par les pouvoirs publics, qui permettent d'éviter ces écueils, mais auxquelles on a toujours réservé une place marginale afin de ne pas faire obstacle à l'initiative privée. En fait, le logement non-marchand soutenu par l'État, mieux connu sous le nom de logement social, est strictement conçu depuis ses débuts au Canada comme une intervention ciblée visant à répondre aux besoins résidentiels des groupes les plus vulnérables que le marché ne parvient pas à satisfaire. Jusqu'ici, il n'a jamais été pensé comme un moyen sur lequel pourrait s'appuyer le développement résidentiel à plus large échelle ou comme une formule pouvant s'adresser à l'ensemble de la population.

Le logement social se définit comme un type d'habitation dont la construction a été financée par l'État et dont la gestion est confiée à des acteurs non-marchands, soit à des organismes municipaux ou à but non lucratif. Il a aussi la particularité d'offrir, en totalité ou en partie, des logements dits subventionnés dont le loyer est calculé en proportion du revenu des locataires et qui, en règle générale, ne peut dépasser 25 % de ce dernier. Contrairement au logement privé à rendement limité ou au logement abordable d'aujourd'hui, le logement social propose ainsi une tout autre mesure de l'abordabilité qui est établie en fonction de la capacité de payer des individus et non de l'évolution des prix sur le marché. On retrouve deux types de logements sociaux au Canada, le logement public et le logement communautaire.

Le logement public est né d'une initiative fédérale à laquelle les provinces et les municipalités ont aussi contribué financièrement. Comme son nom l'indique, il est de propriété publique et, au Québec, il est géré par les offices municipaux d'habitation. Dans un logement public, aussi appelé habitation à loyer modique (HLM), tous les locataires paient un loyer équivalent à 25 % de leur revenu. Le premier programme de soutien au développement du logement public a été créé pour répondre aux besoins des soldats ayant participé à la Seconde Guerre mondiale et à ceux de leur famille. Il a, par la suite, été remplacé en 1949 par un programme élargi d'habitations à loyer modique dont les plus importantes réalisations verront le jour dans les années 1960 et 1970. Le logement public a aussi été construit en

suivant des normes établies par la Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL) pour combattre la prolifération des taudis. Malgré cela, plusieurs voix se sont rapidement fait entendre pour dénoncer la qualité minimale des immeubles, l'austérité de leur facture esthétique et le peu de place laissée aux locataires pour aménager leur logement selon leurs goûts. La réponse des autorités à ces critiques fut alors très éclairante sur les visées du programme : il s'agissait d'habitations destinées aux pauvres qui ne devaient pas mieux paraître ou être de meilleure qualité que celles offertes par le secteur privé aux ménages plus riches. Le logement public n'avait pas non plus pour mission de fournir un *chez soi*, mais une solution temporaire jusqu'à ce que ses locataires aient les moyens d'accéder à la propriété (Holdsworth et Simon 1994; Hannley 1994). Au milieu des années 1990, le gouvernement fédéral a, dans le cadre de ses politiques de lutte contre les déficits budgétaires, mis fin au financement du logement public. Celui-ci n'a pas été repris depuis, ni par les provinces ni par les municipalités. Les milliers d'unités construites au cours des décennies précédentes existent encore, mais plusieurs ont atteint un niveau avancé de vétusté qui contribue à alimenter la réputation de logement de second ordre qui leur a été accolée dès le début (Ducas 2021).

Les programmes publics de logement communautaire ont eux aussi été créés dans les années 1960 mais ont connu leur véritable essor au cours de la décennie suivante, à partir du moment où le gouvernement fédéral en est venu à voir dans ce type d'habitation une solution aux problèmes observés dans les logements à rendement limité et dans les habitations à loyer modique. Le logement communautaire est une forme de logement social financée par l'État mais dont la gestion relève d'un organisme à but non lucratif administré soit par des membres ou organismes de la communauté, soit par les locataires eux-mêmes. Dans ce dernier cas, d'ailleurs plus fréquent, on dira qu'il s'agit d'une coopérative d'habitation parce qu'elle est collectivement gérée par ses occupants.

Dans le domaine résidentiel, le mouvement coopératif a des origines remontant à la formation des premières sociétés de construction au milieu du 19^e siècle, qui regroupaient des travailleurs de la classe moyenne ayant choisi de mettre en commun leur épargne pour financer la construction de maisons dont ils deviendraient propriétaires. Au Québec, ce modèle a été adopté près d'un siècle plus tard par des coopératives de propriétaires (Collin 1986). À l'origine, les coopératives résidentielles n'étaient pas conçues comme des alternatives au logement marchandisé. Elles constituaient plutôt un moyen d'abaisser les coûts d'accès à la propriété pour leurs membres. Une fois cet objectif atteint, la coopérative était dissoute et chaque propriétaire pouvait disposer de son bien à sa guise, même en tirant des revenus. L'idée de financer publiquement la construction de coopératives destinées à des locataires et qui seraient retirées du marché de façon permanente, est apparue du besoin de loger des familles qui étaient ni assez riches pour accéder à la propriété, ni assez pauvres pour vivre dans un HLM, et pour qui les logements privés à dividendes limités de petite taille et de piètre qualité étaient mal adaptés. De tels ensembles résidentiels devaient aussi offrir un environnement social mixte où des familles pauvres et à revenu moyen pourraient se côtoyer. Ainsi conçu, le projet coopératif nourrissait l'espoir que la proximité spatiale favoriserait la proximité sociale et l'émulation entre les classes de manière à éviter de reproduire les formes de ségrégation observées dans les HLM. C'est pourquoi, dès le départ, les

programmes publics ont pris soin de distinguer les deux groupes auxquels devait s'adresser le logement coopératif en réservant à chacun une méthode différente pour le calcul du loyer et limitant, par le fait même, l'accès au logement entièrement démarchandisé aux plus pauvres : ces derniers paieraient un montant établi en fonction de leur revenu et les personnes à revenu modeste ou moyen s'acquitteraient d'un loyer abordable, inférieur à la moyenne de marché.

Mobiliser les ressources publiques à bon escient

Le gouvernement fédéral s'est retiré du financement du logement communautaire dans les années 1990 jusqu'à l'adoption de sa Stratégie nationale sur l'habitation en 2017. Au Québec, l'État provincial a pris le relai en créant le programme Accès logis, qui souffrait d'un sous-financement chronique avant d'être remplacé au début de l'année 2022 par le Programme d'habitation abordable Québec. Dans les deux cas, le principe d'un loyer démarchandisé et calculé en fonction du revenu des locataires a entièrement disparu au profit, comme nous l'avons vu, de loyers dits abordables. Les trois dernières décennies marquent ainsi un virage dans le financement du logement communautaire. Celui-ci demeure soustrait au marché dans la mesure où il est de propriété collective (ou communautaire) et ne peut être utilisé à des fins lucratives. Cependant, il a lui aussi été colonisé par la nouvelle conception de l'abordabilité que les pouvoirs publics promeuvent auprès du secteur privé. Ses conditions d'accès sont désormais les mêmes que dans le logement à dividende limité et donc plus dépendantes de l'évolution du marché, ce qui, avec la fin du financement du logement public, fait perdre aux programmes de logements sociaux l'une des caractéristiques qui en avaient au départ justifié la création.

La disparition des programmes finançant la construction de logements entièrement démarchandisés, c'est-à-dire de l'habitation sans but lucratif et dont le prix est fixé en fonction du revenu, survient alors qu'une importante crise d'abordabilité frappe la plupart des régions du pays et que des demandes plus nombreuses pour des alternatives au logement privé se font pourtant entendre. La marginalité à laquelle le logement non-marchand et financé par l'État a toujours été confiné, semble avoir redonné vie à l'idée selon laquelle de telles alternatives auraient plus de chance de voir le jour en s'appuyant sur la capacité d'auto-organisation des communautés plutôt qu'en comptant exclusivement sur l'appui des pouvoirs publics. C'est ainsi que l'on assiste, depuis peu, à l'émergence de projets collectifs qui, sans nécessairement rompre avec la logique du marché, tentent de lui imposer certaines limites et de faire prévaloir l'usage sur l'échange, comme le veut l'expression consacrée. Parmi ceux-ci, on compte des coopératives de propriétaires, des fiducies foncières communautaires et des projets de logements abordables pour étudiant.es. Ces initiatives sont cependant freinées par le marché lui-même qui leur impose des coûts d'acquisition de terrains et de construction susceptibles d'en compromettre l'abordabilité si ce n'est la viabilité. De telles contraintes limitent aussi l'envergure des projets et l'importance de l'alternative qu'elles sont effectivement en mesure de représenter. C'est pourquoi le développement à grande échelle du logement non-marchand et répondant davantage aux besoins résidentiels du plus grand nombre semble difficile à envisager sans la mobilisation des pouvoirs financier et réglementaire de l'État.

Notice biographique

Louis Gaudreau est professeur à l'École de travail social de l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Il est également membre du Collectif de recherche et d'action sur l'habitat (CRACH) et chercheur à l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS).

Références

Ames, Herbert Brown. 1897/1987. *The City Below the Hill: A Sociological Study of a Portion of Montreal*. Toronto : University of Toronto Press.

Collin, Jean-Pierre. 1986. *La cité coopérative canadienne-française, St-Léonard-de-Port-Maurice, 1955-1963*. Québec : INRS-Urbanisation / Presses de l'Université du Québec.

Ducas, Isabelle. 2021. « Québec promet 2 milliards pour rénover des HLM vétustes », *La Presse*, 22 novembre.

Gaudreau, Louis, Guillaume Hébert et Julia Posca. 2020. *Analyse du marché de l'immobilier et de la rentabilité du logement locatif. Note socio-économique*, Institut de recherche et d'informations socio-économiques, 20 p.

Hannley, Lynn. 1994. « Les habitations de mauvaise qualité », dans Miron, John, R. (Dir.), *Habitation et milieu de vie. Évolution du logement au Canada, 1945 à 1986*, pp. 229-247. Montréal / Ottawa : Mc Gill-Queen's University Press.

Harris, Richard. 2004. *Creeping Conformity: How Canada Became Suburban, 1900-1960*. Toronto : University of Toronto Press.

Holdsworth, Deryck et Joan Simon. 1994. « Les formes d'habitation et l'utilisation de l'espace intérieur », dans : Miron, John R. (Dir.), *Habitation et milieu de vie. Évolution du logement au Canada, 1945 à 1986*, pp. 212-228. Montréal / Ottawa : Mc Gill-Queen's University Press.

(Ré)occuper l'immobilier : Perspectives croisées sur la production du logement abordable au Québec

Par Marie-Sophie Banville, François Giguère et Louis-Philippe Myre

Un développeur immobilier privé qui souhaite financer un projet peut garantir à une institution financière la marge de profit qu'elle désire et aux investisseurs, le rendement annuel qu'ils exigent. Il peut aussi aisément accroître son portefeuille immobilier en le refinançant et en mobilisant cet effet de levier pour multiplier ses acquisitions. En effet, en l'absence de contraintes liées à l'abordabilité des unités produites, les développeurs immobiliers privés peuvent se contenter de suivre les règles d'un jeu conçu pour leur propre réussite.

Les développeurs et promoteurs sociaux, en revanche, doivent composer avec les règles d'un jeu dont les finalités jouent contre eux. Plus souvent qu'autrement, les unités de logements abordables sont produites *malgré* les règles du jeu; en dépit des produits financiers existants et des normes de financement hypothécaires. De plus, lorsque des subventions gouvernementales sont disponibles pour appuyer la production de logements abordables, celles-ci sont chroniquement insuffisantes, généralement décaissées avec une lenteur stupéfiante et accompagnées d'exigences de reddition de compte s'étalant souvent sur plusieurs décennies. Dans ce contexte, chacune des unités abordables produites au Québec – qu'elles soient de construction neuve ou acquise dans le marché existant – relève d'un geste agressif. Dans le paysage immobilier actuel, l'abordabilité n'est jamais offerte ou naturelle, elle doit être saisie, arrachée. Produire du logement abordable dans un marché immobilier assiégé par la demande spéculatrice équivaut à ramer à contre-courant.

Jour après jour, les personnes qui œuvrent à la production du logement abordable au Québec jouent du coude et rivalisent d'intelligence, de stratégie et de ténacité. Trop souvent effectué dans l'anonymat le plus complet, cet important travail contribue néanmoins à offrir, contre vents et marées, un toit aux membres les plus vulnérables de notre société. Pour ce numéro, *Possibles* a invité François Giguère, directeur général de SOLIDES et Louis-Philippe Myre, directeur général d'Interloge, à prendre parole. SOLIDES et Interloge sont des sociétés acheteuses à but non lucratif, respectivement propriétaires de 650 et 750 unités abordables dans la grande région de Montréal. La mission de ces organisations consiste à extraire des unités du marché spéculatif et à assurer leur abordabilité pérenne. Autrement dit, ces organisations sont des propriétaires dont la mission consiste à garder leurs loyers abordables; le rêve de tout locataire.

Les perspectives croisées offertes par François Giguère et Louise-Philippe Myre dévoilent une capacité à occuper le paysage immobilier actuel tout en parvenant à l'habiter différemment. Ces deux entrepreneurs sociaux nous partagent ici des réflexions sur leur pratique professionnelle, sur les défis sociaux, politiques et techniques auxquels ils sont confrontés ainsi que leur vision pour l'avenir.

Vers de nouveaux paradigmes de développement pour l'immobilier abordable

Par **François Giguère**

À la fin des années 90, alors que j'étais organisateur communautaire dans un CLSC, un groupe de défense de droits avait fait appel à mon soutien pour une situation à laquelle il n'était pas préparé : une jeune femme de 17 ans était devenue, de facto, cheffe de famille avec la responsabilité de sa mère et de ses deux jeunes frères, une famille qui se retrouvait subitement sans logement et sans réseau de soutien. Même si nous avons trouvé des solutions temporaires, cette situation m'a bouleversé. Comment une famille entière pouvait-elle se retrouver ainsi à la rue? N'était-ce pas une situation que seuls des individus très marginalisés vivaient?

Quelques années plus tard, je travaillais pour un comité logement, à Châteauguay, et c'est par dizaines que de telles familles se retrouvaient ainsi sans logement. C'était la crise du logement des années 2000. Rapidement le gouvernement québécois avait mis en place des mesures d'urgence afin de secourir, héberger puis reloger ces ménages (des milliers à l'échelle du Québec). Il avait aussi mis en place les conditions pour mettre en route la création de 15 000 nouveaux logements sociaux, l'équivalent de cinq années de programmation du programme AccèsLogis.

Avec la situation actuelle, qui est très identique à celle qui prévalait il y a 20 ans, les locataires sont aux prises avec une crise du logement et un gouvernement qui la nie. Pour moi, ce sont trois moments qui illustrent la dégringolade du droit au logement au Québec.

Alors que l'année 1994 est marquée au fer rouge comme étant l'année du retrait du gouvernement canadien du développement de logements sociaux, je crois qu'elle est aussi un point tournant, un moment dans notre histoire à partir duquel la situation des locataires canadiens et québécois s'est dégradée. En plus du désengagement des gouvernements, les mutations du domaine immobilier, particulièrement celles affectant le parc de logements locatifs privés abordables, génèrent une immense précarisation des conditions de logements des locataires et une perte d'abordabilité. Comment s'en surprendre? Le gouvernement canadien venait de laisser tout le champ libre au secteur privé.

Le domaine dans lequel je travaille maintenant à titre de directeur général de SOLIDES, un organisme sans but lucratif en habitation, en est un où l'on observe quotidiennement les divergences d'intérêts entre deux groupes de citoyens : ceux qui possèdent le foncier et ceux qui paient un loyer pour en occuper une fraction. Les propriétaires, surtout ceux qui possèdent de grands immeubles multifamiliaux, ont investi des fonds pour dégager un rendement. Le plus souvent, ils assurent ce rendement de deux manières. D'une part, on retrouve ceux qui optent pour un entretien minimal de leurs immeubles, pairé avec une hausse des revenus (les loyers). D'autre part, les adeptes de la rénoviction expulsent leurs locataires, transforment les logements et trouvent de nouveaux locataires qui paieront beaucoup plus cher. Avec cette seconde approche, les propriétaires visent à augmenter la valeur marchande de l'immeuble et prévoient souvent revendre l'immeuble dans un horizon de cinq à sept ans.

Ces divergences d'intérêts sont actuellement exacerbées en raison de l'immense potentiel de profits dans le domaine immobilier, la valeur refuge qu'il est devenu, la titrisation, la prolifération des fiducies de placement immobilier (real estate investment trusts), la spéculation, etc. Vous remarquerez qu'aucune de ces raisons n'est en rapport avec la qualité des logements. La qualité de vie des locataires, l'abordabilité, la salubrité et la sécurité de leurs logements sont affectées par des dynamiques financières sur lesquelles les locataires n'ont ni emprise, ni influence et très peu de moyens pour se protéger. Leurs foyers ont été financiarisés.

C'est dans cet environnement que des organismes comme SOLIDES tentent de s'insérer afin de faire une différence tangible dans la vie des locataires. Nous travaillons à donner une utilité sociale à l'immobilier, à le sortir de la logique spéculative et à améliorer la qualité du cadre bâti. En modérant la hausse des loyers, nous parvenons à créer, au fil des ans, un important écart de coût avec des immeubles comparables dans le marché privé.

Différentes stratégies peuvent être utilisées par nos organisations pour générer de l'abordabilité. Je me concentrerai ici sur l'acquisition des immeubles multifamiliaux privés existants, actuellement très affectés par les transformations dans le domaine immobilier. Les deux tiers du parc immobilier de SOLIDES – qui compte actuellement 650 logements – ont été acquis par le biais de notre stratégie d'acquisition d'immeubles multifamiliaux. Lors de l'acquisition initiale de ces immeubles par SOLIDES, les loyers étaient identiques à ceux des autres logements des mêmes quartiers. Aujourd'hui, ces mêmes logements ont des loyers qui se situent généralement entre 70 et 80 % des « prix du marché », essentiellement parce que les coûts des loyers n'ont pas suivi la même courbe que ceux du marché privé. Cette situation s'explique par le fait que les dettes associées à ces immeubles sont en dollars des années d'acquisitions et ne reflètent pas l'appétit du propriétaire.

L'une des plus importantes difficultés que nous rencontrons dans le développement de notre parc immobilier est justement cet appétit financier qui dicte les prix demandés pour les immeubles actuellement mis en vente. Traditionnellement, SOLIDES achetait des immeubles à un prix représentant 15 ou 16 fois les revenus nets des loyers que rapportent les logements. À titre d'exemple, pour un immeuble de six logements dont les loyers annuels totaux sont de 60 000 \$ et dont les dépenses d'opération hors paiement de la dette sont de 20 000 \$, SOLIDES formulerait généralement une offre d'achat de 640 000 \$ – soit $(60\,000\ \$ - 20\,000\ \$) \times 16$. Or, pour suivre le marché, il est maintenant courant de devoir offrir entre 20 et 25 fois les revenus nets. Dans certains quartiers montréalais, nous en sommes rendus à offrir plus de 30 fois les revenus nets, essentiellement le double des prix normalement consentis. Dans ces conditions, il est fréquent de voir des immeubles que nous avons tenté d'acquérir être vendus à une personne ou une entreprise dont le premier objectif sera de se défaire des locataires et surtout, de leurs baux. Cette situation était hautement prévisible puisqu'elle existe depuis longtemps dans d'autres régions métropolitaines canadiennes, particulièrement dans le *Greater Toronto Area* et le *Metro Vancouver*.

À SOLIDES nous avons appris à composer avec cette nouvelle situation en changeant notre paradigme. Nous n'analysons plus de possibles acquisitions en fonction de leur rentabilité probable en maintenant l'échelle de loyers en place. Nous prévoyons plutôt qu'un nouvel immeuble acquis sera déficitaire en raison du surcoût payé et que ce déficit se résorbera au cours d'un certain nombre d'années avec des améliorations locatives, une gestion plus efficiente et une lente remontée des loyers. Ces déficits sont absorbés par l'ensemble de notre organisation puisque les immeubles acquis antérieurement, tout en demeurant abordables, dégagent aujourd'hui des surplus financiers. Cette approche, assez unique en immobilier, est courante dans d'autres domaines d'activités économiques. C'est notamment ce que l'on voit souvent dans des processus de fusion/acquisition.

Ce changement de paradigme fait de SOLIDES l'un des OBNL d'habitation les plus fonceurs au Québec. C'est un ajout à notre culture organisationnelle très déterminée, une culture qui s'exprime aussi par notre recours constant à l'équité disponible sur notre parc immobilier et le fait que nous sommes attentifs à l'augmentation constante de sa valeur. Alors que nous sommes *cash poor* nous trouvons notre sécurité et notre capacité de croître dans le fait d'être *building rich*.

Conclusion

Avec plus de vingt ans de progrès et une certaine recette pour le succès, nous devons pourtant demeurer vigilants et voir le verre à moitié vide. La continuelle croissance a un coût humain et organisationnel auquel nous devons être attentifs en nous assurant d'être à l'avant des changements plutôt qu'en réaction. Cet enjeu est amplifié par la pénurie de main-d'œuvre. Il s'agit actuellement d'un phénomène réel vécu par SOLIDES, en dépit de conditions de travail et de rémunération avantageuses (parce que ça aussi, ça fait partie de nos valeurs).

Nous devons aussi prendre acte du fait que l'avenir du logement véritablement abordable n'est pas particulièrement radieux. Les programmes gouvernementaux de développement de logements dits abordables génèrent trop souvent des logements qui n'ont d'abordable que le nom. C'est, par ailleurs, une critique qui est de plus en plus répandue à ce sujet. Or, ces programmes sont souvent utilisés par des organisations comme la nôtre pour diversifier le parc de logements, répondre à des besoins spécifiques dans certains quartiers ou lorsqu'il s'agit du seul moyen de financement disponible. Lorsque les seuls outils de financement disponibles génèrent une fausse abordabilité et exigent que nous fixions des loyers supérieurs à la capacité de payer de la population cible nous sommes sans cesse ramenés à cette question : jusqu'où serons-nous prêts à plier et à demander des montants de loyers avec lesquels nous sommes inconfortables lorsque les seuls outils de financement de logements subventionnés seront ceux-là ?

Nous devons aussi être réalistes : la marchandisation et la financiarisation du domaine immobilier ne prendront pas de pause. La hausse annoncée des taux d'intérêt n'aura qu'un effet marginal pour

limiter la croissance des valeurs marchandes. À la limite, elle réduira un peu le nombre d'acheteurs potentiels. Par contre, la disponibilité de l'argent continuera d'alimenter les transactions dans notre secteur. Le « marché » montréalais continue d'offrir un grand potentiel de croissance et seuls les gens inexpérimentés s'émeuvent des limites théoriques qu'offrent les règles de protection des locataires prévues par la législation québécoise.

Nous devons apprendre à composer avec ce contexte qui demeurera difficile. Nous devons aussi apprendre à moduler notre action, c'est-à-dire à développer notre capacité de livrer plusieurs aspects de notre mission simultanément. Nous devons être capables de « sortir du privé » autant de logements que possible, tout en augmentant le rythme des travaux de rénovation, en assurant l'amélioration des conditions de vie des locataires et en maintenant l'objectif de rendre les logements véritablement abordables.

À plus long terme, nous devons aussi travailler à atteindre une présence plus dense dans certains lieux plutôt que de posséder un ou deux immeubles dans certains quartiers, nous aspirons à des interventions sur une section de rue, un pâté de maisons, un ensemble immobilier et d'y faire émerger un projet social qui va au-delà du logement. Mais ça, c'est une autre aventure.

Une grappe industrielle pour le logement abordable

Par **Louis-Philippe Myre**

Au Canada, voilà maintenant des années que les prix du logement ne sont plus en relation avec la capacité de payer des ménages. Cette tendance s'accélère au Québec depuis la pandémie de Covid-19. Les experts parlent d'une financiarisation de l'immobilier, un phénomène qui positionne le logement locatif comme une valeur d'investissement qui offre des actifs sécuritaires à des investisseurs mondiaux peu préoccupés par la valeur d'usage des biens acquis. Dans ce contexte, les immeubles multilocatifs se vendent bien plus chers que ce que les loyers rapportent. Ces conditions de vente rendent toute acquisition immobilière impossible à rentabiliser sans une augmentation rapide et significative des revenus de location. Cette situation contribue au phénomène des « rénovictions » qui mène graduellement à la dislocation des communautés les plus vulnérables; ses membres les moins fortunés étant poussés toujours plus loin en périphérie urbaine. Le phénomène diminue aussi le pouvoir d'attraction des métropoles dont l'abordabilité pour les travailleurs et ceci est un facteur souvent négligé.

On serait porté à penser que l'actuelle crise immobilière mènerait l'État à mettre en œuvre des politiques visant à préserver l'abordabilité de l'habitation. Or, il n'en est rien! Malgré les annonces successives du gouvernement Trudeau, le directeur parlementaire du budget du Canada affirme sans détour que les programmes de la Stratégie nationale sur le logement (SNL) ne rejoignent pas les clientèles cibles. Au provincial, le logement est toujours vu comme une dépense – plutôt qu'un investissement – et celles-ci sont budgétées au compte-goutte dans des programmes qui offrent des résultats mitigés.

Cette dérobade de l'État vis-à-vis de ses responsabilités à l'égard du droit au logement ne renforce évidemment pas les acteurs de l'habitation communautaire qui n'arrivent tout simplement pas à tirer leur épingle du jeu dans une dynamique où ils se trouvent en compétition avec le grand capital. Puisque c'est bien de cela qu'il s'agit. Pourtant, le secteur de l'habitation communautaire représente encore et toujours une solution des plus pertinentes pour faire face à la crise de l'immobilier. Ce secteur est composé de centaines d'organismes à but non lucratif dont la mission est de servir des milliers de personnes plus ou moins vulnérables, et ce, dans une logique hors marché et à perpétuité.

Or, malgré un développement assez soutenu dans les trente (30) dernières années, le secteur demeure marginal alors qu'il ne représente qu'à peine 10 % de l'offre de logements à faible coût. Comme l'ensemble du parc locatif québécois, les immeubles collectifs sont vieillissants et requièrent des investissements majeurs. Seulement pour les coopératives d'habitation de la région de Montréal, la Fédération de l'habitation coopérative du Québec estimait à près de 400 millions les besoins en rénovation pour la décennie 2020. L'ampleur de ce chantier collectif risque de se traduire par un recul de l'offre, car plusieurs groupes ont du mal à se mobiliser pour maintenir leurs immeubles en état de location.

Aussi, bien que le secteur comptabilise environ cinq milliards d'actifs immobiliers collectifs, ce dernier n'a pas une culture de développement très forte en dehors du cercle restreint des Groupes de ressources techniques (GRT). En effet, le secteur est, par nature, ancré dans une dynamique de soutien communautaire à petite échelle et non pas dans une dynamique entrepreneuriale immobilière. De plus, le secteur n'est pas en mesure de mettre à contribution ses actifs puisque ceux-ci sont captifs de conventions d'exploitation contraignantes imposées par les programmes d'habitation de l'État.

Bien que le portrait de la situation actuelle dévoile de nombreux défis, il convient de souligner qu'aux origines du logement communautaire se trouve une véritable innovation sociale. On ne partait de presque rien, pour ainsi dire, et on a graduellement construit des réseaux de différentes formes juridiques qui, finalement, totalisent des milliers de logements et plusieurs centaines d'organismes. Avec le recul, force est d'admettre que cette croissance organique a toutefois mené à des regroupements fragmentés incapables d'agir sur la structure de l'offre de logement dans les échelles d'intervention requises pour faire une différence dans cette crise de l'abordabilité.

Malgré ce constat peu encourageant, une lueur d'espoir subsiste, portée par des organismes comme Interloge, que je dirige depuis 2021. J'ai d'abord été séduit par l'ambition originelle d'Interloge qui voulait contrer la fatalité du logement insalubre qui caractérisait le Centre-Sud de Montréal. Mais aussi par son caractère innovant depuis 1978. Dans ses premières années, Interloge a réalisé près de 25 acquisitions immobilières menant à la création d'autant de coopératives d'habitation. La plupart sont toujours en opération aujourd'hui. Quand ces « flips coopératifs » n'ont plus été possibles, le modèle d'affaires d'Interloge a évolué vers la détention à long terme. Au fil du temps, Interloge a repris ou développé des dizaines de projets pour se constituer un parc immobilier totalisant 750 logements. Ce

portefeuille immobilier d'une cinquantaine d'emplacements représente une valeur foncière de plus de 100M\$ aujourd'hui. L'organisme loue ses logements en moyenne 36 % sous le prix du marché.

Interloge se différencie de la vaste majorité des coopératives et OBNL d'habitation du Québec par sa culture entrepreneuriale unique qui l'amène à constamment rechercher des opportunités pour faire croître son parc immobilier. Puisque l'organisme est à la fois développeur et propriétaire, il comprend très bien les conditions favorables du développement qui assurent le succès d'un projet une fois en exploitation. Son modèle d'affaires s'appuie sur les meilleures pratiques de la gestion et du développement immobilier, mais sans la recherche de profit à tout prix! En 2019, une opération de refinancement d'une partie de ses immeubles lui donnait accès à une marge de crédit de plusieurs millions de dollars pour soutenir l'acquisition de terrains et d'immeubles existants.

Pour apaiser la crise du logement, tous les centres urbains du Québec devraient pouvoir compter sur la présence d'un organisme à but non lucratif dont la mission serait d'accroître en continu le nombre de logements abordables en propriété hors marché et à perpétuité. Ces sociétés, si elles sont bien gérées, ont le potentiel et la capacité d'agir de manière structurante sur l'offre de logement abordable, un segment du marché délaissé par le secteur privé.

Au Canada, on semble croire que les crises du logement sont inéluctables. Comme si elles représentaient une normalité banale d'un marché immobilier qu'il n'est pas possible de réguler. Or, il n'en est rien! Il est possible, avec de l'imagination et de la volonté politique, de créer des conditions susceptibles de résoudre une fois pour toutes la question du logement abordable. Un préalable à cette résolution de problème récurrent est d'abord de prendre conscience que la solution est assez simple : il suffit de structurer le marché immobilier de telle sorte qu'une proportion significative de l'offre de logements soit abordable. Je considère raisonnable de viser comme objectif que le marché immobilier résidentiel offre minimalement 20 % de logements abordables. L'atteinte de cette cible permettrait d'obtenir une résilience accrue du marché immobilier résidentiel canadien et ce, peu importe la période et son contexte socioéconomique. Ce 20 % de logements abordables assurerait une protection permanente aux populations les plus défavorisées de notre société : personnes avec handicap, étudiants et travailleurs culturels, par exemple. Pour quantifier la proposition, cela représente 85 000 unités de logements abordables pour la Ville de Montréal seulement alors que l'offre actuelle est de seulement 44 000 unités. Il s'agit donc de doubler l'offre actuelle!

Voilà donc un programme très ambitieux qui s'inscrit fort bien dans le traditionnel modèle québécois d'intervention concertée de l'État dans le marché. Ainsi, notre gouvernement devrait commencer par l'adoption d'une Politique en habitation basée sur le droit au logement qui identifierait des orientations claires et des objectifs précis quant à la structure de l'offre immobilière résidentielle.

Conclusion

À partir de là, je suis d'avis que l'État devrait investir stratégiquement dans le secteur du logement abordable comme il le ferait pour développer une grappe industrielle. Ceci impliquerait de miser sur des acteurs clés à but non lucratif bien établis qui ont fait leurs preuves en les accompagnant dans le développement de leurs compétences et en augmentant leur capacité de développement et d'exploitation immobilière à grand volume. Cette stratégie serait complétée par un cadre réglementaire avantageux et la mise à disposition de sources de financement adaptées à leurs besoins.

Il va sans dire que cette stratégie sectorielle adaptée aux défis du logement abordable représenterait un changement de paradigme significatif pour l'État et le secteur de l'habitation à but non lucratif. En privilégiant une approche entrepreneuriale de l'immobilier qui ambitionne de structurer l'offre de logement abordable dans le marché, le secteur augmenterait sa pertinence en répondant davantage au besoin criant en matière de logement pour les personnes à faible revenu. Pour sa part, l'État profiterait d'économies d'échelle associées à une plus grande expertise des groupes propriétaire-développeur d'habitation à but non lucratif qui auraient comme capacité de mobiliser leurs actifs financiers dans des stratégies immobilières desservant le bien commun dans toutes les régions du Québec. Cette approche innovante du Québec en immobilier collectif m'apparaît être une occasion à saisir d'ajouter une pierre importante à l'édifice du modèle québécois!

Notices biographiques

François Giguère est fondateur et directeur général de SOLIDES depuis 2007. Il est doté d'un parcours militant et d'un B.A. en travail social qui font de lui un surprenant candidat à son propre poste. Il affirme depuis des années que la modestie (qu'il ne pratique jamais) est une forme de mensonge et que la hargne est son principal outil de travail.

Louis-Philippe Myre détient un B.A en beaux-arts, en animation culturelle et en communication. Également titulaire d'un MBA, il est membre de l'Ordre des Administrateurs Agréés du Québec. Depuis 2006, il a développé une connaissance approfondie des réalités sociales et politique du logement collectif, de son développement et de sa gestion.

Les mobilisations pour le logement social en Espagne

Par **Montserrat Emperador Badimon**

Il est coutume de décrire le système immobilier espagnol comme un modèle d'extrêmes (Rodríguez Alonso et Espinoza Pino 2017). L'Espagne est le pays de l'Union européenne qui possède le nombre le plus élevé de logements par habitant et, selon le dernier recensement de population disponible, 3,4 millions de logements vides (INE 2011). L'Espagne partage avec la Grèce et les pays de l'ex-bloc de l'Est une proportion massive de ménages propriétaires, 75 % en 2019 (ce qui représente néanmoins une baisse par rapport au maximum historique de 87 % de ménages propriétaires, atteint en 2008). C'est en Espagne que le coût du logement rapporté au coût de la vie est le plus cher en Europe, ce qui pose un sérieux problème d'accès à de larges pans de la population. Mais la part de logement public locatif est aussi une des plus basses, correspondant à 1,1 % de l'ensemble du parc immobilier.

La presque inexistence de logement public locatif est dénoncée par un vigoureux mouvement social pour le droit au logement qui, depuis l'explosion de la crise de 2008, milite pour empêcher les évictions de ménages vulnérables et réformer les lois (Ancelovici et Emperador Badimon 2019). Pour ce mouvement social, ce déficit structurel est une des clés de voûte de la crise résidentielle en Espagne. Si cette crise a eu sa manifestation la plus spectaculaire avec l'explosion d'évictions de propriétaires surendetté-e-s et de locataires dans le sillage de la crise de 2008, elle semble s'éterniser en raison de l'absence d'un parc social vraiment abordable.

Dans cet article, nous montrons que la façon dont le mouvement pour le droit au logement s'attaque à l'enjeu de l'abordabilité est grandement influencée par le modèle immobilier, en particulier par l'héritage laissé par la frénésie de la construction résidentielle et les privilèges d'un secteur financier-immobilier historiquement choyé par les pouvoirs publics. Pour ce faire, nous procédons en deux temps : d'abord, nous abordons les facteurs historiques qui expliquent le caractère exigu du parc social, et, ensuite, nous présentons quelques revendications mises de l'avant par le mouvement pour le droit au logement dans deux régions différentes en Espagne.

Du « logement social » en Espagne ? La promotion publique du secteur immobilier privé

Avec 1,1 % sur l'ensemble du parc immobilier, l'Espagne se place à la queue de l'Union européenne en matière de logement social (Housing Europe 2021), défini comme du « logement résidentiel locatif alloué à des prix au-dessous du marché, ciblé et accordé selon des règles spécifiques, telles que des besoins identifiés ou des listes d'attente » (OCDE 2020, 4). Ce pourcentage équivaut à 290 000 logements... ce qui est très loin des 1 500 000 logements que certains économistes estiment nécessaires pour satisfaire aux besoins réels de la population qui peine à accéder au logement à travers le marché privé (Trilla et Bosch 2018).

Contre toute apparence, un pourcentage aussi faible de logement social ne s'explique pas par le refus des pouvoirs publics d'intervenir dans le domaine. Au contraire, depuis les années 1950 et jusqu'aux années 1990, l'État espagnol intervient activement dans le secteur immobilier, mais en suivant des modalités qui n'ont pas permis la formation d'un stock conséquent de logements locatifs. À la différence de ce qui a été fait dans beaucoup d'autres pays d'Europe occidentale, en Espagne la promotion publique de logements s'est concentrée sur des unités destinées à être privatisées. Selon Trilla et Bosch (2018), en 2016 40 % du parc de résidences principales en Espagne était né de constructions publiques ou privées soutenues par l'État. En comparant cette proportion au 1,1 % de logement public locatif actuel, on prend la mesure du démantèlement extrême du patrimoine public et de l'opportunité manquée pour garantir un stock de logement vraiment abordable.

L'intervention publique en matière de logement s'intensifie en Espagne à partir des années 1950, en pleine dictature franquiste. Dans les moyennes et grandes villes, un parc d'habitations vétustes et malmenées par la guerre civile (1936-1939) est à cette époque-là incapable de répondre à une demande sociale qui grandit par l'effet combiné de la croissance démographique et l'exode rural. Les autorités franquistes voient les extensions de bidonvilles qui s'y développent comme des facteurs d'instabilité économique et sociale, et entreprennent de faire face à la « question du logement » tout en cultivant une culture de la propriété, censée favoriser le contrôle social (Vaz 2015). Pour encourager l'initiative privée dans le secteur de la construction et l'achat de logements par des familles aux revenus modestes, des mesures « d'aide à la pierre » et à la consommation sont mises en place : avantages fiscaux, subventions, exemptions, crédits pour la construction et crédits hypothécaires avantageux, démarches bureaucratiques allégées pour les promoteurs, etc. Un des effets de cette politique à moyen terme sera le renversement de la relation entre régimes d'occupation, puisque le régime de location dominant en 1950 sera clairement déplacé par le régime de propriété à partir des années 1970. Selon C. Vaz (2015), en 1950 dans les grandes villes 90 % des logements sont habités par des locataires, alors qu'en 1970, le 64 % sont habités par des propriétaires.

Les unités d'habitation ainsi construites – directement par l'État mais surtout par des promoteurs privés soutenus par les dispositifs publics – reçoivent le nom de « logements de protection officielle » (*viviendas de protección oficial*) ou, tout simplement, « logements protégés ». Leurs occupants doivent avoir un niveau de revenus au-dessous d'un certain seuil pour pouvoir y accéder. De plus, ces logements sont soumis à un régime juridique spécifique (la « qualification ») qui assure leur fonction sociale pendant une certaine période, pendant laquelle leur prix de vente et les conditions d'attribution et de transmission sont régulées. Néanmoins, il sera habituel au fil du temps que l'administration raccourcisse la période de qualification, permettant ainsi un « retour avant l'heure » des logements protégés au marché privé.

Entre 1959 et 1965, 70 % des logements construits en Espagne répondent aux critères de la protection officielle. L'année 1963 représente un pic en termes d'engagement public : au cours de cette année, 90 % des logements construits correspondent à cette catégorie. Entre 1967 et 1981, la part de logements protégés baisse à 30-40 % parmi les nouveaux logements. L'avènement de la démocratie, à partir de

1978, ne semble donc pas changer grand-chose au modèle espagnol de logement social, si ce n'est que la dévolution aux « communautés autonomes » des compétences en matière d'urbanisme et de logement multiplie les régulations et les paliers d'intervention. En effet, la Constitution de 1978 établit une organisation territoriale du pays en 17 communautés autonomes, dotées de pouvoirs, aux niveaux exécutif et législatif, détenus par les gouvernements autonomiques et les parlements autonomiques, et applicables dans les domaines de compétence définis par la loi.

À partir des années 1990, le volume d'aide publique à la construction connaît des oscillations qui révèlent un trait central du modèle immobilier espagnol : la production de logements répond davantage à des critères de croissance qu'aux besoins réels de la population (Naredo 2010). L'intervention étatique est réduite, seulement contredite par un fort investissement public durant la récession de 1993-1994. Ensuite, durant le cycle expansif de 1997-2007, l'aide publique à la promotion de logements atteint un plancher historique. Et, à partir de 2011, les *Planes de vivienda* (plans de logement), nom que reçoit la prévision quadriennale du gouvernement et qui définit les axes d'intervention en la matière, cessent de faire référence au logement protégé.

Avec la disparition du logement protégé comme horizon d'intervention publique, la question du logement abordable se pose en d'autres termes. Les *Planes de vivienda* adoptés à partir de 2011 proposent des programmes d'aides directes aux personnes, parfois comme seul instrument pour rendre le logement (privé) abordable. L'intervention publique pour appuyer l'accès au logement adopte un caractère résolument résiduel, puisque seulement des groupes avec des besoins spécifiques sont identifiés comme potentiels destinataires des aides : les jeunes, les femmes ayant subi des violences sexistes, les personnes ayant vécu une éviction, les personnes âgées ou handicapées, etc. D'ailleurs, les *Planes* ne s'engagent pas à « garantir » le droit au logement, mais à le « favoriser ». L'objectif de développement du parc de logements locatifs sociaux reste est toujours mentionné présent, mais il semble secondaire, à en juger par la timidité des mesures proposées à ce niveau. Celles-ci incluent la possibilité d'exercer le droit de préemption sur des unités du parc privé, la mobilisation de biens immobiliers détenus par des banques comme résultat de saisies hypothécaires, et des programmes de compensation de propriétaires pour les inciter à mettre leurs biens sur le circuit locatif social.

L'horizon d'attentes du mouvement pour le droit au logement

Ce survol historique révèle qu'en Espagne le soutien public au logement a surtout servi à consolider le secteur de la construction comme moteur de la croissance économique. Durant la crise qui commence en 2008, les banques ont cumulé 1,5 million de logements, en grande partie comme résultat de saisies hypothécaires. Ce chiffre, en sus des 3,4 millions de logements vides d'avant la crise sur-mentionnée, donne une idée, ne serait-ce qu'approximative, du volume d'actifs immobiliers contrôlés par des acteurs en quête de profit.

Ces éléments pèsent sur la façon dont les mouvements sociaux s'attaquent, aujourd'hui, à l'enjeu de l'abordabilité : la question est posée en termes de fonction sociale de la propriété et de responsabilisation des grands propriétaires. Tandis que dans d'autres endroitspays, comme par exemple le Québec, il est habituel de demander une augmentation du budget consacré à la construction de logements sociaux, en Espagne la priorité pour le mouvement pour le droit au logement est surtout l'utilisation du parc privé « comme si » c'était du logement social.

Cette vision générale connaît des déclinaisons différentes en fonction du contexte politique local et des lois en vigueur. Nous verrons cela à travers l'exploration des luttes pour le logement abordable à Madrid et en Catalogne. Dans le premier cas, le mouvement pour le droit au logement s'est attaché à dénoncer des opérations de privatisation d'unités de logement public locatif alors que, dans le deuxième cas, les activistes ont investi l'arène législative dans le but d'obtenir la promulgation de lois qui obligent les banques et les fonds d'investissement à fournir des logements vraiment abordables.

À Madrid, la bataille contre la privatisation du parc public

Madrid désigne à la fois la communauté autonome (dont la dénomination administrative officielle est Comunidad de Madrid) et la ville (dont la dénomination officielle est Villa de Madrid), celle-ci étant la capitale de la communauté autonome de Madrid et de l'Espagne. En 2013, en plein contexte de crise économique et de réformes marquées par le sceau de la rigueur budgétaire, des responsables politiques municipaux et autonomiques madrilènes autorisent la vente de presque 5 000 logements locatifs publics aux fonds d'investissement Blackstone et Goldman Sachs. Ces unités appartenaient aux compagnies publiques EMVS (*Empresa Municipal de la Vivienda Social*, municipale) et IVIMA (*Instituto de la Vivienda de Madrid*, autonome). La transaction, réalisée dans des conditions extrêmement favorables pour les acquéreurs, était présentée par ses promoteurs comme une opération visant à réduire le déficit public pour ainsi honorer les engagements économiques contractés auprès de l'Union européenne. Selon Gil et Martinez (2021), cette opération inaugure une tendance se traduisant par l'entrée dans le marché immobilier espagnol de « propriétaires corporatifs globaux ». Elle s'inscrit, selon ces deux auteurs, dans un ensemble de décisions et d'actions publiques visant à faire de l'immobilier en Espagne un terrain d'opérations lucratif et à accès facile pour les grands fonds d'investissement.

Les conséquences de l'achat de logements locatifs publics par Blackstone et Goldman Sachs ne se font pas fait attendre. Les locataires affecté-e-s signalent rapidement des avis d'augmentation de loyer allant jusqu'à 100 % et des avis d'éviction. Les nouveaux bailleurs font preuve de négligence dans l'entretien des bâtiments, parmi d'autres formes de harcèlement pour forcer le départ des locataires. Ces comportements abusifs attirent l'attention des rapporteurs spéciaux des Nations Unies sur le logement adéquat (Leilani Farha) et la pauvreté extrême (Philip Alston), qui exigent au gouvernement espagnol une enquête sur les pratiques de Blackstone violant les droits humains ainsi qu'une réforme de la législation pour invalider les hausses abusives de loyer.

L'intérêt suscité hors de l'Espagne par les pratiques de Blackstone à Madrid est le résultat de la stratégie d'internationalisation à laquelle ont recours les locataires qui, soutenu-e-s par le mouvement pour le droit au logement, s'organisent suite aux premiers signes de harcèlement immobilier. Une autre stratégie investie est la judiciarisation, justifiée par le soupçon de fraude de la part des responsables publics (y compris Ana Botella, du Parti populaire et mairesse de Madrid à l'époque) ayant autorisé la vente des logements de l'EMVS et de l'IVIMA. Par le recours aux tribunaux, les locataires affecté-e-s visaient l'annulation des ventes et la sanction des responsables. La saga judiciaire qui s'en suit sera accidentée. Dans un premier temps, les tribunaux madrilènes annulent la vente des logements et condamnent l'ex-mairesse Ana Botella et six membres de son équipe à payer une amende de 22,7 millions d'euros. Les premières sentences confirment donc les soupçons de fraude : le prix de vente était déraisonnable (au-dessous du prix de construction des immeubles!) et clairement favorable aux acquéreurs, la mairesse de Madrid et les autres six élu-e-s leur ayant fourni de l'information privilégiée et ayant négligé de protéger le patrimoine public (Martínez et Gil 2022). Mais les appels présentés dans les mois qui suivent provoquent une bifurcation de la trajectoire judiciaire des deux cas : alors que les instances judiciaires supérieures confirmeront à plusieurs reprises l'annulation de la vente des logements d'IVIMA, d'autres instances finiront par acquiescer les élu-e-s et affirmer la légalité de la vente des logements de l'EMVS.

Enfin, la lutte pour la récupération des logements sociaux impliquera aussi des actions de protestation ciblant Blackstone. La campagne « Madrid contre Blackstone » s'organise en 2019, lorsque le fonds envoie des avis de hausse de loyer à plusieurs centaines de ménages. Les organisatrices de la campagne estiment que 1 500 ménages madrilènes étaient concernés par les augmentations abusives, incluant aussi bien des habitant-e-s d'anciennes promotions de logement public que de logements locatifs du marché privé. Mais seuls 200 ménages s'impliquent dans la campagne protestataire, dont le but c'était de garantir la permanence des locataires dans des lieux à des prix abordables. Parmi les actions réalisées, on remarque l'occupation des bureaux de Blackstone à Madrid, le dépôt des loyers aux tribunaux pour montrer la bonne foi des locataires, et la saisie de l'Ombudsman de la Communauté de Madrid. La campagne se clôt en novembre 2021, avec l'obtention de baux sociaux (montants inférieurs au 30 % du revenu familial) pour les 70 ménages encore mobilisés.

En Catalogne, changer la loi pour responsabiliser les « grands propriétaires »

La Catalogne, et en particulier sa capitale Barcelone, a aussi été le théâtre d'actions contre Blackstone. Le fonds d'investissement y est de plus en plus présent en tant que bailleur depuis 2013, quand il commence à acquérir des portions conséquentes des portfolios immobiliers des banques. Mais en Catalogne il n'y a pas eu d'opérations de vente de logements sociaux susceptibles d'être érigées en emblèmes de la lutte pour le logement abordable.

La Catalogne a comme particularité, qui influence la façon dont le mouvement pour le droit au logement s'attaque à l'enjeu de l'abordabilité, de jouir d'un cadre réglementaire relativement favorable et qui reconnaît la fonction sociale du logement. Le principal dispositif de ce cadre normatif est la loi autonome « 18/2007 du Droit au logement », adoptée en 2007, en pleine frénésie de la construction et explosion spéculative des prix de l'immobilier. Cette loi définit le logement comme un bien d'intérêt public et se dote de mécanismes pour en garantir l'usage social. Conséquemment, elle identifie des usages « anormaux », tels que le délaissement d'un immeuble, le refus de le réhabiliter ou le fait de le maintenir vide pour une période injustifiée (2 ans). La loi établit la possibilité de sanctionner les propriétaires responsables de tels comportements, passibles d'amendes pouvant atteindre la moitié du prix de l'immeuble concerné et d'expropriations temporaires. En outre, la loi établit un « objectif de solidarité sociale », statuant que 15 % du parc résidentiel devra être social à l'horizon 2030.

La crise financière et immobilière et surtout les politiques d'austérité adoptées par le gouvernement autonome catalan à partir de 2011, font échouer la mise en place de cette loi. Pour autant, elle n'a jamais été abrogée et façonne l'horizon du possible pour le mouvement pour le droit au logement. Ce cadre réglementaire, en sus d'un climat politique plus progressiste qu'à Madrid, incite les organisations de défense du droit au logement à investir le terrain législatif pour obtenir des lois réduisant la marge de manœuvre des propriétaires. Cet investissement prend d'abord la forme d'une campagne de promotion d'une « initiative législative populaire » (ILP), en 2014, pour interdire les évictions de ménages vulnérables, leur garantir l'approvisionnement d'eau, d'électricité et de gaz, et pour développer le parc de logement social.

La réglementation des ILP en Catalogne établit que 50 000 signatures doivent être obtenues dans l'espace de 4 mois pour que le Parlement puisse débattre sur la prise en considération d'une proposition de loi issue de la société civile. À l'occasion de cette ILP, rapidement appelée « pour le droit au logement », le mouvement homonyme qui la portait parvient à presque tripler le nombre de signatures requises (143 380 au total). Le succès tient à la visibilité sociale des évictions ainsi qu'à une campagne de mobilisation intense qui essaime dans toute la géographie catalane. Ce succès, pourtant, va au-delà de la mise à l'agenda de la question du logement, puisque le mouvement réussit à influencer directement le contenu même de la loi qui est finalement approuvée par le Parlement.

La loi issue de la ILP (appelée « loi 24/2015 ») pose les bases d'un système de responsabilisation des propriétaires. Ce système sera élargi et développé dans les années qui suivent, à travers des processus législatifs plus conventionnels. Les organisations militantes parviennent néanmoins à participer pleinement de ces processus, grâce à la pression permanente exercée sur les partis et le gouvernement ainsi qu'à l'expertise en matière de logement dont elles ont pu faire la preuve pendant la négociation de l'ILP.

Ce système de responsabilisation des propriétaires se base sur trois principes. Le premier est la distinction entre « grands » et « petits » propriétaires, une distinction importante dans la mesure où

chaque statut implique des obligations différentes. La loi définit comme « grand propriétaire » toute personne physique ou morale qui possède plus de 10 logements ou une surface bâtie supérieure à 1500 m². Les grands propriétaires sont obligés, avant de déposer une demande d'éviction, de proposer un bail social aux ménages vulnérables qui occupent les lieux, y compris ceux qui sont dépourvus d'un bail (c'est-à-dire, des squatteurs) et ceux qui ont cessé de payer le loyer. Dans le cas des familles vulnérables habitant l'immeuble d'un petit propriétaire, c'est à l'administration de trouver une solution résidentielle stable, notamment en assumant le coût du loyer. Fait remarquable, la loi établit le montant de la location sociale à un niveau inférieur à la convention du 30 % des revenus du ménage. Selon la législation catalane, un loyer social correspond à 10 %, 12 % ou 18 % des revenus, en fonction des revenus absolus du ménage.

Le deuxième principe sur lequel se base le système de responsabilisation des propriétaires consiste à identifier des usages « anormaux » de la propriété, comme par exemple maintenir un logement vacant pendant plus de deux ans sans justification. Quand le responsable est un grand propriétaire-personne morale (une banque, un fonds d'investissement ou une société immobilière), l'administration peut imposer des amendes de plusieurs dizaines de milliers d'euros, ainsi que la cession obligatoire du bien immobilier pour 12 ans, période pendant laquelle les logements sont retirés du marché privé et administrés comme du logement locatif public.

Le troisième principe correspond aux responsabilités qui concernent l'administration pour garantir l'usage social de la propriété. La loi oblige l'administration à créer un registre de grands propriétaires, censé faciliter le contrôle de leurs devoirs (notamment la proposition de baux sociaux aux locataires vulnérables avant d'entamer une procédure d'éviction). Elle doit également déclarer comme « zones tendues » les villes où le coût moyen du logement dépasse le 30 % des revenus moyens, et temporairement exproprier des logements de grands propriétaires pour garantir l'accès de la population au logement social. Enfin, l'administration est tenue de faire respecter la loi et de sanctionner les grands propriétaires qui enfreindraient l'usage social de la propriété.

Conclusion : sauter du local au national pour assurer les « victoires »

Sur le papier, les dispositions légales catalanes établies depuis 2015 représentent des avancées importantes pour le droit au logement abordable et contre l'expulsion des ménages vulnérables. Pourtant, dans la pratique, deux éléments minent l'efficacité de ces dispositions. D'abord, les lois catalanes n'ont pas la capacité d'influencer les juges, dont la pratique est régulée par des lois nationales. Elles ne peuvent donc pas les contraindre à arrêter des procédures d'éviction, même dans le cas hypothétique où un grand propriétaire aurait négligé de proposer préalablement aux locataires un bail social comme l'entend la loi catalane. Ensuite, il est arrivé à plusieurs reprises que des articles des lois catalanes débordent le cadre des compétences autonomiques de la Catalogne, auquel cas le Tribunal constitutionnel espagnol suspend les dispositions mises en cause.

C'est pourquoi les activistes pour le droit au logement n'entendent souvent pas l'obtention de lois autonomiques comme un point final. Il et elles considèrent qu'au contraire la lutte pour l'obtention de ces lois alimente une stratégie gradualiste, dont le but ultime est le changement du cadre légal national. Ainsi, les victoires dans les communautés autonomes sont censées favoriser le changement législatif au niveau national, puisque l'approbation de certaines mesures par les parlements régionaux les rend imaginables au niveau national. Il en est de même pour les victoires judiciaires des activistes madrilènes contre le démantèlement du logement locatif public.

Comme nous avons vu, le mouvement pour le droit au logement à Madrid et en Catalogne propose deux façons différentes d'aborder la question de l'abordabilité. Celles-ci sont influencées par une histoire nationale commune (l'absence chronique de logement locatif public, la « frénésie constructive » et les privilèges du complexe financier-immobilier) et par leurs contextes locaux et régionaux respectifs. Mais, malgré leurs différences, les luttes madrilène et catalane inspirent des demandes que le mouvement pour le droit au logement aimerait inscrire dans une loi nationale, à l'instar de la cession obligatoire des logements vides détenus par des banques et des fonds comme moyen d'augmenter rapidement le parc social et l'interdiction de la vente du logement public. Une opportunité pour le faire se présente cette année, au printemps et en été plus précisément, car les *Cortes Generales* (le parlement national) doivent débattre un projet de loi sur le logement présenté par le gouvernement de centre-gauche en place. Ce sera une occasion en or pour consolider des normes qui rappellent aux acteurs du secteur immobilier leur part de responsabilité dans l'exercice du droit au logement.

Notice biographique

Montserrat Emperador Badimon est maîtresse de conférences en Science politique à l'Université Lumière Lyon 2 et professeure invitée à l'INRS Urbanisation, Culture et Société. L'autrice remercie Marcos Ancelovici, professeur de sociologie à l'UQAM, pour sa contribution à l'élaboration de ce texte.

Références

Emperador, Monserrat et Marcos Ancelovici. 2019. « Résister à la crise sur le pas de la porte. La lutte contre la dette et pour le droit au logement en Espagne », *Mouvements* 97 : 94-103.

Gil García, Javier et Miguel Ángel Martínez. 2021. « State-led actions reigniting the financialization of Housing in Spain », *Housing, Theory and Society*: 1-21.

Housing Europe. 2021. *The state of housing in Europe 2021*. En ligne : <https://www.stateofhousing.eu/#p=1> (Page consultée le 24 avril 2022).

Instituto Nacional de Estadística (INE). 2011. « Censos de población y viviendas 2011 » En ligne : <https://www.ine.es/prensa/np775.pdf> (Page consultée le 24 avril 2022).

Martínez, Miguel Ángel et Javier Gil García. 2022. « Grassroots struggles challenging housing financialization in Spain », *Housing Studies*: 1-21.

Naredo, Juan Manuel. 2010. « El modelo inmobiliario español y sus consecuencias », *Boletín CF+S* 44 : 13-27.

Rodríguez, Raquel et Mario Espinoza. 2017. *De la especulación al derecho a la vivienda. Más allá de las contradicciones del modelo inmobiliario español*. Madrid : Traficantes de sueños.

Trilla, Carme et Jordi Bosch. 2018. *El parque público y protegido de viviendas en España: un análisis desde el contexto europeo*. Madrid : Fundación Alternativas.

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). 2020. « Social housing: A key part of past and future housing policy », *Employment, Labour and Social Affairs Policy Briefs*, OECD. En ligne : <http://oe.cd/social-housing-2020> (Page consultée le 24 avril 2022).

Vaz, Céline. 2015. « De la crise du logement à la question urbaine. Le régime franquiste et les conditions de vie urbaines », *Vingtième siècle. Revue d'histoire* 127 : 179-195.

La valeur de l'habitat. Une perspective oblique sur l'habitat dans une société de marché et le potentiel de faire autrement

Par Madelyn Capozzi et Thomas Heinrich



« Les suppositions les plus importantes d'un modèle ne se trouvent pas dans les équations, mais dans ce qui n'y figure pas; pas dans la documentation, mais dans ce qui n'est pas énoncé; pas dans les variables sur un écran d'ordinateur, mais dans les espaces vides qui les entourent. »

John Sterman (2002, 513)¹

L'espace négatif

La multitude de crises émergentes qui caractérisent le début du 21^e siècle (financières, écologiques, sanitaires, politiques, sociales, etc.) met en évidence les lacunes de plusieurs systèmes économiques et culturels qui nous entourent. Bien que l'éthique puisse jouer un rôle dans cette discussion, il est

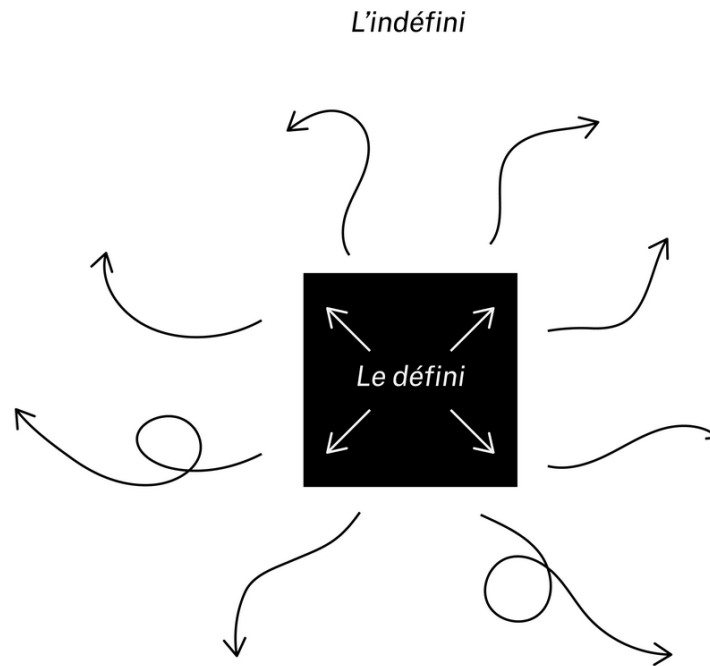
1. Toutes les citations extraites d'un livre ou d'un article en anglais ont été traduites par nos soins.

constructif de percevoir ces enjeux plutôt comme une question de design et non comme une question de bonne ou de mauvaise foi. Comme nous le rappelle Dan Hill dans *Dark Matter and Trojan Horses*, « le design stratégique [...] se concentre sur la reconception systémique de cultures de prise de décision individuelles et institutionnelles, et s'applique particulièrement à ce que nous considérons comme les enjeux principaux du XXI^e siècle [...]. » (2012, 13).

L'objectif de cet article est d'illustrer les liens qui existent entre la conception d'un environnement urbain, l'accès au logement, les impératifs financiers personnels, la liberté et la résilience d'une société. Nous croyons qu'examiner les effets de systèmes économiques, culturels et sociaux, ainsi que l'acte d'en concevoir des nouveaux est bien une question de design à la portée des milieux créatifs dits « non experts ».

Nous souhaitons aborder ce texte en mettant de l'avant le concept d'espace négatif, car nous croyons qu'il illustre bien l'esprit philosophique dans lequel nous travaillons. L'espace négatif se situe dans les failles des possibilités mises en marche par les systèmes et les cultures. Il ne représente pas que « ce qui n'est pas », mais plutôt ce qui est absent, sous-entendant une relation avec une présence souhaitée. Prenons l'idée de la pauvreté comme exemple. Ce qui peut être perçu comme un manque d'argent prend un tout autre sens lorsque nous pensons aux vœux de pauvreté monastiques, où une absence mène à la présence d'autre chose, telle que l'élévation spirituelle ou morale. De ce fait, l'octroi de quelque chose n'est pas un manque, mais plutôt le renforcement d'autres possibilités.

L'espace négatif est étroitement lié à l'idée de l'indéfini. Alors que dans un espace positif (dans l'espace déterminé), les limites et les conclusions sont bien définies, un espace indéterminé invite l'exploration, les questions ouvertes et l'imagination. Dans le premier contexte, il advient de recourir à un expert pouvant offrir des solutions claires et précises. Dans le second, le rôle du designer/artiste se manifeste comme facilitateur d'une quasi-infinité de réponses possibles. C'est en tant que designers, artistes et chercheuses.rs que nous élaborons présentement *Valeur collective*, un laboratoire vivant dédié à l'innovation socio-économique présentement en phase d'incubation au couvent historique de la Cité-des-Hospitalières, à Montréal.



Comme tout travail dédié au changement culturel, ce projet traite d'espace négatif, puisqu'il cherche à renforcer ce qui *pourrait* exister en dépit d'un système lacunaire. Notre travail s'enquiert de l'omniprésence du marché dans des sphères essentielles au bien-être sociétal en se centrant sur le logement. Nous partons donc à la recherche de processus économiques alternatifs, soit une exploration d'un espace négatif non financier existant au sein d'une ubiquité financière.

Nous abordons donc les thèmes du logement, de l'économie et de la finance d'un point de vue externe. Nous déterminons que notre position comme designers et artistes (et non comme économistes) nous permet d'analyser les questions abordées ci-dessous sous un angle oblique et original. Nous croyons justement que de telles perspectives insolites s'avèrent essentielles pour aborder les reconceptions systémiques dont parle Dan Hill. Néanmoins, nous reconnaissons d'emblée nos angles morts. Nous ne prétendons pas couvrir toutes les bases, mais bien celles qui se sont manifestées suffisamment dans notre propre expérience et celle de notre communauté. Notre champ de connaissances s'élargit donc au fur et à mesure que notre pratique se développe.

Une société de marché

Le concept de la financiarisation gagne en popularité dans le discours populaire après être apparu dans le monde académique durant la crise de 2008. Le terme fait allusion à l'influence croissante des acteurs, des marchés, des institutions, des mesures et des récits financiers sur les politiques et pratiques économiques. Dans son livre intitulé *Value(s)*, l'ancien gouverneur de la Banque du Canada, Mark

Carney, souligne : « [N]ous sommes passés d'une économie de marché à une société de marché, ce qui met désormais en danger notre contrat social de base, à savoir l'égalité relative des résultats, l'égalité des chances et l'équité entre les générations » (Carney 2021, 5). Les dynamiques de la financiarisation sont complexes et se manifestent au sein d'institutions publiques, de paysages, de psychés collectives et d'actions quotidiennes.

Cependant, l'une des limites importantes des lois du marché est que ces dernières peinent à récompenser une variété de sphères essentielles à la vie telles que la santé, l'intendance écologique, l'engagement artistique ou tout ce qui contribue aux communs. Favorisée par la spéculation, l'augmentation des coûts du logement exerce une plus grande pression financière sur les ménages. La chasse au revenu s'accroît, et le temps et l'énergie qui y est dédié occupent une plus grande place dans les routines, les préoccupations ou les ambitions collectives et individuelles. La capacité d'un individu de s'investir dans des initiatives ne s'inscrivant pas dans le marché se voit alors réduite. La financiarisation du logement devient la financiarisation de la vie et nous appauvrit de la valeur incarnée dans la panoplie d'engagements portant peu de valeur d'échange. La société civile se précarise, et le potentiel de ses contributions s'affaiblit.

L'impératif du revenu

Chaque jour, nos choix sont guidés par ce qui est considéré comme acceptable, approprié et possible. Considérons l'impératif du revenu, sans lequel la survie d'une personne et celle de ses proches sont compromises. Ses intérêts, compétences et aspirations sont donc adaptés ou compromis selon les possibilités offertes par la gamme d'emplois disponibles. Exister en dehors de cette structure, c'est-à-dire être sans emploi, se résume à un état de précarité ou même une perte de valeur personnelle ou de sens existentiel : pensons aux « crises » des diplômé.es universitaires, aux dépressions des licencié.es. En somme, à un niveau sociétal, la valeur attribuée à un individu est évaluée par rapport à sa valeur marchande, soit sa capacité de trouver un emploi profitable. À quoi pourrait ressembler un système qui privilégie l'autonomie d'une personne et sa capacité de se dévouer aux engagements qui lui sont importants, peu importe leur rentabilité? Et surtout, comment le logement s'insère-t-il dans cette vision?

L'habitat, le reflet d'une économie

La terre (dans le sens foncier du terme) est essentielle pour le logement, de même que pour le fonctionnement d'une économie. Rappelons que l'étymologie commune qui relie « écologie » et « économie » est la racine grecque *oikos* qui signifie « maison », tandis que le suffixe *nomie* signifie « la gestion de ». Vivre dans un lieu, c'est en faire sa maison, et faire d'un lieu sa maison, c'est le gérer correctement. Au sens propre, une économie n'est pas contrainte à l'échange de monnaies, mais englobe plutôt les moyens de coordination qui assurent le bien-être de ses participant.es.

Étant donné que c'est sur la terre que nous établissons nos maisons, observer comment une société l'occupe peut nous aider à identifier ce qu'elle valorise et ce qu'elle ne valorise pas. La nature de ce qui y est bâti, les acteurs, les valeurs et les systèmes impliqués, constituent autant d'éléments qui dévoilent les valeurs, les suppositions et les systèmes qui définissent la gestion de cette maison terrestre.

On est en juin 2021 et il y a un trou au bord de la Place-des-Arts.

Une image satellite aurait pu facilement le confondre avec une mine à ciel ouvert. On y extrait effectivement quelque chose. Quelque chose de précieux.

Pour voir le vide caverneux de la rue, on peut épier entre les trous du revêtement en plastique orné de graffitis. On se faufile les doigts entre les maillons de la chaîne. On appuie son visage contre le froid de la clôture. Une enseigne déclare : « Accès réservé au personnel autorisé ».



Le chantier des condominiums Maestria vu depuis la rue Sainte-Catherine.

Photo : Thomas Heinrich

L'extraction de valeur financière

Maestria est un complexe de condominiums de luxe en cours de construction au cœur du Quartier des spectacles, à Montréal. Suivant sa construction se tiendront deux tours de verre, comprenant plus de 1500 logements, un gymnase de 4800 pieds carrés, une piscine semi-olympique, un spa, des bains thermaux, une salle de golf virtuel, une bibliothèque, un cinéma et un atelier de réparation de vélo.

Le projet résulte d'un partenariat entre trois acteurs : la plus grande société de capital solidaire du Québec, le Fonds de Solidarité FTQ, gérant aujourd'hui 18,2 milliards de dollars en actifs; une société privée d'investissement international, Fiera Capital, gérant aujourd'hui 188,3 milliards de dollars en actifs; et un magnat du développement immobilier, Devimco, producteur de plus de 3000 logements à Montréal entre 2000 et 2015 (Gaudreau et al., 2020).

Le chantier est inondé de lumière. Sur la rue piétonne qui y fait face, nous sommes rassemblés en petit groupe autour d'une remorque à vélo; jonglant avec des câbles et un ordinateur portable, nous attirons les regards curieux d'un couple qui, dînant sur une terrasse, tente de profiter d'une belle nuit de printemps.

Un lourd projecteur est hissé d'un sac et installé sur un support métallique. Ajusté au bon angle, on le boulonne à son support pour viser la façade du bureau des ventes situé de l'autre côté de la rue. Sa surface noire et lisse aurait tout aussi bien pu avoir été conçue à cet effet.

Concrete Capital est un projet de recherche et une intervention artistique organisés par le collectif *Shock Value* en 2021, dont la mission visait à mieux comprendre et à rendre publiques la centralité et les répercussions des motivations financières dans le développement immobilier. À travers l'étude du montage financier de Maestria, nous avons pu observer la genèse du processus spéculatif qui initia le projet où une valeur artificielle fut d'abord créée, puis amplifiée et absorbée par des institutions financières.

Pour résumer, entre 2003 et 2018, les quatre lots qui composent le site furent progressivement acquis par quatre sociétés à numéro, toutes affiliées d'une façon ou d'une autre à la FTQ. En 2012, ces sociétés avaient acquis l'ensemble des lots pour une somme de 16,4 millions de dollars. Puis, en 2018, le tout fut vendu à la compagnie Maestria inc. (géré par la FTQ, Fiera Capital et Devimco) pour 70 millions de dollars. Lors du dévoilement du projet la même année, la valeur marchande des terrains fut évaluée à 700 millions de dollars, soit quarante-deux fois ce qu'elle valait en 2012.

Pour mettre le tout en perspective, Maestria stocke à lui seul presque quatre fois la valeur des fonds budgétés en 2022 par la Ville de Montréal pour du logement social (soit environ 80 millions de dollars) (Ville de Montréal, 2021).

Le faisceau lumineux se projette de sa boîte blanche sur la surface noire, la taguant de sa propre valeur d'échange : 700 000 000 \$.

Chaque zéro est une fenêtre sur le passé, une incarnation fantomatique des magasins, des salles de concert, des épiceries, des petits restaurants qui s'y tenaient autrefois.



La projection « Concrete Capital » à la Place-des-Arts.

Photo : Thomas Heinrich

Maestia n'existe pas en vase clos. La valeur financière qui lui est attribuée est déterminée par la valeur qui émane de l'environnement dans lequel il se situe. Ainsi, cette valeur n'est pas pour autant due à la qualité architecturale ou à la fonction particulière de l'immeuble, mais plutôt à la « désirabilité » du Quartier des spectacles. Cette valeur serait bien sûr inexistante si Maestia se trouvait au milieu d'un désert, loin de toute activité humaine. Cette interdépendance (identifiée par John Stuart Mill en 1879 sous le nom d'« incrément non gagné ») signifie qu'une valeur foncière est déterminée par une interaction avec les valeurs foncières des propriétés avoisinantes. Cette notion est importante car, de

ce fait, elle propose un système qui substitue les qualités intrinsèques d'un lieu (c'est-à-dire sa capacité de bénéficier durablement aux êtres vivants qui l'habitent, qu'ils soient humains ou non) par la valeur d'échange de ses composantes. Et, comme cette valeur abstraite est bâtie sur elle-même en perpétuité, explosant les prix dans le processus, il en résulte que le développement immobilier vise davantage une clientèle aisée, invitée elle-même à utiliser son logement comme levier de fonds, comme actif financier personnel.

Une impasse systémique

Faire l'analyse d'un exemple radical tel que Maestria donne un aperçu des forces et des valeurs culturelles qui guident le développement immobilier actuel. Même s'il peut être considéré comme inacceptable de prioriser le rôle du logement en tant qu'actif financier au détriment de sa fonction de besoin fondamental, cette réalité est actuellement essentielle aux structures économiques qui nous entourent. En effet, les taxes foncières représentent plus de 60 % du revenu municipal montréalais et le marché immobilier plus de 10 % des PIB du Québec et du Canada (Ville de Montréal 2021; Statista 2022; Stokes 2021).

À première vue, il peut sembler que ces enjeux soient d'une magnitude qui dépasse la sphère d'influence des designers ou des artistes. Cette perspective est cependant renversée lorsque l'on considère qu'un système économique répond à des normes ainsi qu'à des conventions socioculturelles et non à des lois naturelles, comme le laisse souvent sous-entendre la littérature économique. Ces systèmes, en mutation perpétuelle, sont provoqués par les actions et les décisions d'individus, tout autant que par des systèmes légaux et politiques. C'est dans la première de ces deux aires d'action que nous, les non-experts, travaillons.

Des suppositions sous-jacentes

En tant que théorie et approche pratique, le design ontologique démontre que l'acte de concevoir (*to design*) non seulement reflète, mais crée aussi des croyances et des perceptions culturelles fondamentales. Comme l'explique la théoricienne du design Anne-Marie Willis, « [c]eci se résume à un double mouvement – nous concevons notre monde, alors que notre monde réagit et nous conçoit en retour » (2006, 80).

C'est dans cet esprit que nous développons *Valeur collective* : reconnaître les valeurs intégrées aux systèmes de prise de décision actuels, évaluer leur pertinence et entreprendre des expériences permettant de concevoir des systèmes alternatifs à une échelle locale.

De façon générale, la vision du monde tenue par un individu ou une culture n'est pas consciemment choisie, ni même enseignée : elle est absorbée par des conventions de langage, des rituels et des institutions. Un système de croyances complexe et nuancé oriente des perceptions et des actions de manière à concrétiser une possibilité plutôt qu'une autre, nous ramenant ainsi à l'idée des espaces positifs et négatifs.

Comment concevoir et créer des alternatives dans une perspective de design ontologique ? D'entrée de jeu, nous proposons de prendre un pas de recul et d'examiner certaines prémisses. Ceci nous permet d'établir une compréhension partagée, à partir de laquelle nous pouvons ensuite idéer.

Commençons par une question de base : à quoi sert un logement ?

La réponse à cette question pourrait paraître un peu trop évidente : nous avons tous besoin d'un abri pour survivre. Pour aller au-delà de cette réponse logique, mais peu inspirante, nous pouvons adapter la technique des « cinq pourquoi », une méthode d'interrogation itérative créée par l'industriel japonais Sakichi Toyoda.

Prémisse : Nous devrions tous être logés de façon adéquate et sécuritaire.

Pourquoi devrions-nous tous être logés ?

1. Parce que tout le monde a besoin d'un abri.

Pourquoi devrions-nous tous avoir un abri ?

2. Parce qu'avoir un abri est un besoin humain qui détermine notre capacité de survie.

Pourquoi notre capacité de survie devrait-elle être assurée ?

3. Parce que lorsque nous devons lutter pour survivre, nous bénéficions de moins de temps pour réaliser des activités importantes pour nous et nos communautés.

Pourquoi devrions-nous avoir le temps pour des activités qui sont importantes pour nous ?

4. Parce que ces activités sont indispensables pour l'épanouissement individuel et collectif.

Pourquoi devrions-nous avoir droit à l'épanouissement individuel et collectif ?

5. Évident en soi.

Il est fort probable que certain.es lecteurs.trices puissent penser qu'un argumentaire à ce niveau ne soit pas nécessaire et que nous ne devrions pas nous attarder sur le « pourquoi », mais plutôt sur le « comment ». Nous ne sommes pas de cet avis, même si nous touchons au « comment » plus bas. Le principe de base voulant que l'habitat pour tous soit un droit devrait avoir préséance sur d'autres ambitions moins existentielles, telles qu'utiliser le logement comme levier financier. Néanmoins, il l'investissement immobilier joue toujours un rôle central économique au Canada et globalement.

Redéfinir nos ambitions

Le paradigme de production, de main-d'œuvre et d'accumulation matérielle que nous connaissons aujourd'hui est issu d'une compréhension particulière de ce qu'est la richesse et de sa fonction dans la société. En effet, elle provient des spécificités historiques de la révolution industrielle dans lesquelles Adam Smith, David Ricardo, Karl Marx et leurs contemporains établirent les bases des conceptions économiques actuelles. C'était, par exemple, dans le climat d'expansion commerciale et coloniale des Lumières que Smith, dans *La richesse des nations* (1776), corréla les surplus de biens matériels avec le bien-être général d'une population (Rakopoulos et Rio 2018, 276).

En revanche, les ontologies autochtones présentent une compréhension alternative de ce qui compose la richesse. La théoricienne nuu chah nultu Carol Anne Hilton explique qu'au sein de sa culture traditionnelle, la richesse est « de façon inhérente une question de relations, de connexion universelle, de continuité à travers les générations [qui] connecte l'abondance à la générosité » (Hilton 2021, 31). L'importance de maintenir des relations étroites avec d'autres êtres (humains, non humains et spirituels) peut être perçue comme une forme d'investissement non monétaire, promettant des retours importants lorsqu'ils s'avèrent nécessaires (Hilton 2021, 38).

Similairement, en Nouvelle-Zélande, la culture maorie centre le concept de *mana* – soit la vitalité en toute chose – au cœur de la notion de richesse. « [S]timulé par des valeurs de générosité et d'abondance, et non par celles qui perçoivent les ressources comme étant rares » (Rakopoulos et Rio 2018, 277) le mandat spirituel de *mana* agit comme force économique directrice pour atteindre un bien-être interpersonnel, spirituel et écologique.

On identifie des philosophies semblables dans des cultures européennes préindustrielles. Le roi viking Harald Hardradi, par exemple, était un aristocrate ambulant sans royaume fixe, dont la richesse dépendait entièrement des relations bâties avec d'autres nobles scandinaves. Que ce soit sous la forme de cadeaux, de dots ou, dans un contexte spirituel, sous la forme de cérémonies mortuaires, ses biens servaient d'abord et avant tout comme moyen d'établir de bonnes relations (Rakopoulos et Rio 2018, 277).

Le fait de pouvoir redéfinir la richesse par la qualité de nos relations, et non par une valeur monétaire, pourrait s'avérer essentiel pour interrompre l'intrusion du marché dans plusieurs aspects de la vie moderne. La beauté de cette prémisse est qu'elle nous oriente vers une économie qui ne dépend pas du marché pour exister. L'offre et la demande existent déjà en chacun d'entre nous, dans notre besoin inhérent de mutualisme et de soins.

Comment l'habitat pourrait-il refléter une nouvelle économie ?

Le rôle du travail non marchand

Revisitons ce que constitue une économie au sens propre, c'est-à-dire les moyens de coordination établis pour assurer le bien-être de ses participant.es. Même que dans l'esprit de la transition écologique, nous pourrions même spécifier « le bien-être durable ».

Alors, comment l'intrusion du marché dans la vie commune affecte-t-elle le bien-être et la résilience ? Lorsque l'accès à l'habitat se conjugue aux marchés spéculatifs, le poids financier d'un logement se voit démesurément gonflé : le rôle que joue le revenu dans les priorités d'une personne est alors amplifié. Cette amplification la force à consacrer une plus grande portion de temps au travail rémunéré (c'est-à-dire marchand), qui prend alors préséance sur tout autre engagement, prise d'initiative ou activité non lucrative bénéfique pour elle et sa communauté. Ceci abouti non seulement en une perte de liberté, mais aussi en une société plus vulnérable et déconnectée.

En effet, la capacité d'une communauté à soutenir l'interdépendance de ses membres se résume par la notion de « capital social », faisant référence « aux liens, aux valeurs partagés et à la croyance en une société qui encourage les individus [...] à se faire confiance et à travailler pour se soutenir collaborativement » (Carney 2021, 130). Le capital social est supporté par une infrastructure sociale, représentant les réseaux sociaux développés à travers des espaces, des ressources et des communautés partagés. Cependant, la marchandisation de secteurs essentiels, tels que l'habitat et l'augmentation du coût de la vie qui en résulte, génère des milieux exclusifs et menace notre capacité de produire du capital et une infrastructure sociale. Et, lors de moment de crises, tel qu'un phénomène météorologique extrême, la qualité de cette infrastructure peut devenir une question de vie ou de mort. Dans le livre *Heat Wave* (2002), Eric Klinenberg observe le rôle fondamental que jouèrent les liens sociaux de plusieurs communautés à Chicago lors de la vague de chaleur qui balaya la métropole américaine en 1995 et qui tua 739 personnes. Les quartiers avec les réseaux sociaux les plus solides s'en étaient sortis avec un taux de mortalité beaucoup moins accru que l'ensemble des autres quartiers.

Certaines activités élémentaires qui influencent le bien-être et la résilience d'une société (comme les services de soins, le mutualisme, l'intendance écologique, l'activisme ou l'engagement artistique) ne peuvent être adéquatement satisfaites par le système d'offre et de demande du marché. Si le bien-être durable est bien une ambition économique du 21^e siècle, commençons donc par le renforcement de carrières ou de « projets de vie » non marchands. La liberté de vivre, même de *savoir* vivre, sans la chasse au revenu, est profondément liée à l'autodétermination nécessaire pour bâtir un capital et une infrastructure sociale. Ces deux points sont interdépendants : pour que des citoyen.nes puissent avoir la capacité de juger et d'instituer des solutions propres aux enjeux auxquels ils font face, la possibilité de vivre (et de savoir vivre) en dehors du marché doit être intentionnellement intégrée à la conscience collective et à des institutions publiques.

Une invitation à l'expérimentation

C'est une journée humide de fin d'été, ce temps de l'année où le soleil soulève des mirages de l'asphalte. En passant une arche de pierre grise, puis une porte surplombée d'un vitrail illustrant une sœur religieuse, nous nous retrouvons au frais dans un long couloir. Au fond, deux portes en bois massif donnent sur une grande salle, où baignent doucement les rayons du midi.

Plusieurs scènes se dessinent ensuite. Un groupe assis en cercle, l'attention portée sur celle qui vient de prendre la parole. Au sol, une longue feuille de papier : prise de notes méticuleuse et Post-its multicolores. Des mains furtives les réarrangent perpétuellement à la recherche de motifs. On partage des idées, de la nourriture, des contacts.

La semaine se termine, et on ne laisse derrière nous qu'une grande pièce vide. Des particules d'idées flottent toujours dans l'air.



Photo : Entremise

Et si, au lieu d'agir comme un puits d'investissements, l'habitat était utilisé comme plateforme de production de valeur non financière? C'est selon cette hypothèse que Valeur collective se développe. À travers ce renversement, l'atténuation des pressions financières liées au logement mobiliserait l'enrichissement du paysage des engagements non marchands et leurs bienfaits essentiels.

Comme initiative expérimentale, notre groupe vise donc à établir un nouveau modèle sous lequel des individus sont plongés dans des conditions favorables aux engagements non marchands, en recourant à des ressources non financières telles que des logements, des espaces de travail, des réseaux interpersonnels, des matériaux, des outils, de la légitimité institutionnelle et plus.

Lors de notre première activité publique, tenue sur une semaine en septembre 2021, nous avons réuni une vingtaine de participant.es sur les thèmes du travail non marchand, de l'autodétermination et de l'alter-économie. Ces échanges ont mené à la production de trois cartographies d'idées illustrant un paysage d'engagements non marchands et ont jeté les bases de Valeur collective comme lieu dédié à l'expérimentation alter-économique. Selon nous, ces assemblages illustrent une véritable économie opérant sous le radar du marché et contribuant de maintes façons à subvenir aux besoins et au bien-être de ses participant.es.

VALUE-DRIVEN ACTIVITY



Une des trois cartographies issues des ateliers *Valeur collective* en septembre 2021. Les participant.es ont été invité à énumérer des actions, des engagements ou activités dans lesquels ils se sont investis malgré l'absence de rémunération financière.

Parallèlement au déploiement de systèmes fonciers définanciariés (tels que des coopératives ou des fiducies foncières), nous croyons que nous devons rallier la créativité collective des citoyen.nes-expert.es en créant de nouveaux espaces dédiés à l'imagination et à l'expérimentation des formes économiques de l'avenir à travers une légitimation du travail à motivation intrinsèque. Nous visons à créer une plateforme qui offre le temps, l'espace, la liberté et les ressources nécessaires pour élargir l'éventail des possibilités de changement culturel et systémique.

Valeur collective est donc une invitation publique à patauger dans un espace négatif, à renforcer l'indéterminé, l'insolite et l'inédit. Comme méthodologie, nous décidons de suivre les conseils de l'économiste Kate Raworth et de pratiquer ce qu'elle appelle du « jardinage économique » à travers un processus de diversification, sélection et amplification de solutions. C'est dans cet esprit d'intendance, de prototypage et d'entretien attentif que nous percevons l'incertitude comme une alliée et non comme un danger.

Les conséquences des monocultures agricoles sont bien connues. Une absence de biodiversité crée des écosystèmes fragiles pouvant s'effondrer et mettre en péril la survie de ses membres. Nous croyons qu'il peut en être de même pour une économie. À travers notre travail de designers et d'artistes, nous espérons amplifier une panoplie de modes de coordination économiques alternatifs, et inspirer d'autres *outsiders* à faire de même.

Nous ne savons pas encore où ce travail nous mènera. Nous espérons seulement créer un engouement collectif pour cet esprit d'expérimentation et la prise en charge des besoins économiques des communautés.

Alors diversifions, sélectionnons et amplifions, que nous puissions tous devenir jardiniers.

Notice biographique

Madelyn Capozzi et **Thomas Heinrich** détiennent des baccalauréats en design de l'Université Concordia, à Montréal. À travers leur engagement dans les sphères de design durable et participatif, ils travaillent conjointement au sein d'une équipe de cinq designers, urbanistes et artistes à l'élaboration de *Valeur collective*. Présentement en phase d'incubation au couvent historique de la Cité-des-Hospitalières, le projet est issu du Défi d'offre de logement de la Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL), de partenariats avec l'Office des règles et des normes (ORN) et de l'Institut Next-Generation Cities de Concordia.

Références

Carney, Mark. 2021. *Value(s). Building a Better World for All*. États-Unis : Signal.

Gaudreau, Louis et al. 2020. « L'immobilier, moteur de la ville néolibérale : Promotion résidentielle et production urbaine à Montréal », *Collectif de recherche et d'action sur l'habitat*.

Hill, Dan. 2012. *Dark Matter and Trojan Horses. A Strategic Design Vocabulary*. Moscou : Strelka Press.

Hilton, Carol Anne. 2021. *Indigenomics. Gabriola Island: New Society Publishers*.

Rakopoulos, Theodoros et Knut Rio. 2018. « Introduction to an Anthropology of Wealth », *History and Anthropology* 29(3): 275-291.

Statista Research Department. 2021. « Distribution of gross domestic product of Quebec, Canada in 2020, by industry » Statista. 4 octobre. En ligne : <https://www.statista.com/statistics/607887/gdp-distribution-of-quebec-canada-by-industry/>. (Page consultée le 18 février 2022).

Sterman, John D. 2002. « All models are wrong : reflections on becoming a systems scientist », *System Dynamics Review* 18(4) : 513.

Stokes, Deborah. 2021 « Canada's unhinged housing market, captured in one chart » *The National Post*. 12 novembre. En ligne : <https://nationalpost.com/news/canada/canadas-unhinged-housing-market-captured-in-one-chart> (Page consultée le 10 mars 2022).

Ville de Montréal. 2021. « Budget 2022 et PDI 2022-2031 de Montréal ». En ligne : <https://montreal.ca/articles/budget-2022-et-pdi-2022-2031-de-montreal-24778>. (Page consultée le 15 février 2022).

Willis, Anne Marie. 2006 « Ontological designing – laying the ground », *Design Philosophy Papers*. En ligne : https://www.academia.edu/888457/Ontological_designing (Page consultée le 2 avril 2022).

Citations originales en anglais

- (1) « The most important assumptions of a model are not in the equations, but what's not in them; not in the documentation, but unstated; not in the variables on the computer screen, but in the blank spaces around them » (Sterman 2002, 513).
- (2) « (...) strategic design (...) is focused on the systemic redesign of cultures of decision-making at the individual and institutional levels, and particularly as applied to what we can think of as the primary problems of the 21st century (...) » (Hill 2012, 13).
- (3) « [W]e have moved from a market economy to a market society, and this is now undermining our basic social contract of relative equality of outcomes, equality of opportunity, and fairness across generations » (Carney 2021, 5).
- (4) « this adds up to a double movement — we design our world, while our world acts back on us and designs us » (Willis 2006, 80).

- (5) « inherently about relationships, universal connection, continuity across generations and connects abundance to giving » (Hilton 2021, 31).
- (6) « [S]timulated by values of giving and abundance instead of ones that view resources as scarce, the spiritual mandate of mana acts as a guiding economic principle to achieve kinship, as well as spiritual, ecological, and economic wellbeing » (Rakopoulos et Rio 2018, 277).
- (7) « ... the links, shared values and beliefs in a society which encourage individuals [...] to trust each other and work collaboratively to support each other » (Carney 2021, 130).

En attendant Batman, un amour décolonial pour la terre

Par Marie-Sophie Banville

« Nous n’aurons pas d’histoire digne d’être entendue tant que nous ne serons pas brisés par nos propres conséquences »¹ (Shaw 2018). Je suis hantée par ces mots du mythologiste anglais Martin Shaw. Je lis les nouvelles : inflation, spéculation, rénovictions, évictions, pandémie, incendies, inondations, sècheresses. Voilà nos propres conséquences. Dans un étrange élan dystopique, je me demande : quand serons-nous enfin brisés ? Elle est où la limite, celle qui nous amène au seuil de notre histoire ?

Depuis 20 ans, les prix du logement ne font que croître au Canada. Il s’agit d’une progression qui semble défier les cycles longs et courts du crédit dans une économie capitaliste. Tout ce qui monte doit redescendre, sauf, semble-t-il, le cours de l’immobilier canadien. Sommes-nous sur une trajectoire dont la finalité est notre propre éviction collective ? Il paraît sans doute alarmiste de poser le problème ainsi mais j’ai 34 ans et, de ma vie adulte, je n’ai jamais connu cette « correction » à venir dont parlent les économistes. J’ai 34 ans et j’habite désormais sur un voilier, sur la mer des Salish. J’habite sur l’eau puisque la terre elle-même est inabordable. La question « sommes-nous en train de nous évincer de la terre ? » ne relève pas, pour moi, de l’hyperbole ou de la métaphore.

Durant l’été 2021, j’ai traversé le Canada pour venir m’installer à Victoria. Ce sont les rayons d’un soleil de cendres qui m’ont éclairée au cours de mon périple. Un soleil rouge en Ontario. Un air irrespirable dans les Prairies. De l’autre côté des Rocheuses, un désert en feu. 50 degrés au mercure à mon arrivée. Quelques mois plus tard, les territoires incendiés en Colombie-Britannique ont été inondés. La question s’impose encore : sommes-nous sur une trajectoire dont la finalité est notre propre extinction ?

Sommes-nous, tout compte fait, en train de nous évincer d’une terre rendue inhospitalière ? Comme plusieurs, je me pose cette question sortie tout droit de l’enfer. Je me la pose, cette question, mais sa saveur apocalyptique me laisse pourtant un goût amer. Il s’agit d’une question qui renvoie à la fin du monde, à *la fin de la vie sur Terre*. Elle devrait normalement me ramener à la vie, induire un soubresaut, une ferveur en faveur de la vie. C’est pourtant tout le contraire qui se produit. Cette question me rend étrangère à la vie. Elle me force à habiter sur terre, prise dans un état de vertige intolérable et saisie, hantée, par l’imminence d’un désastre à venir. À force de vivre à minuit moins une, mes sens s’engourdissent. Mon corps, saturé d’adrénaline et de cortisol, effectue un repli comateux. Je deviens indifférente, spectatrice d’une histoire trop vaste et trop brisée pour que je l’occupe.

La crise du logement se déroule sur fond de Capitalocène et la crise climatique, sur fond d’Anthropocène. Ces histoires épocholes plus grandes que nature laissent, selon la philosophe américaine Donna

1. Toutes les citations extraites d’un livre ou d’un article en anglais ont été traduites par l’auteure.

Haraway, le « champ libre aux paniques apocalyptiques et aux dénonciations désengagées plutôt qu'à des pratiques attentives de pensée, d'amour, de rage et de soin » (Haraway 2016, 59). L'ethos généré par un rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), malgré les recommandations, ne constitue pas un espace *habitable*. En me renvoyant sans cesse à un imaginaire d'annihilation, j'en viens à développer ce que l'essayiste américaine Susan Sontag nomme « une relation innocente au désastre » (Sontag 1966, 215). Je suis hantée par la temporalité des crises qui nous assaillent et pourtant incapable d'habiter leur réalité. Peut-être est-ce dû au fait qu'une impossibilité d'habiter sur terre est *impensable* et ce, au sens littéral où l'entend Haraway, c'est-à-dire « indisponible pour la pensée » (Haraway 2016, 60). Plutôt que de me ramener à la réalité de mon corps sur terre, le narratif de la crise m'en éloigne. Je ne suis plus une humaine sur terre ; je suis une citoyenne de Gotham City et j'attends, impuissante, le retour de Batman.

Territoires abstraits

L'effet spectateur face à la crise climatique et, à bien des égards, à la crise du logement, dévoile possiblement une inclination plus profonde dans le rapport entretenu avec le territoire. Plutôt qu'un endroit vivant dont les humains font partie intégrante, il semble que le territoire soit devenu, pour reprendre les mots du juriste anishinaabe Aaron Mills, « un décor en contrepoint duquel les humains vivent l'histoire » (Mills 2016, 864). La terre elle-même, selon la professeure seneca Mishuana Goeman, devient alors « un site sur lequel les humains font l'histoire [voire] un lieu qui accumule l'histoire » (Goeman 2008, 24). Cette situation, on le devine, plonge le territoire dans une abstraction où il devient périphérique – ou encore subordonné, secondaire – à l'expérience humaine. Cette relation abstraite au territoire, il faut le préciser, n'a rien de naturelle et ne relève pas de l'évidence. Elle correspond plutôt à une vision « moderne » de l'humain et de sa place – pour ne pas dire sa domination – dans l'écologie du monde.

La pensée des théoriciens du contrat social est possiblement celle qui incarne le plus clairement cette conception « moderne » de l'humain et sa relation au territoire. Malgré leurs divergences, les philosophes contractualistes ont tous recours à une singulière hypothèse qui fait office de genèse : l'état de nature. Ce concept, fondateur dans l'élaboration de la pensée libérale, dévoile un rapport particulier avec le monde dit « naturel ». Pour Locke, la nature est une ressource passive, mise à la disposition des humains. Chez Rousseau, elle se mute en paradis perdu alors que pour Hobbes, elle est conçue comme le lieu barbare et violent du non-droit – son illustre « état de guerre de chacun contre chacun » (1985). Bien que ces idéations d'un « état de nature » soient, de toute évidence, fort distinctes les unes des autres, elles partagent néanmoins une racine commune ; la société civile se constitue par détachement du monde « naturel ». La civilisation, autrement dit, se constitue dans un rapport d'extériorité à l'environnement et au territoire lui-même. Nous nous constituons en excédant la terre.

Au-delà des considérations philosophiques, il est pertinent de mentionner deux innovations techniques résolument modernes qui prennent leur plein essor dans le sillage des théories du contrat social : la cartographie et l'arpentage. Au tournant du 17^e siècle, en Angleterre, de nouvelles pratiques cartographiques voient le jour. Il ne s'agit plus, comme l'affirme le géographe canadien Nicholas Blomley, de *représenter* un territoire mais bien de le *présenter* (Blomley 1994, 91). Les cartes du monde médiéval, élaborées à partir d'un point de vue interne, s'appuyaient sur des unités de mesure fluides et locales (*selion*, arpent, perche) pour produire une échelle approximative. Les sociétés féodales, il est bon de le préciser, avaient un recours limité à l'outil cartographique ; les relations foncières étant essentiellement une question de devoirs et d'obligations (la relation Seigneur-paysan, par exemple), médiés par un contexte spatial (la Seigneurie). Les cartes de la modernité, en revanche, dévoilent une tout autre relation au territoire. S'appuyant sur des unités de mesure standardisées et détachées de leur contexte, les cartes modernes proposent une expérience inédite du territoire : une vue extérieure, en plongée verticale. La carte moderne se veut une présentation objective du territoire. Regarder une carte moderne, c'est être le spectateur distant d'un territoire objectif.

Les effets combinés d'une cartographie « objective » et de mesures d'arpentage standardisées ont contribué, selon Blomley, à la création d'une « conception moderniste de l'espace comme quelque chose à mesurer, à contenir, à diviser, à manipuler et, surtout, à aliéner » (Blomley 1994, 91). La grille cadastrale – qui quadrille un territoire abstrait en lots mesurables et quantifiables – constitue possiblement l'une des innovations foncières du début de l'ère moderne qui demeure, aujourd'hui, criante d'actualité. C'est le cadastre, en effet, qui simultanément sous-tend et rend la propriété privée possible. En opérant dans une abstraction territoriale, la propriété privée tend à extraire le territoire de ses liens sociaux. La question fondamentale n'est plus « qui a des obligations envers qui pour habiter le territoire ? » mais bien « qui dispose d'un droit opposable à tous pour posséder un lot mesurable de façon exclusive ? »

Territoires extraits

En droit civil, le droit de propriété foncière se décline en droit de jouir d'un bien (*usus*), d'en extraire des profits (*fructus*) et du droit d'aliéner, voire d'abuser, de son bien (*abusus*). Il existe, bien sûr, des limites à ces différents attributs du droit de propriété, comme en témoigne la réglementation urbanistique ou encore les lois sectorielles en environnement ou en sécurité publique. Il n'en demeure pas moins, toutefois, qu'une relation extractive au territoire s'avère centrale à la conception moderne de la propriété. En effet, une terre « extraite du cercle de la communauté » (Delâge et Warren 2017, 249) par le biais de la propriété est ainsi transformée en *ressource* mise à l'usage d'un propriétaire. L'exploitation de ressources naturelles – minéraux, foresterie, hydrocarbures, agriculture – vient bien évidemment en tête lorsque l'on parle d'une relation extractive au territoire. Les *limites* de cette relation extractive se révèlent aujourd'hui par le biais de leurs conséquences. La crise climatique, en effet, renvoie aux limites de la terre elle-même et du rapport extractif entretenu avec elle.

L'exploitation de ressources constitue une relation extractive qui est non seulement matérielle mais aussi immatérielle. Ce ne sont pas simplement des minéraux ou des arbres qui sont extraits de la terre, mais bien leur *valeur*. La propriété privée permet, facilite et accélère l'extraction d'une valeur foncière. La mécanique hypothécaire – où la terre est prise en garantie pour offrir un collatéral au crédit – représente possiblement l'exemple le plus frappant de cette insertion du territoire dans la logique du capital. À travers l'hypothèque, la terre et le capital sont liés au point de devenir indiscernables l'un de l'autre (voir Ryan-Collins, Lloyd et MacFarlane 2017). Les *limites* de cette relation extractive – financière, cette fois-ci – se révèlent aussi par le biais de leurs conséquences. Qu'est-ce que la crise du logement si ce n'est que la prolongation et l'accomplissement d'une relation d'extraction financière au territoire? La spéculation immobilière, en effet, est un geste extractif. Il s'agit ici d'extirper un maximum de valeur de la terre elle-même.

Tout ceci, étrangement, nous ramène à Gotham City. Une relation extractive au territoire aveugle à ses propres limites est uniquement possible lorsque le territoire est une abstraction, un objet passif sur lequel les humains vivent et non duquel ils font partie intégrante. Si nous avons, jusqu'ici, habité le territoire en spectateurs distants, faut-il s'étonner que nous habitions aujourd'hui ses crises en spectateurs impuissants? Comprises ainsi, la crise climatique et la crise du logement parlent en fait du même phénomène. Il s'agit ici d'une relation extractive à un territoire abstrait qui atteint sa *limite*. Batman, on s'en doute, dispose de pouvoirs restreints dans cette impasse qui est la nôtre; c'est la nature même de notre relation au territoire qui est apelée à la barre.

L'extraction : une géographie coloniale

La relation extractive au territoire médiée par la propriété privée est rendue possible grâce à une autre relation d'extraction, celle-ci d'une violence génocidaire : la dépossession des territoires autochtones. Au Canada, un titre de propriété privée est acquis par le biais d'un acte de vente, transmis de propriétaire en propriétaire. Dans l'immense majorité des cas, remonter le fil de la chaîne transactionnelle mènera, invariablement, à une propriété initiale acquise par dépossession. Autrement dit, usurpée. C'est ce qui pousse Constant Awashish, Grand Chef du Conseil de la Nation Atikamekw, à résumer la situation ainsi : la propriété privée, au Canada, est une forme recel (Magazine Nouveau Projet et Banville 2021). Une offense inscrite, non sans ironie, au Code criminel du Canada.

Au Québec, en particulier, il pourrait être tentant d'amenuiser les effets de cette chaîne transactionnelle dépliée sur près de quatre siècles. Une réponse du type « oui mais ça fait longtemps » constitue, on le sait, un argument historiciste fallacieux qui s'appuie sur un appel à la tradition. Il est néanmoins important d'examiner de plus près les prémisses qui sous-tendent une telle réaction qui demeure, malgré tout, largement répandue. Comme le résume l'historien australien Patrick Wolfe, le colonialisme n'est pas un événement mais bien une *structure* (2006). Le projet colonial n'est pas un malheureux accident de parcours survenu dans un passé plus ou moins distant. Il s'agit d'une structure; une architecture sociale,

légale, politique, culturelle et économique qui s'articule sur la dépossession des Nations autochtones et, dans bien des cas, leur assimilation et/ou extinction.

Si le terme « colonialisme » tend à renvoyer vers le passé et conjure, pour certains, des visions de caravelles et de pelleteries, cette situation correspond à ce que le penseur américain Mark Rifkin qualifie de « mode colonial de chrononormativité » (2017, 185). Pour Rifkin, le temps colonial (*settler time*) s'articule de façon linéaire, « comme une ligne de développement universelle qui se déroule » (19). Ainsi, la fiction d'origine qui situe le colonialisme dans le passé – tout en admettant parfois que certains effets délétères puissent perdurer dans le présent – dévoile une conception du temps colonial qui sert, on le devine, le projet colonial. Alors que la pensée occidentale tend à s'articuler autour du « début du temps », la pensée autochtone gravite plutôt, comme l'observe le célèbre auteur lakota Vine Deloria Jr, autour du « début d'un lieu » (Deloria 2003). La question n'est plus « qu'est-ce qui s'est passé à l'époque? », mais bien « qu'est-ce qui s'est passé ici? » Le où prend préséance sur le *quand*. La question centrale n'est plus : « *quand* le colonialisme est-il arrivé? » Elle devient plutôt : « où le colonialisme se déploie-t-il? » Et la réponse est : partout et maintenant.

Au Canada, l'arpentage et la cartographie ont constitué de puissants et insidieux outils au service du projet colonial de dépossession autochtone. Des territoires riches d'histoires et gouvernés par le biais de systèmes politiques et juridiques propres à chacune des Nations autochtones ont été cartographiés comme étant, tout simplement, *vacants*. Comme l'observe Blomley, les territoires autochtones ont été reconceptualisés et cartographiés comme étant « abstraits et vides » et n'ayant donc un sens « qu'en fonction de la logique de la propriété privée » (Blomley 2003, 129). Le projet colonial s'est donc déployé à coups d'arpentage, d'opérations cadastrales et de création de lots conceptuellement extraits de leur régime de tenure autochtone pour être remis aux colons sous forme de propriété privée. « Si la possession coloniale dépendait de la dépossession autochtone », résume Blomley, « l'arpentage a servi de forme d'oubli institutionnalisé » (2003, 128). Le fait que les territoires habités par des humains au Canada – métropoles, villes et villages – soient aujourd'hui difficilement imaginables et aménageables en dehors du filtre de la grille cadastrale, correspond à la naturalisation d'une géographie coloniale.

#LandBack

C'est l'abstraction du territoire qui rend possible une relation extractive. Il existe des limites à prendre, prendre et prendre sans jamais redonner. Ces limites, nous les habitons aujourd'hui. La terre gronde et devient inhospitalière. Les villes se vident, hantées et occupées par le capital. Et les voix des nations autochtones résonnent de plus en plus fort : ça suffit, nous reprenons nos territoires, #landback (Pasternak et King 2019).

Bâtir des villes abordables, respirer un air sain et rendre les territoires aux nations autochtones sont des gestes qui supposent tous une même sensibilité : la guérison de notre rapport extractif au monde. Il est

impossible de se défaire des relations extractives au territoire qui façonnent la crise du logement et la crise climatique tout en maintenant une relation la plus extractive qui soit : la dépossession coloniale. Il n'y a pas de sortie de crise sans décolonisation. Ce constat entre en résonance avec ceux de plusieurs Aînés autochtones ayant témoigné devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada. À plusieurs reprises, ces Aînés ont rappelé ce message : il n'y a pas de réconciliation possible avec les Nations autochtones tant et aussi longtemps que les humains ne seront pas réconciliés avec la Terre (Truth and Reconciliation Commission of Canada 2015).

Nous sommes traversés par des crises qui nous parlent des limites de la terre. Malgré la douleur et l'angoisse que cette situation génère, nous apprenons néanmoins à *connaître* et *reconnaître* ces limites. Il s'agit là d'une invitation à revenir de l'exil des territoires abstraits disponibles pour une relation extractive et à (re)commencer à habiter le monde dans le respect de ses limites. Ces limites ramènent les humains à leur place *parmi* l'écologie du vivant et nous rappellent que nous ne formons pas le « centre jurisprudentiel de l'univers » (Borrows 2018, 61). Comme le souligne le juriste anishinaabe John Borrows, apprendre à vivre à l'intérieur des limites inhérentes de la terre se retrouve au cœur de la plupart des visions du monde partagées par différentes Nations autochtones. Selon Borrows, « les pratiques, les langues, les histoires, les cultures et les philosophies autochtones qui reconnaissent ces [limites inhérentes] et s'en inspirent sont les clés de la réconciliation » (2018, 61). Lorsque ces limites deviennent intégrées dans la loi, précise-t-il, « elles accentuent souvent *un amour infini pour la terre* » (61).

Nous traversons des crises où la terre révèle ses limites et nous offre ainsi une opportunité de les connaître. Habiter sur terre dans le respect de ses limites – écologiques et économiques – génère un espace où tout ce qui est différent de l'humain, dans sa conception moderniste et libérale, peut exister. Les limites permettent, pour reprendre la philosophe française Luce Irigaray, à *l'autre* d'être en tant qu'*autre* (Irigaray 2008). Cette manière d'être *avec l'autre*, avec une conscience de ses limites, sans tenter un geste d'extraction, d'appropriation, d'assimilation ou de domination, correspond, pour Irigaray, à une condition fondamentale pouvant, éventuellement, ouvrir la voie vers l'amour. L'amour, dans ce contexte, ne constitue pas un élan instinctif ou un geste de proximité qui nous rapproche immédiatement de l'autre. L'amour se déploie plutôt à travers l'observance et le respect des limites de ce qui est *différent* de soi. L'amour est une pratique de la différence articulée à travers ses limites.

Habiter sur terre dans le respect de ses limites représente, potentiellement, une pratique de l'amour envers le territoire. En écho avec certains Aînés autochtones ayant témoigné devant la Commission de vérité et réconciliation, il serait aussi possible de le dire ainsi : une pratique attentive de respect des limites est une forme de réconciliation avec la terre. Sans surprise, cette capacité à reconnaître et respecter des limites est très précisément ce dont nous – allochtones – avons besoin afin d'avancer vers une réconciliation avec les peuples autochtones. Au Québec, la Proclamation Royale de 1763 est fréquemment invoquée par les différentes Nations autochtones comme étant le cadre de référence politique fondateur des relations diplomatiques et des obligations mutuelles entre la Couronne et les nations autochtones. Le Traité de Niagara, conclu en 1764, correspond, pour plusieurs, à la traduction

des termes de la Proclamation Royale dans le langage de la diplomatie autochtone, Haudenosaunee plus spécifiquement (Borrows 1997). Le wampum à deux rangs (*two-row wampum belt*) échangé à Niagra en 1764 témoigne d'une convention diplomatique fortement ancrée dans la notion de *limite*. Le juriste autochtone (Lumbee) Robert A. Williams, Jr. résume la signification de ce wampum ainsi :

Ces deux rangées symboliseront deux chemins ou deux navires, naviguant ensemble la même rivière. L'un, un canot en écorce de bouleau, représentera le peuple autochtone, ses lois, ses coutumes et ses manières. L'autre, un navire, sera pour le peuple blanc et ses lois, ses coutumes et ses manières. Nous voyagerons tous ensemble sur la rivière, côte à côte, mais dans notre propre bateau. Aucun de nous n'essaiera de diriger le bateau de l'autre (cité dans Borrows 1997, 170).

Il va sans dire, les actions de la Couronne, jusqu'à présent, s'inscrivent dans la négation la plus complète de ces principes fondateurs de respect et d'amitié dans la non-interférence. Pour ne pas interférer il faut, provisoirement, (re)connaître les limites de *l'autre*.

Conclusion : en état de présence, sur terre

J'ai ouvert cet essai en posant la question suivante : « elle est où la limite, celle qui nous amène au seuil de notre histoire? » La limite, semble-t-il, nous ramène à nous-même. Les limites du territoire nous renvoient à la place des humains dans l'écologie du monde et nous invitent à l'habiter, non pas en spectateur extractif, mais bien en tant que partie intégrante de l'étoffe du vivant. Cette même éthique de la limite, cette disposition face au respect de la différence, correspond à celle qui est nécessaire afin de décoloniser le rapport à la terre et rendre aux Nations autochtones leurs territoires. En deçà des pratiques politiques et juridiques, qui sont nécessaires pour formellement « remettre » les territoires autochtones, se loge, de façon plus fondamentale, une relation de réciprocité – plutôt que d'extractivité – avec la terre elle-même. Comme le souligne ma collègue, l'artiste syilx et tsilhqot'in Kim Senklip Harvey : « *What the fuck do you mean "land back"? Back from where? Last time I checked, the land was still here* ». La terre est effectivement présente. Il en revient à nous, maintenant, d'être présents à elle.

Notice biographique

Quelqu'un a déjà laissé un commentaire sur internet décrivant **Marie-Sophie Banville** comme « une gauchiste avec un piercing moche qui veut détruire le capitalisme et changer le monde ». Elle trouve que ça la résume bien. Elle poursuit présentement un doctorat en droit à l'Université de Victoria.

Références

Blomley, Nicholas. 1994. *Law, Space, and the Geographies of Power*. New York: Guilford.

———. 2003. « Law, Property, and the Geography of Violence: The Frontier, the Survey, and the Grid ». *Annals of the Association of American Geographers* 93 (1): 121-141. <https://doi.org/10.1111/1467-8306.93109>.

Borrows, John. 1997. « Wampum at Niagara: The Royal Proclamation, Canadian Legal History, and Self-Government, dans: M. Asch (Dir.), *Aboriginal and Treaty Rights in Canada: Essays on Law, Equality, and Respect for Difference*, pp. 155-172. Vancouver UBC Press.

———. 2018. « Earth-Bound: Indigenous Resurgence », dans: M. Asch, J. Borrows et J. Tully (Dir.), *Resurgence and reconciliation: indigenous-settler relations and earth teachings*, pp. 49-81. Toronto: University of Toronto Press.

Delâge, Denys et Jean-Philippe Warren. 2017. « La propriété rend libre ». Dans *Le piège de la liberté : les peuples autochtones dans l'engrenage des régimes coloniaux*, pp. 235-287. Montréal : Boréal.

Deloria, Vine Jr. 2003. *God Is Red: A Native View of Religion*. 30th, Reprint, Anniversary éd. Book, Whole. Minneapolis: Fulcrum Publishing.

Goeman, Mishuana. 2008. « From Place to Territories and Back Again: Centering Storied Land in the Discussion of Indigenous Nation-Building », *International Journal of Critical Indigenous Studies* 1 (1): 34. <https://doi.org/10.5204/ijcis.v1i1.20>.

Haraway, Donna Jeanne. 2016. « Staying with the Trouble: Anthropocene, Capitalocene, Cthulucene », dans: J. W. Moore (Dir.), *Anthropocene or Capitalocene? Nature, History, and the Crisis of Capitalism*, pp. 37-81. Oakland: PM Press.

Hobbes, Thomas. 1985. *Leviathan*. Penguin classics. London: Penguin.

Irigaray, Luce. 2008. *Sharing the World*. Book, Whole. London/New York: Continuum. <https://go.exlibris.link/6XpFdZQd>.

Magazine Nouveau Projet et Marie-Sophie Banville. 2021. « Territoires hérités ». <https://open.spotify.com/episode/2SM9TS14S3FQMvCPAZbcZe?si=474e1cc2a67948de>.

Mills, Aaron. 2016. « The Lifeworlds of Law: On Revitalizing Indigenous Legal Orders Today », *McGill Law Journal* 61 (4): 847-884. <https://doi.org/10.7202/1038490ar>.

Pasternak, Shiri et Hayden King. 2019. « Land Back ». *Red Paper*. Yellowhead Institute. <https://redpaper.yellowheadinstitute.org/>.

Rifkin, Mark. 2017. *Beyond Settler Time: Temporal Sovereignty and Indigenous Self-Determination*. Durham: Duke University Press.

Ryan-Collins, Josh, Toby Phips Lloyd et Laurie MacFarlane. 2017. *Rethinking the Economics of Land and Housing*. *Rethinking the Economics of Land and Housing*. London: Zed. <https://go.exlibris.link/fb1CDHgV>.

Shaw, Martin. 2018. « *Mud and Antler Bone: An Interview with Martin Shaw* ». *Emergence Magazine*, 2018. <https://emergencemagazine.org/interview/mud-and-antler-bone/>.

Sontag, Susan. 1966. *Against interpretation, and other essays*. New York: Dell Publishing Co.

Truth and Reconciliation Commission of Canada. 2015. *Honouring the Truth, Reconciling For the Future : Summary of the Final Report of the Truth and Reconciliation Commission of Canada*. [Winnipeg, Manitoba] : Truth and Reconciliation Commission of Canada.

Wolfe, Patrick. 2006. « *Settler colonialism and the elimination of the native* », *Journal of Genocide Research* 8 (4): 387-409. <https://doi.org/10.1080/14623520601056240>.

SECTION II

Documents

Capitalisme et droits sexuels : le cas du tourisme LGBTQ en Thaïlande

Par Alexandre Veilleux

Au cours des deux dernières décennies, une attention de plus en plus marquée fut accordée aux droits des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres et queer (LGBTQ) autant sur le plan théorique que dans les politiques gouvernementales (Thiel 2014). Alors qu'on constate une croissance des droits des personnes LGBTQ au sein de la plupart des États occidentaux, une stagnation, voire parfois une régression se poursuit dans certains pays d'Afrique et d'Asie.

Face à de telles politiques, certains gouvernements occidentaux adoptent une politique étrangère de promotion des droits LGBTQ dans des États où ces droits n'existent pas. Or, les pressions étrangères et spécifiquement celles exercées par les États occidentaux risquent au contraire de susciter des résistances se traduisant par une polarisation internationale autour de normes conflictuelles (Symons et Altman 2015). Ces auteurs décrivent la polarisation comme une réaction à une tentative de changement de norme, conduisant à une période de controverse internationale entre deux groupes rivaux. Alors que les droits sexuels sont devenus des normes soutenues par les démocraties libérales, la Russie a développé un réseau international comprenant des groupes promouvant des « valeurs traditionnelles » et la « protection de la famille » au nom de valeurs orthodoxes, chrétiennes, islamiques ou africaines (ibid).

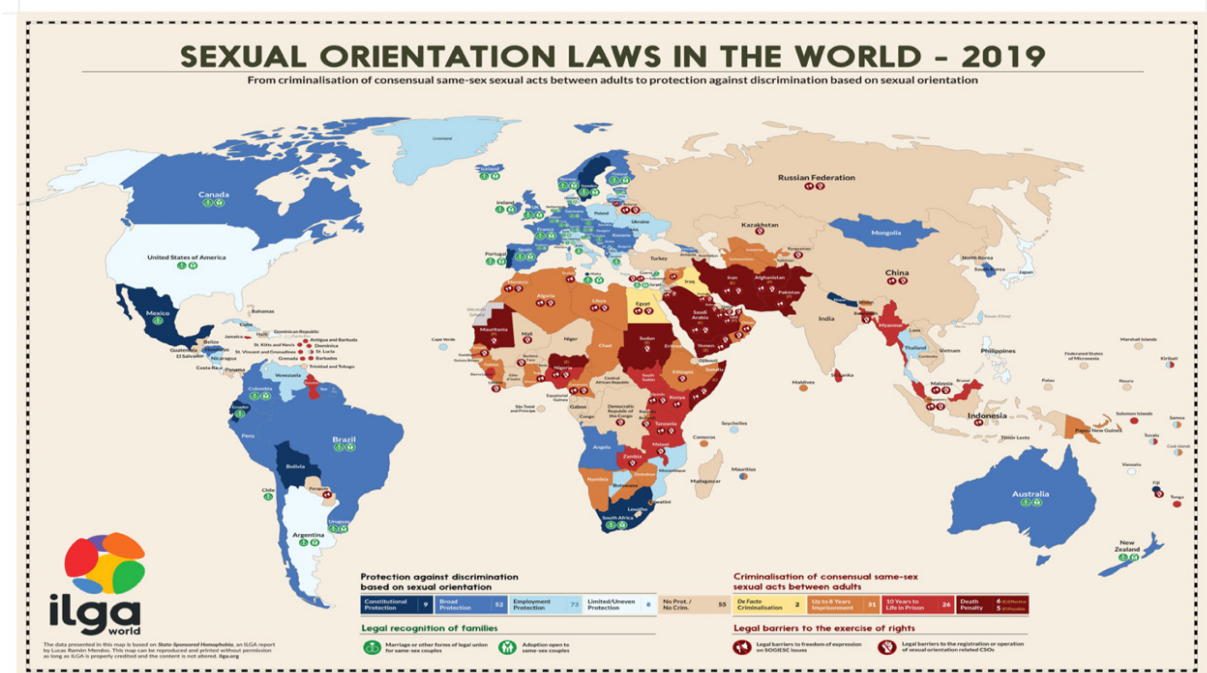


Figure 1 : Lois sur l'orientation sexuelle dans le monde en 2019 (ILGA 2019)

Ainsi, ce que plusieurs États confrontent, c'est en fait l'imposition de normes considérées comme occidentales et donc une forme de néo-impérialisme violant leur souveraineté (Thiel 2014). Par exemple, lorsque le premier ministre anglais proposa en 2011 de faire de la décriminalisation de l'homosexualité une condition nécessaire à l'octroi de l'aide humanitaire, plusieurs États africains ont qualifié la proposition de paternaliste et d'affront à leur identité nationale. Dans le même ordre d'idées, Robert Mugabe accusa vivement les nations occidentales de vouloir imposer à sa nation des droits qui seraient contraires à ses croyances : « Nous rejetons également les tentatives de prescrire des droits contraires à nos valeurs, normes, traditions et croyances. Nous ne sommes pas gays ! ». Kulpa et Mizelińska (2011) ont aussi démontré que les pressions exercées par l'Union européenne pour faire de l'adoption d'une législation anti-discrimination une condition d'adhésion à l'UE a plutôt suscité des réactions nationalistes et anti-homosexuels de la part d'États et d'institutions d'Europe de l'Est. Les pressions de l'UE étant alors perçues comme une force intrusive immorale.

La crispation d'une identité nationale en réaction aux pressions étrangères risque alors d'avoir des effets néfastes pour la population LGBTQ de ces pays. Weiss et Bosnia (2013) ont d'ailleurs montré que des contre-mouvements homophobes sont survenus en Asie et en Afrique avant même que ne se forment des mouvements d'activistes locaux pour la cause LGBTQ, par anticipation des critiques provenant des gouvernements occidentaux. Les minorités sexuelles sont alors stigmatisées comme un « autre » menaçant les traditions nationales. Par conséquent, les activistes locaux s'abstiennent de se mobiliser avec plus de vigueur, intériorisent l'autocensure et en viennent à se distancier du soutien étranger pour éviter d'être étiqueté « mouvement impérialiste occidental ».

Face à l'impuissance étatique à promouvoir les droits LGBTQ, certains auteurs suggèrent que le capitalisme et la recherche du profit peuvent inciter certains pays à respecter davantage leur population LGBTQ. Nous nous pencherons dans cet article sur les effets potentiels du tourisme sur le respect des droits LGBTQ. Comme le tourisme LGBTQ représente un marché lucratif important pour plusieurs États, le respect des droits LGBTQ apparaît alors comme une façon d'attirer cette clientèle. Community Marketing Inc (2014) a estimé que les homosexuels étaient plus susceptibles de prendre des vacances que les autres segments de la population. En Espagne, le touriste homosexuel dépense en moyenne 130 euros par jour, alors que la moyenne globale du tourisme est de 80 euros par jour (Turespaña 2013). Depuis les années 2010, ce marché n'a cessé de croître. En 2013, OutNow Consulting a estimé que le marché du tourisme LGBTQ avait un potentiel de 165 milliards de dollars et que le marché des consommateurs LGBTQ était le plus dynamique au monde. Cela a été corroboré par le Travel and Tourism Council (WTTC) qui a déclaré que le secteur LGBTQ a augmenté plus rapidement que l'industrie du tourisme en général. En effet, l'industrie du voyage et du tourisme a connu une croissance de 3 % en 2012, comparativement à une croissance de 10 % pour le segment LGBTQ (Scowsill 2013).

En raison de cette croissance du marché, de nombreux gouvernements se sont maintenant tournés vers le tourisme LGBTQ pour accroître leur attractivité pour ce marché de niche et, à ce titre, augmenter leurs revenus touristiques. En raison des avantages économiques importants associés au tourisme

LGBTQ, il existe une incitation importante à adopter des politiques favorables aux droits LGBTQ. Par exemple, on s'attendait à ce que la légalisation du mariage homosexuel à New York rapporte plus de 310 millions de dollars à l'État (OMT 2012). De plus, Liberato et al. (2018) ont fait valoir que les politiques progressistes envers les personnes LGBTQ confèrent également à un pays des avantages sociaux tels qu'une image de marque puissante de tolérance, d'inclusion, de diversité et de progrès. À son tour, cela a revalorisé l'image de marque de la destination, entraînant une augmentation du nombre de visiteurs LGBTQ.

En revanche, il existe des pays qui présentent leur destination comme un endroit tolérant, mais où les actions concrètes pour protéger les communautés LGBTQ locales font défaut, ce qui peut conduire à des accusations de *pinkwashing*, qui fait référence à une variété de stratégies marketing et politiques visant à promouvoir un pays ou un produit comme *gay-friendly* en embellissant la réalité.

Cependant, la question spécifique du tourisme LGBTQ comme outil de promotion de cette minorité discriminée reste largement inexplorée. C'est pour cette raison que nous avons décidé d'étudier cette interaction, à partir d'une étude de cas sur la Thaïlande, en posant la question suivante : la promotion croissante du tourisme LGBTQ par le gouvernement thaïlandais et la visibilité croissante des touristes LGBTQ peuvent-elles conduire à des politiques reconnaissant davantage de droits pour les personnes issues de cette communauté en Thaïlande ? Le cas de la Thaïlande est intéressant puisque le secteur du tourisme contribue à près de 20 % du PIB, alors que le tourisme LGBTQ représente environ 1,15 % du PIB à lui seul, représentant annuellement 5,3 milliards de dollars (LGBT Capital 2018).

Les droits des personnes LGBTQ en Thaïlande

De nombreux auteurs ont qualifié l'homosexualité en Thaïlande de tolérée mais non acceptée (Jackson 1997; Morris 1997). En effet, contrairement à la situation en Occident, les tabous concernant l'homosexualité ne reposent pas sur des sanctions légales ou religieuses puisqu'elle n'est ni illégale selon les lois thaïlandaises ni immorale selon l'enseignement bouddhiste, mais plutôt sur des normes culturelles du comportement masculin approprié. Mais une telle discrimination n'est pas nécessairement apparente pour les touristes visitant le pays. Le fait de faire son *coming-out* apporte encore beaucoup de honte à un individu et est synonyme de perdre la face, ce qui représente une grande préoccupation en Thaïlande, où la culture accorde une grande importance au statut social.

Une telle discrimination est souvent ignorée par les médias thaïlandais, ce qui contribue à un manque de compréhension parmi la population locale de la situation des personnes LGBTQ. L'une des principales raisons d'ignorer ces incidents est de « protéger l'image de la Thaïlande comme un paradis pour les personnes LGBT » (USAID et UNDP 2014, 43). Les discriminations contre les personnes LGBTQ sont également ignorées voire perpétuées par les autorités. Par exemple, l'Office national du film du

ministère de la Culture a interdit le film thaïlandais traitant de l'homosexualité, *Insect in the Backyard*, en 2010 pour « perturbation de l'ordre national et de la moralité publique ».

Malgré ces défis, la situation a semblé évoluer positivement pour les personnes LGBTQ au cours des dernières années. Cependant, malgré des progrès en termes d'acceptation sociale, il est beaucoup plus difficile d'avoir des avancées en termes de droits. En effet, le président de la *Rainbow Sky Association of Thailand*, une association travaillant pour l'autonomisation des femmes lesbiennes et transgenres en Thaïlande, a déclaré que : « Nous gagnons une acceptation partielle de la société. [...] Nous avons le droit d'avoir un certain endroit pour faire passer notre message, mais en réalité nous n'avons droit à aucune protection juridique » (Phoonphongphiphat 2020). Les protections juridiques restent difficiles car les réformes politiques sont difficiles à réaliser dans le pays parce que « les législateurs ont tendance à être conservateurs et parce que la Constitution et les lois du pays sont jugées sacrées » (USAID et UNDP 2014, 7). En outre, de nombreux membres de l'élite financière thaïlandaise font remonter leur lignée familiale à des ancêtres chinois, qui tolèrent moins l'homosexualité. De nombreuses personnes interrogées ont également affirmé que l'élite thaïlandaise est contre le projet de loi sur le partenariat homosexuel qui permettrait aux personnes du même sexe de se marier. Cela pourrait expliquer la très lente progression de la législation protégeant les droits LGBTQ dans le pays. En effet, la rédaction du projet de loi sur le « partenariat de vie » a débuté en 2012, mais l'instabilité politique et les négociations infructueuses sur le fond du projet de loi bloquent son processus d'adoption. En juillet 2020, le Cabinet a approuvé un projet de loi autorisant les unions homosexuelles, qui doit encore être soumis au vote de la Chambre. Or, en novembre 2021, la Cour constitutionnelle a rendu une décision contre le mariage homosexuel, indiquant que les personnes LGBTQ étaient une « espèce » différente incapable de créer des « liens délicats » dans leurs relations humaines, le but du mariage étant notamment de permettre à un homme et une femme d'établir une unité familiale pour avoir des enfants afin de maintenir la race humaine selon l'ordre naturel (The Nation 2021).

Malgré les difficultés rencontrées par les personnes LGBTQ d'origine thaïlandaise, le pays a longtemps été décrit comme un « paradis gay » pour les étrangers par divers magazines de voyage occidentaux. Même aujourd'hui, le Spartacus Gay Travel Index classe la Thaïlande au deuxième rang en Asie pour le tourisme LGBTQ, après Taiwan. La deuxième place s'explique par le fait que « bien que l'homosexualité soit tolérée dans la société, la législation doit être sérieusement mise à jour ».

Tourisme LGBTQ, capitalisme et droits sexuels

De nombreux chercheurs ont montré que le statut juridique des personnes LGBTQ dans les différents pays est un facteur important du choix de destination pour les touristes homosexuels. Ceux-ci pourraient éviter certaines destinations plus hostiles envers les personnes LGBTQ. Hughes (2002, 310) souligne que « de nombreux hommes gais sont soucieux de s'assurer qu'une destination est soit *gay friendly*, soit dispose d'un espace LGBTQ. Cela peut être l'exigence minimale pour des vacances satisfaisantes ». L'enquête LGBTQ2020 réalisée par OutNow montre que 73 % des personnes interrogées

ne se rendraient pas dans une destination qui ne traite pas sa communauté LGBTQ locale avec respect. En Thaïlande, les répondants de tous les secteurs pensaient que la légalisation du mariage homosexuel en Thaïlande pourrait stimuler le tourisme LGBTQ dans le pays. En fait, lorsque le projet de loi sur le partenariat civil a été discuté par le Parlement national en 2019, l'Autorité du Tourisme de Thaïlande a profité de l'occasion pour se promouvoir activement en tant que destination favorable aux personnes LGBTQ. Par conséquent, il est clair que la reconnaissance des droits humains peut stimuler le tourisme. Mais l'inverse peut-il être vrai? La perspective de stimuler le tourisme LGBTQ en Thaïlande pourrait-elle inciter le gouvernement à adopter des politiques plus favorables aux droits sexuels?

Il est soutenu qu'un fort marché touristique LGBTQ n'est pas suffisant pour conduire à la reconnaissance des droits des personnes LGBTQ en Thaïlande parce que l'accent est mis sur des pratiques de consommation capitaliste plutôt que sur le bien-être de ces communautés. Avec sa panoplie d'hôtels gays et *gay-friendly*, une vie nocturne étendue avec des bars et des boîtes de nuit, ainsi que les innombrables saunas gays et salons de massage, la Thaïlande possède certainement l'une des scènes commerciales LGBTQ les plus ouvertes au monde. Cependant, la présence d'un grand espace commercial n'est pas nécessairement corrélée à plus de droits pour les personnes LGBTQ. Puar (2002) prévient que supposer que le pouvoir de consommation LGBTQ conduise à une forme de libération Queer serait une erreur, étant donné que la visibilité des personnes LGBTQ dépend de leur pouvoir d'achat. Tel qu'indiqué par Hughes (2005, 69), « le capitalisme était prêt à permettre aux gais et aux lesbiennes de trouver la liberté par l'achat de biens et de services, de s'acheter la liberté, mais seulement de cette manière ». Par conséquent, les personnes LGBTQ sont libres de participer à l'économie, mais n'ont pas nécessairement les mêmes droits juridiques que le reste de la population.

Dans le cas de la Thaïlande, une grande partie de la communauté LGBTQ thaïlandaise moderne se concentre sur la capitalisation du commerce LGBTQ. Mais les droits politiques et les droits du marché sont différents. En conséquence, « si l'identité et la culture sont fondées sur l'accès au marché, de nombreux Thaïlandais seront exclus de la vie Queer » (Jackson 2011, 196). En d'autres termes, les LGBTQ thaïlandais à faible revenu ne pourront pas participer à la communauté si cela dépend de leur pouvoir d'achat. En fait, le développement de la scène commerciale gay de Thaïlande n'a pas vraiment donné lieu à l'émergence et à l'affirmation d'une communauté LGBTQ locale qui se mobilise pour défendre ses droits. En effet, parce que l'homosexualité est dépénalisée depuis 1956 et parce qu'il y existe une vaste scène commerciale qui permet aux personnes LGBTQ de se rencontrer sans crainte de persécution, le militantisme LGBTQ ne s'est pas développé aussi fortement que dans d'autres parties du monde.

Malgré le manque de reconnaissance légale pour les couples LGBTQ, de nombreux Thaïlandais interrogés sont très satisfaits de la situation des personnes LGBTQ dans le pays. En fait, ce que beaucoup aiment dans la vie LGBTQ en Thaïlande, c'est la vie nocturne et la scène commerciale de Bangkok. Par conséquent, en raison de la présence d'une telle scène commerciale gay ouverte, de nombreux Thaïlandais LGBTQ sont satisfaits de leur situation, et sont alors moins susceptibles de ressentir le besoin de se battre pour obtenir davantage de droits. Cependant, cela part du principe que les habitants

ont les moyens financiers de participer à la vie nocturne, ce qui n'est pas le cas pour une grande partie de la population LGBTQ. Par exemple, le « White Party », dont le nom fait référence au Bal en Blanc, est un événement LGBTQ s'échelonnant sur trois jours. Or, le billet coûte 128 \$ pour les trois jours, ou 64 \$ par jour. Le prix du billet fait en sorte que la participation des Thaïlandais LGBTQ est très minimale, ce qui explique pourquoi les participants sont principalement des touristes et des membres de l'élite thaïlandaise.

La réappropriation du tourisme par les militants locaux

Bien qu'un tourisme LGBTQ axé sur les pratiques de consommation puisse détourner de la question des enjeux de droits humains, les militants locaux peuvent utiliser le tourisme pour exercer une pression sur leur propre gouvernement. Ainsi, ce n'est que lorsque les militants thaïlandais ont commencé à utiliser le tourisme LGBTQ pour obtenir le soutien croissant de l'élite politique et économique du pays que les droits des personnes LGBTQ ont commencé à être discutés plus sérieusement par le gouvernement.

Wilets (2011) soutient que les premiers pas vers la reconnaissance des droits LGBTQ résultent du sentiment populaire et de la création de normes par les élites. Concernant la première variable, le tourisme LGBTQ a le potentiel d'influencer la politique de reconnaissance des droits sexuels en augmentant la visibilité de cette communauté à travers le tourisme, ce qui peut influencer les perceptions de la population locale (UNWTO 2017). Par exemple, Wilets a fait valoir qu'il existe une plus grande tolérance pour les personnes LGBTQ aux Bahamas que dans de nombreuses autres îles des Caraïbes en raison de l'exposition de la population locale aux communautés LGBTQ relativement ouvertes des États-Unis qui y séjournent à des fins touristiques.

En Thaïlande, le tourisme LGBTQ a apporté de la visibilité à la cause par les festivals et les défilés de la Fierté. Mais surtout, à partir des années 1980, les touristes gays occidentaux ont diffusé une nouvelle facette de l'homosexualité. Les conceptions thaïlandaises de l'homosexualité étaient principalement associées au terme *Kathoey*, qui est similaire à la notion de transgenre et qui désigne « une femme piégée dans le corps d'un homme ». L'image d'un homme gay masculin ou d'une figure lesbienne féminine ont été véhiculées principalement par les touristes LGBTQ occidentaux. En outre, la diffusion transnationale des normes sexuelles a également été renforcée par la baisse des coûts des voyages internationaux ainsi que l'augmentation du nombre de touristes (Kollman et Waites 2009).

L'autre variable menant à la reconnaissance des droits des personnes LGBTQ est la création de nouvelles normes sexuelles par l'élite locale. Le rôle de cette catégorie sociale dominante dans la création normative est particulièrement marqué pour la Thaïlande puisque l'élite financière a beaucoup d'influence sur le gouvernement. En 1999, la ville de Phuket a organisé son premier défilé de la Fierté, mais cela n'a duré que quelques années. Un expatrié européen de longue date et propriétaire de deux maisons d'hôtes gay à Phuket, a contacté l'Autorité du Tourisme (TAT) à plusieurs reprises pour obtenir

de l'aide de leur part pour promouvoir ce genre d'évènement, en vain. Par ailleurs, à la fin des années 2000, l'agence de voyages gay Purple Dragon a tenté d'amener l'agence de tourisme gouvernementale à cibler les touristes LGBTQ, mais le TAT a une fois de plus résisté. Le tourisme LGBTQ était toléré, mais le TAT n'était pas disposé à le promouvoir plus ouvertement.

Pinkwashing et pression militante

Les choses ont commencé à changer à partir de 2013, lorsque les bureaux du TAT à New York et en Europe ont commencé à cibler pour la première fois les touristes issus de la communauté LGBTQ. Or, cette campagne n'a pas été promue par le siège social en Thaïlande, mais uniquement à l'extérieur du pays, principalement en Occident (Veilleux 2021). De plus, lorsque l'on analyse les images publicitaires présentées hors-contexte, elles ne reflètent pas une publicité spécifiquement adressée aux touristes LGBTQ. En effet, les couples de même sexe sont rarement montrés dans des poses très affectueuses, et elles sont suffisamment ambiguës pour que ces personnes puissent être perçues comme des amis. La plupart des images ne deviennent homosexuelles que lorsque l'on sait précisément que la promotion est destinée aux couples de même sexe. À ce titre, les objectifs du TAT étaient doubles : profiter du « pink dollar » sans choquer la population thaïlandaise conservatrice.



Figure 2 : La campagne promotionnelle de 2013, davantage conservatrice

Pendant plusieurs années, la nature pacifique du peuple thaïlandais et la tolérance face à l'homosexualité ont abouti à une société civile faiblement mobilisée pour les droits LGBTQ. En effet, les premiers défilés de la Fierté ont été organisés à l'origine par des entreprises privées où les participants étaient dans une large mesure les employés travaillant dans les bars, ainsi que les *Kathoey* et les *drag queens* flamboyantes, ce qui fait en sorte que ces événements ressemblaient davantage à une foire commerciale. Mais à partir de 2018, grâce à la mobilisation de groupes de militants thaïlandais, le gouvernement a dû s'impliquer davantage sur l'enjeu des droits des minorités sexuelles. En fait, la revendication de ces droits a été le thème central de la *Pattaya Pride* 2019, au cours de laquelle les invités d'honneur étaient l'adjoint

au maire de Pattaya et le conseiller en tourisme de la ville. Cela marquait un revirement de la classe politique sur cette question. Et quelques mois plus tard, le « Civil Partnership Bill » a été approuvé par le Cabinet, après plusieurs années de stagnation.

Le gouvernement a également organisé le *LGBT+ Travel Symposium* en 2018, en partenariat avec le TAT, afin de promouvoir la diversité et l'inclusion dans l'industrie du voyage thaïlandaise et de tisser des liens entre les agences de voyages locales et le reste du monde. Ils se sont aussi montrés beaucoup plus audacieux dans leur nouvelle campagne promotionnelle, au point même de montrer des poses clairement explicites entre deux femmes ainsi que la célébration d'un mariage entre celles-ci.



Figure 3 : La campagne publicitaire pour les touristes LGBTQ de 2018, avec des images plus explicites

Ceci étant dit, il semble évident que ce sont les répercussions économiques de ces événements qui sont le plus susceptible d'influencer l'élite du pays. Lors du *LGBT+ Travel Symposium* organisé avec le gouvernement, ce sont surtout les retombées économiques du tourisme LGBTQ qui ont été mises de l'avant. Ainsi, la valeur de la communauté LGBTQ n'est pas une valeur civique ou humaine, mais plutôt une valeur économique, où la recherche de profits influence la prise de décision plus que le bien-être de la communauté LGBTQ. Parce que la promotion du tourisme LGBTQ est ancrée dans une logique économique, elle limite alors le potentiel de changement législatif, surtout dans un pays où la classe politique est assez conservatrice face aux changements. Cela prend du temps.

Conclusion

Malgré la quête du « pink dollar » du gouvernement, de nombreux Thaïlandais perçoivent le tourisme LGBTQ comme étant bénéfique pour leur communauté. Le tourisme LGBTQ a apporté plus de visibilité à leur cause et a finalement suscité une mobilisation croissante de la communauté, comme en témoignent les défilés de la Fierté organisés et mis sur pied en collaboration avec des expatriés occidentaux et

auxquels assistent de nombreux touristes étrangers. Les bienfaits économiques de ces événements sont également susceptibles d'influencer l'élite politique, comme en a témoigné la participation de l'adjoint au maire de Pattaya au festival Pride 2019. Cela pourrait conduire à promouvoir les droits des personnes LGBTQ dans le pays. Cependant, le risque est que cette toute nouvelle dynamique de reconnaissance des droits sexuels ne dépende finalement que de la valeur économique du tourisme LGBTQ, cette arme émancipatoire devenant ainsi tributaire du tourisme international.

Il convient malgré tout de reconnaître, à partir de notre étude de cas, qu'en combinant leur valeur économique avec des campagnes de promotion des droits humains, les militants locaux sont parvenus à se faire entendre davantage pour faire avancer leur cause. Par conséquent, c'est en augmentant la visibilité et en reliant les droits des personnes LGBTQ aux intérêts des personnes en position de pouvoir que le tourisme LGBTQ devient un outil potentiellement efficace pour renforcer les droits des minorités sexuelles.

Notice biographique

Alexandre Veilleux est candidat au doctorat en science politique à l'Université de Montréal et diplômé en développement territorial durable de l'Université KU Leuven en Belgique. Il s'intéresse aux dimensions politiques et socio-économiques du tourisme en Asie du Sud-Est.

Références

Community Marketing Inc. 2014. « CMI's 19th LGBT Tourism & Hospitality Survey ». En ligne : https://www.communitymarketinginc.com/documents/temp/CMI_LGBTTravelStudy2014.pdf (Page consultée le 5 mars 2022).

Hughes, Howard. 2002. « Gay Men's Holiday Destination Choice: A Case of Risk and Avoidance », *International Journal of Tourism Research* 4(4) : 299-302.

Hughes, Howard. 2005. « A Gay Tourism Market: Reality or Illusion, Benefit or Burden? », *Journal of Quality Assurance in Hospitality & Tourism* 5(2-4) : 57-74.

Jackson, Peter. 1997. « Kathoey >> Gay >> Man: The Historical Emergence of Gay Male Identity in Thailand », dans : L. Manderson et M. Jolly (Dir.). *Sites of Desire Economies of Pleasure: Sexualities in Asia and the Pacific*, pp. 166-190. Chicago : The University of Chicago Press.

Jackson, Peter. 2011. *Queer Bangkok: Twenty-First-Century Markets, Media, and Rights*. Hong Kong : Hong Kong University Press.

- Kollman, Kelly et Matthew Waites. 2009. « The global politics of lesbian, gay, bisexual and transgender human rights: an introduction », *Contemporary Politics* 15(1) : 1-17.
- Kulpa, Robert et Joanna Mizielińska. 2011. *Decentering Western Sexualities: Central and Eastern European Perspectives*. New York : Ashgate.
- LGBT Capital. 2018. *Estimated LGBT-GDP Tourism Impact – 2018*. En ligne : [http://www.lgbt-capital.com/docs/Estimated_LGBT-GDP_Tourism_\(table\)_-_2018.pdf](http://www.lgbt-capital.com/docs/Estimated_LGBT-GDP_Tourism_(table)_-_2018.pdf) (Page consultée le 5 mars 2022).
- Liberato, Pedro, Dália Liberato, Antonio Abreu, Eelisa Alén et Álvaro Rocha. 2018. « LGBT Tourism: The Competitiveness of the Tourism Destinations Based on Digital Technology », *Advances in Intelligence Systems and Computing* 745 : 264-276.
- Morris, Rosalind. 1997. « Educating Desire: Thailand, Transnationalism, and Transgression », *Social Text* 52/53: 53-79.
- Organisation mondiale du tourisme. 2012. *Global Report on LGBT Tourism*. Madrid : Organisation mondiale du tourisme.
- Organisation mondiale du tourisme. 2017. *Second Global Report of LGBT Tourism*. Madrid : Organisation mondiale du tourisme.
- Phoonphongphiphat, Apornrath. 2020. « Thailand faces LGBT pressure on marriage rights », *Nikkei Asian Review*, 4 janvier. En ligne : <https://asia.nikkei.com/Politics/Thailand-faces-LGBT-pressure-on-marriage-rights> (Page consultée le 5 mars 2022).
- Puar, Jasbir. 2002. « Circuits of Queer Mobility: Tourism, Travel, and Globalization », *GLQ: A Journal of Lesbian and Gay Studies* 8(1-2) : 101-137.
- Scowsill, David. 2013. « Speech at IGLTA Global Convention ». Chicago : The International LGBTQ+ Travel Association.
- Symons, Jonathan et Dennis Altman. 2015. « International norm polarization: sexuality as a subject of human rights protection », *International Theory* 7(1) : 61-95.
- The Nation. 2021. « Subtle meanings behind Thai Constitutional Court's ruling against same-sex marriage », *The Nation*, 3 décembre. En ligne : <https://www.nationthailand.com/in-focus/40009591> (Page consultée le 5 mars 2022).
- Thiel, Markus. 2014. « LGBTQ politics and International Relations: Here? Queer? Used to it? », *International Politics Review* 2 : 51-60.
- Turespaña. 2013. *Estadísticas del turismo homosexual en España*. Madrid: Turespaña.
- USAID et UNDP. 2014. *Being LGBT in Asia: Thailand Country Report*. Bangkok.

Veilleux, Alexandre. 2021. *LGBTQ Tourism in Thailand in the light of glocalization: capitalism, local policies, and impacts on the Thai LGBTQ Community*. Milan: FrancoAngeli.

Weiss, Meredith et Michael Bosnia. 2013. *Global Homophobia*. Chicago : Illinois University Press.

Wilets, James. 2011. « From Divergence to Convergence? A Comparative and International Law Analysis of LGBTI Rights in the Context of Race and Post-Colonialism », *Duke Journal of Comparative & International Law* 21(3) : 631-685.

Les inégalités sociales et économiques vécues par les immigrants à l'emploi au Canada et au Québec

Par Lou Bernadet

Le Canada est connu pour être une terre d'accueil et a d'ailleurs un taux d'immigration assez élevé comparé aux autres pays industrialisés. Jusqu'en 1960, les politiques d'immigration canadiennes étaient basées sur la discrimination raciale. Puis, en 1967, un système de points s'ajustant en fonction des besoins de l'économie nationale a été instauré afin de réguler l'arrivée des immigrants. Aujourd'hui, les politiques d'immigration mettent beaucoup l'accent sur le taux de qualification des immigrants qui désirent s'installer au pays. Le Canada figure parmi les pays les plus développés et est reconnu comme une société tolérante. Les immigrants sont d'une très grande importance et sont perçus comme des outils essentiels au maintien et au développement de l'économie du pays. Cependant, et malgré toutes les politiques mises en place ainsi que la mentalité inclusive de la population locale, le Canada demeure très décevant en matière de résultats économiques et sociaux dans le processus d'intégration des immigrants (Drolet & Kaushik 2018).

Énormément d'immigrants, environ 60 000 en 2016, sont des travailleurs qualifiés soumettant leur demande d'immigration sous le *Federal Skilled Workers Program* (Drolet & Kaushik 2018, 1). L'intérêt pour le Canada en privilégiant l'accueil d'immigrants qualifiés est de s'assurer qu'ils ont de bonnes chances de s'intégrer à la société d'accueil, que ce soit sur le marché de l'emploi, dans le domaine de l'éducation ou dans la collectivité, et qu'ils s'installent au pays de façon permanente. Pourtant, même si la demande du Canada pour des qualifications élevées est très forte aujourd'hui, afin de répondre aux besoins criants de main-d'œuvre, l'établissement réussi des immigrants n'est pas du tout garanti. D'après les observations faites par plusieurs chercheurs, dont Julia Posca de l'IRIS, bien qu'ils répondent parfaitement aux critères d'admissibilité du gouvernement, les immigrants subissent des inégalités sociales et économiques qui empêchent leur intégration complète dans la société d'accueil.

Selon l'étude de l'IRIS qui dresse un portrait général des personnes immigrantes au Canada, les immigrants reçus récemment ont plus de diplômes que ceux des 10 dernières années, et ces niveaux de scolarisation n'ont eu de cesse de progresser depuis (Posca 2016, 3). La composition de la population immigrante change également. Les non-Européens prédominent et le nombre d'immigrants provenant de minorités visibles augmente de façon conséquente. Ces deux éléments sont directement en lien avec les inégalités subies par les immigrants, en ce qui concerne notamment le revenu et la qualité des emplois qu'ils occupent. En 2013, le revenu médian d'un immigrant était de 22 690 \$, alors qu'il était de 16 820 \$ en 1996 (Posca 2016, 6). Une augmentation significative de 34,9 % est notable, mais les non-immigrants, pour leur part, ont connu une augmentation de 41 % sur la même période (Posca 2016, 6). Ainsi, on peut facilement conclure, à la lecture des recherches que nous avons citées plus haut, que les

immigrants touchent un salaire plus faible que la population native. De plus, les immigrants sont souvent surqualifiés pour les emplois qu'ils occupent et ces cas de surqualification sont beaucoup plus élevés que chez les natifs. Par exemple, en 2012, au Québec, 53,9 % des immigrants étaient surqualifiés pour l'emploi occupé (Posca 2016, 5). Les emplois de faible qualité sont souvent des emplois à temps partiels involontaires et sont rémunérés à moins de 18,12 \$ de l'heure (en dollars de 2012). Les qualifications pour ce genre d'emploi sont très faibles ou même inexistantes, l'occupant peut travailler plus de 40 heures par semaine et ces jobs sont souvent temporaires. Une des conséquences directes liées à cette précarité est que l'immigrant, dont le premier emploi est à bas salaire, a tendance à continuer à toucher de bas salaires plus tard dans sa carrière. Ainsi, commencer en bas de l'échelle déterminerait la suite du parcours professionnel de ces personnes. Une autre conséquence facilement observable est que les immigrants sont les premiers touchés lorsqu'une crise économique survient. Le taux de chômage est beaucoup plus élevé chez eux que chez la population native.

Plusieurs causes peuvent être mises en avant pour expliquer ces inégalités socio-économiques vécues par les immigrants et leur difficulté à s'intégrer à leur société d'accueil. Le manque d'informations, la non-reconnaissance des diplômes et la discrimination sont des facteurs étroitement reliés qui affectent énormément la vie des immigrants. La dévaluation des qualifications peut notamment mener à la marginalisation et à l'exclusion, ce qui a évidemment de graves conséquences sur leur intégration sur le marché du travail canadien. Toutefois, cet article, à l'aide de certaines études qui ont été faites sur le sujet, se concentrera sur le rôle de la discrimination systémique, ses causes et ses conséquences dans cette problématique. Il sera également question des difficultés vécues par les femmes immigrantes, qui font face à deux fois plus d'obstacles que les hommes immigrants. Enfin, des solutions, tirées des études analysées, seront proposées afin de contrer et de rectifier ces inégalités dans l'intégration des immigrants à l'emploi.

Le rôle de la discrimination systémique

La discrimination est la cause majeure des inégalités sociales et économiques subies par les personnes immigrantes au Canada. La discrimination se manifeste par une distinction, une exclusion ou une préférence fondée sur des motifs interdits par la Charte des Droits et Libertés. Ces motifs peuvent être la couleur de peau, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique, la condition sociale, le handicap, etc. Dans le cas des inégalités vécues par les immigrants, il serait plus question de discrimination systémique. La discrimination systémique est causée par un ensemble de phénomènes, tels que des politiques institutionnelles, des processus décisionnels, des comportements ou des attitudes inconscients ou anodins en apparence, qui produisent un effet d'exclusion. Lorsqu'il s'agit de racisme systémique, les décisions et les traitements, dont le groupe ethnoculturel ciblé est l'objet, produisent une inégalité fondée sur la « race ». Le racisme et la discrimination sont qualifiés de systémiques parce qu'ils sont insidieux, difficiles à percevoir et parce qu'ils vont au-delà de l'aspect individuel (Pierre 2017). Cependant, de nombreuses observations

et statistiques montrent que la discrimination systémique a bel et bien un rôle à jouer dans l'intégration des immigrants sur le marché du travail.

C'est au Québec que les immigrants connaissent le plus de difficultés liées à l'emploi et c'est également dans cette province que les disparités entre le taux de chômage des immigrants et celui des natifs sont les plus élevées (Namululi 2017). De plus, les immigrants appartenant à des minorités visibles sont d'ailleurs beaucoup plus sujets à subir de la discrimination. Selon Paul Eid (2012, 420), le taux de chômage des immigrants issus de minorités visibles serait de 12,6 %, alors qu'il est de 8,5 % pour les immigrants n'appartenant pas à une minorité visible. Les natifs, quant à eux, auraient un taux de chômage de seulement 3,1 %.

Ces statistiques datant de 2006 s'appliquent aux personnes de 15 ans et plus détentrices d'un diplôme universitaire au Québec. Heureusement, les études tendent à démontrer que le taux de chômage d'un immigrant ayant un diplôme universitaire tend à baisser avec les années et à se rapprocher de celui des natifs. Par contre, les immigrants de seconde génération, qui sont donc eux aussi des natifs, souffrent souvent, eux aussi, de discrimination, puisque, faisant partie d'une minorité visible, ils subissent les mêmes traitements qu'un immigrant de première génération. En conséquence, le taux de chômage, pour les diplômés universitaires issus de l'immigration, est de 6 % (Eid 2012, 420). En 2005, il a aussi été calculé qu'une personne non-immigrante détentrices d'un baccalauréat au Québec toucherait un salaire annuel moyen de 62 863 \$ pour un travail à temps plein. Un immigrant toucherait un salaire de 59 877 \$ pour les mêmes caractéristiques et un immigrant issu d'une minorité visible, un salaire de 42 665 \$. Les immigrants de seconde génération, quant à eux, auraient un salaire moyen de 43 429 \$ (Eid 2012, 422).

Afin de tenter de mesurer la présence de discrimination systémique, l'étude de Paul Eid consistait à effectuer un *testing* et les résultats ont montré que pour un emploi qualifié ou peu qualifié, un candidat issu d'une minorité visible a moins de chances d'être rappelé par l'employeur qu'un candidat n'appartenant pas à une minorité visible (Eid 2012, 438). Un *testing* consiste à envoyer des CV fictifs à différentes offres d'emploi. Parmi les CV, qui sont tous équivalents au niveau des compétences, certains portent le nom de personnes provenant de minorités visibles et d'autres des noms locaux. Les conclusions du chercheur rappellent donc que la discrimination n'est pas aussi explicite de la part des employeurs et qu'elle peut s'expliquer simplement par le fait que ceux-ci ont le réflexe de choisir des gens qui leur ressemblent ou qui ne sont pas sujets à des préjugés négatifs de la part de la société.

Ainsi, avant même l'intégration au marché de l'emploi, lors de l'embauche, certaines demandes des employeurs ne sont pas juste des conditions, mais aussi une façon de discriminer (Drolet & Kaushik 2018). La demande d'expérience antérieure canadienne revient souvent dans des témoignages d'immigrants (Namululi 2017). Certains emplois requièrent un besoin d'expérience locale, mais les employeurs ne spécifient pas ce que cela signifie exactement. La demande d'expérience canadienne est un cercle vicieux : les personnes immigrantes venant d'arriver au pays et à la recherche d'un emploi se voient refuser l'emploi par manque d'expérience sur le marché du travail canadien, mais comment

peuvent-elles acquérir cette expérience si elles sont constamment refusées pour cette raison? De plus, les préjugés des employeurs à l'encontre des personnes immigrantes sur leurs aptitudes à occuper le poste, leurs habitudes de travail ou encore sur leur capacité d'intégration constituent de gros freins. Le manque de reconnaissance des expériences et des acquis antérieurs étrangers, le manque de références locales et la dévaluation des titres de compétence étrangers leur mettent également des bâtons dans les roues.

Par ailleurs, lors de l'intégration à l'emploi, la discrimination se traduit par de l'isolement et du rejet de la part des collègues de travail. Cette mise à l'écart est causée par des stéréotypes et des préjugés qui s'alimentent de moqueries, de blagues ou de discours désobligeants. La gestion des ressources humaines du milieu de travail peut aussi être influencée par la discrimination et avoir de gros impacts sur l'intégration des immigrants.

Les conséquences de la discrimination systémique ne font pas que toucher les immigrants dans le domaine de l'emploi, elles ont aussi des impacts sur toutes les sphères de leur vie : l'éducation, la santé, la participation active à la vie collective, etc. Cette discrimination affecte également la société d'accueil, puisqu'elle a des effets néfastes sur les relations interraciales et sur la cohésion sociale. C'est ce qui pourrait expliquer la mauvaise réputation des immigrants concernant l'économie locale. Si les immigrants sont au chômage à cause de la discrimination systémique, ils ne peuvent pas participer à la vie collective, ni faire avancer l'économie ou la société canadienne. Il devient alors difficile de faire comprendre aux gens qu'ils ne sont pas un poids pour l'économie du pays (Immigration et citoyenneté Canada 2001).

Les femmes en première ligne

Parmi tous les groupes d'immigrants du Canada, celui qui souffre le plus des inégalités mentionnées plus haut sont les femmes immigrantes. Celles-ci sont victimes d'une double discrimination : celle envers leur statut migratoire et social, leur origine ethnique, leur langue ou encore leur religion, mais aussi celle associée à leur genre. En arrivant au Canada, dans une société souvent très différente de celle d'où elles viennent, les femmes immigrantes, surtout lorsqu'elles appartiennent à une minorité visible, font face à un changement par rapport aux nouvelles normes sociales de leur milieu d'accueil (Ba 2021). Elles se retrouvent entre deux cultures et sont donc victimes de double jugement (Le Gresley 2018). Elles font face à des attentes et des pressions sociales liées au genre et au groupe culturel dominant de la société d'accueil, mais doivent aussi répondre aux normes de leur propre culture au sein de leur famille et de leur communauté. En plus, les femmes immigrantes sont victimes du double patriarcat, celui de leur culture d'origine et celui qu'elles retrouvent sur le marché du travail au Canada.

Pour comprendre la situation des femmes immigrantes au Canada, il faut analyser leur situation à l'aide du concept d'intersectionnalité. L'intersectionnalité est un outil d'analyse réflexive qui permet de

révéler la pluralité des oppressions vécues par une seule personne. Une personne victime de plusieurs formes de discrimination ne subira jamais les mêmes conséquences qu'une personne vivant seulement l'une ou l'autre forme de discrimination. Les femmes immigrantes sont donc un parfait exemple, puisqu'elles sont discriminées pour leur classe sociale, leur origine ethnique et leur genre.

Selon la thèse de Nismire Namululi (2017), les femmes immigrantes sont sous-employées par rapport aux hommes immigrants en plus de gagner moins qu'eux. Ainsi, en 2014 au Québec, seulement 51,1 % des femmes immigrantes participaient au marché du travail, alors que le taux était de 61,9 % chez leurs homologues masculins (Posca 2016, 5). De plus, même si les femmes immigrantes ont reçu de plus grandes augmentations de salaire entre 1996 et 2013, leur revenu reste toujours plus faible que celui des hommes immigrants (Posca 2016, 6). Mais la principale difficulté à laquelle les femmes immigrantes font face par rapport aux hommes est la surqualification. Alors qu'elles ont généralement une scolarité équivalente à celle des hommes immigrants et plus élevée que celle des femmes natives, les femmes immigrantes occupent des emplois qui ne correspondent pas à leurs qualifications (Posca 2016). En fait, la plupart d'entre elles occupaient souvent une position professionnelle plus favorisée dans leur pays d'origine et avaient plus de responsabilités (Namululi 2017).

Durant leur intégration au marché de l'emploi, les femmes immigrantes se font stigmatiser par leurs collègues de travail. La stigmatisation est un processus de dévalorisation au cours duquel on appose une étiquette sociale stéréotypée à une certaine catégorie de personnes simplement parce qu'elles sortent de la norme (Fortier et Pizarro Noël 2018, 245). La stigmatisation favorise l'entretien des préjugés à l'égard de cette catégorie de personnes parce que les victimes de stigmatisation ont tendance à intérioriser ces préjugés. Les femmes immigrantes font évidemment face à des difficultés comme le harcèlement sexuel au travail, l'intimidation et les abus de pouvoir. Elles ont également beaucoup de mal à demander des promotions ou une permanence. La permanence dépend entre autres de l'ancienneté, de la nature du contrat, des années d'expérience, de la stabilité de l'emploi, mais ces femmes ne peuvent parfois même pas se rendre aux premières étapes de ce processus (Namululi 2017).

Les obstacles qui empêchent les femmes immigrantes de bien s'intégrer dans leur milieu de travail sont principalement dus à la double discrimination dont elles sont victimes. Tout d'abord, elles sont les cibles du paternalisme et du relativisme culturel. Le paternalisme veut que les rapports d'autorité entre patrons et employés soient régis par des règles calquées sur celles de la vie familiale. C'est toutefois une conception très patriarcale et faussement paternelle basée sur l'affection, l'autorité, le respect et la confiance. Quant au relativisme culturel, il permet d'affirmer que : « des théories et des opinions contradictoires peuvent coexister et qu'il n'y a pas de vérité en soi », mais ce concept tend aussi à : « essentialiser chacune des particularités ethniques ou culturelles, autrement dit à en faire des 'essences' immuables. Ce faisant, il contribue [...] à la formulation d'un jugement de valeur à l'endroit de ces groupes, mais aussi à la naturalisation de certains attributs qui sont supposés leur être consubstantiels » (Fortier Pizarro Noël 2018, 215). Ceci se traduit donc par de la non-compréhension de la part de leurs employeurs en ce qui concerne leur culture et leur situation, mais aussi par un manque de

confiance et par l'entretien de préjugés à leur égard (Ba 2021). Il est aussi difficile pour elles de concilier travail et vie familiale à cause d'horaires très exigeants et du manque de ressources. Comme les femmes immigrantes ne savent pas où trouver de l'aide à cause du manque d'information dont la plupart des immigrants souffrent, elles se retrouvent souvent dans une situation de dépendance dans leur milieu de travail. Cette dépendance peut être expliquée par le fait que l'immigrante peut vivre une situation de précarité économique, avoir un statut juridique ou des dettes liées à l'immigration, ou encore par le fait que le lieu de travail est le seul abri de l'employée (Namululi 2017).

Des pistes de solution

Il est important de rappeler que l'immigration est un domaine de compétence fédéral mais qui relève nécessairement du provincial et même du municipal. Afin de répondre aux besoins d'établissement et d'intégration des immigrants, toutes les couches du gouvernement, ainsi que les services publics, privés, bénévoles et les organismes communautaires doivent coopérer. Voici quelques solutions possibles afin de corriger les inégalités sociales et économiques vécues par les populations immigrantes au Canada.

Étant donné que le premier obstacle auquel font face les personnes voulant immigrer au Canada est le manque d'information, une mise à disposition des informations détaillées traduites dans plusieurs langues sur les sites gouvernementaux est essentielle. Ainsi, les immigrants seraient mieux préparés à ce qui les attend en matière d'administration et de douanes avant d'arriver, mais seraient aussi au courant du fonctionnement du marché du travail canadien et des services sociaux qui leur sont offerts pour les aider. Le fédéral devrait aussi améliorer les programmes de transition et de mentorat afin de faciliter l'intégration des immigrants au milieu professionnel. Les programmes de mentorat présentement offerts, qui consistent à jumeler un travailleur immigrant à un travailleur non-immigrant au sein d'une même entreprise, sont insuffisamment nombreux (Drolet & Kaushik 2018).

Ensuite, il y a clairement un besoin de réévaluation du processus de reconnaissances des titres, des diplômes et plus largement des compétences acquis à l'étranger. Beaucoup d'immigrants renoncent à compléter ce processus parce qu'il est long et coûteux et finissent par refaire des études, qui sont elles aussi longues et coûteuses. Instaurer des politiques qui prévoient la création de programmes d'accès à l'égalité dans les entreprises privées, surtout dans les secteurs d'emploi où la discrimination semble plus forte lors de la procédure d'embauche, serait une bonne façon d'utiliser la discrimination positive (Eid 2012).

Pour améliorer la condition des femmes immigrantes, favoriser l'embauche de femmes racisées dans les institutions en lien direct avec les immigrantes ainsi que dans les organismes d'aide améliorerait grandement la qualité des services offerts. Ainsi, en recevant de l'aide de femmes qui ont vécu les mêmes expériences qu'elles, les femmes immigrantes seraient beaucoup moins confrontées au relativisme

culturel, au paternalisme ou encore aux barrières linguistiques qu'elles rencontrent actuellement (Le Gresley 2018).

Finalement, une des mesures essentielles à prendre, afin de rectifier la situation des inégalités vécues par les immigrants, et qui concerne principalement le Québec, c'est la reconnaissance de l'existence de la discrimination systémique comme étant l'obstacle majeur à leur pleine intégration (Eid 2012). Il faut certainement en prendre conscience et ramener le sujet dans le débat public pour pouvoir faire bouger les choses.

Pour résumer, la dévaluation et la non-reconnaissance des compétences, le manque d'information et la discrimination sont toutes des causes fortement interreliées pouvant expliquer la difficulté d'intégration des immigrants et les inégalités socio-économiques dont ils sont victimes sur le marché de l'emploi. Malgré tout, la discrimination systémique est certainement la principale problématique à laquelle il faut s'attaquer pour régler la situation et améliorer notamment les conditions des femmes immigrantes. Les conséquences de cette problématique concernent l'ensemble de la société d'accueil, puisque les répercussions sur la cohésion sociale des sociétés canadienne et québécoise peuvent être importantes. Un travail reste donc à faire, surtout au niveau gouvernemental, afin de corriger la situation.

Notice biographique

Lou Bernadet est étudiante au programme double DEC en sciences de la nature et en sciences humaines au Cégep du Vieux-Montréal.

Références

Ba, Halimatou. 2021. « Étude des facteurs et des procédés favorables à l'intégration professionnelle des femmes immigrantes africaines de Winnipeg », *Reflets* 26 (1) : 8-34.

Drolet, Julie et Vibha Kaushik. 2018. « Settlement and Integration Needs of Skilled Immigrants in Canada. Social Sciences », *Reflets* 7 (5) : 1-9.

Eid, Paul. 2012. « Les inégalités « ethnoraciales » dans l'accès à l'emploi à Montréal : le poids de la discrimination », *Recherches sociographiques* 53 (2) : 415-450.

Fortier, Jean-François et François Pizarro Noël. 2018. *La sociologie de A à Z*. Montréal : Pearson ERPI.

2001. *Immigration Integration in Canada : Policy Objectives, Program Delivery and Challenges*. Ottawa : Immigration et citoyenneté Canada. En ligne : http://atwork.settlement.org/downloads/atwork/Immigrant_Integration_in_Canada_discussion_paper_Hauck_Mayo1.pdf (Page consultée le 10 mars 2022).

Le Gresley, Sarah-Maude. 2018. *Sur les traces de l'intersectionnalité : l'intervention avec les femmes immigrantes et racisées dans les centres de femmes, mémoire de maîtrise*. Université du Québec à Montréal.

Namululi, Nsimire. 2017. « Il faut se battre » : *Les expériences de femmes congolaises sur le marché de l'emploi au Canada, thèse de maîtrise*. Université Laurentienne.

Pierre, Alexandra. 2017. « Mots choisis pour réfléchir au racisme et à l'anti-racisme », *Ligue des droits et libertés*, 01 mars. En ligne : <https://liguedesdroits.ca/mots-choisis-pour-reflechir-au-racisme-et-a-lanti-racisme/> (Page consultée le 6 mars 2022).

Posca, Julia. 2016. « Portrait du revenu et de l'emploi des personnes immigrantes ». IRIS. En ligne : https://cdn.iris-recherche.qc.ca/uploads/publication/file/Ine_galite_s_immigration_WEB.pdf (Page consultée le 6 mars 2022).

SECTION III
Poésie / Création

Avant-dire

Par **Anatoly Orlovsky** et **Jean-Pierre Pelletier**

« Il faut du courage à l'écrivain presque autant qu'au guerrier : l'un ne doit pas plus songer aux journalistes que l'autre à l'hôpital. » (Henry Brulard)

« L'admission des femmes à l'égalité parfaite serait la marque la plus sûre de la civilisation, et elle doublerait les forces intellectuelles du genre humain. » (Henri Beyle)

« La tristesse est inhabitable. » (Peter Huchel)

Comment habiter notre habitat d'esprit commun en ce temps de sang et de fureur ? Comment en tirer une musique littéraire, visuelle, qui témoigne et guérit, à l'instar de cette messe appelée « en temps de guerre », *in tempore belli*, que Joseph Haydn, dans ses dernières années, a composée à Vienne sous les bombardements de l'armée napoléonienne, et qui nous appelle encore à habiter le foyer de l'inextinguible vie qui nous constitue et nous lie ?

Au cœur de la tourmente, nous avons recueilli dans la première partie de notre section des textes et des œuvres habités par ce feu de la guerre, celui qui carbonise autant les corps et les briques que les réserves de l'amour et de l'empathie, celui qui les immole sur des bûchers de rage, de haine, d'ardeur tribale. Mais les mêmes créations, déployant et transfigurant la « pensée complexe » prônée par Edgar Morin, et que Joseph Brodsky a désignée comme le propre de la littérature, apte à rendre les nuances chromatiques de l'être (un Russe féru de Dickens n'ira pas si facilement tuer des Anglais, disait-il), – des créations qui nous amènent de surcroît à penser avec nos tripes et nos cœurs, agissent, grâce à leur inhérente symbiose entre immédiateté, sagacité et finesse, comme autant de baumes pour nos esprits meurtris par cette éruption de brutalité. Ce que télégraphie le titre de cette partie inaugurale – *In tempore belli* : feu, cœur, baumes.

Il nous importe de rappeler que la fondation de cette revue, qui aura bientôt un demi-siècle, était pour l'essentiel le fait de poètes. Sensibles au territoire qui les a vu naître, nous croyons qu'ils seraient loin d'être indifférents à l'actualité planétaire qui nous interpelle tous depuis le 24 février dernier : ce qui se passe en Europe, comme au siècle dernier, et plus précisément en Ukraine, devenue le théâtre d'une nouvelle guerre dont l'issue et la durée constituent un sujet d'inquiétude pour le monde entier, ne peut laisser froids les humains que nous sommes. Nous constatons que le Vieux Continent est à nouveau la proie des intérêts divergents de puissances se disputant une interprétation quant à la légitimité de l'une ou de l'autre de s'approprier un bout de Terre. Or, des forces à l'heure actuelle voudraient nous inciter à... déchanter, au désespoir le plus noir, et réduire hommes et femmes à des statistiques, des *dommages collatéraux*, expression des plus cyniques parmi tant d'autres engendrées par la superpuissance océanienne depuis la Guerre du Golfe, dite la Première. Voilà ce que l'on fait du langage. *Frappe chirurgicales*, et non pas bombardements. Euphémisme et froideur clinique plutôt que la brutale et concrète exactitude des mots de tous les jours. Ces forces proposent ainsi une vision de l'humanité relevant de ce *cynisme militaire* qui consiste, pour citer Michel Onfray (*Cynismes*, p.161, Grasset, livre de poche, 1990), « à présenter l'apocalypse guerrière ou terroriste comme utile, nécessaire au maintien d'un ordre ancien ou à la production d'un ordre nouveau. La fin disciplinée justifie les moyens brutaux et déchaînés. »

Vous nous direz : « Mais que peut la poésie, la littérature dans tout cela ? » Il serait, une fois de plus, trop facile de céder à la tentation de citer le mot de Theodor W. Adorno et de se demander à quoi bon la poésie après Auschwitz. Non.

Il faut, comme l'affirmait Paul Chamberland, le courage de la poésie. Il faut opposer à tous les à-quoi-bonistes le poème, sa résistance (Nancy Lange, Solidarité Ukraine-Québec, Résistance du poème)¹.

Voilà pourquoi nous pensons qu'il est important de confier d'abord, mais pas exclusivement, un espace de parole à des voix de femmes venues de l'Ukraine. Elles ne sont pas accessoirement poètes, mais consubstantiellement en ce que le geste d'écrire est indissociablement inscrit dans un vivre de l'urgence qui n'a que faire des bons sentiments distillés de l'humanitaire. On ne sait que trop bien ce que peuvent occulter ces sentiments chez ceux qui se montrent « incapables de proposer un autre idéal qu'un nationalisme revanchard » et qui « exhibent » devant les Européens « le miroir déformant de leur humanitarisme. » (Michel Eltchaninoff, Quand les Russes singent les Droits de l'Homme, dans Philosophie Magazine, novembre 2008). Refusant les écueils de tout « parler au nom de ... », nous laissons résonner les voix de ces poètes ukrainiennes, nos consœurs qui subissent et disent la guerre depuis son éclatement dans l'est du pays, il y a près d'une décennie – Liouba Iakimtchouk, Marianna Kiyanovska, Oksana Lutsyshyna – en contrepoint des voix qui, pour être plus proches de nous – les auteurs québécois Catrine Godin, Jean-Yves Métellus, André-Guy Robert – ou, au contraire, plus éloignées dans l'espace-temps – le poète romantique roumain de l'avant-dernier siècle, Dimitrie Bolintineanu, ou le juif hongrois Miklós Radnóti, exterminé dans la Shoah neuf ans après la rédaction de son Journal de guerre de 1935-36, – n'en sont pas moins à vif, cœur exposé *in tempore belli*.

Si ces poètes sont parfois prophètes (Brodsky n'a-t-il pas cru en la poésie comme accélérateur de la pensée?), – tel Radnóti qui semble pressentir sa mort dans une guerre à venir, telle Oksana Lutsyshyna dont le poème intitulé « l'Europe de l'est est une fosse aux morts... », qui se conclut par l'évocation du meurtre de Radnóti, a été écrit en 2012, deux ans avant la secousse sismique du Maïdan et la guerre qui a suivi, – ils sont aussi intrinsèquement juges de notre condition « intérieure-extérieure », du nous-monde, nous-tribu, du moi, – juges car poètes : « *der Dichter ist Richter* », disent les Allemands.

Or, le jugement poétique peut s'exercer autant par la distanciation, l'ironie, le *Verfremdung* brechtien, que par l'écriture viscérale dans le feu-cœur des conflits déchirants. Nous consacrons ainsi la deuxième partie de cette section aux « irrévérances » d'auteurs qui auscultent, mettent à nu les multiples turpitudes, les maints angles morts d'aujourd'hui, usant avec dextérité de scalpels satiriques voire absurdistes.

« Plaisante ou féroce, la satire ne se rencontre guère chez les poètes de notre temps. On dirait presque qu'il y en va de ceux-ci comme des journalistes que la peur du gendarme maintient étroitement dans l'un ou l'autre des conformismes triomphants. » (Avinin Mireur)

1. [https://www.facebook.com/watch/?v=2579154462218437&aggr_v_ids\[0\]=2579154462218437¬if_id=1651504211843498¬if_t=watch_follower_video&ref=notif](https://www.facebook.com/watch/?v=2579154462218437&aggr_v_ids[0]=2579154462218437¬if_id=1651504211843498¬if_t=watch_follower_video&ref=notif). Il s'agit d'un événement ayant eu lieu samedi le 30 avril 2022, qui réunissait la parole de femmes d'ici et de là-bas, toutes poètes, et ce, grâce à R.A.P.P.E.L : Parole-Création. Les poèmes en langues ukrainienne et française dits lors de ce récital seront publiés à l'automne 2022 dans le prochain numéro de la revue Femmes de parole.

« Genre mineur, certes, que la satire, mais non négligeable quand dans une civilisation où le dogmatisme tend à se faire envahissant, la satire contribue à ouvrir les yeux et à faire voir tel qu'il est le train du monde. » (Jacques Perret)

Que peut-on ajouter de plus aux citations ci-haut si ce n'est que la satire, acerbe ou amusante, peut s'avérer un antidote au panurgisme de la pensée de nos contemporains, qu'ils se disent créateurs ou non? Peu y échappent. Voyons ce que Roger Stéphane Blaise, Ávida Dólares, traduit par les bons soins de Pierre-Ange Despiaux, et Bernard Lévy ont à nous proposer de révélateur – au sens photographique! – sur notre époque. Sans doute ces textes peuvent-ils nous entraîner vers un dépassement du *contemporain absolu* au regard solipsiste uniquement tourné vers une contemplation de soi et nous conduire à une mise à distance entre le réflexif et l'épidermique qui nous est sans cesse renvoyé par le prisme du réel médiatisé et le parasitage des radio-poubelles du prêt-à-penser et de la post-vérité, courroies de transmission de la narcose.

Enfin, pour clore cette livraison, nous avons décidé de laisser le champ libre à John Montague, un poète irlandais, né à Brooklyn, mais qui retourna, dans l'enfance, au pays de ses parents. Sa traduction mythopoïétique des lieux de l'exil, qui ne sont géographiques qu'en surface, constitue un habitat en soi, d'une organicité, vérité et vibrance remarquables, bâti sur une synthèse quasi hégélienne, entre l'affectivité viscérale qui domine la première partie de cette section et le regard distancié, espiègle ou mordant qui caractérise les « irrévérences » de la seconde partie. Nous croyons essentiel, vu la qualité et l'importance de ce poète, de consacrer près du tiers de Poésie et création au dossier que Jean-Philippe Gagnon, lui-même poète et docteur en littérature, a soigneusement préparé et présenté pour le bonheur des lecteurs et lectrices de nos pages. Nous croyons que Jean-Philippe a effectué un travail remarquable d'édition et de traduction. Nous l'en remercions.

Bouclons la boucle et rappelons que Gaston Miron, l'un des fondateurs de *Possibles*, connaissait John Montague et devait traduire ce poète.

L'Ukraine, l'Irlande et le Québec, lieux fragiles et du tragique de l'histoire. Terres de poésie, de liberté et de possibles.

Partie 1

In tempore belli :
feu, coeur, baumes

le jour crache des salives usées ... et le sang comme un sable vivant (in/poème — fait(s) divers 2022 – jour 1)

Par **Catrine Godin**

ji

le jour crache des salives usées
nous vente
l'haleine de 8 milliards d'êtres
et des rumeurs grises de bombes
de meurtres
d'éboulements

un cri s'élève en ruban d'eau
vois

une main livide — mais combien

et le sang comme un sable vivant

.
. .
.

Notice biographique

Catrine Godin vit à Montréal où elle dessine, peint et écrit. Les éditions du Noroît publient ses deux premiers titres : *Les ailes closes* en 2006 et *Les chairs étranges* suivi de *Bleu Soudain* en 2012. Plusieurs textes tirés de ces recueils ont été mis en musique et présentés en concert par le compositeur contemporain Anatoly Orlovsky.

En 2013, Catrine est invitée au Festival International de la poésie de Trois-Rivières; un an plus tard, elle participe au Festival Québec en toutes lettres par l'entremise du projet *Les oracles* de Productions Rhizome. En 2015, elle prend part au projet *Plus haut que les flammes*, également de Productions Rhizome, qui publie *Les oracles* en 2017. Par ailleurs, plusieurs de ses textes libres ont déjà paru dans la revue *Possibles*.

Le sang des autres (contre-cristal)

Par Anatoly Orlovsky



Je rêve de rouille exquise, de vie sans flammes



2021. Photographies numériques.

Notice biographique

Photographe, poète et compositeur, **Anatoly Orlovsky** cultive ses idéo-formes assemblées en hybrides multisensoriels (é)mouvants, tendant à rendre commune et tonique une part de l'inextinguible en nous. Anatoly, qui se produit régulièrement à Montréal, a enregistré quatre disques compacts, tout en exposant depuis 2002 ses photographies remarquées par La Presse, la revue Vie des Arts et Ici Radio-Canada.

**et le sang comme un sable vivant ... et vos poèmes depuis
l'Ukraine
(in/poème — fait(s) divers 2022 – jours 2, 7, 8)**

Par **Catrine Godin**

j2

et le sang comme un sable vivant

sous le vent les cendres les gravats

se dissémine

*

écoulées brusques

mélopées d'arrachements

d'absences

lac sourd des yeux

fixes ou glauques — à jamais emporté

imbibe nos pores

s'y infuse

.

.

.

j7

un train file empli des corps survivants

//

dans ma ville américaine

une trâlée du CP Rail déplace l'air et la pluie

presque vide

elle siffle un coup long traverse lourdement ma cuisine où

je pleure dans ma vaisselle sale

l'inutile

les horreurs

des hécatombes

les wagons vacants s'imaginent ailleurs

.

.

.

j8

les wagons vacants s'imaginent ailleurs

traversent la nuit

inconsolable

mon pays comme trois fois la France

frissonne et s'attriste

au nom de tous les tiens

les dents serrées sur le mot « **outrages** »

les temps mauvais leurs présages

font partout résonner

votre langue et vos poèmes depuis l'Ukraine

.

.

.

Notice biographique

Catrine Godin vit à Montréal où elle dessine, peint et écrit. Les éditions du Noroît publient ses deux premiers titres : *Les ailes closes* en 2006 et *Les chairs étranges* suivi de *Bleu Soudain* en 2012. Plusieurs textes tirés de ces recueils ont été mis en musique et présentés en concert par le compositeur contemporain Anatoly Orlovsky.

En 2013, Catrine est invitée au Festival International de la poésie de Trois-Rivières; un an plus tard, elle participe au Festival Québec en toutes lettres par l'entremise du projet *Les oracles* de Productions Rhizome. En 2015, elle prend part au projet *Plus haut que les flammes*, également de Productions Rhizome, qui publie *Les oracles* en 2017. Par ailleurs, plusieurs de ses textes libres ont déjà paru dans la revue *Possibles*.

Poèmes de guerre : Couteau, Morts de vieillesse, Sourcils, Décomposition

Par Liouba Iakimtchouk

Traduits de l'ukrainien par Anatoly Orlovsky

Ніж

із родичами ділимо стіл та могили
із ворогами – тільки могили
приходить один такий претендент
поділити зі мною могилу
мовить до мене:
я більший ніж ти
я твердіший ніж ти
я міцніший ніж ти
ніж за ножем всаджує у живіт і нижче ніж за ножем
його жим пружинний
але

він менший ніж ми
він м'якіший ніж ми
бо ніж у нього один
а нас за столом багато
і в кожного своє ніж
і в кожного свій ніж

мовить до мене:
я твердіший автомат ви
я більший автомат ви
мат за матом
автомат за автоматом
тримайтесь кажуть тримайтесь
і ми тримаємось за наш стіл
та випиваємо з дула автомату
по своїй кулі
і гостю наливаєм одну

січень 2015

Couteau

avec les proches nous partageons la table et les tombes
avec les ennemis – seulement les tombes
l'un de ces prétendants
vient partager ma tombe avec moi
me dit :
je suis plus grand que toi
je suis plus dur que toi
je suis plus puissant que toi
et il enfonce – écoute oh! –
couteau après couteau dans mon bas-ventre et plus bas encore couteau après couteau
sa frappe est pleine de ressort
or

il est plus petit que nous
il est plus mou que nous
car il n'a qu'un couteau
et que nous sommes plusieurs à table
et chacun de nous a son « écoute oh! »
et chacun de nous a son couteau

et il me dit :
je suis une mitrailleuse plus dure que vous
je suis une mitrailleuse plus grande que vous
raïlle putain raïlle encore
mitraille mitraille
accrochez-vous ils disent accrochez-vous
et nous nous accrochons à notre table
et buvons à la gueule de la mitrailleuse
chacun sa balle
puis nous en versons une à notre hôte

janvier 2015

Від Старості

померли дід і баба
в один день померли
в одну годину
в одну хвилину –
люди говорили, що від старості

здохла їхня курка
їхня коза та собака
(а кішки не було вдома)
і люди говорили, що від старості

розвалилась їхня хата
сарай став руїною
і погріб зверху присипало землею
люди говорили, що від старості розвалились

прийшли їхні діти ховати діда з бабою
Оля була вагітною
Сергій був п'яний
а Соня мала три рочки
і вони теж померли
а люди говорили, що від старості

холодний вітер обірвав жовте листя
і поховав під ним діда, бабу, Олю, Сергія, Соню
які померли від старості

вересень 2014

Morts de vieillesse

papi et mamie sont morts
morts à la même heure
à la même minute –
de vieillesse, disait-on

leur poule a crevé
et leur chèvre et leur chien
(le chat n'était pas à la maison)
morts de vieillesse, disait-on

leur maison s'est effondrée
leur grange est devenue ruine
et la terre a recouvert leur cave
toutes effondrées de vieillesse, disait-on

les enfants sont venus enterrer papi et mamie
Olha était enceinte
Serhiy était saoul
puis Sonya avait trois ans
et ils sont morts aussi
de vieillesse, disait-on

un vent froid arracha les feuilles jaunes
et enterra sous elles papi, mamie, Olha, Serhiy, Sonya
tous morts de vieillesse

septembre 2014

Брови

ні-ні, не одягну чорної сукні
чорних туфель і чорної хустки
прийду до тебе в білому –
якщо доведеться прийти
і дев'ять білих спідниць
будуть на мені одна попід одною
я сяду перед дзеркалом
(воно буде завішене рядном)
чичиркну сірником
він обгорить і я
наслиню його
і намалюю собі чорні брови
поверх моїх чорних
і буде в мене дві пари брів
мої і твої над ними
ні-ні, не одягну чорної сукні
я одягну чорні брови
твої на себе

вересень 2014

Sourcils

non non, je ne mettrai pas une robe noire
des souliers noirs et un fichu noir
je viendrai chez toi vêtue de blanc
si j'ai la chance de venir chez toi
je porterai neuf jupes blanches
l'une au-dessous de l'autre
je m'assoierai devant un miroir
(il sera couvert d'un rideau)
et je craquerai une allumette
il brûlera jusqu'au bout
je l'humecterai avec ma salive
et je dessinerai des sourcils noirs
par-dessus les miens noirs aussi
et j'aurai deux paires de sourcils
les miens et les tiens au-dessus
non non, je ne mettrai pas une robe noire
je mettrai des sourcils noirs
les tiens sur les miens

septembre 2014

Розкладання

на східному фронті без змін
скільки можна без змін?
метал перед смертю стає гарячим
а люди від нього холодними

не кажіть мені про якийсь там Луганськ
він давно лише ганськ
лу зрівняли з асфальтом червоним
мої друзі в заручниках –
і до нецька мені не дістатися
щоби витягти із підвалів, завалів та з-під валів

а ви пишете вірші, красиві, як вишиванка
ви пишете вірші ідеально гладенькі
високу поезію золоту
про війну не буває поезії
про війну є лише розкладання
лише літери
і всі вони – ррр

Первомайськ розбомбили на перво і майськ –
безкінечно маятись наче вперше
знову там скінчилась війна
але мир так і не починався

а де бальцево?
де моє бальцево?
там більше не родиться Сосюра
уже більше ніхто з людей не родиться

я дивлюся на колообрій
він трикутний, трикутний
і поле соняхів опустило голови
вони стали чорні й сухі, як і я
вже страшенно стара
і я більше не Люба
тільки ба

серпень 2014

Décomposition

au front de l'est aucun changement
combien de temps encore – aucun changement ?
avant la mort le métal devient brûlant
et par lui, les gens – froids

ne me parlez pas d'un quelconque Louhansk
depuis longtemps il n'est que hansk
lou a été réduit à l'asphalte rouge
mes amis pris en otage –
et je suis trop loin de netsk
pour les extraire de sous-sols, de sols et murailles effondrés

mais vous écrivez des poèmes, beaux comme une broderie
vous écrivez des poèmes parfaitement ciselés
de la haute poésie dorée
de guerre il ne peut y avoir de poésie
de guerre il n'y a que la décomposition
que des lettres
et elles sont toutes – rrr

Pervomaïsk a été bombardé scindé en pervo et en maïsk –
réduit en permanence à l'infinie oscillation des origines
mais de nouveau la guerre y a pris fin
et la paix n'a toujours pas commencé

puis de baltsevo que reste-t-il
de mon baltsevo où est-il
n'y naîtra plus le poète Sossioura
plus personne n'y naîtra

je fixe l'horizon j'en fais le tour
il est triangulaire, triangulaire
et dans le champ les tournesols aux têtes baissées
sont tous devenus noirs et secs, comme moi
terriblement vieille déjà
et je ne suis plus Liouba
je ne suis que ba

août 2014

Notice biographique

Liouba Iakimtchouk est née à Pervomaïsk, dans l'oblast (région administrative) de Louhansk, en 1985. Elle est poète, scénariste et journaliste ukrainienne. Elle est l'auteur de plusieurs recueils de poésie, dont « *Like FASHION* » et *Abricots du Donbass*, en plus du scénario du film « *The Building of the Word* » (Construire la parole). Iakimtchouk a remporté le Prix international de poésie slave, ainsi que le concours littéraire international « Couronnement de la Parole ». Ses écrits ont été publiés dans des périodiques en Ukraine, en Suède, en Allemagne, en Pologne et en Israël. Iakimtchouk travaille également comme directrice culturelle. En 2012, elle a organisé le projet « l'année Semenko » consacré aux futuristes ukrainiens, et elle a dirigé le programme littéraire du Forum de la culture « *Donkult* » (Culture du Donbass) de 2015. Elle a été boursière du programme « *Gaude Polonia* » (Réjouis-toi, Pologne!) du ministère de la Culture et du Patrimoine national (Pologne). En 2015, la revue « *New Time* » (Les temps nouveaux) de Kyiv a classé Iakimtchouk parmi la centaine de personnalités les plus influentes du milieu de la culture en Ukraine.

© Tous droits sur les originaux en ukrainien réservés à l'auteur.

Note

Ces poèmes, ainsi que tous les autres textes ukrainiens publiés ci-dessous, figurent, dans l'original et en traduction anglaise, dans l'anthologie *Words for War: New Poems from Ukraine*, ainsi que sur le site web qui l'accompagne : www.wordsforwar.com et sur lequel il est également possible d'acheter cette anthologie.

**Poèmes de guerre :
nous avalions de l'air comme cette terre...,
La forme de la prunelle..., Les choses se referment...**

Par **Marianna Kiyanovska**

Traduits de l'ukrainien par Anatoly Orlovsky

ковтали повітря як землю... .

ковтали повітря як землю
таке було чорне
сусіди що разом город садили

а в тому чорному
немов у м'ясистій черешні
солодке й гірке
а в тому солодкому і гіркому
солоне і біле

запасали в легенях на роки наперед
не черьомуху
іншу якусь рослину
декому видихалися кісточки черешень
декому кулі

камені вилазили із орбіт
і ставали очима

все інше ставало пам'яттю
киснем вогнем

2014

nous avalions de l'air comme cette terre...

nous avalions de l'air comme cette terre
si noire
que tous les voisins y jardinaient ensemble

et dans ce noir
ainsi que dans une cerise pulpeuse
c'était doux et amer
et dans ce doux dans cet amer
salé et pétri de douleur

dans nos poumons nous conservions pour des années à venir
non pas un cerisier
mais quelque arbre différent
certains de nous expiraient des noyaux de cerise
d'autres
des balles

des pierres s'exorbitaient
et devenaient des yeux

tout le reste devenait mémoire
oxygène feu

2014

Форма очного яблука. . .

Форма очного яблука, карта очного дна
Днесь провокує пам'ять – ще не живу, та зриму.
Навіть оця остання, перша в житті війна
Не означає смерті – просто багато диму.
Білий скелет, святковий повний стакан води –
Випито і розбито, винесено з кімнати.
Кажуть тобі осоти: просто вставай і йди.
Куля – вона для того, щоби тебе обняти.

Речі змикаються. Дар відчувати вщерть. . .

Речі змикаються. Дар відчувати вщерть
Плід, що у горлі зріє – живий, як смерть.
Теплий на дотик, тихий на дні легень
Білий і чорний плоті анітелень
Спершу росте – як окунь, що впав у тло,
Потім густе, як око, що ріже скло,
Горло на нитці. Висутенів мовчок.
Речі зникаються. Горлом іде смичок.

La forme de la prunelle...

La forme de la prunelle, la carte du fond de l'œil
Suscite aujourd'hui la mémoire – je ne vis pas encore, mais je vois.
Même cette dernière, première guerre de ma vie
Ne signifie pas la mort – seulement beaucoup de fumée.
Un squelette blanc, un verre rempli d'eau pour la fête
Bu et brisé, sorti de la chambre.
Les chardons te disent : c'est simple, lève-toi et marche.
La balle est là pour t'embrasser.

Les choses se referment. Le don de ressentir au fond de son cœur ...

Les choses se referment. Le don de ressentir au fond de son cœur
Le fruit qui mûrit dans la gorge – vivant comme la mort.
Tiède au toucher, tranquille au fond des poumons
Mutisme blanc et noir de la chair.
Il grandit d'abord – comme une perchaude tombée par terre,
Puis il épaissit, comme un œil qui tranche le verre,
Gorge sur fil. Se rembrunit le silence.
Les choses s'effacent. Par la gorge passe l'archet.

2014

Notice biographique

Marianna Kiyanovska est née à Jovkva, dans la région de Lviv, en 1973. Elle est écrivaine, traductrice et spécialiste en littérature. Elle a écrit neuf livres de poésie et un roman. Elle a également traduit six recueils de poésie du polonais et du biélorusse. Kiyanovska a reçu des prix prestigieux, dont le prix littéraire Joseph Conrad Korzeniowski (2011) et le prix du Festival littéraire les Lauriers de Kyiv (2011). En 2014, *Forbes Ukraine* l'a désignée parmi les dix écrivains les plus influents travaillant à l'heure actuelle en Ukraine. Elle vit à Lviv.

© Tous droits sur les originaux en ukrainien réservés à l'autrice.

Poèmes de guerre : ne touche pas ce qui vit..., Je Rêve d'Explosions, l'Europe de l'est est une fosse aux morts...

Par **Oksana Lutsyshyna**

Traduits de l'ukrainien par Anatoly Orlovsky

боже боже не торкай живого. . .

боже боже не торкай живого
а торкай те що уже не рана
а цю залиш не чіпай дай мені її обійняти
дай обвитись довкола неї

цю залиш не чіпай дай її довести
додому живою у човні плоті
найупертішу квітку літа
найсолодшу серед його ягід

червень 2014

Мені Сняться Вибухи

підносить запальничку до куща живого вогню
невидимого
невидимою рукою

більше немає місця на землі де безпечно
більше немає самої землі
нічого немає
як починати слова зі слів “нічого немає”?

і от уже ціле тіло видюще
воно нарешті знайшло точку опори
для справжнього бачення
випадаєш зі світу як із решета
і розумієш – його немає це все ілюзія

але чого ж тоді він і далі болить
так сильно

червень 2015

ne touche pas ce qui vit

de grâce de grâce ne touche pas ce qui vit
touche ce qui n'est déjà plus une plaie
et laisse celle-ci ne la tâte pas que je puisse l'embrasser
m'enlacer tout autour

laisse celle-ci ne la tâte pas que je puisse la ramener
vivante à la maison dans un bateau de chair
la fleur la plus tenace de l'été
la plus douce de ses baies

juin 2014

Je Rêve d'Explosions

on porte un briquet à un buisson de feu vivant
invisible
d'une main invisible

sur terre il n'y a plus de lieu sûr
il n'y a même plus de terre
il n'y a rien
comment se remettre à dire après les mots « il n'y a rien » ?

et voici déjà que tout le corps est voyant
il a enfin trouvé un point d'appui
pour une vision juste
tu tombes du monde comme d'un tamis
et tu comprends – il n'est pas là ce n'est qu'une illusion

mais pourquoi fait-il encore
si mal

juin 2015

східна європа – це яма зі смертю. . .

східна європа – це яма зі смертю і перестиглими сливами
я ховаюся від неї у тіло америки
але рано чи пізно я випаду із цього світла
у те, інше
і заговорю про смерть – бо це наш національний спорт
говорити про смерть
сумну і прекрасну
і сподіватися що світ нас почує і задихнеться від краси і смутку

мій коханець розсуває мої пальці своїми
його виховувала добра старенька франція
а потім америка
а ще він вивчав буддизм і еротику десь біля кордонів таїланду
з ним добре пити вино і розмовляти
але не про смерть і східну європу
тому що світ – лайно, і варто навчитися лише одного уміння – перестрибувати з одного острівця
на солоди на інший
і чхати на зачумлені континенти із їхніми трупними мухами

він цілує мене на ніч і щезає у свій сон
поки я лежу у своєму – повному літнього сонця і нетривкого солоду
міттель єуропа, шепоче мені на вухо збігнев герберт
міттель єуропа входить у лабіринт без поворотів
лабіринт щастя і мокрої цегли
входить і не виходить із нього
вона живе і оживає, мала мов загорошена трава надвечір'я
могутня мов онуки тих хто пережив війну
коли, коли я помру? – питає хтось моїм ще дитячим голосом
але я не чую відповіді тому що раптом стає темно
у цій розстрільній ямі, де міклош раднуті дописує свого останнього вірша

жовтень 2012

l'europe de l'est est une fosse aux morts ...

l'europe de l'est est une fosse aux morts et aux prunes pourries
je la fuis dans le corps de l'amérique
mais tôt ou tard je tomberai de cette lumière
pour choir dans cette autre
et commencerai à parler de la mort – car c'est notre sport national
parler de la mort
triste et belle
en espérant que le monde nous entendra et aura le souffle coupé par tant de beauté et de tristesse

mon amoureux écarte mes doigts avec les siens
il a été élevé en bonne vieille france
puis en amérique
il a aussi étudié le bouddhisme et l'érotique
quelque part près des frontières thaïlandaises
c'est bien de boire du vin avec lui et de bavarder
mais pas de la mort ni de l'europe de l'est
parce que le monde c'est de la merde, et il n'y a qu'un art qui vaille la peine d'être appris – sauter d'une
petite île de plaisir à l'autre
et se foutre des continents pestiférés avec leurs mouches à cadavre

il m'embrasse pour la nuit et disparaît dans son sommeil
tandis que je suis allongée dans le mien, rempli de soleil d'été et de douceur éphémère
mitteleuropa, me chuchote à l'oreille zbigniew herbert
mitteleuropa entre dans un labyrinthe sans tournants
un labyrinthe de joie et de briques encore humides
entre et n'en sort pas
vit et revit, menue comme l'herbe empoussiérée le soir
puissante comme les petits-fils de survivants de guerre
quand, quand mourrai-je? – demande quelqu'un avec ma voix encore enfantine
mais je n'entends pas la réponse car tout à coup il fait noir
dans cette fosse aux fusillés où miklos radnoti achève son tout dernier poème

octobre 2012

Notice biographique

Oksana Lutsyshyna est née à Oujhorod en 1974. Elle est écrivaine, traductrice et conférencière en études ukrainiennes à l'Université du Texas à Austin, où elle enseigne la langue ukrainienne et les littératures d'Europe de l'Est. Elle est titulaire d'un doctorat en littérature comparée de l'Université de Géorgie. Oksana traduit seule ou en collaboration avec Olena Jennings, Kevin Vaughn et Daniel Belgrad. Ses traductions de poèmes et d'essais de Wassyl Machno, Marianna Kiyanovska, Bohdana Matiyash et d'autres auteurs ukrainiens ont paru dans des revues telles que *Post Road*, *The Wolf*, *Ukrainian Literature : A Journal of Translation* et *St. Petersburg Review*. Son œuvre originale comprend deux romans, un recueil de nouvelles et trois recueils de poésie, tous publiés en Ukraine. Son roman le plus récent est depuis longtemps en lice pour le prix de la BBC ukrainienne.

© Tous droits sur les originaux en ukrainien réservés à l'autrice.

Journal de guerre (extraits)

Par Miklós Radnóti

Traduit du hongrois par Anatoly Orlovsky

Háborús napló

1. Hétfő este

Immár a félelem sokszor sziven érint
és néha messzi hír csak néked a világ;
egyre régibb emlékként őrzik gyermeki
korod a régi fák.

Gyanakvó reggelek s vészes esték között,
háborúk közt élted le életed felét
s most is ellened hajló szuronyok csúcsán
villog a rend feléd.

Még álmaidban néha fölötlik a táj,
verseid hona, hol szabadság illan át
a réteken és reggel, ha ébredsz, hozod
magaddal illatát.

Ritkán, ha dolgozol, félig és félve ülsz
asztalodnál. S mintha élnél lágy iszapban,
tollal ékes kezed súlyosan mozdul és
mindig komorabban.

A világ új háborúba fordul, éhes
felhő falja föl egén az enyhe kéket,
s ahogy borul, úgy féltve átkarol s zokog
fiatal feleséged.

3. Fáradt délután

Az ablakon haldokló darázs repül be,
alvó asszonyom álmában beszél,
a barnuló felhők széleire fehér
fodrokat fú a gyöngye szél.

Miről beszélhetek? tél jön, s háború jön;
történ heverek majd, senkise lát;
férges föld fekszik szájamban és szememben
s testem gyökerek verik át.

*

Ó, ringó délután, adj nyugalmat,
lefekszem én is, később dolgozom.
Napod fénye már a bokrokon lóg.
s amott az este jő a dombokon.

Felhőt öltek, vére hull az égen,
lenn, parázsló levelek tövében
ülnek a borszagú, sárga bogyók.

4. Esteledik

A síkos égen ereszkedik a nap,
korán jön végig az úton az este.
Jöttét az éles hold hiába leste:
ködöcskék hullanak.

Ébred a sövény, fáradt vándorba kap,
az este a fák ága között forog
és egyre dong, míg épülnek e sorok
s egymásra hajlanak.

Csendes szobámba rémült mókus pattan
és itt két hatodfeles jambust szalad.
Faltól ablakig, egy barna pillanat
s eltűnik nyomtalan.

A röpke béke véle tünt; hallgatag
férges másznak szét a messzi réteken
és lassan szerterágnak a végtelen
sorról fekvő holtakat.

Journal de guerre

1. Lundi soir

Ces jours-ci les nouvelles lointaines dissolvent le monde
et font souvent bondir ton cœur – mais
tous les arbres d'antan gardent tes secrets d'enfance
dans leurs anneaux de mémoire qui s'élargissent.

Entre les matins méfiants et les nuits funestes
tu as passé la moitié de ta vie parmi les guerres.
Et de nouveau, sur les pointes des baïonnettes
qui brillent, l'ordre avance vers toi.

Dans certains rêves te vient la terre chérie
de poésie, où le parfum de la liberté s'élève
au-dessus de prés, et le matin, au réveil, tu portes
encore ce parfum sur toi.

Mais si, rarement, tu oses écrire à demi-assis
dans ton fauteuil, une fange grise et craintive te retient.
Ornée de la plume qu'elle tient, ta main avance à peine,
chaque jour plus accablée.

Vois la marée des nuages : vorace, la nuée tonnante
de la guerre dévore le bleu doux du ciel.
Ses tendres bras protecteurs autour de toi,
ta jeune mariée sanglote d'angoisse.

3. Après-midi lasse

Une guêpe mourante se faufile par la fenêtre.
Ma femme parle bas dans son sommeil.
Les nuages virent au brun. Une brise légère
ride leurs bords blancs.

Que puis-je dire ? L'hiver arrive, la guerre arrive ;
je vais gésir, brisé, vu de personne ;
ma bouche, mes yeux se rempliront de terre vermoulue
et les racines transperceront mon corps.

*

Ô balancement tranquille de l'après-midi, donne-moi la paix –
je vais m'étendre aussi, je travaillerai plus tard.
La lueur de ton soleil est déjà suspendue aux haies
et le soir là-bas descend sur les collines.

Ils ont tué un nuage, son sang tombe dans le ciel ;
en bas, parmi les feuilles fumantes,
vivent les baies jaunes fleurant le vin.

4. À l'approche du soir

Le soleil chute dans le ciel glissant
le soir arrive tôt sur la route.
En vain la lune tranchante est apparue :
le brouillard tombe.

La haie s'éveille, saisit le vagabond lasse,
le soir tournoie entre les branches des arbres
et retentit toujours plus fort tandis que ces lignes se construisent
et se penchent l'une sur l'autre.

Un écureuil pris de frousse saute dans ma chambre tranquille
et voici que filent deux hexamètres iambiques.
Du mur à la fenêtre, un brun instant –
aussitôt disparu sans traces.

La paix fugace s'évanouit avec lui. Silencieux,
les vers de terre rampent à travers les prés lointains
et mâchent petit à petit les infinies
rangées jonchées de morts.

1935-1936

Notice biographique

L'un de poètes hongrois les plus essentiels du 20^e siècle, **Miklós Radnóti** (1909-1944), d'origine juive, a été fusillé par les SS, avec ses derniers poèmes sur lui, dans sa poche, au moment de son exécution (la dernière strophe du texte précédent, « l'europe de l'est est une fosse de mort... » de Liouba Yakimtchouk, y fait référence). Proche du cercle littéraire des « urbains » dans les années 1930, Radnóti publie dans la revue *Szép Szó* (Beau mot) dirigée par le grand poète engagé Attila József, puis remporte le prix Baumgarten en 1936 pour le recueil *Járkálj csak, halálraítélt!* (Marche, condamné à mort!). Antifasciste et ami des ouvriers, à l'instar de Attila József, Radnóti est aussi immergé dans une quête spirituelle, catalysée par son mentor de jeunesse, le poète chrétien Sándor Sík, et qui le mènera à la conversion au catholicisme en pleine guerre mondiale, en 1943, un an avant son enrôlement forcé par les nazis dans le Service du Travail des Juifs.

Meurs pour la patrie!

Extrait du poème *Muma lui Ștefan cel Mare* (Mère d'Étienne le Grand)

Par **Dimitrie Bolintineanu**

Traduit du roumain par André Seleanu

Du-te la oștire! Pentru țară mori!
Și-ți va fi mormântul coronat cu flori!

*

Enrôle-toi dans l'armée! Meurs pour la patrie!
Tu auras ta dalle de belles guirlandes fleurie!

1857

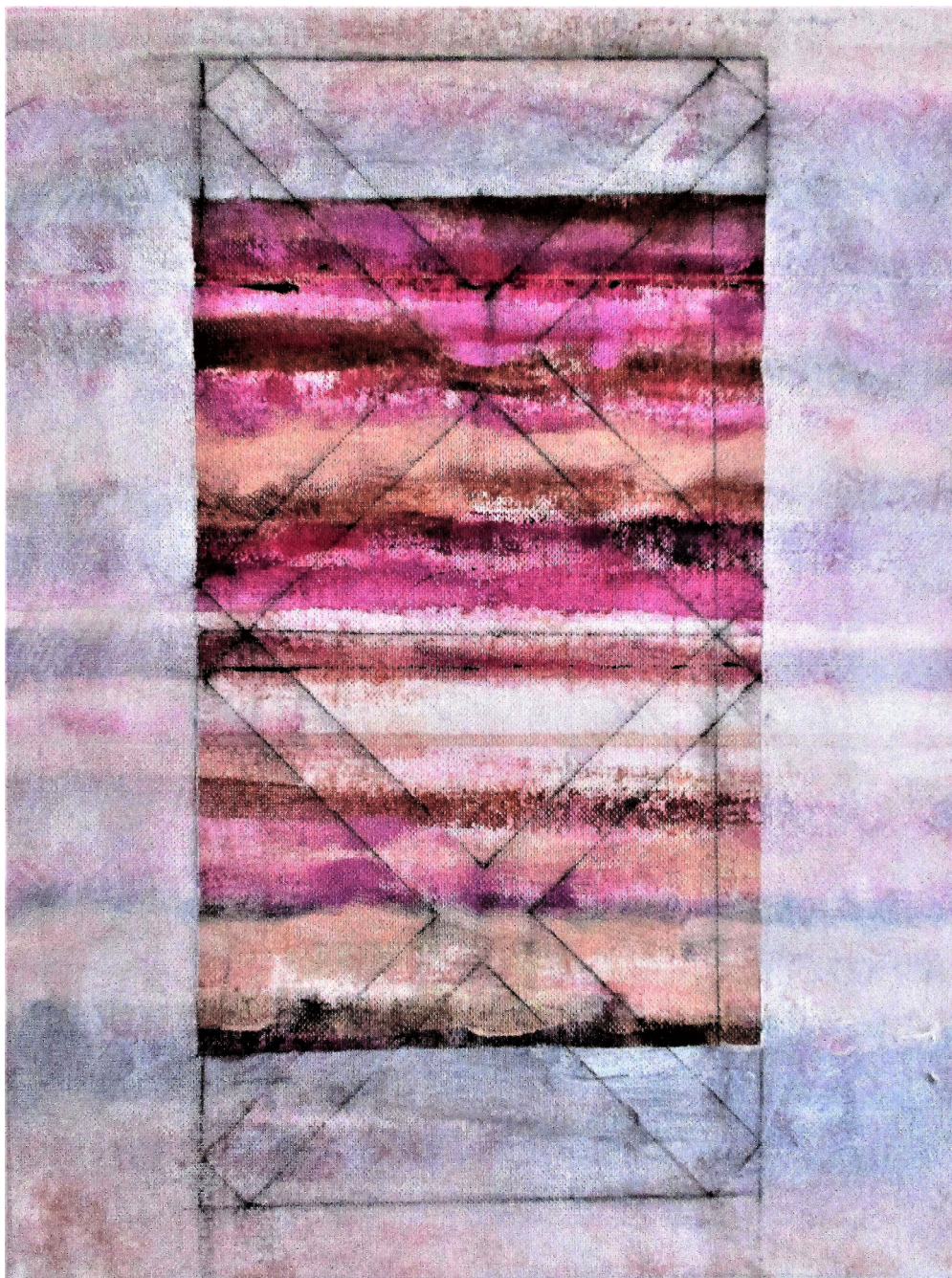
Notices biographiques

Dimitrie Bolintineanu (1819?-1872) fut un poète, romancier, traducteur et homme d'état roumain, lu et enseigné encore aujourd'hui, y compris dans les lycées de son pays. Participant de la révolution roumaine de 1848, puis exilé à Paris où il séjourna avant son retour au pays natal en 1857, Bolintineanu, devenu figure marquante de la renaissance culturelle roumaine, était aussi reconnu en France comme poète parnassien. Homme d'état, il exerça plusieurs fonctions officielles sous le prince Couza, élu en 1859, dont le poste de ministre des Cultes et de l'Instruction publique. Néanmoins, luttant contre la maladie et l'indigence dans ses dernières années, il fut interné, apparemment sans vêtements, à l'hôpital Pantelimon en 1871, un an avant sa mort.

André Seleanu, critique d'art d'origine roumaine, journaliste et écrivain, est notamment auteur d'ouvrages philisophiques sur l'art contemporain, parus en 2021 au Québec et en France. Il compte parmi sa parenté le poète et mémorialiste Sașa Pană (1902-1981), figure de proue du dadaïsme et surréalisme roumains, ami de Tzara et Breton.

X Tracing

Par Robert Moorhead



2021. Acrylique et fusain, 12 x 16 po.

Notice biographique

Robert Moorhead est peintre, graphiste et codirecteur de la revue *Osiris*. Après une longue carrière en enseignement, il a créé A&R Design dont la spécialité est le dessin et création des livres. En 2017, la revue *Saraswati* (Saintes, France) a publié une longue entrevue avec Moorhead et a reproduit une trentaine de ses tableaux. Ses collages et inventions graphiques se trouvent souvent dans les pages des revues telles que, récemment, *Indefinite Space* en Californie et *The January Review* aux Philippines. Il collabore souvent aux Éditions Anterem en Italie.

la purge de certains futurs
(in/poème — fait(s) divers 2022 – jours 17 à 19; début de jour 20)

Par **Catrine Godin**

j17

.

la purge de certains futurs

comme si se concevaient dans une joie sans nom

la fin de toutes fleurs

une pluie d'oiseaux empoisonnés

des matins cendreaux

une nuit fixe

.

.

.

j18

une nuit fixe

et continue

cardiogramme plat

l'univers dissout

sans étoile ni témoin

un vertige absolu

comme si plus jamais

.

.

.

j19

.

comme si plus jamais

ni le regard vivant des constellations humaines

ni aucune aura

et je refuse

je refuse

je serre les dents sur le présent

je le tiens le mords le garde fort

... espérant que tous les crocs des survivants y plantent demain

.

.

.

j20

.

espérant que tous les crocs des survivants y plantent demain

un germe pacifiant

pour plus de 8 milliards d'êtres

et autant de boutures de conscience

.

.

.

Notice biographique

Catrine Godin vit à Montréal où elle dessine, peint et écrit. Les éditions du Noroît publient ses deux premiers titres : *Les ailes closes* en 2006 et *Les chairs étranges* suivi de *Bleu Soudain* en 2012. Plusieurs textes tirés de ces recueils ont été mis en musique et présentés en concert par le compositeur contemporain Anatoly Orlovsky.

En 2013, Catrine est invitée au Festival International de la poésie de Trois-Rivières; un an plus tard, elle participe au Festival Québec en toutes lettres par l'entremise du projet *Les oracles* de Productions Rhizome. En 2015, elle prend part au projet *Plus haut que les flammes*, également de Productions Rhizome, qui publie *Les oracles* en 2017. Par ailleurs, plusieurs de ses textes libres ont déjà paru dans la revue *Possibles*.

Je dis non à la mort

Par **Jean-Yves Métellus**

Les petites écailles à peine visibles sur ma peau

Me rapprochent encore de ma plus tendre enfance

À plus d'une affinité

Je rampe sous les feuillages

Je bave dans mon mouchoir

Il a fallu ton départ pour me redécouvrir

Où es-tu sur terre où es-tu depuis hier

quand tu vidais ma chambre

Le souvenir de ta voix écorche mes nuits de sommeil

Les ennuis mes rituels sont soudain devenus

Des chagrins de chevet

Ont remplacé les livres

Qu'est-ce qu'un homme sans boussole

Qu'est-ce qu'une terre sans lumière

Je dis non à la mort quelle que soit la saison

Notice biographique

Jean-Yves Métellus est né en Haïti en 1962. Après des études en arts visuels, il s'est adonné pendant une décennie à l'enseignement de la littérature et des arts. Il a dû ensuite quitter le pays à cause de la situation socio-politique pour s'établir aux États-Unis, puis à Montréal. Très actif dans le milieu, il exerce son talent de différentes façons : radio, scène, chanson, cinéma, critique, etc. Il a aussi publié quatre recueils de poésie et participé à près d'une dizaine de publications collectives. Aujourd'hui, il est membre de l'association des artistes en arts visuels de Montréal-Nord (AAVNM) et étudie en création littéraire à l'UQAM.

Flash

Par Marina Maslovskaja



2019. Gouache et acrylique, 15 x 12 po.

Notice biographique

Peintre originaire de Saint-Pétersbourg en Russie, immigrée au Québec en 1991, **Marina Maslovskaja** est diplômée de l'Académie des Beaux-Arts de Saint-Pétersbourg, ainsi que de l'Université de Montréal (1999). Exposant régulièrement à Montréal et ailleurs, Marina a, en outre, œuvré comme illustratrice de livres, maquettiste et scénographe pour le théâtre, designer de publicité, peintre de murale et professeur de dessin. Son art se veut une fusion du dessin classique et de l'approche expressionniste en couleur. L'importance du gestuel et sa prédilection pour un éventail de couleurs ouvertes sont la clef de voûte de son œuvre.

Pour la nuit des temps

Par **André-Guy Robert**

La nuit définitive

« Regarde sans frayeur la fin de toutes choses », écrivait François Maynard au XVII^e siècle¹. Pour le poète, mourir revenait à perdre conscience, la conscience « de toutes choses ». Que mon corps cesse de fonctionner, et voici : je n'aurai plus connaissance du monde. Fin des perceptions, fin de la subjectivité, je sera dissous. « Regarde cela sans frayeur. »

Quatre cents ans plus tard, nous savons que l'univers lui-même aura une fin. On l'estime à 2,8 milliards d'années. Si cette durée est inimaginable à notre échelle, la fin, elle, fait partie de notre expérience : une fin peut survenir à tout moment, n'importe où, quelle que soit l'échelle — l'échelle de Jacob peut-être. Selon une hypothèse, les trous noirs finiront par absorber toute la matière à leur portée. Dès lors, la lumière elle-même y restera captive, comme le génie dans la lampe. Commencera, au sens propre, l'âge des ténèbres. Le grand *locked-in*.

Durant un court moment, il y aura eu l'humanité et sans doute bon nombre de sociétés semblables disséminées dans le cosmos. Par elles, l'univers aura été conscient de lui-même et de sa propre disparition.

Aujourd'hui, notre savoir oblige chacun d'entre nous à vivre avec la certitude que trois choses fondamentales prendront fin : moi, l'humanité, l'univers. Rien ne subsistera de nos legs. Comment vivre alors ?

En se racontant des histoires.

Histoires contre la nuit

Un instant dans l'histoire de l'univers, l'humanité se sera conté des histoires.

Cela remonte à l'hostilité du monde, à la chaleur du feu, à la présence des autres.

Quand la nuit hurle de mille cris glaçants, on se réunit autour du feu, épaules contre épaules, pour entendre la voix du conteur faire le récit des exploits. Ça rassure et donne un but. Ça nous conforte dans notre idée de nous-mêmes et des puissances qui nous entourent. Le gène de l'inconnu, ça débrouille la langue. Quand les explications font défaut, on range l'ignorance, la peur et le tabou dans le totem du mot *mystère*, et l'on danse autour. Ça fait tomber l'anxiété. On devient vite le narrateur de sa propre existence.

1. François Maynard (1582-1646), « La Belle Vieille », dans Jean Orizet, *Les plus beaux poèmes d'amour de la langue française*, Le Cherche Midi, 2006, coll. « Le Livre de Poche » n° 30741, p. 76.

Mille et une nuits, les Hommes se seront conté des histoires. Il fallait bien se rendre au matin.

Il arriva cependant que la vérité du conte, la voix du conteur ou le feu du brasier faiblirent. Très vite, quelqu'un se rendait compte alors qu'il avait froid dans le dos. Il se levait aux yeux de tous, interrompait le conteur et clamait qu'il n'y croyait plus. « Quelqu'un » : un contradicteur, un Qohélet². Tournant le dos à la lumière du feu, il attestait sans honte la présence de la nuit ; il admonestait l'assistance avec ce mantra : « Tout est vanité », tout est vain.

L'un pensa : « Il dit vrai, peut-être », l'autre : « Il me semblait, aussi ». Et le prophète de malheur d'ajouter : « Tu es nuit et tu retourneras à la nuit. »

Admettons. « Mais... la solitude ! » chanta Ferré³. L'absurdité, n'est-ce pas un récit comme les autres, plus déprimant que les autres ? Que diable ! On veut vivre, nous ! Sus aux objecteurs ! Lançons-leur des pierres ! Il y en a partout, voyez, il suffit de se baisser.

L'instant d'un accord dissonant, l'humanité aura joué ses atomes... avant de les rendre au banquier du Grand Casino de l'espace.

La nuit complice

Maintenant que nous avons campé le décor — un contexte surhumain tant par son immensité que par sa durée —, rapprochons-nous de notre propos : l'expérience infinitésimale qu'un être humain peut vivre en contemplant la mort par une nuit particulière.

Nous le savons : les Hommes ne s'entendent pas plus avec l'idée de leur disparition que leurs yeux avec l'obscurité. Il fallut donc que les peuples accommodent leur territoire et domptent la nuit. Éclairée, domestiquée, celle-ci révéla enfin ses charmes. Certains chantres la promurent compagne de leur mélancolie : « Ô consolation, ô consolation du monde, toi, nuit silencieuse ! Ô consolation ! » écrivit Joseph von Eichendorff. Et Othmar Schoeck de traduire ce poème en musique dans sa merveilleuse *Élégie*⁴.

Au XIII^e siècle, le poète soufi Rūmī, un précurseur, avait donné de la nuit le témoignage d'une expérience mystique, *Le Chant de la nuit*, dont certains éléments provenaient sans doute de la nuit des temps. « Le mystère se dévoilera cette nuit⁵ ! » écrivait-il. Et Karol Szymanowski de composer une symphonie sur ce texte en souvenir d'une nuit d'été à Tymoszwówka⁶.

2. Qohélet (III^e siècle avant Jésus-Christ), auteur de l'Éclésiaste, livre de la Bible hébraïque. « Vanité des vanités [...], tout est vanité » (Ec 1, 2).
3. Léo Ferré (1916-1993), chanson et album éponyme : *La solitude* (1971).
4. « O, Trost, o Trost der Weilt, du stille Nacht! O Trost! O Trost! » : dernier vers du poème de Joseph Freiherr von Eichendorff (1788-1857) intitulé *Der Einsame* (Le solitaire), mis en musique par Othmar Schoeck (1886-1957) dans son *Élégie*, op. 36 (1921-1922).
5. Quatrième vers.
6. Djalāl ad-Dīn Muḥammad Balkhī dit Rūmī ou *Mawlānā*, notre maître (1207-1273). Karol Szymanowski (1882-1937) : III Symfonia, « Pieśń o nocy » [*Symphonie n° 3*, « Le Chant de la nuit »], op. 27 (1926). Le compositeur a mis en musique la version polonaise du poème de Rūmī (Tadeusz Miciński avait traduit en polonais la version allemande que Hans Bethge pourrait avoir faite à partir du texte original en persan). Je cite ici la traduction française (par Deepl) du quatrième vers de la version polonaise du poème, qui se lit : « Tajemnica się rozwidni nocy tej ! » Le souvenir de la nuit d'été à Tymoszwówka remonte à 1914.

Le Chant de la nuit

Le poème de Rūmī s'est transmis durant huit siècles de génération en génération et d'une culture à l'autre grâce aux traductions, aux traductions de traductions et aux adaptations de toutes sortes avant que je n'entre en contact avec lui grâce à la *Symphonie n° 3* de Szymanowski. Sa lecture, cette écoute me firent une impression durable.

Ces deux derniers vers, en particulier, provoquèrent chez moi l'envie de leur trouver la traduction française qui manquait au livret de l'album CD :

Silence binds my tongue
But I speak without a tongue tonight.

« Le silence m'attache la langue⁷ » ? « Le silence réduit ma langue au silence » ? « Mais je parle sans langue cette nuit » ? J'étais entré à mon tour dans le jeu de la traduction.

La traduction littérale ne révélait pas à ma satisfaction le sens exact de ce poème énigmatique. En même temps, j'avais peine à contenir ma monture : les mots de Rūmī me tiraient sans cesse vers une belle infidèle. Devant ce tiraillement, je mis le projet en veilleuse.

Durant mon étude, des questions avaient surgi : Qui est ce *you*⁸, cet ami qui est une âme ? (Qui n'est qu'une âme ?) Qui est ce *I* qui veille ? Qui est ce *we* qui souffre ? Y a-t-il identité entre le *tu* du début et le *je* de la fin ?

Et je ne savais pas encore que le dixième vers :

God and I are alone together tonight

... Szymanowski l'avait rajouté après la fin du poème de Rūmī pour en faire une nouvelle chute, y incorporant une variante de son cru :

God and You are alone together tonight⁹!

Traduire la nuit

Un après-midi que je m'échinai sans résultat sur un autre texte, le poème de Rūmī s'est rappelé à moi au point que j'ai décidé de traduire le texte anglais sur-le-champ et de mémoire, non pas *ex nihilo*, pas plus qu'en relisant celui-ci mot à mot, mais en y jetant les yeux de temps en temps, juste pour la conduite.

7. Ce qui me rappelait ce passage des psaumes : « Que ma langue colle à mon palais / si je ne pense plus à toi » (TOB : Ps 137 [136], 6). Très significatif quand on connaît la vénération de Rūmī pour son maître assassiné (voir note 11), ce qui justifiait sans doute pour Szymanowski le passage du *je* au *tu* (voir note 9).

8. *You* : vers 2, 5 et 6 / *your* : vers 3 et 8 ; *I* : vers 10, 14, 15 et 23 ; *we* : vers 2.

9. « Ty i Bóg jesteście sami nocy tej! » [littéralement : « Toi et Dieu êtes seuls cette nuit ! »]

Telle est la version française que je vous donne à lire. Vous y retrouverez des équivalents français de mots et d'idées provenant de la version anglaise, mais transposés, repensés. Il ne s'agit donc pas d'une traduction. Il s'agit d'une *version intériorisée en français* du texte anglais placé en regard, qui est lui-même une traduction de la version en polonais mise en musique par Szymanowski, version polonaise traduite à partir d'une traduction en allemand du texte original en persan !

Si vous n'êtes pas déjà étourdi, tournez sur vous-même. À l'exemple des derviches, entrez dans la transe, paume droite vers le ciel, main gauche vers la terre. Que le courant passe ! Devenez traducteur, passeur, neurone. Dans le labyrinthe des glaces, grisez-vous de samās à cette heure de grande écoute. Que l'éclair devienne axone. Or...

Tout ça, ça s'passe
 Quelque part dans l'espace
 Sur une boule qui roule dans l'infini¹⁰...

Ma version de cette nuit-là

C'est une nuit d'Orient, douce, capiteuse. Un repos bienfaisant après la chaleur exténuante du jour.

Toi qui n'es plus qu'une âme, je suis venu méditer sur ta fosse, ô mon frère¹¹. Je contemple le ciel étoilé. Partout : ta présence. Cette nuit, je le sens, ton âme pénétrera la mienne. Ah ! si tes yeux comme les miens voyaient la Lune, Vénus et Jupiter ! Si ton corps comme le mien vivait encore, nous étancherions ensemble notre soif à cette nuit-là.

Au ciel, les figures astrologiques me rappellent la tienne, qui manque. Sur la place, le silence qui règne me rappelle ton souffle, qui manque. Ta présence néanmoins m'est partout sensible. Ton âme demeure.

Échangeons nos places. Du fond de ta fosse, je contemple le firmament, la ronde des astres. L'organe de la parole se décompose, mais les paroles passent d'âme en âme. Partout : leur présence.

10. Daniel Lavoie, chanson « Boule qui roule », album *Nirvana bleu* (1979).

11. Jaloux, des disciples de Rūmī auraient assassiné son cher maître spirituel, Shams ed Dîn Tabrīzī, le 3 décembre 1247. Rūmī fut inconsolable de cette perte irrémédiable. En évoquant dans son poème cette nuit d'union mystique, le disciple pensait peut-être à cet ami, son frère spirituel. Rūmī finira « par retrouver son maître, non pas dans le monde, mais en lui-même, quand il comprend[ra] qu'il n'y a plus de différence entre maître extérieur et intérieur » [Wikipédia, Djalāl ad-Dîn Rūmī](#).

The Song of the Night¹²

Par Djalāl ad-Dīn Muḥammad Balkhi, dit Rūmī

Do not sleep, friend, tonight.
You are a soul while we are suffering tonight.
Chase sleep from your eyes.
The mystery will be revealed tonight.
You are Jove in the heavens

Among the firmament of stars you circle tonight!
Eagle flying over the abysses!
Your soul is a hero tonight.
How quiet. Others sleep . . .
God and I are alone tonight.
What a roar! Joy arises,
Truth with gleaming wings shines forth tonight!

Do not sleep, friend,
Were I to sleep until morning,
I would never regain this night!
The market place is silent;
Look at the market square of starry roads tonight.

Leo and Orion,
Andromeda and Mercury glow blood red tonight.
Saturn hurls ominous influence.
Venus floats in golden haze tonight.
Silence binds my tongue
But I speak without a tongue tonight.

Konya?, 12..?

Ode à la nuit¹³

Par André-Guy Robert

Toi qui es seulement une âme cette nuit
Ouvre tes yeux mon frère ne repose plus
Chasse le sommeil de ces paupières mortes
Car l'ignorance vive nous en souffrons
Nous qui cherchons à sortir des mystères

Ta présence remplit la grande obscurité
Aigle traçant des ronds parmi les orbites
Serein tu l'es toujours malgré nos sommeils
Quel instant délicieux sur la place déserte
Il ne reste que Dieu et moi sous les étoiles
Rangées par figures où la tienne manque
La vérité montre à la nuit ses ailes brillantes

Si nous devons dormir jusqu'au matin
Nous ne retrouverions jamais cette nuit
Toi que je veillais jusqu'ici veille sur moi
Ah le singulier silence où nous sommes
Qui ressemble à ton souffle mon frère

Saturne enfile au doigt son alliance
Vénus flotte dans un brouillard doré
Nous sommes les hérauts d'une nuit blanche
Ami tu es passé en moi qui ai pris ta place
Au fond de ta fosse ma langue se noue
Mais les mots cette nuit parlent d'eux-mêmes
Il ne reste au firmament que Dieu et toi

Laval, 2006, 2022

12. Traduction. Auteur inconnu. Langue d'origine du poème : persan.

13. Version librement inspirée de cette traduction anglaise, ou, pour être plus exact : version « intériorisée en français ».

Notice biographique

Depuis *La gravité* (1984), **André-Guy Robert** consacre ses textes littéraires à des sujets graves : le viol, la douleur, la mort, la misère, le suicide, la torture... pour les exorciser. En photo, il cherche au contraire à témoigner de la beauté du monde. L'intimité est au cœur de sa démarche littéraire et artistique. En 2021, *Possibles* a publié deux de ses nouvelles et un dessin. André-Guy Robert a réuni toutes ses œuvres publiées et des inédits sur son site Web andreguyrobert.com.

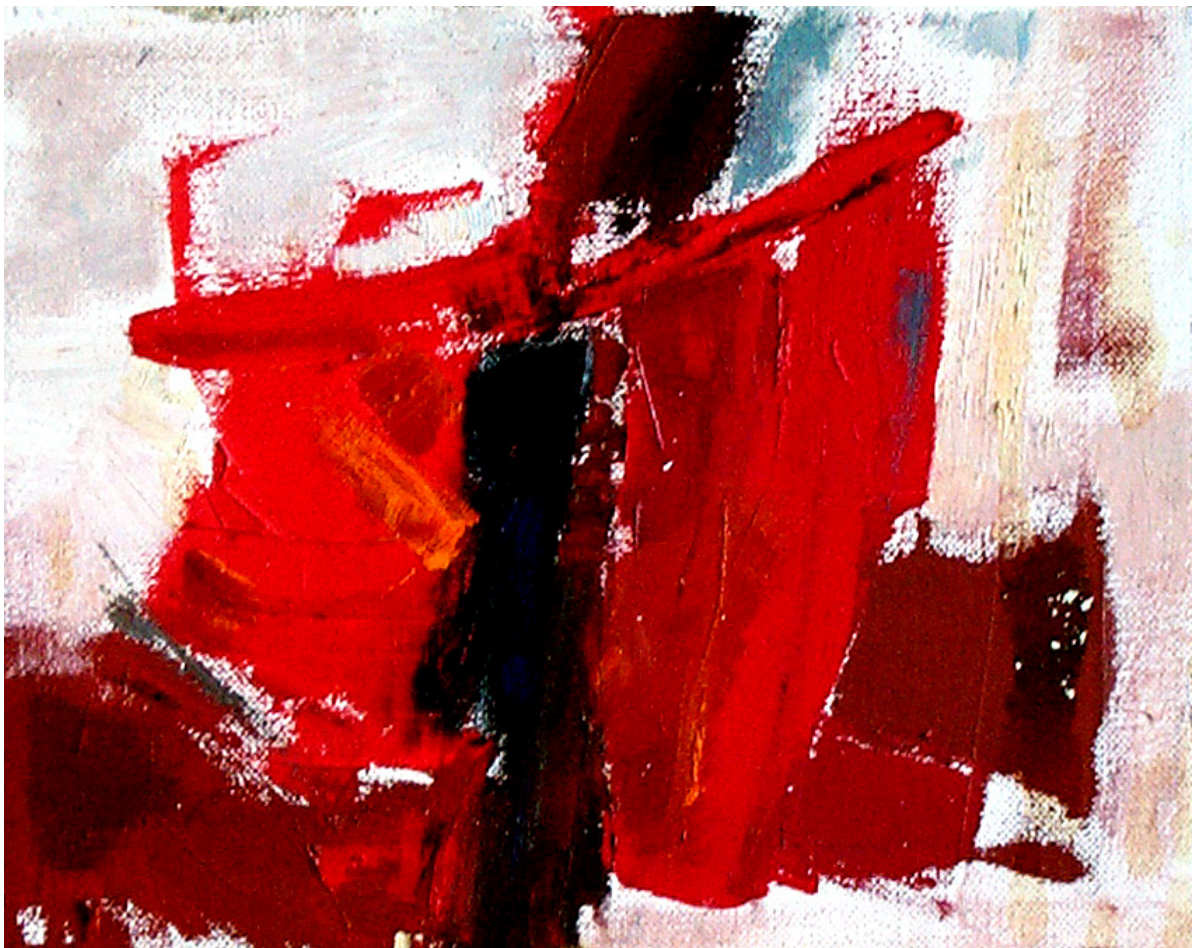
Notes

Le texte inédit *Pour la nuit des temps*, qui comprend le poème « Ode à la nuit », est reproduit ici avec l'autorisation de l'auteur. © André-Guy Robert, 2022.

Malgré ses recherches, l'auteur n'a pas été en mesure de retrouver la source de la traduction anglaise intitulée « The Song of the Night » qui lui a inspiré son poème. Il croit l'avoir trouvée dans le livret d'un album CD antérieur à 2006, où la *Symphonie n° 3* de Karol Szymanowski aurait été couplée avec *Two Pictures* de Béla Bartók (cote BANQ : CLA 1 S999-1s), album aujourd'hui disparu des rayons de la Grande Bibliothèque du Québec. L'éditeur aurait volontiers demandé aux ayants droit l'autorisation de republier cette traduction, mais il ne sait comment les joindre.

Vogue le navire

Par Marina Maslovskaja



2018. Huile sur toile, 8 x 12 po.

Notice biographique

Peintre originaire de Saint-Pétersbourg en Russie, immigrée au Québec en 1991, **Marina Maslovskaja** est diplômée de l'Académie des Beaux-Arts de Saint-Pétersbourg, ainsi que de l'Université de Montréal (1999). Exposant régulièrement à Montréal et ailleurs, Marina a, en outre, œuvré comme illustratrice de livres, maquettiste et scénographe pour le théâtre, designer de publicité, peintre de murale et professeur de dessin. Son art se veut une fusion du dessin classique et de l'approche expressionniste en couleur. L'importance du gestuel et sa prédilection pour un éventail de couleurs ouvertes sont la clef de voûte de son œuvre.

Partie 2

Irrévérences

Res Mercavide

Par Anatoly Orlovsky



2022. Photographie numérique. (Res : chose en latin, comme dans *Res publica*, république)

Notice biographique

Photographe, poète et compositeur, **Anatoly Orlovsky** cultive ses idéo-formes assemblées en hybrides multisensoriels (é)mouvants, tendant à rendre commune et tonique une part de l'inextinguible en nous. Anatoly, qui se produit régulièrement à Montréal, a enregistré quatre disques compacts, tout en exposant depuis 2002 ses photographies remarquées par La Presse, la revue Vie des Arts et Ici Radio-Canada.

En Mercatie

Par **Ávida Dólares**

Traduit du mercatien par Pierre-Ange Despiaux

Il était une fois, au grand pays de Mercatie, des patrons de monopoles très mécontents. Ils convoquèrent les Premiers ministres et Présidents (P-M. P) des différentes régions et provinces du pays et les semoncèrent. Ces derniers convièrent les grands services de Publicité et autres communicateurs-conseils et les semoncèrent aussi à leur tour. De réprimande en réprimande, on décida un Conseil extraordinaire : face aux grands patrons se retrouvèrent réunis les P-M. P, avec à leur droite, les Services secrets et le Renseignement, qui avaient mandé à leur tour les conseillers permanents de la Camarille ; à leur gauche, les firmes publicitaires, qui avaient aussi fait venir leurs conseillers permanents de l'Intelligentsia transgressive.

Ce fut Papa Boss lui-même qui dressa le réquisitoire :

- « Vous allez tous sauter. Tous, sans exception. Je liquide l'affaire et je repars au point zéro de la croissance. Ce sera peut-être difficile, voire très difficile, du moins au début, mais quelles économies réalisées sur des fonctionnaires ruineux et incapables, sur une bureaucratie parasitaire ! Mais je n'ai crainte : je retrouverai un très bon chiffre d'affaires. »

Le Premier ministre d'une nation post-industrielle osa prendre la parole :

- « Nous allons trouver le remède à cette économie grippée. Je donne la parole au chef des services secrets. »

Il y eut des sourires et des agacements dans la salle. Fallait-il revenir à des procédés usés jusqu'à la corde ? Le chef des services publicitaires se leva. Personne ne fut étonné : au Grand Conseil d'incessantes intrigues faisaient et défaisaient même les grands ministères. Mais Publicitus Maximus était un drôle d'individu, déconcertant. Non seulement avait-il gravi à une vitesse surprenante les échelons de la hiérarchie, mais il venait, par une sorte de révolution de palais, de cumuler les fonctions de ministre des Arts d'émancipation et ministre de la Publicité. On disait, par ailleurs, que le ministre des Services secrets et du Renseignement lui était tout dévoué. Ce n'était pas seulement un carriériste, un intrigant, mais un ambitieux aux desseins ténébreux. Même Papa Boss le craignait.

Publicitus Maximus aimait à s'exprimer par des sentences bien frappées ou par de longues périodes rhétoriques, un peu redondantes, sans doute, qui trahissaient ses origines de petit séminariste chez les Jésuites, ayant délaissé le vêtement comme tant d'autres à l'époque de ce qu'il est convenu d'appeler la Grande Défroque.

- « Et le désir, Messieurs ? », lança-t-il dans un silence de mort.

C'est ce qui se produisait quand Publicitus s'exprimait de la sorte, laconique, sarcastique : le pire était à craindre. Les beaux esprits affirmaient que lorsque Publicitus parlait de désir, on pensait à la mort.

Puis il reprit :

- « Le désir n'est-il pas producteur? Louis XIV a désiré Versailles et Versailles fut. Napoléon a désiré la France et la France fut. Sieur des Marais voulut une seigneurie, désigna Trudellus et Christianus ses vassaux, et voyez le résultat! »

Méditatif, on l'écoula. Il poursuivit, pédant :

- « La libido est le surcodage de toute marchandise et l'esthétique la forme de toute consommation. Soyons les artistes qui libèrent les instincts. Le désir est à réinventer. »

Il s'arrêta, songeur, puis reprit en s'animant :

- « Nous avons une mission : rendre le désir aux hommes, retrouver son flux et machiner des machines désirantes, faire sauter les verrous de résistance. »

Et soudain, il se déchaîna, furieux :

- « Le désir a été trahi par les marchands du temple. La libido est devenue une chose laide, vulgaire, banale. Nous ne pardonnerons jamais cette trahison du désir des masses. »

Une salve d'applaudissements l'immobilisa dans son port de tête qui évoquait curieusement celui d'un certain Benoît Mussolin. Il reprit avec cet humour caractéristique qui lui donnait tant de charme :

- « La trahison du désir est une mauvaise affaire : elle fait la pénurie puis aussitôt la surchauffe. Il n'y a pas à en sortir. Il faut à tout prix libérer les flux du désir, promouvoir les grands modèles de l'émancipation transgressive, exalter la production des secteurs promotionnels. Que l'on fasse appel aux artistes! Qu'ils soient réquisitionnés! Nous leur donnons les pleins pouvoirs. »

Il s'arrêta, puis en scandant les mots : « L'intendance suivra », se rassit, sous des applaudissements presque unanimes.

Papa Boss semblait conquis, mais c'était un homme avisé :

- « Croyez-le, Publicitus Maximus, moi aussi je souhaite de tout cœur cette renaissance. Il faut se libérer des vieux tabous, des complexes... Mais ne craignez-vous pas les forces répressives, les ouvriers, la plèbe, enfin tous ces gens avec leurs revendications alimentaires et quantitatives, leur moralisme mesquin et autoritaire? Cette libération pourra-t-elle s'accomplir sans déchaîner les vieux privilèges, les vieilles scléroses, les bureaucraties et les corporatismes de toutes sortes? Tout ce monde va être dérangé dans ses chères petites habitudes. Attendons-nous à une relance de l'agitation des besogneux. »

Il fut interrompu à ce moment-là par le Grand Argentier, Crésus, dont la civilité à l'ancienne était pourtant proverbiale :

- « Je tiens à protester avec la plus grande vigueur contre ce mépris des lois élémentaires de l'économie. Où allons-nous, messieurs? Ne parlons pas d'équilibre budgétaire, puisque le déséquilibre est depuis fort longtemps votre politique... Croyez-vous que l'inflation puisse être sans limites? De relance en relance, de surchauffe en surchauffe, ne craignez-vous pas que la chaudière n'éclate?... »

On entendit un grand vacarme dans l'assemblée. Tout un groupe de gens dignement costumés, anthropoïdes cravatés, vestonnés (non, ce n'était pas encore l'époque des guenons guindés en tailleur), applaudissaient à tout rompre tandis que la grande majorité en cols roulés cachemire ou en T-shirts et jeans troués, cheveux longs et imberbes ou tête à peine hérissée de poil et barbe à la bûcheronne, protestait avec véhémence.

Publicitus Maximus ne lâchait jamais le microphone, aussi put-il de cette façon couvrir la rumeur de sa belle voix sonore :

- « Non seulement l'intendance suivra mais le peuple aussi. Le peuple a toujours suivi les poètes et ceux qui proclament les nouvelles tables. Je me charge de ces mauvais bergers, des bureaucraties qui prétendent représenter les masses. Monsieur le Grand Argentier, je vous le répète : « Que l'imagination prenne le pouvoir ! » Vous vous accrocherez à de vieilles lois désuètes, mais on n'arrête pas la révolution sociale. Il faut chercher, créer, expérimenter. Votre économisme est dépassé. Alors que l'humanité dispose enfin de l'abondance et des pleins pouvoirs de jouissance grâce à la technique mise à la disposition des artistes, alors que nous pouvons enfin schizophréniser la société, alors que nous avons découvert les vrais organes du corps, les médias qui permettent de faire éclater les prétentions grotesques des gens vautrés dans la survie, alors que nous disposons des organes de transcendance d'un socius répressif, alors que nos chimistes ont découvert les voies du grand voyage, alors que nous avons les organes de participation cosmique... il faudrait que le budget soit équilibré ? »

Il y eut des rires dans la salle. Même Papa Boss souriait. Publicitus Maximus reprit :

- « Qu'advienne la multiple splendeur ! La vraie vie est absente : nous la découvrirons. L'un est le multiple comme le multiple est l'un ; retrouvons la grande communauté infinie des sens. Mon corps est l'univers et l'univers est mon corps ; ce qui est moi est toi. Je est un autre : le sauvage, l'enfant, la folie ! Et moi, Publicitus Maximus, je suis le jeu du je. »

Il lui arrivait souvent de s'égarer dans des réminiscences zen et pataphysiques de comédien raté. Mais Papa Boss savait couper court :

- « Entendu, Publicitus Maximus. Vous avez convaincu... Mais que le peuple suive. S'il ne veut pas de la poésie, il aura le bâton. »

Et, se tournant vers le Grand Argentier, il lui dit :

- « Allez, monsieur, ne vous en faites pas. Je vous conserve toute ma confiance... »

Notices biographiques

Né en Europe à la toute fin du 19^e siècle, **Ávida Dólares**, artiste multidisciplinaire comme il y en a tant depuis une centaine d'années, a pratiqué l'art sous plusieurs formes : littérature, peinture, sculpture, cinéma, etc. Il n'existe pour lui aucune frontière, aucune limite au pouvoir de l'imagination, ni aux moyens pour qu'advienne ce règne où le rêve est maître absolu. Les connaisseurs savent qu'il est aussi connu sous divers pseudonymes dont Dany Rawhole, Davida Solaredes, Andrej de Miková ou le Marquis de Lída i Domènech. Nous avons cru bon de faire redécouvrir *En Mercatie*, cette fable écrite dans les années 1960 ou 1970, pour la raison qu'elle nous semble toujours d'actualité.

Comme nombre de traducteurs, **Pierre-Ange Despiaux** travaille pour le Bureau des langagiers et langagières Anonymus & Incognitus. Certains le connaissent par quelques-uns des pseudonymes suivants : Seán Pàdraig Fionnadóir, John O'Donovan ou Enrique Pantaleón. À son actif, il a plus de trente ans d'expérience et de nombreuses traductions tant pragmatiques que paralittéraires.

Montez aux barricades

Par Jean-Pierre Pelletier

Montez aux barricades, camarades!
Ne vous laissez pas faire, ô mes sœurs, ô mes frères!
Montez au front, bien dégarnis, *foncez dans l'tas!*
Soyez donc un peu trublions, fomentez le trouble!
Jetez-vous à bras raccourcis dans le vide,
plongez tête baissée dans la vacuité,
l'inertie vous attend, embrassez-la
à bouche-que-veux-tu!

Ici, les murs sont infiniment friables,
il faut casser du sucre sur le dos d'un pachyderme.
Ici, les éléphants sont plus véloces que
la rhétorique des experts de tout acabit,
les vaticinations des prophètes de dernière heure
sont cotées en Bourse.

Ici, le rire est triste, les sourires sourcillent,
le pain est pastoral, l'économie syndiquée,
la révolte rapporte, la révolution – un académisme.

Les nombrils, d'une sensibilité extrême,
sont encore humides, rattachés à quelque tétonnière étatique.
La couche est prophylactique, les déjections biologiques,
les latrines du savoir-être regorgent d'entregent, éclatent de santé.

La compétence a remplacé la connaissance,
le faire a oublié, scotomisé le savoir,
l'ordinateur est ma famille,
Dieu est un écran cathodique,
la vérité numérisée.

Un peu de digitale pour panser vos plaies?...

Notice biographique

Poète, traducteur littéraire, **Jean-Pierre Pelletier** collabore depuis une trentaine d'années à des revues, des anthologies, d'ici et d'ailleurs. Il est l'auteur de neuf livres, dont quatre sont des traductions ; les autres de son cru. Le dernier, *Le crâne ivre d'oiseaux* (Éditions des Forges), a vu le jour en 2016. Entre autres projets, dont une traduction de l'espagnol, deux autres livres sont en préparation : *Boxer avec le vide* et *Le cœur glacé de la flamme*.

Note

Ce texte est une variante légèrement modifiée de la version initialement publiée le 31 mars 2005 dans *Steak Haché*, Vol. 2, numéro quatre-vingt-trois.

Pestilentes pensées de Maé Saitou

Par Roger Stéphane Blaise

N'avez-vous pas honte de constamment vous indigner de tout ?

Chanson de l'année : « *Shame, shame, shame!* »

Aujourd'hui, l'idéal est d'avoir une idée de jeunesse.

Pour certains, la création est un petit bonheur à partager ;
pour d'autres, c'est un grand malheur à propager.

Derrière cette diversité racisée,
se cache souvent un marché de niche
déclenchant un dispositif d'attache
qui nous isole encore plus de l'autre.

Peu importe.

La dictature de l'appartenance
est la semence de la soumission
pour proies à pensée paresseuse
en manque de courants rassurants.

Auparavant on façonnait l'histoire dans les tranchées pour y planter nos statues victorieuses.
Aujourd'hui on tranche l'histoire sans façon à coups de statuts virtuels.

Modernisme = Commentaire sur fond blanc ;
Postmodernisme = Comment taire le fondement blanc ;
Néo-baroque : Qu'on m'enterre !

Je me souviens qu'il faut apprendre à oublier notre Histoire.

J'en *pellete* de la poésie utilitaire
qui s'autodigère dans la novlangue
pour finir en vers solitaire
en route pour le cimetière.

Il n'y a pas de liberté sans responsabilité ;
pas de décision sans raisonnement imputable ;
pas de promesse sans dette ;
pas de délai sans renoncement ;
pas de Salut sans souffrance.

Je dis ça, mais je ne dis rien...

Notice biographique

Double Bachelier en Cinéma à l'UQAM et à l'Université de Montréal en Archivistique / Histoire / Littérature, **Roger Stéphane Blaise** est fondateur de la maison d'édition Maldoror, ayant publié 5 recueils d'aphorismes sous le pseudonyme de Dali Lama, dont *Le secret des Évidences* (disponible chez Renaud-Bray), un essai sur la poésie intitulé *Géométrie Accidentelle du Hasard Objectif*, ainsi que 4 recueils de poésie de poche : *Les 101 nuances de poésie* ; *Proust-it* ; *Au Café des Poètes* et *Anamorphose*.

Il est présentement commissaire fondateur des Dix heures de poésie de la Nuit Blanche à Montréal et du Concours de poésie Antidote commandité par Druides informatiques. Invité depuis 2007 au Marché de poésie de Montréal et de Paris, il y a présenté son premier recueil : *Le Refuge Global*, gagnant du Prix de poésie des Franco-fêtes en 2008. Ses aphorismes ont attiré le micro du communicateur Gilles Proulx et ses poèmes, celui de Claudine Bertrand à Radio Centre-ville. RSB prépare présentement l'ouverture du Café des poètes pour 2022 : www.facebook.com/groups/289230454741/.

Orange sanguine sur planche à découper

Par Chih-Chien Wang



2016. Impression au jet d'encre, 24 x 30 po. Titre original (anglais) : Blood Orange on Cutting Board

Notice biographique

Chih-Chien Wang (<https://www.chihchienwang.com/>) est né à Taïwan et réside à Montréal depuis 2002. Il a obtenu une maîtrise en beaux-arts de l'Université Concordia après des études à l'Université de la culture chinoise à Taïwan. Ses récentes expositions personnelles ont été présentées notamment à la galerie Pierre-François Ouellette art contemporain (2020, 2017), au Künstlerhaus Bethanien, Berlin (2016) et au Musée des beaux-arts de Montréal (2012). Wang a reçu le Prix du duc et de la duchesse d'York en photographie en 2017. Ses œuvres font partie de collections, dont celle du Musée d'art contemporain de Montréal, du Musée des beaux-arts de Montréal et du Musée de l'Élysée à Lausanne. Le travail de Wang explore les moments ordinaires de la vie quotidienne et reflète sa compréhension des gens, de la société et de la ville où il habite.

© Tous droits réservés à l'artiste. L'image est reproduite ici avec l'autorisation de l'artiste, accordée à Anatoly Orlovsky en avril 2021.

DÉTOURS DE LA NON-MÉTHODE

Dialogue

Par **Bernard Lévy**

— Le sens de l'orientation ?

— Vous prétendez que je l'ai perdu.

— En effet.

— Mais pour le perdre encore me faudrait-il l'avoir jamais possédé...

— Vous me désorienterez toujours...

— Je veux bien vous croire. Mais pour vous, la désorientation que vous semblez éprouver, n'est que temporaire. Tandis que pour moi...

— Pour vous...

— Imaginez ma vie : toujours en quête de sens, en perpétuelle quête du bon sens...

— Je suppose qu'à force de chercher et l'un et l'autre, vous finirez par débusquer aussi bien l'un que l'autre...

— À coups d'essais et d'erreurs, on peut aller très loin...

— Miser sur l'expérience... Le procédé ne manque pas d'attraits...

— Quoi qu'il en soit, sortir de mon embrouillamini ou, si vous préférez, de la confusion où je suis plongé, est toujours une sorte d'événement pour moi...

— Pourquoi ?

— Parce que le paysage ne surgit jamais comme je m'y attends...

— Pour vous, aucun lieu n'est familier ?

— Tous les paysages s’effacent à mesure que je les traverse.

— Tout est donc toujours nouveau... La moindre promenade... La moindre course à faire...

— N’exagérons pas. Tout ce qui m’entoure ne représente tout de même pas perpétuellement le premier matin de ma vie. Non. Entre un endroit et un autre, je distingue des différences, des ressemblances, des nuances, des singularités... Mais je dirais qu’elles me paraissent souvent trompeuses, hasardeuses...

— Voilà peut-être pourquoi vous les confondez...

— Voilà surtout pourquoi je m’en méfie.

— Alors, pour éviter cet inconvénient...

— Je m’efforce de les déplier.

— Déplier... Comme une carte routière ou une carte de géographie ?

— Il m’arrive de situer le site où je me trouve sur une sorte de plan que j’étale devant mes yeux. Or je sais bien que la carte n’est jamais le territoire mais seulement sa représentation.

— Tout opaque et tout énigmatique qu’elle soit, cette représentation n’en demeure pas moins décryptable pour vous comme pour tout le monde.

— Justement, je considère les cartes comme des alliées bien que certaines d’entre elles me réservent souvent de vilaines surprises.

— Elles trahissent trop la réalité ?

— Non. Pour moi, telle n’est pas la question.

— Si l’espace vous égare et si les cartes vous semblent infidèles, que faire ?

— À tout prendre, entre la réalité (comme vous l’appellez et que je préfère désigner comme *l’état de nature* ou *la nature des choses*) et les mille façons de l’approcher, j’interpose un subterfuge. Il consiste à déployer ou à déplier une représentation qui se dresse pour moi comme un décor de théâtre.

— Une représentation, si je vous comprends bien, non pas cartographique mais scénographique.

— Dans la scénarisation qui en découle, je joue un rôle et même deux ; au besoin, trois ou quatre.

— Et quel avantage en tirez-vous ?

— La scénarisation des choses, des faits, des événements tout comme celle des phénomènes cachés (je ne dis pas occultes) et celle des obscurités de toutes sortes qui font irruption sans cesse dans

le cours de nos vies, peuvent être regardées comme des manières et des occasions d'instaurer un dialogue, une conversation, un débat...

— Je vous suis.

— Ainsi puis-je me dédoubler.

— Le truc n'est pas nouveau.

— Je vous le concède. Ses ressources n'en sont pas moins remarquables et l'étendue de ses applications est souvent négligée.

— Il est vrai que devant des situations épineuses, nous ne songeons pas spontanément à nous dédoubler.

— Quand on s'y arrête : des deux personnages ainsi mis en scène, l'un peut jouer le rôle d'un enquêteur et poser des questions ; l'autre, certes, n'a pas les réponses (ce serait évidemment trop simple). Mais, au moins, les interrogations qui se butent contre lui débusquent des plages d'ignorance.

— Ne pas savoir quelque chose, c'est déjà une connaissance.

— Mais attention ! Si ce n'est pas la lumière qui compte (elle est toujours trop éblouissante et, par-là, aveuglante sinon tape-à-l'œil, voire utopique ou alors diffuse et peu éclairante), l'obscurité n'est pas non plus d'un grand secours.

— Nous ne sommes donc pas très avancés.

— Dans le jeu de la conversation, il faut demeurer sensible aux effets d'une étrange logique.

— Qu'allez-vous m'annoncer ?

— Elle est du type *de deux choses l'autre*.

— Il n'y aurait donc rien entre le blanc et le noir ?

— Si, mais rien que de très banal. Pour moi, rien n'est moins exaltant que la succession (serait-elle chaotique) des infinies nuances de gris ! Je laisse à d'autres le plaisir d'y puiser quelque charme.

— Seriez-vous insensible à l'attraction des nuages ?

— J'abandonne leur exploitation aux laborieuses et météorologiques investigations des intelligences artificielles.

— Elles sont pourtant d'une merveilleuse efficacité ces intelligences, et vous pourriez vous adresser à elles pour vous orienter facilement.

— C'est juste mais ce n'est pas ce genre de béquille (ce genre d'application si vous préférez ce mot) qui m'intéresse.

— Vous ne voulez pas dépendre d'une machine ou d'un algorithme.

— Ne vous méprenez pas : je n'ai rien contre les prouesses technologiques. Au contraire, je suis fasciné par les performances et le soulagement matériel qu'offrent les appareils électroniques à tout instant et si spontanément dans tous les domaines.

— Alors quoi ?

— Quand bien même des systèmes d'orientation spatiale m'éviteraient de m'égarer, ils ne résoudreient pas mon problème fondamental en se limitant à me guider, les yeux fermés, comme un bon samaritain le ferait auprès d'un aveugle soucieux d'arriver sain et sauf à destination.

— Les machines ne vous ouvriraient donc pas les yeux.

— Ni l'esprit.

— Ah ! L'esprit ! Mais nous sommes loin de votre truc, de votre dédoublement, de votre théâtre, de son décor, de la distribution des rôles et de la conversation qui se dessine.

— Revenons-y. Acceptez de tenir pour acquis que ce n'est pas du contenu de la conversation qu'il faut attendre quelque chose.

— Dépliez-moi vite votre méthode.

— J'accepte avec réticence le mot de méthode. Notez que je ne le dénie pas. Mais, en l'occurrence, non-méthode me semble préférable.

— Non-méthode comme non-sens, non-conformisme, non-lieu, non-être ?

— Un peu de tout cela. Mais gardez-vous des non-amis (les faux-jetons), des non-figuratifs (les artistes adeptes de l'abstraction), des non-voyants (les aveugles), des non-croyants (les athées) et de toute une ribambelle de non-quelque chose sans rapport avec ma non-méthode.

— Ça fait beaucoup de « non-quelque chose » et de « non » tout court à éliminer. Vous semblez vous complaire dans ces climats du non.

— Eh bien non, justement !

— Quelle surprise ! Ce n'est pourtant pas ce que vous laissez entendre avec tous vos « non » ? Non-cesti, non-cela, non-par-ci, non-par-là, non-à-rien, non-à tout, non-merci, non-sans-blague, non-dits, non-tu, non-su, non-vu, non-cru, non plus, non-réclamé, non-déclaré, non-de-non...

— Non, non, non...

— Quoi non, non, non ?

— Non, non, non quoi !

— Oui, alors ?

— Non.

— Non ?

— Non !

— Vous ne savez dire que ça : non !

— Nous sommes en train de nous égarer... Ne croyez-vous pas qu'entre oui et non...

— Qu'y a-t-il, pour vous, entre *oui* et *non* ?

— Je ne sais trop : un fossé, un gouffre, un océan. Surtout, il n'y a ni *oui* ni *non*.

— Cependant rien ne vous empêche d'imaginer que pour un *oui* ou pour un *non*, entre un *oui* et un *non*, le moindre paysage offre une infinité de *oui* et une infinité de *non*.

— Rien de plus divertissant que votre pêche aux *oui* et aux *non*. Puis-je revenir à notre propos ?

— Je vous en prie.

— Tout discours suppose une méthode.

— Tout discours... Je souscris à ce point de vue.

— Je poursuis mon idée. Toute méthode repose sur des preuves.

— Toute non-méthode se forge dans l'épreuve.

— Oh, la fine nuance ! Non-méthode ? Si vous y tenez... Allez : adopté !

— Vous avez bien noté que ce n'est ni de la conversation ni de son contenu que provient le salut. C'est donc le jeu, le jeu en tant que tel qui importe. Il est à la fois porteur du message et le message : le mode de connaissance et la connaissance même. Il est la marche à suivre – la démarche si vous préférez – et la marche. Pour qui cherche à s'orienter, le jeu se mêle étroitement au paysage, mais ne se confond toutefois pas avec lui...

— Tout cela me paraît fort nébuleux...

— Vous pouvez, si vous le voulez bien, prendre le paysage au sens figuré.

— J’allais vous demander si vous incluez dans votre notion de paysage des forêts d’équations à résoudre, des montagnes de formulaires à remplir, des torrents de discours à subir, des gouffres de figures géométriques à désenchevêtrer, une musique aux discordances sans fin, une ville aux noms de rues qui s’effacent à mesure que l’on y marche, la mer à boire...

— Je vous propose un détour.

— J’attends un panorama qui vaille l’excursion.

— Excusez-moi de vous détromper une fois de plus : le voyage que je vous convie à entreprendre se profile non comme une excursion mais comme une incursion.

— Incursion, après tout, me paraît plus juste, en effet. Vous voyez, je ne suis pas mauvais joueur : je vous emboîte le pas.

— Le dédoublement que je vous propose d’opérer et la théâtralisation qui en découle viennent rompre le sortilège qui me frappe (l’absence du sens de l’orientation); ils viennent aussi balayer la paresse ou le fatalisme qui l’accompagnent, soit de m’en remettre au hasard pour trouver mon chemin.

— Suffit-il de nommer les choses pour qu’elles se matérialisent ?

— Seuls les mauvais poètes profèrent de telles âneries. En revanche, trouver auprès d’un autre – quand bien même il serait artificiel ou imaginaire – une source de confiance qui tienne de l’oubli de soi et qui neutralise tout ce qui entrave la maîtrise de certains obstacles, procède d’un plaisir, plaisir de se découvrir *autre* et ainsi de se trouver doté, au moins temporairement, des germes de qualités dont on se croyait dépourvu.

— Ainsi vous n’éprouvez plus de difficultés à vous orienter.

— Hélas... Je n’ai pas toujours la présence d’esprit de me fabriquer un théâtre où me produire dans un rôle qui me conviendrait...

— Dommage.

— En revanche, devant des situations qui n’exigent pas de solutions immédiates, – les états de crise prolongés, par exemple, – ou devant des difficultés d’apprentissage de choses compliquées comme l’assimilation d’analyses mathématiques complexes, la non-méthode s’impose peu à peu avec bonheur. L’un des deux personnages est indulgent et l’autre riche d’une infinie bienveillance.

— Vos histoires de double, de dialogue... Vos chemins, vos pistes, vos sentiers qui ne sont pas sans rapport avec le paysage qui vous désoriente... Ce fatras me fait bien rire.

— Riez. C’est déjà ça. Du chaos (à peu près l’équivalent du paysage pour moi) n’espérez trouver aucun ordre; il faut plutôt y tailler une ouverture, effectuer une percée, une rupture. Telle se dessine la condition pour maîtriser le paysage autant dans son sens propre que figuré.

— Quel programme!

— Car le paysage est aussi redoutable qu'une bête féroce affamée. Sa violence rentrée (sa fausse candeur) trahit une intelligence démiurgique, voire démoniaque... Ce tableau que j'évoque et que je préfère désigner sous le nom d'*état de nature* est un ennemi contre lequel je suis en guerre.

— Maîtriser le paysage... Pourquoi ne pas le dompter? Et, dans le même élan, l'appivoiser?

— Contrairement à moi, la plupart de nos congénères perçoivent d'emblée le paysage (dans son *état de nature*) comme un allié. Ils n'en redoutent pas moins ses humeurs et ses soubresauts : séismes, sécheresses, déluges, épidémies, canicules... Encore que beaucoup d'entre eux (et pas les moins informés) se sentent coupables de provoquer ces sinistres. Quel retour au primitivisme fétichiste que l'on croyait avoir éradiqué!

— Personne ne vous demande d'épouser le paysage.

— Si, justement. Et même avec l'autorité d'une injonction!

— À vous entendre, dans la mécanique de ce système, toute distanciation serait suspecte d'hérésie et reviendrait à vous exclure de tout discours recevable.

— Et donc du problème à résoudre.

— Vous évoquez là votre rapport hostile ou polémique avec votre *état de nature*, n'est-ce pas?

— État dont l'un des avatars durs et têtus est le paysage.

— Tout ça me paraît bien flou.

— Revenons au dédoublement. Un personnage peut s'appeler *Je* et l'autre *Moi*. Il s'agit certes de la même personne. Si *Je* soudain est un autre, *Moi* l'est aussi quoique ce ne soit pas le même autre.

— Voici donc *Je* et *Moi* dotés d'attributs distincts.

— Ainsi *Je* et *Moi* ne coïncident plus tout à fait. Leur différence ouvre un espace qui n'est ni noir ni blanc, ni gris non plus. Il est incolore. Il est vide. *Je* et *Moi* le partagent. Et c'est par ce vide, cette place soudain disponible, qu'il devient possible d'accueillir le paysage.

— Mais dès lors, il n'est plus un hôte étranger opaque et mystérieux. Puis-je le voir comme un greffon?

— Oui, un élément complémentaire qui se pose comme le sujet d'une énigme autant pour le *Je* que pour le *Moi*.

— Il se présenterait donc à la fois comme une bouture et une césure entre *Je* et *Moi*. Une manière de relier ce qui est disjoint.

— D'autres que moi évoquent, à ce sujet, la figure d'un nœud. Je souscris volontiers à cette appellation, à cette nuance près, cependant, que dans la relation dramatique établie entre *Je* et *Moi*, le

dénouement coïncide avec l'appropriation d'une connaissance nouvelle : en l'occurrence, pour moi, la bonne direction à prendre.

— À la bonne heure!

— Je résume : je suis et je ne suis pas le paysage; je suis et je ne suis pas un autre; je me mets en scène tout en étant acteur, décor et accessoires...

— Dans ces conditions, la question d'avoir ou non le sens de l'orientation...

— ... ne se pose plus.

— CQFD : Ce Qu'il Fallait Démontrer.

— Quant à mettre la non-méthode en application...

— C'est adopter un chemin certes peu sûr mais un chemin tout de même...

— ... qui mènera bien quelque part.

— Peut-être. Peut-être pas.

— Voguer en bonne intelligence avec l'incertitude...

— Belle épreuve!

— Beau programme! Il dessine la promesse d'une prouesse.

— Et, quoi qu'on en dise, toute méthode qui se revendique comme telle demeure inséparable d'un doute. Ce doute l'accompagne aussitôt qu'elle est formulée, n'est-ce pas?

— Une non-méthode échappe-t-elle à cette rigueur?

— Encore moins.

— Si je vous comprends bien, dans l'exercice de votre *non-méthode*, le doute revêt les habits de l'approximation bourrés de poches d'erreurs, de rapiécages d'indistinctions multiples, de faux-phis moqueurs, de revers râpés jusqu'à la trame...

— Ce doute-là se distingue de l'autre (indissociable de la méthode et de sa rigueur) en ceci qu'il précède le procédé.

— Il doute du doute.

— Il doute du doute du doute...

- Bon, bon, bon... Prenez garde : vous allez vous égarer.
- Douter du doute du doute et douter encore.
- Vous allez m'égarer avec vous.
- Après tout ce n'est pas si inconfortable.
- Ne comptez pas sur moi pour vous suivre dans ce labyrinthe.
- L'exercice en vaut la chandelle...
- ... et sa flamme, doute compris.
- Elle éclaire le paysage à sa façon.
- Faute de meilleure lumière...
- Bonne route!

Notice biographique

Auteur de recueils de nouvelles, **Bernard Lévy** poursuit aujourd'hui une carrière d'écrivain, d'éditeur, de commissaire d'exposition et d'animateur culturel à Montréal. Critique d'art, il a dirigé la revue *Vie des Arts* de 1992 à 2018.

Un roi quelconque

Par Louis-Pierre Bougie



2001. Pierre noire, acrylique et gesso sur papier (passage sous presse), carnet de croquis, 76 x 56 cm.

Notice biographique

Né à Trois-Rivières, **Louis-Pierre Bougie** (1946-2021) s'est formé à l'École des beaux-arts de Montréal (1967-1970) et à la Vancouver School of Art (1971). Dans les disciplines de l'estampe (taille-douce, aquatinte, lithographie), il a acquis son métier auprès de maîtres et de confrères à Paris dans les ateliers de Lacourière-Frélaut, Champfleury, René Tazé. Au Québec, il a fréquenté l'atelier Graff, la Guilde graphique. Par la suite, il a effectué des stages de plusieurs mois à l'étranger. Le souci de la rigueur le conduit à participer à la création à Montréal de l'Atelier circulaire (1983), lieu de formation et de regroupement d'artistes adeptes de l'estampe.

Prolifique, il a été honoré d'une soixantaine d'expositions et pris part à une centaine d'expositions collectives au Québec et ailleurs dans le monde. Parmi les bourses et les prix reçus, mentionnons celui de la Fondation Monique et Robert Parizeau décerné par le Musée national des beaux-arts du Québec (2005) et le premier prix du Concours national du Livre d'artiste (1983). Ami de poètes, il a réalisé une douzaine de livres d'artistes ayant fait l'objet d'une exposition à la Bibliothèque nationale du Québec (2013).

Indépendant, il n'adhère à aucune tendance ou école artistique. Son esthétique répond à des spécifications propres à l'artiste même s'il est possible de glaner çà et là des connotations relevant de la post-figuration ou de la postmodernité. Son indépendance d'esprit expliquerait pourquoi il n'a pas obtenu de prix prestigieux, tel celui du Gouverneur général (Canada) ou le prix Paul-Émile-Borduas (Québec), entre autres.

Une sélection de ses œuvres a constitué l'exposition inaugurale du centre d'art 1700 La Poste (2013). En 2019, la maison de la culture Claude-Léveillée (Montréal) a organisé une rétrospective de ses sculptures et œuvres sur papier. Plusieurs œuvres font partie des fonds des grands musées du Québec et du Canada, ainsi que d'importantes collections privées.

Partie 3
John Montague : Poïétique et
traduction des lieux de l'exil

Brouillard

Par Robert Moorhead



2021. Acrylique sur papier et toile, 10 x 14 po.

Notice biographique

Robert Moorhead est peintre, graphiste et codirecteur de la revue *Osiris*. Après une longue carrière en enseignement, il a créé A&R Design dont la spécialité est le dessin et création des livres. En 2017, la revue *Saraswati* (Saintes, France) a publié une longue entrevue avec Moorhead et a reproduit une trentaine de ses tableaux. Ses collages et inventions graphiques se trouvent souvent dans les pages des revues telles que, récemment, *Indefinite Space* en Californie et *The January Review* aux Philippines. Il collabore souvent aux Éditions Anterem en Italie.

Choix de poèmes

Par John Montague

Présenté et traduit de l'anglais par Jean-Philippe Gagnon

Si John Montague (1929-2016) peut être considéré comme l'écrivain qui fit entrer la poésie irlandaise dans sa contemporanéité, celle-là même où rayonne l'œuvre d'un Seamus Heaney, il le doit à la blessure première qui, chez lui, a lié d'une manière inouïe son destin personnel à celui du clan historique que son œuvre allait permettre d'appréhender et de reformer – comme ce fut à bien des occasions le cas dans l'histoire, en dépit des innombrables menaces de disparition. La vie de l'homme et de sa parole n'ont de sens qu'en la visée d'une faille première, d'une origine perdue, à laquelle elles donnent chair, par les abords et détours patients dont elles la circonscrivent et qui en constituent le prolongement. Né à Brooklyn de parents irlandais républicains du Nord, il fut abandonné et renvoyé sur le vieux continent à l'âge de quatre ans, à sept milles du village de sa mère, dans la maison d'un aïeul paternel disparu, John Montague, dont il héritait à la fois la chambre et le nom, avec le devoir latent d'attiser sous la cendre les braises encore vives du passé familial, – bientôt légendaire. Car le village de Garvaghey, dont le *champ en friche* étranger venait d'accueillir celui qui en retracerait l'héritage, est au cœur de la province mythique d'Ulster, le bastion de la dernière grande dynastie des O'Neill, que scinde et dénature la frontière de l'Irlande du Nord.

John Montague a libéré la tradition poétique d'Irlande de la tentation d'un régionalisme restreint et borné. Il en a ouvert les horizons : à l'Amérique, où il se familiarisa notamment avec la liberté rigoureuse de l'*open form*, à la France qu'il a d'abord parcourue à vélo à l'âge de dix-huit ans, avec Rimbaud dans son sac à dos, et où il fut plus tard sacré Chevalier de la Légion d'honneur; aux plages de l'Australie, où se désœuvra le prêtre Murphy dans *Formes de l'exil*, son premier livre. Et jusqu'à l'Inde, où la sensibilité courtoise avec laquelle il a rendu l'espoir et les déchirements du couple moderne pressent dans la contemplation des figures luxurieuses des temples, une liberté prévectorienne, atavique des mœurs du clan. Pourtant, quelque pays qu'il arpent, quoi qu'il recense avec cette clarté « lumineusement exacte » dont il fait son art poétique, ses poèmes se déploient à la lisière d'un écart fondateur, géographique, historique, familial, qui le maintient dans le giron d'une source perdue, tarie ou enfouie, – source mythique, matricielle, – mais dont l'absence même peut éclore et se résoudre en revenances.

La figure du puits, toujours si insistante dans la poésie qui s'écrit dans les anciennes matrices gaéliques (où l'on sait l'importance qu'avaient les figures féminines tutélaires, celles des fées ou de la Déesse cosmique), symbolise à cet égard la fonction créatrice, nourricière de cette béance où la parole de Montague prend vie, s'enracine et prolifère dans les profondeurs d'une absence. Autour des puits paraissent d'étranges gardiennes, ces vieilles femmes craintes de l'enfance, réminiscences de la sorcière où s'incaruaient les puissances chtoniennes du territoire. Or les années ont permis au poète d'apercevoir, sous leur faciès terrifiant, des femmes chétives, créatures frêles abandonnées, maintenant gardiennes d'un autre temps. Elles se révèlent, dans l'amitié inattendue que le poète parvient à présent à nouer avec elles, les ultimes témoins de la vie du village déserté et de ses habitants d'hier entrés dans le « royaume des morts ». Ainsi se multiplient autour des puits ces représentantes prosaïques d'une déesse-mère définie traditionnellement par son pouvoir de métamorphose, soit de rupture et de relance.

Jadis animale, végétale, élémentaire, celle qui était de connivence avec la parole sauvage et sacrée des druides ne se laisse-t-elle pas maintenant pressentir à travers les paysages désolés et menacés d'Irlande (ravagés pour construire les maisons jacobéennes de Londres, une autoroute), dans le rire de la source entendue sous la terre ou recueillie par la mémoire intime ou locale, celle-là même que ravive le poème du paysage ? Le passé légendaire jaillit ici d'une faille radieuse, sa présence irradie de cette latence dont le puits est l'emblème. De même, les femmes, les amantes, les tantes nourricières qui ont entouré le poète dès son arrivée sur l'île ancestrale font fleurir l'absence première de la figure maternelle. De même encore, le bégaiement qui avait entravé l'élocution de l'enfant abandonné pouvait-il s'apaiser en se mettant au service d'une musique verbale renouant avec la rythmicité allitérative de l'ancienne poésie gaélique. Ainsi s'éclaire une régénération de l'origine dont les signes, s'ils sont marqués par la contingence d'une époque désenchantée et par l'opacité du territoire, n'en communiquent pas moins la survivance du mythe. Souvent dans la subtilité d'une perception, tout écart se renverse ainsi chez Montague en don ou en présence. Dans l'impossibilité même de revenir au foyer perdu, « avec tous ses méandres », les circonvolutions de son pas et de son verbe accomplissent une traversée des lieux qui en débusquent la mémoire et peuvent rétablir, au travers des vies qui croisent la sienne, tant l'alliance du clan que la résonance harmonieuse de la conscience au monde. Jusqu'en une prosodie qui rend par ses soupirs feutrés les exhalaisons quasi imperceptibles émanant de la terre, les souffles des créatures et des noms de lieux, il fut un voyageur attentif et, par tous les horizons franchis, puiseur d'échos qui coulent de source.

The Water Carrier

Twice daily I carried the water from the spring,
Morning before leaving for school, and evening;
Balanced as a fulcrum between two buckets.

A bramble rough path ran to the river
Where one stepped carefully across slime-topped stones,
With corners abraded as bleakly white as bones.

At the widening pool (for washing and cattle)
Minute fish flickered as one dipped,
Circling to fill, with rust-tinged water.

The second or enamel bucket was for spring water
Which, after racing through a rushy meadow,
Came bubbling in a broken drain-pipe,

Corroded wafer thin with rust.
It ran so pure and cold, it fell
Like manacles of ice on the wrists.

One stood until the bucket brimmed
Inhaling the musty smell of unpicked berries,
That heavy greenness fostered by water.

Recovering the scene, I had hoped to stylize it,
Like the portrait of an Egyptian water-carrier:
Yet halt, entranced by slight but memoried life.

I sometimes come to take the water there,
Not as return or refuge, but some pure thing,
Some living source, half-imagined and half-real

Pulses in the fictive water that I feel.

Le porteur d'eau

Deux fois par jour, je portais l'eau de la source,
Le matin avant de partir pour l'école, et le soir;
En équilibre, comme un pivot entre deux seaux.

Un âpre sentier de ronces allait à la rivière
Où l'on marchait prudemment sur des pierres visqueuses
Aux arêtes érodées d'une blancheur d'os lugubre.

Au bassin s'amplifiant (pour la lessive et le bétail)
De menus poissons frétilaient alors qu'on descendait
En tournant, pour puiser une eau rouilleuse.

Le deuxième seau, en émail, était pour l'eau de source,
Qui, après avoir couru dans un pré semé de joncs,
Gargouillait bouillonneuse dans un tuyau brisé,

Rongé, aminci par la rouille.
Elle coulait si pure et froide, passait
Comme des menottes glacées aux poignets.

On s'y tenait jusqu'à ce que le seau déborde
Inhalant l'odeur moisie des baies,
Cette verdure dense nourrie par l'eau.

Retrouvant la scène, j'avais espéré la styliser,
Comme le portrait égyptien d'un porteur d'eau,
Mais renonce, ravi par le filet du souvenir.

Parfois, je vais puiser l'eau là-bas,
Ni retour ni refuge – mais une chose pure,
Une source vive, mi-rêvée mi-réelle

Pulse dans l'eau fictive que je sens.

HOME AGAIN

1

Vast changes have taken place,
and rulers have passed away,
dynasties fallen, since that
glorious autumn day when Lord
Mountjoy, accompanied by his
land steward, arrived by coach
in Omagh...

Catching a bus at Victoria Station,
Symbol of Belfast in its iron bleakness,
We ride through narrow huckster streets
(Small lamps bright before the Sacred Heart
Bunting tagged for some religious feast)
To where Cavehill and Divis, stern presences,
Brood over a wilderness of cinemas and shops,
Victorian red-brick villas, framed with aerals,
Bushmill hoardings, Orange and Legion Halls.
A fringe of trees affords some ease at last
From all this dour, despoiled inheritance,
The shabby through-otherness of outskirts:
“God is Love”, chalked on a grimy wall
Mocks a culture where constraint is all.

His Lordship stood high with
the government of the day. He
was wealthy and had acquired,
through Charles Blount, the
first Earl, an immense tract of
the O'Neill country. As he rode
along no menacing banner of
that ancient sept frowned down
on him from dun or tower.

Through half of Ulster that Royal Road ran
Through Lisburn, Lurgan, Portadown,
Solid British towns, lacking local grace.
Headscarved housewives in bulky floral skirts
Hugged market baskets on the rexine seats
Although it was near the border of Tyrone –
End of a Pale, beginning of O'Neill –
Before a stranger turned a friendly face,
Yarning politics in Ulster monotone.
Bathos as we bumped all that twilight road,

Tales of the Ancient Order, Ulster's Volunteers:
 Narrow fields wrought such division,
 And narrow they were, though as darkness fell
 Ruled by the evening star, which saw me home

Hugh O'Neill was soundly
 asleep by the banks of the
 Tiber, where no bugle blast of
 his fiery clansmen could ever
 reach or rouse him. McArt's
 stronghold was a mere tradition
 by the banks of the Strule.
 His Lordship could ride easily
 For the echoes of Lamh Dearg
 Abus had long since faded
 away among the hills of the
 north... .
 "Broken was Tirowen's pride,
 And vanquished Clanaboy."
Ulster Herald

To a gaunt farmhouse on this busy road,
 Bisecting slopes of plaintive moorland,
 Where I assume old ways of walk and work
 So easily, yet feel the sadness of return
 To what seems still, though changing.
 No Wordsworthian dream enchants me here
 With glint of glacial corrie, totemic mountain,
 But merging low hills and gravel streams,
 Oozy blackness of bog-banks, pale upland grass;
 Rough Field in the Gaelic and rightly named
 As setting for a mode of life that passes on:
 Harsh landscape that haunts me,
 Well and stone, in the bleak moors of dream.
 With all my circling a failure to return.

*

Retour à la maison

De vastes changements ont eu lieu,
 des chefs ont trépassé,
 des dynasties sont tombées, depuis ce
 jour d'automne glorieux où Lord
 Mountjoy, accompagné de son
 intendant, arriva en carrosse
 à Omagh...

Attrapant un bus à Victoria Station,
 Symbole de Belfast dans sa tristesse de fer,
 Nous parcourons d'étroites rues bonimentueuses
 (Petites lampes brillant devant le Sacré-Cœur
 Orné de banderoles pour une fête religieuse)
 Jusqu'où Cavehill et Divis, austères présences,
 Ruminent une désolation de cinémas et de boutiques,
 De villas victoriennes en briques rouges, bordées d'antennes,
 Les réclames de Bushmill, Halls d'Orange et de la Légion.
 Une frange d'arbres enfin repose
 De tout ce morne héritage mis à sac,
 Le métissage miteux des banlieues :
 « Dieu est Amour », la craie d'un mur crasse
 Moque une culture où la contrainte est tout.

Sa seigneurie était fort haut
 placée dans le gouvernement d'alors. Elle
 était riche et avait acquis,
 de Charles Blount, le
 premier Comte, une part immense du
 pays d'O'Neill. Comme il le che-
 vauchait, nulle menaçante bannière de
 ce clan ancien ne fronçait
 vers lui des forts ou des tours.

Par la moitié d'Ulster passait cette Route royale
 Par Lisburn, Lurgan, Portadown,
 Solides villes anglaises, manquant de grâce locale.
 Des ménagères en fichus aux épaisses jupes fleuries
 Serraien leurs paniers sur les sièges de rexine
 Bien que près des frontières de Tyrone –
 Fin du *Pale*, commencement d'O'Neill –
 Vers un étranger tournaient un visage amical,
 Racontant la politique d'Ulster, monotones.
 Triviales, comme nous ballotait cette route crépusculaire,
 Les fables de l'Ordre Ancien, des Volontaires d'Ulster :
 Des champs étroits forgèrent telle division,
 Et étroits ils l'étaient, bien qu'à la nuit tombante
 Régis par l'étoile qui me vit à la maison

Hugh O'Neill dormait à poings
 fermés sur les berges du
 Tibre, où nul éclat des clairons de ses
 hommes enflammés ne pourrait plus
 l'atteindre ou l'échauffer. Le bastion de
 MacArt était une simple tradition
 sur les berges du Strule.
 Sa Seigneurie chevauchait sans souci,
 car les échos du *Lamh Dearg*
 Abus s'étaient depuis longtemps

évanouis sur les collines
 du nord...
 « Brisée était l'orgueil de Tyrowen,
 et vaincu Clanaboy. »
Ulster Herald

Sur une ferme terne de cette route passante,
 Scindant les pentes d'une lande plaintive,
 Où j'adopte de vieilles manières de marche et de travail
 Si facilement, et ressens pourtant la tristesse du retour
 Vers ce qui semble immuable, quoique changeant.
 Nul rêve de Wordsworth ne m'enchanté ici
 Aux lueurs de cirque glacial, de montagne totémique,
 Mais les coteaux se fondant, les ruisseaux de gravier,
 La vaseuse obscurité des tourbières, l'herbe pâle des hautes terres :
 Le *Champ en friche* en gaélique et bien nommé
 Comme la scène d'un mode de vie qui passe :
 Rudes paysages qui me hantent,
 Puits et pierre, dans les blêmes landes du rêve.
 Avec tous mes méandres, impossible de revenir.

*

2

Hearing the cock crow in the dark,
 The first thing to move in the desolate farmyard,
 I lay awake to listen, the tripled shrill calls
 As jagged and chill as water
 While a pale movement of dawn
 Began to climb and outline
 The dark window frame.

Those were my first mornings
 Fresh as Eden, with dew on the face,
 Like first kiss the damp air:
 On dismantled flagstones,
 From ash-smooored embers
 Hands now strive to rekindle
 That once leaping fire.

2

En entendant le cri du coq dans le noir,
 La première chose à bouger sur cette ferme désolée,
 Je restais couché à écouter, le triple appel strident
 Aussi crénelé et froid que l'eau
 Alors qu'un pâle mouvement d'aube

Commençait à monter et à esquisser
Le contour sombre de la fenêtre.

Ceux-là furent mes premiers matins
Frais comme l'Éden, avec de la rosée sur le visage,
Comme un premier baiser, l'air humide :
Sur les dalles démantelées,
De braises étouffées sous la cendre
Les mains s'efforcent à présent de raviver
Le feu jadis bondissant.

Like dolmens round my childhood, the old people.

Jamie MacCrystal sang to himself
A broken song without tune, without words;
He tipped me a penny every pension day,
Fed kindly crusts to winter birds.
When he died, his cottage was robbed,
Mattress and money box torn and searched.
Only the corpse they didn't disturb.

Maggie Owens was surrounded by animals,
A mongrel bitch and shivering pups,
Even in her bedroom a she-goat cried.
She was a well of gossip defiled,
Fanged chronicler of a whole countryside:
Reputed a witch, all I could find
Was her lonely need to deride.

The Nialls lived along a mountain lane
Where heather bells bloomed, clumps of foxglove.
All were blind, with Blind Pension and Wireless,
Dead eyes serpent-flicked as one entered
To shelter from a downpour of mountain rain.
Crickets chirped under the rocking hearthstone
Until the muddy sun shone out again.

Mary Moore lived in a crumbling gatehouse,
Famous as Pisa for its leaning gable,
Bag-apron and boots, she tramped the fields
Driving lean cattle from a miry stable.
A by-word for fierceness, she fell asleep
Over love stories, Red Star and Red Circle,
Dreamed of gypsy love rites, by firelight sealed.

Wild Billy Eagleson married a Catholic servant girl
 When all his Loyal family passed on:
 We danced round him shouting “To Hell with King Billy,”
 And dodged from the arc of his flailing blackthorn.
 Forsaken by both creeds, he showed little concern
 Until the Orange drums banged past in the summer
 And bowler and sash aggressively shone.

Curate and doctor trudged to attend them,
 Through knee-deep snow, through summer heat,
 From main road to lane to broken path,
 Gulping the mountain air with painful breath.
 Sometimes they were found by neighbours,
 Silent keepers of a smokeless hearth,
 Suddenly cast in the mould of death.

Ancient Ireland, indeed! I was reared by her bedside,
 The rune and the chant, evil eye and averted head,
 Fomorian fierceness of family and local feud.
 Gaunt figures of fear and of friendliness,
 For years they trespassed on my dreams,
 Until once, in a standing circle of stones,
 I felt their shadows pass

Into that dark permanence of ancient forms.

Comme des dolmens autour de mon enfance, les vieilles gens

Jamie MacCrystal chantait pour lui-même,
 Une chanson cassée sans air, sans paroles;
 Me tendait un penny chaque jour de pension,
 Donnait gentiment des croûtes aux oiseaux d’hiver.
 Quand il mourut, son cottage fut pillé,
 Tirelire et paille déchirée et fouillée,
 Seul le corps ne fut pas dérangé.

Maggie Owens s’entourait d’animaux,
 Une chienne bâtarde et ses chiots frissonnants
 Même dans sa chambre une chèvre bêlait.
 C’était un puits souillé de ragots,
 La chroniqueuse aux longs crocs de toute une campagne;
 Réputée sorcière, tout ce que j’ai trouvé
 Fut son besoin solitaire de railler.

Les Nialls habitaient le long d’un chemin de montagne
 Où fleurissaient les bruyères, des massifs de digitales.

Tous aveugles, avec pensions d'aveugle et poste radio,
 Leurs yeux morts oscillaient comme des serpents quand on entrait
 S'abriter d'une averse de montagne.
 Des grillons chantaient sous l'âtre branlant
 Jusqu'à ce que le soleil boueux brille à nouveau.

Mary Moore vivait dans une loge croulante,
 Aussi fameuse que Pise pour son pignon penché.
 Elle parcourait les champs en bottes et tablier
 Menant le bétail maigre d'une étable bourbeuse.
 Parangon de férocité, elle s'endormait
 Sur des histoires d'amour, Red Star et Red Circle,
 Rêvait de rites gitans, scellés aux lueurs du feu.

Le furieux Billy Eagleson maria une servante catholique
 Quand toute sa famille loyaliste eut trépassé :
 Nous dansions autour de lui, criant : « au diable avec Billy
 Le roi », et esquivions l'arc fiévreux de son bâton.
 Abandonné des deux croyances, il n'en sembla soucieux
 Jusqu'à ce que les tambours d'Orange détonnent dans l'été
 Et que brillent, farouches, les écharpes et les melons.

Curés et docteurs peinaient jusqu'à eux,
 Dans la neige épaisse, dans la chaleur d'été,
 De la route au chemin, à la sente écartée,
 Aspirant l'air des montagnes, le souffle brûlant.
 Des voisins les trouvaient parfois,
 Gardiens silencieux d'un âtre éteint,
 Coulés soudain dans le moule de la mort.

Vieille Irlande, en effet ! J'ai grandi à son chevet,
 Rune et chant, mauvais œil, tête basse,
 Violence fomorienne des guerres locales et de familles.
 Figures décharnées de la peur, de l'amitié,
 Durant des années, ils pénétrèrent mes rêves,
 Jusqu'au jour où, dans un cercle de pierres,
 Je sentis leur ombre passer

Dans cette sombre permanence des formes anciennes.

First Landscape, First Death

So deep this landscape lies
 In me; I try to leave it behind,
 But again and again it returns,
 Burning with its secret light.

Russet bog
loses itself in a blue distance,
a curlew laments overhead,
and again I become that displaced
child, wandering these lanes, break-
ing a stick from these hedges,
to lash the crowns off thistles,
pressing purple foxglove fingers
together, to yield a brief burst
of sound, exploring the mystery
of an old limekiln, where a heifer
licks her calf.

My father
wanted to be buried here
and before my Aunt Mary died
she asked her son to drive her
around these same rough hills
(but with their secret lushness),
after the hard care of marriage
and children, to re-find the girl
who once wandered there.

*

Big Allie Owens crunched down
the lane in her high-buttoned boots
to collect her pension and provisions.
When she grew too old, I had
to haul the basket to her. Thick
crusted shop bread, planks of ribboned
bacon, fed that mare's stomach:
oven and skillet suspended
on black hooks over a turf fire.

Abandoned by her doctor,
the priest came to reconcile her,
to measure her, for the long fight
towards death. I sat by her bedside
after school, watching the dark grow
against the pines, where the crows
sank to rest, and heard her groan
against her fate. Large-limbed
as a cart horse, she died hard.

But first, slowly, she gave away
all she had to her neighbours.
I got a shoal of bright half-crowns,

but to Kitty Horisk, with her children,
 'There's a wheen of sovereigns
 under the mattress, all for you.'
 For everyone, something. And still
 they came, competing in friendliness,
 carrying sweet water from the well,
 new wheaten bread, until the end.

*

So, for myself, I would seek
 no other final home, than
 this remote country hiding place,
 which gave me gentle nourishment
 when I was most in need of it;
 and still gives solace. In dream
 I leap across stone through stream,
 stride from road lane. And even
 moving light-footed between
 cities where I am known
 I am stopped suddenly by
 the sight of some distant hill
 or curving twilight river, to see
 on a ghostly mound, my abiding
 symbol, a weathered standing stone.

Premier paysage, première mort

Si loin s'étend ce paysage
 en moi ; j'essaie de l'oublier,
 mais il revient encore
 et encore, brûlant de sa lueur secrète.

Une tourbière rousse
 se perd dans un bleu lointain,
 un courlis pleure sur nos têtes,
 et je redeviens cet enfant
 déplacé, errant sur ces chemins, bri-
 sant une branche de ces haies,
 pour faucher les couronnes des chardons,
 pressant les gants pourpres
 des digitales, pour produire un bref
 éclat de son, explorant le mystère
 d'un vieux chaufour, où une génisse
 lèche son veau.

Mon père
voulait être enterré ici
et avant que tante Mary ne meure
elle demanda à son fils de la conduire
autour de ces mêmes âpres collines
(mais avec leur luxuriance secrète),
après les durs soins du mariage et
des enfants, pour retrouver la fille
qui errait autrefois là-bas.

*

L'immense Allie Owens broyait
le chemin dans ses bottes hautes à boutons
pour collecter pension et provisions.
Quand elle est devenue trop vieille, j'ai dû
lui porter son panier. Un épais
pain croûté, des planches de bacon
tranché, nourrissaient cet estomac de jument :
marmite et poêle suspendues
aux crochets noirs d'un feu de tourbe.

Abandonnée par son docteur,
le prêtre vint la réconcilier,
la jauger, pour la longue lutte
vers la mort, je m'asseyais à son chevet
après l'école, observant le soir
croître contre les pins, où les corbeaux
sombraient au repos, et l'entendais grogner
contre son sort. Aux jambes larges
comme un cheval de trait, sa mort fut dure.

Mais d'abord, lentement, elle donna
tout ce qu'elle avait à ses voisins.
J'eus un lot de demi-couronnes brillantes,
mais pour Kitty Horisk, et ses enfants,
« Il y a quelques souverains
sous le matelas, pour toi. »
Pour chacun, quelque chose. Et pourtant
ils vinrent, rivalisant de gentillesse,
porter l'eau douce du puits,
du pain de froment frais, jusqu'à la fin.

*

Alors, pour moi, je ne chercherais
nulle autre dernière demeure, que
ce coin caché de campagne lointaine,

qui m'offrit une douce nourriture
 quand j'en avais le plus besoin;
 et toujours réconforte. En rêve
 je bondis sur des pierres traversant un ruisseau,
 j'arpente une route, un chemin. Et même
 allant d'un pied léger entre
 des villes où je suis connu
 je suis arrêté soudain par
 la vue d'une colline distante
 ou d'une rivière courbant au crépuscule, pour voir
 sur un tertre spectral, mon symbole
 pérenne, une vieille pierre dressée.

The Hill of Silence

I

From the platform
 of large raised stones

lines appear to lead us
 along the hillside

bog tufts softening
 beneath each step

bracken and briar
 restraining our march

clawing us back, slowing
 us to perception's pace.

II

A small animal halts,
 starts, leaps away

and a lark begins
 its dizzy, singing climb

towards the upper skies
 and now another stone appears

ancient, looming, mossed
 long ago placed,

lifted to be a signpost
along the old path.

III

Let us climb further.
As one thought leads
to another, so one lich-

ened snout of stone
still leads one on,
beckons to a final one.

IV

Under its raised slab
thin trickles of water

gather to a shallow pool
in which the head stone

mirrors, and rears
to regard its shadow self,

and a diligent spider weaves
a trembling, silver web

a skein of terrible delicacy
swaying to the wind's touch

a fragile, silken scarf
a veined translucent leaf.

V

This is the slope of loneliness.
This is the hill of silence.
This is the wind's fortress.
Our world's polestar.
A stony patience.

VI

We have reached a shelf
that surveys the valley

on these plains below
a battle flowed and ebbed

and the gored, spent warrior
was ferried up here

where water and herbs
might staunch his wounds.

VII

Let us also lay ourselves
down in this silence

let us also be healed
wounds closed, senses cleansed

as over our bowed heads
the mad larks multiply

needles stabbing the sky
in an ecstasy of stitching fury

against the blue void
while from the clump and tuft

cranny and cleft, soft footed
curious, the animals gather around.

La colline du silence

I

Depuis la plate-forme
de larges pierres élevées

des lignes paraissent pour nous guider
à flanc de colline

les touffes de la tourbe amollies
sous chaque pas

les ronces et les fougères
réfrénant notre marche

s'agrippant, nous astreignant
au rythme de la perception.

II

Un petit animal fige,
sursaute, bondit au loin

et une alouette entame
sa vertigineuse, chantante montée

vers les hauts ciels
et maintenant paraît une autre pierre

antique, dressée, moussue
depuis longtemps placée,

hissée en guise de signe
sur le vieux sentier.

III

Grimpons plus haut.
Comme une pensée mène

à l'autre, ainsi un mu-
seau de pierre

moussu nous guide encore,
vers la dernière.

IV

Sous sa dalle levée
des filets frêles d'eau

convergent en une flache
fine où la stèle

se reflète, et se cabre
pour mirer son ombre,

et une araignée tisse, diligente,
une tremblante toile d'argent

un écheveau de délicatesse terrible
oscillant au toucher du vent

une écharpe soyeuse, fragile
une feuille aux veines translucides

V

Ceci est la pente solitaire.
Ceci est la colline du silence.
Ceci est la forteresse des vents.
De notre monde, l'étoile polaire.
Une pierreuse patience.

VI

Nous avons atteint une corniche
qui surveille la vallée

sur ces plaines en bas
une bataille a déferlé, reflué

et le guerrier rendu, blessé
fut ici porté

où l'eau et les herbes
étancheraient ses plaies.

VII

Allongons-nous aussi
dans ce silence

soyons aussi guéris
plaies refermées, sens purifiés

alors que sur nos têtes baissées
folles, les alouettes se multiplient

aiguilles surinant le ciel
en extasiante couture furieuse

contre le vide bleu
pendant que des bosquets, des touffes

des crevasses et des fentes, à pas feutrés
curieux, autour, les animaux se rassemblent.

A Footnote on Monasticism: Dingle Peninsula

In certain places, still, surprisingly, you come
Upon them, resting like old straw hats set down
Beside the sea, weather-beaten but enduring
For a dozen centuries: here the mound
That was the roof has slithered in
And the outlines you can barely trace:
Nor does it matter since every wilderness
Along this rocky coast retains more signs
In ragged groupings of these cells and caves,
Of where the hermits, fiercely dispossessed,
Found refuge among gulls and rocks
The incessant prayer of nearby waves.

Among darkening rocks he prayed,
Body chastened and absurd,
An earth-bound dragging space
His spirit blundered like a bird:
Hands, specialized by prayer,
Like uplifted chalices,
Nightly proffering the self
To soundless, perfect messengers.

There are times, certainly, looking through a window
At amiable clustered humanity, or scanning
The leaves of some old book, that one might wish
To join their number, start a new and fashionable
Sect beside the Celtic sea, long favourable
To dreams and dreamers; anchorites whose love
Was selfishly alone, a matter so great
That only to stone could they whisper it:
Breaking the obstinate structure of flesh
With routine of vigil and fast,
Till water-cress stirred on the palate
Like the movement of a ghost.

In ceaseless labour of spirit,
Isolate, unblessed;
Until quietude of the senses
Announces presence of a guest;
Desolation final,
Rock within and rock without
Till from the stubborn rock of the heart
The purifying waters spurt.

Une note de bas de page sur le monachisme : la péninsule de Dingle

En certains lieux, encore, étonnamment, on tombe
 Sur eux, reposant comme de vieux chapeaux de paille posés
 Près de la mer, battus par le temps mais tenaces
 Depuis douze siècles : ici le tertre
 Qui fut le toit a glissé
 Et l'on devine à peine les contours :
 Ce qui n'importe car chaque contrée sauvage
 Le long de cette côte rocheuse recèle plus de signes
 En loqueteux groupements de ces cellules et grottes,
 D'où les ermites, farouchement dépouillés,
 Trouvaient refuge parmi les mouettes et les rochers
 L'incessante prière des vagues proches.

Parmi les pierres s'obscurcissant il priaît,
 Le corps châtié et absurde,
 Un espace traînant au sol
 Son esprit gauche comme un oiseau :
 Les mains, spécialisées par la prière,
 Comme des calices élevés,
 Chaque soir offrant le soi
 À de sourds, parfaits messagers.

Il y a des moments, certainement, où, regardant par une fenêtre
 L'aimable et dense humanité, ou parcourant
 Les feuilles d'un vieux livre, on pourrait souhaiter
 Joindre leur nombre, fonder une nouvelle secte
 En vogue près de la mer Celtique, longtemps favorable
 Aux rêves et aux rêveurs ; amour d'anachorètes
 Égoïstement seul, une affaire si grande
 Qu'à la pierre seule ils pouvaient la murmurer :
 Brisant la structure obstinée de la chair
 Par une routine de jeûne et de vigile,
 Jusqu'à ce que le cresson bouge sur le palais
 Comme le mouvement d'un fantôme.

Dans le constant labeur de l'esprit,
 Isolé, maudit ;
 Jusqu'à ce que la quiétude des sens
 Annonce la présence d'un hôte ;
 Désolation finale,
 Roche dedans, roche dehors
 Jusqu'à ce que de la roche acharnée du cœur
 Jaillisse l'eau purifiante.

For the Hillmother

Hinge of silence
 creak for us
Rose of darkness
 unfold for us
Wood anemone
 sway for us
Blue harebell
 bend to us
Moist fern
 unfurl for us
Springy moss
 uphold us
Branch of pleasure
 lean on us
Leaves of delight
 murmur for us
Odorous wood
 breathe on us
Evening dews
 pearl for us
Freshest of ease
 flow for us
Secret waterfall
 pour for us
Hidden cleft
 speak to us
Portal of delight
 inflame us
Hill of motherhood
 wait for us
Gate of birth
 open for us

Pour la Colline mère

Gond du silence
 grince pour nous
Rose de noirceur
 éclos pour nous
Anémone des bois
 ondoie pour nous
Campanule bleue
 ploie vers nous
Humide fougère

effuse pour nous
 Mousse souple
 soutiens-nous
 Branche de plaisir
 repose sur nous
 Feuille de délices
 murmure pour nous
 Bois odorant
 exhale sur nous
 Rosées du soir
 perlez pour nous
 Crue de douceur
 afflue pour nous
 Cascade secrète
 coule pour nous
 Fente cachée
 parle-nous
 Portail de délices
 enflamme-nous
 Colline mère
 attends-nous
 Porte de la naissance
 ouvre pour nous

*

THE BLACK PIG

Ballinagh, its flat, main street;
 that sudden, sharp turn North.
 Nearby, a ridge of the Dunchaladh,
 the Black Pig's Dyke, or Race,
 – the ancient frontier of Uladh.

Straying through a Breton forest
 once, I heard a fierce scrabbling,
 saw his blunt snout when,
 with lowered tusks, a wild boar
 ignored me, bustling past.

And can still believe in
 some mythic bristled beast
 flared nostrils, red in anger,
 who first threw up, where North
 crosses South, our bloody border.

(Or some burrowing Worm
slithering through the earth
from Ballinagh to Garrison,
a serpent's hiss between
old Uladh and Ireland.)

And now he races forever,
a lonely fearsome creature,
furrowing a trough we may
never fill, the ancient guardian
of these earthworks of anger.

Le Sanglier

Ballinagh, sa plate rue principale;
ce coude soudain, brusque vers le Nord.
Tout près, une crête de la Dunchaladh,
la Digue, ou Course du Sanglier,
– l'ancienne frontière d'Uladh.

M'aventurant dans une forêt bretonne
un jour, j'entendis un fourragement féroce,
et vis son groin rond quand,
les défenses basses, un sanglier sauvage,
grouillant m'ignora.

Et je puis encore croire en une
bête mythique hérissée,
narines dilatées, rouge de colère,
qui la première éleva, où le Nord
croise le Sud, notre sanglante frontière.

(ou en un Ver creusant
ondulant dans la terre
de Ballinagh à Garrison,
un sifflement de serpent entre
le vieil Uladh et l'Irlande.)

Et maintenant il court toujours,
créature terrifiante, solitaire,
sillonant une auge que nous pourrions bien
ne jamais combler, – l'antique gardien
de ces terrassements de colère.

SPEECH FOR AN IDEAL IRISH ELECTION

1

Then the visionary lady
Walked like a magician's daughter
Across green acres of Ireland;
The broad bright sword
Of the politician's word
Summoned the applause in every square.

2

The unseen inhabited
A well, a corner of a field;
Houses assumed magic light
From patriots' memory;
Assemblies knelt in awe before
The supernatural in a shaking tree.

3

The light that never was
Enlarged profile, gun and phrase:
Green of the grass worn
On shoulder as catalytic token;
Acrid speech of rifle and gun
Easing neurosis into definite action.

4

The house subsides into stillness,
Buried bombs ignore the spade.
The evening light, suitably grave,
Challenges renewed activity.
The transfigured heroes assume
Grey proportions of statuary.

5

Now the extraordinary hour of calm
And day of limitation.
The soft grasses stir
Where unfinished dreams
Are buried with the Fianna
In that remote rock cave.

6

Who today asks for more
– Smoke of battle blown aside –
Than the struggle with casual
Graceless unheroic things,
The greater task of swimming
Against a receding tide?

Discours pour une élection irlandaise idéale

1

Alors la dame visionnaire
Marchait comme une fille de magicien
Les acres verts d'Irlande;
L'épée large et brillante
Des promesses du politicien
Soulevait l'ovation sur chaque place.

2

L'invisible habitait
Un puits, un coin d'un champ;
Les demeures revêtaient la lueur magique
De la mémoire des patriotes;
Les assemblées s'agenouillaient ébahies devant
Le surnaturel dans un arbre frémissant.

3

La lumière qui jamais ne fut
Amplifiait le profil, le fusil et la phrase :
Le vert de l'herbe porté
À l'épaule en gage catalytique;
L'âcre discours des fusils, des canons
Engageant la névrose dans une action ferme.

4

La maison s'apaise dans le silence,
Sous terre les bombes ignorent la bêche.
Les feux du soir, décevant grave,
Défient l'activité nouvelle.
Les héros transfigurés prennent
De grises proportions de statues.

5

Maintenant l'extraordinaire heure de calme
 Et jour de limitation.
 L'herbe tendre remue
 Où des rêves inachevés
 Sont enfouis avec les Fianna
 Dans cette caverne lointaine.

6

Qui aujourd'hui demande plus
 – La fumée des batailles dissipée –
 Que la lutte avec le hasard
 De choses prosaïques, sans grâce,
 La tâche plus grande de nager
 Contre une marée qui descend ?

*

INCANTATION IN TIME OF PEACE

At times on this island, at the sheltered edge of Europe,
 The last flowering garden of prayer and pretence,
 Green enclosure of monks and quiet poetry,
 Where the rivers move, without haste, to a restless sea,
 And the rain shifts like a woven veil
 Over headland and sleeping plain;
 At times in this island, dreaming all day
 In the sunlight and rain of attained revolutions,
 We are afraid, as the hints pile up, of disaster,
 Armoured as a dinosaur, rising from the salt flats,
 The webbed marshes of history, making the hand tremble,
 Hardly knowing why.

At times, we watch the gradual progress of days
 In this last casual fortress, separate by sea
 And by choice from all men's fears and alarms,
 All signs of shattered unity referred
 To the benign and exclusive care of the Trinity,
 Who today in our hour of need, seem indifferent and far
 Over the shuttered and graceful hills,
 In a more blessed land, where peace is the air,
 And praise grazes in every fresh pasture;
 There, our withdrawn ancestors, deserving of rest,
 Kneel among dark rocks, in incessant
 Contemplative prayer.

At times, we turn in most ordinary weakness and trembling
 From the incense rising, the gentle light falling
 On damp slum tenement and holy mountain;
 From the safety of private quarrel, the candid forgiving,
 Turn with hands eager in wishing
 To assist all those fearful, exiled, and ailing,
 Implicit in out-stretched palms
 Pulsing from the woven wrists like doves in flight
 This need to be sharing,
 And know against this blackcloth
 Our best longings helpless, as the clouds begin banking
 For a more ominous day.

Incantation en temps de paix

Parfois sur cette île, aux confins abrités de l'Europe,
 Le dernier jardin en fleurs de simulacre et de prière,
 Verte enceinte de moines et de calme poésie,
 Où les rivières coulent, sans hâte, vers une mer vive
 Et où la pluie dérive comme un voile tissé
 Au-dessus du cap et de la plaine assoupie;
 Parfois dans cette île, rêvant tout le jour
 Sous le soleil et la pluie aux révolutions accomplies,
 Nous avons peur, comme les indices s'empilent, d'un désastre,
 Blindé comme un dinosaure, s'élevant des lacs salés,
 Des marais filandreux de l'histoire, faisant trembler la main,
 Sachant à peine pourquoi.

Parfois, nous observons le graduel progrès des jours
 Dans cette dernière forteresse amène, séparée par la mer
 Et par choix de toute alarme, de toute frayeur des hommes,
 Tout signe d'unité brisée soumis
 Au soin bénin et exclusif de la Trinité,
 Qui aujourd'hui, en cette heure de besoin, semble indifférente et loin
 Au-delà des orbites et gracieuses collines
 Sur une terre plus sainte, où la paix est l'air,
 Et où paît la louange sur chaque frais pâturage;
 Là, nos ancêtres retirés, méritant le repos,
 S'agenouillent parmi les rochers sombres, en d'incessantes
 Prières contemplatives.

Parfois, nous endormons la faiblesse, les tremblements les plus ordinaires
 Avec l'encens s'élevant, la douce lumière tombant
 Sur le taudis humide et la montagne sacrée;
 Le pardon sincère se détourne du confort
 Des querelles privées, les mains souhaitant avidement
 Assister les apeurés, les exilés, et les souffrants,

Sans réserve, les paumes tendues
 Pulsant des poignets tressés comme des colombes en vol
 Ce besoin de partager,
 Et sait sur cette toile de fond
 Nos meilleurs désirs impuissants, alors que les nuages commencent à s'amonceler
 Pour un jour plus menaçant.

*

The Grafted Tongue

(Dumb,
 bloodied the severed
 head now chokes to
 speak another tongue –

As in
 a long suppressed dream,
 some stuttering garb-
 led ordeal of my own.)

An Irish
 child weeps at school
 repeating its English.
 After each mistake

The master
 gouges another mark
 on the tally stick
 hung about its neck

Like a bell
 on a cow, a hobble
 on a straying goat.
 To slur and stumble

In shame
 the altered syllables
 of your own name;
 to stray sadly home

And find
 the turf cured width
 of your parents' hearth
 growing slowly alien:

In cabin
 and field, they still
 speak the old tongue.
 You may greet no one

To grow
 a second tongue, as
 harsh a humiliation
 as twice to be born.

Decades later
 that child's grandchild's
 speech stumbles over lost
 syllables of an old order.

La langue greffée

(Muette,
 sanglante, la tête
 tranchée maintenant s'étrangle
 pour parler une autre langue –

Honteux
 les syllabes altérées
 de ton propre nom;
 tristement errer vers la maison

Comme dans un long
rêve opprimé,
sur moi quelque or-
dalie confuse et bégayante.)

Un Irlandais
pleure à l'école
répétant son anglais.
À chaque faute

Le maître grave
une autre marque
sur le carcan accroché
à son cou

Comme une cloche
à une vache, l'entrave
d'une chèvre errante.
Bredouiller, balbutier

*

THE WELL DREAMS

I

The well dreams;
liquid bubbles.

Or it stirs
as a water spider skitters across;
a skinny legged dancer.

Sometimes, a gross interruption;
a stone plumps in.
That takes a while to absorb,
to digest, much groaning
and commotion in the well's stomach
before it can proffer again
an almost sleek surface.

Even a pebble disturbs
that tremor laden meniscus,
that implicit shivering.
They sink towards the floor,

Et trouver
l'âtre fumant de tourbe
de tes parents devenant
lentement étranger :

Dans la hutte,
aux champs, ils parlent encore
la vieille langue.
Tu ne salues personne.

Faire pousser
une deuxième langue, une
âpre humiliation, comme être mis
au monde une deuxième fois.

Des décennies plus tard
du petit-fils de cet enfant, la voix
trébuche sur des syllabes
perdues d'un ordre ancien.

the basement of quiet,
settle into a small mosaic.

And the single eye
of the well dreams on,
a silent cyclops.

II

People are different.
They live outside, insist
In their world of agitation.
A man comes by himself,
singing or in silence,
and hauls up his bucket slowly –
an act of meditation –
or jerks it up angrily,
like lifting a skin,
sweeping a circle
right through his own reflection.

III

And the well recomposes itself.

Crowds arrive annually, on pilgrimage.
Votive offerings adorn the bushes;
a child's rattle, hanging silent
(except when the wind shifts it)
a rag fluttering like a pennant.

Or a tarnished coin is thrown in,
sinking soundlessly to the bottom.
Water's slow alchemy washes it clean:
a queen of the realm, made virgin again.

IV

Birds chatter above it.
They are the well's principal distraction,
swaying at the end of the branches,
singing and swaying, darting excitement
of courting and nesting,
fending for the next brood,
who still seems the same robin,
thrush, blackbird or wren.

The trees stay silent.
The storms speak through them.
Then the leaves come sailing down,
sharp green or yellow,
betraying the seasons,
till a flashing shield of ice
forms over the well's single eye:
the year's final gift,
a static transparence.

V

But a well has its secret.
Under drifting leaves,
dormant stones around
the whitewashed wall,
the unpredictable ballet
of waterbugs, insects,

There the wellhead pulses,
little more than a tremor,
a flickering quiver,
spasms of silence;
small intensities of mirth,
the hidden laughter of earth.

Le puits rêve

I

Le puits rêve;
bulles liquides.

Ou se ride
quand une araignée d'eau y glisse;
danseuse aux jambes frêles.

Parfois, une brusque interruption;
une pierre plonge.
Ça prend du temps à absorber,
à digérer, des grognements,
des commotions dans l'estomac du puits
avant qu'il offre à nouveau
une surface presque lisse.

Même un galet trouble
ce ménisque chargé de secousses,
ce frisson implicite.
Ils coulent vers le fond,
le soubassement du calme, se déposent
en petite mosaïque.

Et l'œil unique
du puits poursuit son rêve,
cyclope silencieux.

II

Les gens sont différents.
Ils vivent dehors, persistent
dans leur monde agité.
Un homme vient seul,
chantant ou en silence,
et hale son seau lentement –
un acte de méditation –
ou le hisse avec rage,
comme arrachant une peau,
soulevant un cercle
à travers son reflet.

III

Et le puits se recompose.

Des foules arrivent chaque année, en pèlerinage.
Les buissons s'ornent d'offrandes votives ;
une crécelle, suspendue silencieuse
(sauf quand le vent l'agite)
une loque claquant comme un fanion.

Ou une pièce terne y est lancée
coulant sans bruits au fond.
Lavée par la lente alchimie de l'eau :
Une reine du royaume, vierge à nouveau.

IV

Les oiseaux jasant au-dessus. Ils sont
la distraction principale du puits,
se balançant au bout des branches, chantant
et balançant, excitation filante
de la cour et du nid,

se débrouillant pour la couvée,
qui semble encore le même rouge-gorge,
merle, grive ou roitelet.

Les arbres restent silencieux.
Les orages parlent à travers eux.
Alors les feuilles cinglent
vert vif ou jaunes,
trahissant les saisons,
jusqu'à ce qu'un écu de glace
scintillant se forme sur l'œil
unique du puits : le don ultime de l'année,
une statique transparence.

V

Mais un puits a son secret.
Sous les feuilles mouvantes,
les pierres dormantes autour
du mur chaulé,
l'imprévisible ballet
des insectes d'eau,

Là pulse la source du puits,
un peu plus qu'un frémissement,
un frisson vacillant,
spasmes de silence ;
de petites poussées d'hilarité,
le rire caché de la terre.

The Sean Bhean Bhocht

As a child I was frightened by her
Busy with her bowl of tea in a farmhouse chimney corner,
Wrapped in a cocoon of rags and shawls.
The Lord have mercy on him,
'Go ndeanaidh Dia trocaire ar a anam'
She rocked and crooned,
A doll's head mouthing under stained rafters.

'The fairies of Ireland and the fairies of Scotland
'Fought on that hill all night
'And in the morning the well ran blood.
'The dead queen was buried on that hill.
'St. Patrick passed by the cross:
'There is the mark of a footprint forever
'Where he stood to pray.'

Eyes rheumy with racial memory;
 Fragments of bread soaked in brown tea
 And eased between shrunken gums.
 Her clothes stank like summer flax;
 Watched all day as she swayed
 Towards death between memories and prayers
 By a farmer's child in a rough play-box.

'Mrs. McGurren had the evil eye,
 'She prayed prayers on the black cow:
 'It dropped there and died,
 'Dropped dead in its tracks.
 'She stood on the mearing and cursed the Clarkes:
 'They never had a good day since,
 'Fluke and bad crops and a child born strange.'

In the groove a running-down record,
 Heavy with local history:
 Only the scratching now, the labouring breath,
 Prophecy rattling aged bones.
 Age is neither knowledge nor authority,
 Though it may claim both,
 Weaving a litany of legends against death.

But in high summer as the hills burned with corn
 I strode through golden light
 To the secret spiral of the burial stone:
 The grass-choked well ran sluggish red –
 Not with blood but ferrous rust –
 But beneath the whorls of the guardian stone
 What hidden queen lay dust?

La Sean Bhean Bhocht

Enfant, j'étais effrayé par elle
 Absorbée par son bol de thé, au coin d'une cheminée de ferme,
 Enveloppée dans un cocon de loques, de châles.
 Le Seigneur ait pitié de lui,
 « *Go ndeanaidh Dia trocaire ar a anam.* »
 Elle se berçait et chantonnait,
 Une tête de poupée mâchant sous les chevrons.

« Les fées d'Irlande et les fées d'Écosse
 Se sont battues sur cette colline toute la nuit
 Et au matin dans le puits du sang coulait.
 La reine morte fut enterrée sur cette colline.

Saint-Patrick est passé par la croix :
Il y a l’empreinte pour toujours de ses pas
où il a prié. »

Les yeux chassieux de mémoire raciale ;
Des bouts de pain trempés dans le thé,
Glissés sous des gencives rongées.
Ses hardes puaient le lin d’été ;
Tout le jour surveillée comme elle se balançait
Vers la mort entre des souvenirs et des prières
Par un enfant de fermier dans un coffre à jouets.

« Mme McGurren avait le mauvais œil,
Elle a prié des prières sur la vache noire :
Elle est tombée là et elle est morte,
Tombée raide morte dans ses traces.
Elle est montée sur la borne et a maudit les Clarke :
Ils n’ont pas eu, depuis, un seul bon jour,
Des vers et de mauvaises récoltes, et un enfant né étrange. »

Le sillon d’un disque s’épuisant
Lourd d’histoires locales :
Seul le craquement maintenant, le souffle poussif,
La prophétie choquant de vieux os.
L’âge n’est ni le savoir ni l’autorité,
Bien qu’il prétende aux deux,
Tissant une litanie de légendes contre la mort.

Mais dans le plein été par les collines brûlantes
D’épis, j’ai arpenté la lumière d’or
Jusqu’aux spirales secrètes de la pierre tombale :
Le puits d’herbes gorgé ruisselait rouge lent –
Non pas de sang mais de rouille ferreuse –
Mais dessous les spires de la pierre gardienne
Quelle reine cachée de poussière s’étend ?

Notices biographiques

John Montague est né à Brooklyn de parents irlandais en 1929. De retour en Irlande durant l'enfance, il y publie son premier recueil *Forms of Exile* en 1958. Sa poésie, caractérisée d'abord par la rigueur rhétorique de la génération précédente, intègre, durant un séjour en Amérique, le pouvoir d'invention propre aux formes libres. Auteur d'une quinzaine de recueils, il est célébré comme l'un des poètes majeurs de son temps pour avoir, notamment, su allier un regard cosmopolite à une sensibilité marquée par les mythes et les traditions. *The Rough Field*, un livre qui traverse l'histoire de l'Irlande et que devait traduire Gaston Miron, est considéré comme son œuvre maîtresse, à la fois en raison de son envergure et de ses innovations formelles.

Jean-Philippe Gagnon est l'auteur de trois recueils de poésie : *Frères d'encre et de sang*, *Au fond de l'air* (Hexagone, 2007 et 2010) et *Philtre* (Noroît, 2021). Docteur en littérature, il est l'auteur d'une thèse sur la poésie contemporaine portant sur les œuvres de Jacques Dupin et de John Montague. Abordant une « subjectivité du dehors », sa recherche consiste à éclairer la dimension poétique des rapports perceptifs sous-jacents à l'élaboration d'une parole contemporaine dont l'expression est inséparable des formes de vie naturelles.

Jeune eau d'octobre en puits mythiques

Par Anatoly Orlovsky

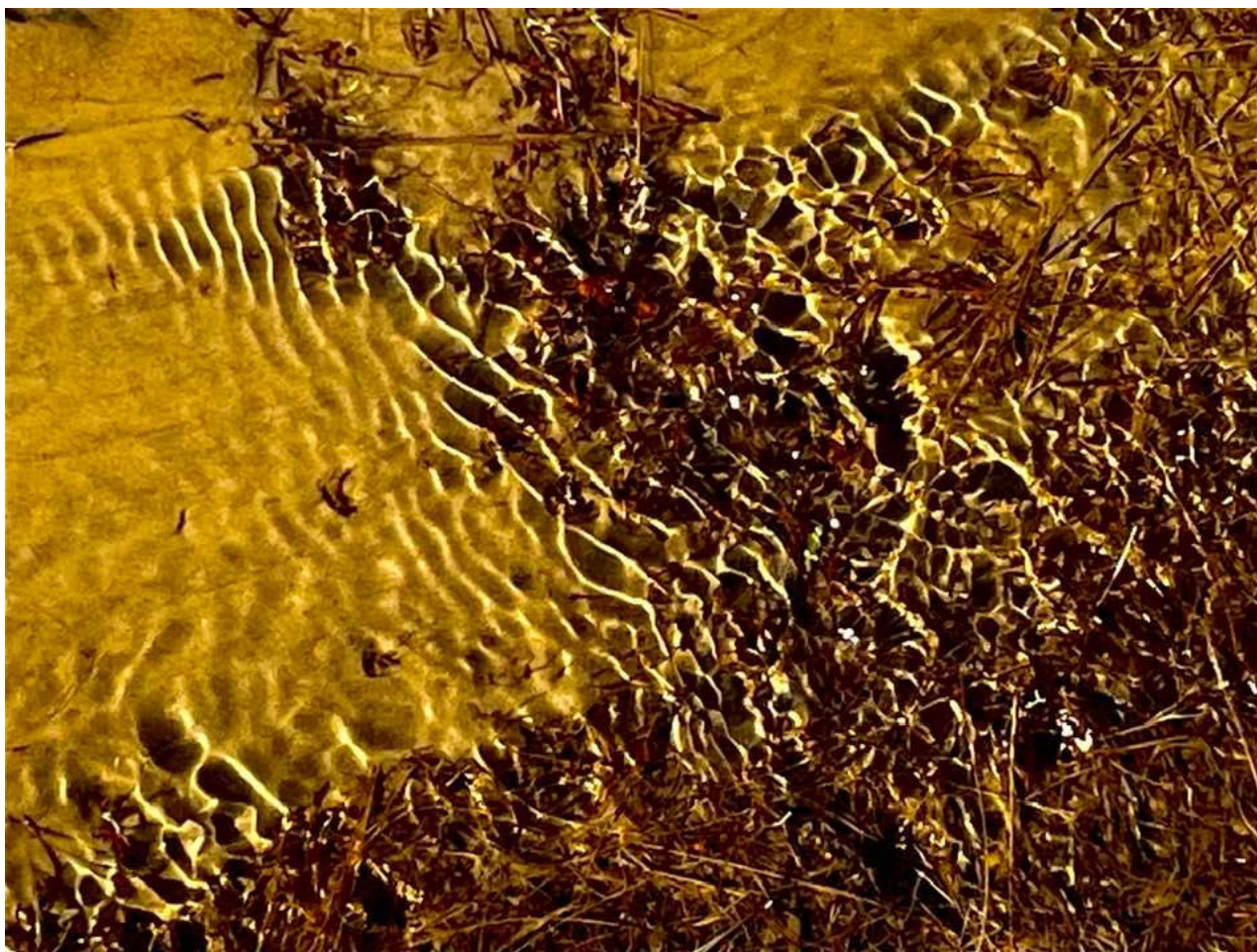


2021. Photographie numérique.

Demeure octobre
ta fraternelle oblique luminescence

Mythopoïèse – forge / terreau

Par Anatoly Orlovsky



2022. Photographie numérique.

demain

brûlera

le mica d'inaugurales clartés

Notice biographique

Photographe, poète et compositeur, **Anatoly Orlovsky** cultive ses idéo-formes assemblées en hybrides multisensoriels (é)mouvants, tendant à rendre commune et tonique une part de l'inextinguible en nous. Anatoly, qui se produit régulièrement à Montréal, a enregistré quatre disques compacts, tout en exposant depuis 2002 ses photographies remarquées par La Presse, la revue Vie des Arts et Ici Radio-Canada.

